

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**UNIVERSITE DE TOULOUSE-LE MIRAIL**  
**UFR DE Sociologie**

**THESE DE DOCTORAT (Nouveau Régime)**

**CULTURE COMMERCIALE DU COTON**  
**ET CHANGEMENT SOCIAL DANS**  
**LES COMMUNAUTÉS VILLAGEOISES**  
**BWA DU BURKINA FASO**

*Etude dans le département de Béréba*

Présentée et soutenue par :

**MAGNINI Seindira**

Sous la direction de :

**Monsieur Claude RIVALS**

Professeur à l'Université de Toulouse II

Décembre 1997

## Sommaire

LISTE DES ABREVIATIONS .....	4
Mes remerciements .....	5
INTRODUCTION .....	6
PROBLEMATIQUE .....	12
PRESENTATION DU TERRAIN D'ENQUETE ET METHODES DE RECUEIL DES INFORMATIONS .....	17
PREMIERE PARTIE : LA COMMUNAUTE VILLAGEOISE BWA	
CONFIGURATION GENERALE ET REALITES SOCIO ECONOMIQUES.....	27
CHAPITRE 1 : LE VILLAGE, UNE ENTITE TERRITORIALE ET POLITIQUE.....	27
1 - I Rappels historiques .....	27
1- II L'organisation socio-économique .....	35
CHAPITRE 2 : LA SPECIFICITE COMMUNAUTAIRE CHEZ LES BWA.....	44
2 - I - L'organisation politique et religieuse.....	44
2 - II L'univers religieux : les cultes et divinités .....	49
2 - III - Les conditions et facteurs de changements .....	52
DEUXIEME PARTIE : LE COTON : UN FACTEUR PRIMORDIAL DE TRANSFORMATION DES VILLAGES.....	58
CHAPITRE 3 : L'introduction du coton dans l'agriculture de subsistance .....	58
3 - I - L'histoire de la production cotonnière.....	58
3 - II - La Contribution de la production cotonnière à la transformation de l'agriculture de subsistance.....	64
CHAPITRE 4 : LE ROLE DU COTON DANS LA TRANSFORMATION DES RAPPORTS SOCIAUX .....	86
4 - II L'économie villageoise bwa s'inscrit-elle dans le développement rural ?	107
TROISIEME PARTIE : LA RECOMPOSITION DE L'ESPACE SOCIAL	
VILLAGEOIS. DE LA COMMUNAUTE A LA COLLECTIVITE VILLAGEOISE.....	127
CHAPITRE 5 : DE LA PRODUCTION A LA CONSOMMATION.....	127
5 - I Les villages à l'ère des rapports marchands à l'échelle nationale .....	127
5 - II - Les dynamiques locales de gestion de la filière coton.....	150

CHAPITRE 6 : DU CHANGEMENT SOCIAL AU DEVELOPPEMENT RURAL. LES ORIENTATIONS D'UNE NOUVELLE POLITIQUE PUBLIQUE.....	169
6 - I Stratégies paysannes et crise du développement rural.....	169
6 - II Le projet de développement rural intégré : une nouvelle approche du développement rural.....	179
6 - III Les villages du département : vers quel avenir ?.....	194
CONCLUSION.....	209
BIBLIOGRAPHIE GENERALE.....	214
ANNEXES.....	221
Table des matières .....	226

## **LISTE DES ABREVIATIONS**

CCCE : caisse Centrale de Coopération Economique

CFDT : Compagnie Française pour le Développement des fibres Textiles

CNCA : Caisse Nationale de Cr édit Agricole

CRPA : Centres régionaux de promotion agro-pastorale

CSPPA : Caisse de stabilisation des prix des produits agricoles

EMP : Equipe mobile pluridisciplinaire

GPC : Groupement de producteur de coton

G.V. : groupements villageois

MARA : Ministère de l'agriculture et des ressources animales

PDRI/HKM : Projet de développement rural intégré du Houet, de la Kossi et du Mouhoun

PNGTV : Programme national de gestion des terroirs villageois

OFNACER : Office nationale des céréales

ORD : Offices Régionaux de Développement

RAF : Réforme agraire et foncière

SAE : Système d'appui aux exploitants

SNVA : Système national de vulgarisation agricole

SOFITEX : Société des Fibres et Textiles

UE : Unité d'exploitation

UEA : Unité d'encadrement agricole

## Mes remerciements

Au moment où je boucle ma thèse, mes sentiments de gratitude vont tout naturellement aux professeurs qui m'ont assisté, par leurs conseils et leurs critiques, et sans lesquels je n'en serais pas là.

Je voudrais remercier d'abord mon directeur de recherche, le professeur Claude RIVALS qui, pendant toutes ces années, a accepté de suivre mes travaux et de m'accorder son temps que je sais toujours très chargé. La grande compréhension qu'il a toujours eue face à mes moments difficiles m'a aidé à aller de l'avant dans mes recherches.

Je tiens à remercier également Robert BAGES et Anne-Marie GRANIER. Leurs critiques et leurs conseils ont été précieux dans ces dernières années et m'ont permis de clore ce travail, même s'il y demeure encore des lacunes.

A Marie-Jo DEMANTE, qui m'a permis de compléter mes données par toute la documentation qu'elle a mise à disposition, je voudrais dire un grand merci.

Enfin, une pensée toute particulière aux paysans des villages de Koura, Tiombio et Wakuy. J'espère avoir eu devant eux l'humilité qui sied au respect que je leur dois.

## INTRODUCTION

Notre sujet de thèse est né de nos incessants voyages dans les villages du département de Béréba à l'Ouest du Burkina Faso majoritairement de l'ethnie bwa. Si l'on considère les travaux de G. MANESSY<sup>1</sup>, ces villages d'agriculteurs semblent avoir vécu jusqu'aux indépendances dans une totale symbiose entre les modes de vie et le mode de production, entre les traditions et une économie d'autosubsistance et d'autosuffisance. A. MEISTER parle d'osmose entre l'homme et la nature. Bien sûr, la colonisation et la mise en valeur des colonies ont ouvert des brèches dans cette symbiose par des prélèvements en hommes et en produits agricoles, ce qui était le lot des sociétés africaines sous la période coloniale, mais la cohérence entre le système économique et le fonctionnement des structures sociales a soutenu jusque-là la philosophie de l'existence d'une communauté villageoise territoriale et politique, réalisant un projet de vie intégrée que J. CAPRON a mis en relief dans ses divers travaux.

Depuis l'indépendance de la Haute Volta, qui deviendra en 1984 le Burkina Faso, des politiques dites de développement rural ou de développement communautaire ont engagé ces villages dans les rapports marchands par le biais d'un produit de rente, le coton, dont le développement ronge peu à peu le consensus social propre aux Bwa et pose ainsi la problématique du changement social. C'est à la lumière de ces données que des questions se posaient à nous : des questions relatives au choix librement "consenti" ou imposé d'une production commerciale très poussée dans une société de *"mangeurs de mil"*. L'option d'une culture de rente dans une économie de subsistance répond-elle aux attentes et souhaits des populations ?

---

<sup>1</sup> G. MANESSY. *Tâches quotidiennes et travaux saisonniers en pays bwa*. Dakar. Publications de la section de langues et littératures. n°5. 1960.

Ces questions se justifient quand on sait que la production commerciale introduite dans les villages, dans les unités de production et dans les familles des rapports marchands dont les effets et la logique échappent aux modes de vie régis par les traditions.

De plus, devant répondre au développement rural proposé aux villages, la production cotonnière est devenue pour la majorité de la population la source de problèmes économiques et sociaux dont les solutions semblent lui échapper. Des observations faites sur le terrain nous amenaient à penser que la réussite technologique n'a pas induit la réussite économique synonyme d'amélioration de conditions de vie stipulée comme le bien fondé d'un programme de développement communautaire. Ainsi se pose la question de la dynamique du coton dans les structures communautaires et par delà, l'hypothèse du facteur principal des changements socio-économiques et culturels dans les villages.

La formulation de notre sujet nous imposait la détermination d'une typologie des sociétés africaines, plus précisément des sociétés rurales subsahariennes comme préalable à la problématique de recherche. Faut-il retenir le fait qu'elles furent colonisées, mises en contact avec des pays impérialistes (G. BALANDIER), dominées aujourd'hui par le capitalisme mondial (S. AMIN) ? Ou bien faut-il considérer comme postulat de départ le fait qu'elles pratiquent une économie domestique dont les critères ont été restitués par C. MEILLASSOUX ? Ou encore faut-il retenir d'autres critères qui se résument dans les concepts de sociétés pré-capitalistes ou en transition (K. MARX) ?

La plupart de ces orientations et des chercheurs qui se sont penchés sur les sociétés dites "traditionnelles" ont contribué à fournir des connaissances non négligeables dans les domaines socio-économiques,

structurels, culturels ou religieux. Nous ne réfutons pas ce concept de "société traditionnelle" parce que les sociétés rurales africaines perpétuent encore dans une certaine mesure leur "héritage", entendu comme un ensemble « *de coutumes diverses, de rites, voire de caractères psychologiques qui se transmettent avec le sang* ». <sup>2</sup> La connaissance de ces divers éléments fait apparaître qu'on ne peut établir une corrélation directe entre les mutations, les changements à l'échelle d'un village ou d'une cellule familiale et le capitalisme mondial comme le soutiennent certains marxistes, même si des choix qui s'imposent à une communauté villageoise peuvent obéir à la théorie de la périphérie de S. AMIN. Seulement ces choix semblent librement "consentis" depuis que le coton est passé d'une phase de production obligatoire (entre 1924 et 1947) à une phase "libérale". Par contre la référence à la place prépondérante des nouvelles forces productives considérées comme sources de changement dans le mode de production et par conséquent dans les rapports sociaux chez MARX est à prendre en considération. Cette théorie de MARX trouve toutefois des limites dans le cas spécifique des sociétés qui nous intéressent, s'il s'avère que les rapports sociaux trouvent leurs fondements ailleurs que dans les modes de production.

Notre recherche s'inscrit en dernier ressort dans la perspective de G. BALANDIER, dès lors que l'on considère que la société bwa offre de nos jours des "*dynamismes du dedans*" sous l'impulsion des rapports marchands, et des "*dynamismes du dehors*" induits par les politiques de développement rural ou communautaire instaurées par l'Etat du Burkina et ses partenaires. « *La dynamique se crée, dit G. BALANDIER, dans la conjonction de structures sociales placées sous le signe de la permanence, du non événement avec des éléments placés sous le signe d'un devenir* » <sup>3</sup>. Pour lui, la colonisation est un état de fait incontournable. Elle a donné lieu dans ses travaux à la notion de "*situation coloniale*", définie comme une

---

<sup>2</sup> G. NICOLAS. *Dynamique sociale et appréhension du monde au sein d'une société haoussa*. Paris. Institut d'Ethnologie, 1975.

<sup>3</sup> G. BALANDIER. *Sens et puissance*. Paris. PUF, 1971.

conjoncture particulière imposant une certaine orientation aux agents et processus de transformation. Mais, pour nous, cette situation coloniale n'est qu'une étape dans l'évolution des sociétés. D'autres dynamismes ont pris la relève, entachés néanmoins d'un néocolonialisme propre aux pays africains nouvellement indépendants.

Il s'avère donc que c'est dans la formulation de notre sujet que réside la typologie apte à restituer la réalité qui fait l'objet de notre étude : sociétés à économie domestique, les communautés villageoises ont vu se greffer sur leur agriculture de subsistance une production marchande qui au fil des années a pris une importance certaine aussi bien dans les stratégies familiales de production, que dans les aspirations individuelles, imposant de ce fait des conflits et une recomposition sociale qui satisfasse des enjeux et des choix nouveaux.

Il en résulte aux yeux de l'observateur une société en transition entre un mode de vie ancien éclipsé (dans lequel l'identité communautaire a été forgée) et une économie de marché rattachée à la production cotonnière, qui impose une réorganisation socio-économique, une nouvelle organisation sociale du travail. Cette position charnière engendre de fait des contradictions nouvelles, des conflits de génération, des dysfonctionnements structurels, des stratégies d'adaptation. Avec la culture commerciale du coton le changement social est à l'œuvre dans les communautés villageoises bwa.

Le développement de la production cotonnière, objectif principal du programme coton, introduit dans les modes de production les thèmes de la vulgarisation agricole ; celle-ci se veut un transfert de savoirs technico-scientifiques adaptés à l'objectif visé. Elle est réalisée par des agents externes chargés de l'encadrement des paysans. Autrement dit, il y a désormais une coexistence entre logique de production de subsistance fondée sur des savoirs "techniques populaires" et logique de production commerciale qui trouve son support dans les savoirs technico-scientifiques.

Les rapports et les relations qui s'instaurent entre les deux, entre le monde paysan et les instances partenaires du coton ouvrent davantage les villages sur le monde extérieur. C'est là que nous poserons la problématique du développement.

La problématique du changement n'exclut pas celle du développement dans l'étude des sociétés rurales africaines comme le rappelle J.P. OLIVIER DE SARDAN. Pour lui ces deux domaines se trouvent à « *l'interface de la sociologie et de l'anthropologie* ». « *Les processus de changement social et de développement mettent nécessairement en rapports des normes hétérogènes, des cultures et des sous cultures hétérogènes, des systèmes de valeurs hétérogènes, de configurations de savoirs hétérogènes et des représentations hétérogènes, des systèmes d'actions hétérogènes, des stratégies et des logiques sociales hétérogènes... Et c'est l'interaction complexe de ces éléments hétérogènes qui est au cœur de la construction de l'objet propre à l'anthropologie du changement social et du développement.* »<sup>4</sup> Il situe les processus du changement social et les faits du développement à l'interface entre anthropologie et sociologie car ceux-ci « *mettent en valeur simultanément les contraintes externes et l'autonomie ou les capacités d'initiative (ou de résistance) des individus et des groupes locaux* ». En considérant les processus du changement social et du développement comme une mise en rapports de normes, valeurs, systèmes, etc., hétérogènes, il rejoint les notions de "*dynamiques du dedans*" et de "*dynamiques du dehors*" de G. BALANDIER.

Pour d'autres chercheurs comme J.-M. ELA, dans le cas d'une société subissant des programmes élaborés de l'extérieur et vouée au rôle d'exécution, au bas niveau de l'échelle des rapports d'intérêt, le développement peut apparaître comme l'alibi majeur d'intervention dans les

---

<sup>4</sup> J.P. OLIVIER DE SARDAN. *Essai en socio-anthropologie du changement social*. Paris, Ed. Karthala, 1995. p47.

villages<sup>5</sup>.

A. MEISTER, quant à lui, établit une dichotomie, un hiatus net entre **développement** et **changement social**. Le développement, dit-il, s'attache à la construction des infrastructures, à l'introduction de technologies nouvelles, à l'enseignement des nouvelles méthodes et techniques culturelles, etc. Tandis que le changement social concerne la transformation des modes de pensées, des valeurs, des solidarités, des systèmes d'organisations, des rapports sociaux en général, etc.<sup>6</sup>

---

<sup>5</sup> Se référer à ce sujet au livre de J. -M. ELA. **Quand l'Etat pénètre en brousse**. Paris, Karthala, 199

<sup>6</sup> A. MEISTER, **L'Afrique Noire peut-elle partir ?**. Paris, Ed. du Seuil, 1966, p30.

## PROBLEMATIQUE

Les sociétés bwa comme l'ensemble des sociétés rurales du Burkina Faso, ne peuvent plus être en reste, en marge de l'action d'un Etat moderne, dit sous développé qui entreprend des programmes de développement rural ou tout simplement de développement agricole. Pays constitué pour plus de 90% de population rurale<sup>7</sup>, vivant de l'agriculture, de l'élevage et de l'artisanat, le Burkina Faso s'est très tôt orienté vers des programmes de développement, comme beaucoup de pays africains au sortir des années 1960, basés sur une amélioration de la production agricole qui compte pour 45% environ dans les exportations nationales. Tel est le cas de la production cotonnière dans le département de Béréba. Face à ces programmes, J. -M. ELA s'interroge : « *Tout notre propos est de nous interroger sur l'avenir des villages au moment où le processus de ce que, dans les ministères, on appelle le "développement", tend à donner tout pouvoir aux villes, c'est-à-dire à une élite bureaucratique. Dans quelle mesure l'expansion des villes ne s'opère-t-elle pas au détriment des campagnes ou bien l'extension de l'économie monétaire, en dépouillant les paysans de leurs réserves et en les empêchant d'en accumuler, ne les oblige-t-elle pas à se livrer aux cultures d'exportation ou à travailler comme manœuvres agricoles pour les plus grands bénéficiaires des classes dirigeantes ?* »<sup>8</sup>

Notre recherche s'attache plus spécifiquement à relever la dynamique d'intégration de la production dans le système de production traditionnelle. Quel est le support d'une production marchande dans une agriculture de subsistance ? En d'autres termes quels sont les nouveaux

---

<sup>7</sup> Population qui « vit de la culture de la terre dans le cadre de très petites exploitations familiales tournées en priorité vers la production de denrées alimentaires de première nécessité... » Cf. **Atlas du Burkina Faso**, les éd. J.A., Paris, 1993.

<sup>8</sup> J.M. ELA, **L'Afrique des villages**, Paris, éd. Karthala, 1982.

enjeux sociaux et/ou économiques qui sous-tendent le développement d'une agriculture de rente ?

En rattachant notre étude à la théorie des dynamiques sociales de G. BALANDIER, nous intégrons inéluctablement celle de H. MENDRAS. La problématique globale du changement social se pose alors comme « *celui de l'introduction des nouveautés dans les collectivités locales. Comment l'équilibre interne est-il affecté par les ingérences de l'extérieur et comment la tradition assimile-t-elle les nouveautés sans se nier elle-même ?* »<sup>9</sup>

Un bref aperçu du bilan cotonnier établi par G. SAVONNET permet de mesurer l'ampleur de la pénétration du mode de production marchande dans le système traditionnel : l'expérience du coton, confiée à la Compagnie Française pour le Développement des fibres Textiles (CFDT) dès 1951-1952, réalisée avec des moyens modestes dans des secteurs sélectionnés, puis élargie progressivement à des zones plus vastes, pourvue d'un encadrement solide très proche du paysan, apparaît en 1971 comme une réussite. De 500 tonnes commercialisées en 1951 on passe à 30 000 en 1974<sup>10</sup>. Lors de la campagne agricole 1990-1991, 189 000 tonnes furent commercialisées.

Il s'agira alors pour nous de saisir et d'analyser les modifications structurelles qu'induit le développement de la production cotonnière. L'organisation de la production dans un mode de production fondé essentiellement sur l'auto subsistance peut-elle satisfaire au développement d'une agriculture de rente ? Dans le cas d'une incompatibilité, nous rechercherons les nouvelles formes d'organisation de la production, les modes de déstructuration et de restructuration des unités familiales qui

---

<sup>9</sup> H. MENDRAS, M. FORCE. *Le changement social*. Paris, Armand Colin, 1983.

<sup>10</sup> G. SAVONNET. *Inégalités de développement et organisation sociale*. Cahiers de l'ORSTOM, 1976.

réalisent le procès de production, les modes d'agencement des structures communautaires qui constituent des ensembles plus vastes auxquels s'intègrent les structures familiales.

L'analyse se fondera sur l'hypothèse que le coton, produit d'une économie de marché toujours en fluctuation, dont les règles échappent à la logique normative de la conception ancestrale de la gestion sociale du produit économique, agit dans les structures traditionnelles comme une dynamique nouvelle qui implique le couple déstructuration - restructuration, comme dynamique sociale. On se demandera alors si la production cotonnière constitue le tremplin de l'évolution des communautés villageoises ou si elle a tout simplement des effets conditionnés par les aspirations individuelles qui trouvent leurs fondements dans des formes d'être, dans d'autres modes de vie. Ce questionnement nous permet d'aborder tous les aspects de l'interaction entre des rapports marchands et les pratiques communautaires. Le coton intervient en effet comme un corps étranger dans un ensemble déjà constitué sur la base de logiques socio-économiques propres, prenant en compte des pratiques et des savoirs et savoirs faire séculaires. On peut supposer qu'il y a, à ce niveau, un jeu de la tradition et de la modernité, un jeu de logiques "traditionnelles" et capitalistes dont les effets se saisiront dans le concept globalisant de changement social. L'innovation, dit MENDRAS, a sa propre logique qui n'est pas celle du système dans lequel elle est introduite<sup>11</sup>. C'est donc une analyse critique de l'évolution actuelle des structures sociales, des stratégies villageoises à laquelle nous nous attelons et qui nous permettra de rendre compte des dynamiques à l'œuvre dans les villages.

On ne peut se cantonner dans cette étude à l'effet de la production cotonnière dans les villages sans revenir en amont, c'est à dire aux tenants du projet coton, depuis l'élaboration des directives relatives à son application jusqu'à la commercialisation du produit, en passant bien sûr par la

---

<sup>11</sup> H. MENDRAS, M. FORCE, op. cité, p33.

réalisation sur le terrain dont la méthode principale est la vulgarisation. Ces aspects que l'on peut qualifier d'externes sont liés à la problématique du **développement rural** dans les villages. Le développement rural comme politique publique requiert une philosophie, des méthodes, des centres (ou des organes) de décisions, des intermédiaires entre ces centres et les populations locales devant appliquer les directives, et enfin des moyens à mettre en œuvre.

En ce qui concerne le projet cotonnier, des Offices Régionaux de Développement (ORD) ont été créés pour remplacer la CFDT à la connotation coloniale trop évidente aux yeux des paysans. Les ORD sont plus tard suppléés par la SOFITEX, la Société des Fibres et Textiles, et par la CNCA, la Caisse Nationale de Crédit Agricole. La méthode choisie dans l'exécution du programme est la vulgarisation. Il nous faudra donc analyser cette méthode dite de vulgarisation pour voir en quoi elle a contribué à des changements dans les villages bwa. On ne peut se borner à la description simple des méthodes de vulgarisation sans nous intéresser à la responsabilité des vulgarisateurs dans la discordance entre production vivrière et production commerciale. Nous nous interrogerons également sur les responsabilités des sociétés d'intervention que sont les ORD, la CNCA, la SOFITEX, dans la crise agricole qui frappe les paysans, leurs responsabilités dans la paupérisation des cellules familiales et à la création des inégalités villageoises, préludes à la désagrégation de la communauté villageoise.

La promotion d'un seul produit de rente (le coton) qui focalise toute la politique de commercialisation des produits agricoles concourt-elle au développement intégré de l'agriculture villageoise ou sert-elle plutôt les intérêts financiers nationaux et internationaux ? La prise en compte des termes de l'échange inégal nous servira à ce niveau d'outil pour analyser les intérêts de part et d'autre qui font des paysans les victimes d'un système capitaliste dont les règles leurs échappent. Les termes de l'échange qu'est-ce que c'est ? Pour J. BERTHELOT, la détérioration des termes de l'échange se

traduit par « *le rapport entre l'indice des prix des produits exportés par les pays du Sud (principalement vers le Nord) sur l'indice des prix de leurs produits importés (principalement du Nord) - ce qui traduit la baisse du volume d'importations que le Sud obtient du Nord pour un volume donné de produits exportés* »<sup>12</sup>. On pourra s'interroger par la même sur les crédits agricoles proposés aux paysans comme outils de promotion individuelle. Quelles sont les conditions objectives que requiert le crédit agricole pour atteindre les objectifs pour lequel il est employé ? Ces conditions sont-elles réunies dans les villages du département ?

Nous tenterons également une approche des groupements villageois dont la création apparaît comme une forme de prise en compte de la "participation" (enfin) des paysans au développement rural et comme une forme d'autogestion villageoise.

---

<sup>12</sup> J. BERTHELOT, "La dégradation des termes de l'échange" : qu'est-ce à dire ? In Panoramiques, 1er trimestre, 1993, n°8, p84.

# PREMIERE PARTIE : LA COMMUNAUTE VILLAGEOISE BWA CONFIGURATION GENERALE ET REALITES SOCIO ECONOMIQUES

## CHAPITRE 1 : LE VILLAGE, UNE ENTITE TERRITORIALE ET POLITIQUE

### 1 - I Rappels historiques

#### 1 - I - A) Les installations humaines

Il serait difficile pour nous de dépasser dans ce chapitre les recherches et les travaux de G. MANESSY, de G. SAVONNET et surtout de J. CAPRON<sup>15</sup> qui se sont intéressés, déjà bien avant les indépendances et surtout après, aux communautés villageoises bwa. La difficulté tient en deux points essentiels. La tradition orale ne livre de nos jours que des fragments sur l'historique de la formation des villages et en particulier pour nous sur l'origine des communautés villageoises du département de Béréba. Chaque village a-t-il sa particularité historique ou bien les populations appartiennent-elles au même mouvement migratoire qui a donné naissance aux villages recensés ? La difficulté tient ensuite à la richesse des recherches de J. CAPRON sur l'ensemble des populations bwa du Mali et de la Haute Volta. Son œuvre ethnographique est étayée par des monographies villageoises qui permettent de saisir l'organisation communale et lignagère, les stratifications sociales, les structures familiales de production, bref il a restitué "l'idéal type" de la société bwa, forgé par la réalisation d'un projet communal, que l'on

---

<sup>15</sup>J. CAPRON. *Communautés villageoises bwa*. Thèse pour le Doctorat. Paris. Institut d'Ethnologie. 1973.

## PRESENTATION DU TERRAIN D'ENQUETE ET METHODES DE RECUEIL DES INFORMATIONS

Pourquoi le choix du département de Béréba ? Il s'est fait en tenant compte de nos possibilités et des moyens dont nous disposons pour accéder aux différents villages. D'autre part le pays bwa présente une continuité dans les structures villageoises, les modes de vie et de production et de ce fait le département avec ses 29 villages groupant près de 22000 habitants, constitue à notre avis un bon échantillon des communautés villageoises bwa. (Voir tableau, page 16). Ce département est situé au sud-ouest du Burkina Faso dans la province du Houet. Il couvre une superficie de 618 km<sup>2</sup>.

### Caractéristiques physiques :

Le département est localisé dans le bassin versant du Grand Balé (cours d'eau principal) ; lequel forme avec ses deux affluents - le Hinn et le Tui - les limites naturelles. Le réseau hydrographique peu dense comporte des cours d'eau temporaires et peu encaissés. Ces eaux de surface tarissent rapidement en saison sèche (octobre - mai) et la nappe phréatique baisse sensiblement. Ces éléments rendent crucial le problème d'eau dans presque tous les villages quand les puits s'assèchent. Le relief d'ensemble est plat ; on observe toutefois quelques buttes cuirassées au nord-est. En dehors des forêts classées de Maro et du Tui, la végétation est peu abondante, voir clairsemée. Les formations dominantes sont des savanes arborées claires.

**Les villages du département : population autochtone**

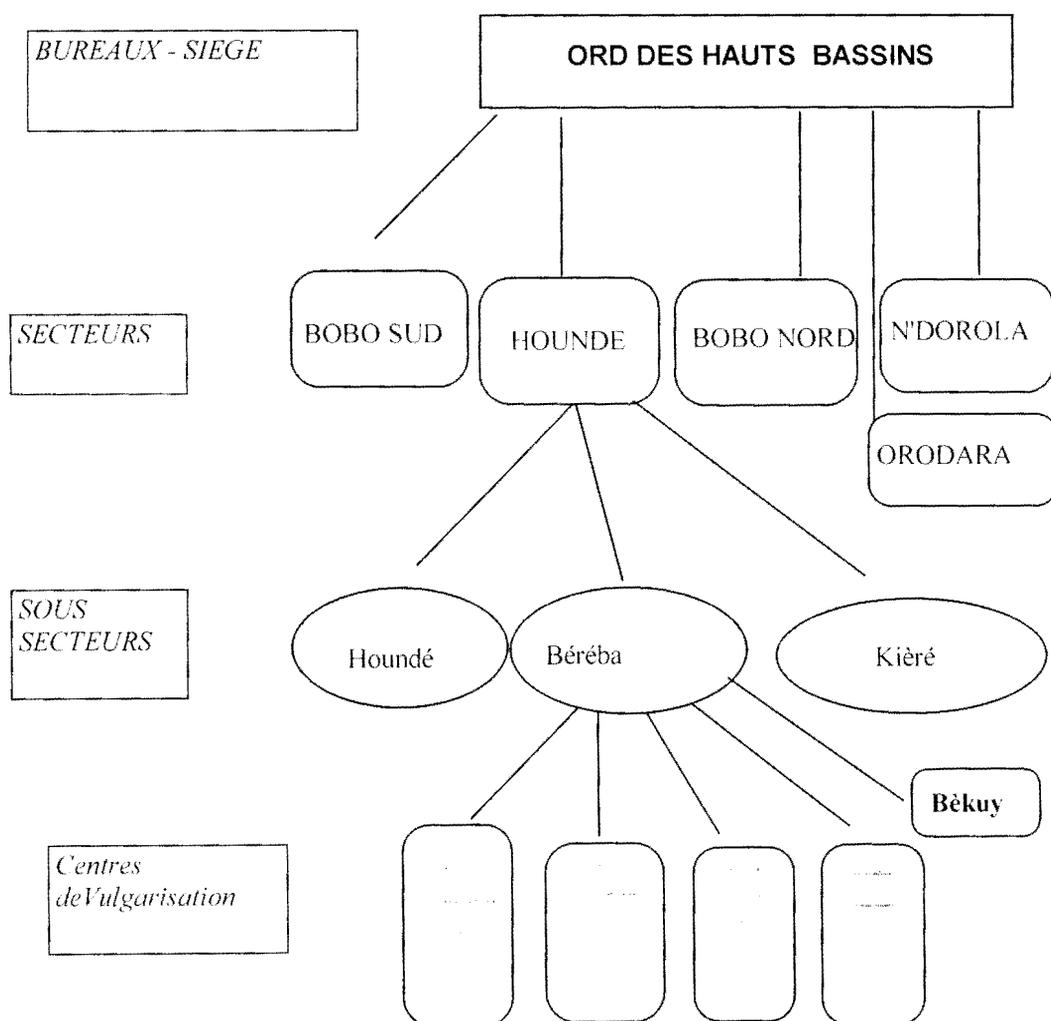
	1985	1992	Bwaba (%)
<b>Béréba</b>	1193	1613	85
<b>Bihoun</b>	203	274	1
<b>Bomba</b>	259	350	60
<b>Bankony</b>	209	282	
<b>BohoBéréba</b>	282	381	80
<b>Bokuy Ouest</b>	321	434	40
<b>Dabéré</b>	382	516	
<b>Dimikuy</b>	812	1098	60
<b>Dakony</b>	202	273	
<b>Dorokuy</b>	67	90	20
<b>Douro</b>	730	987	5
<b>Duo</b>	51	70	95
<b>Doumien</b>	34	46	55
<b>Diohokuy</b>		138	60
<b>Kiendeni</b>	136	184	45
<b>Koura</b>	674	911	50
<b>Kasaho</b>	480	649	50
<b>Lofikahoun</b>	2724	3037	20
<b>Lokoa</b>	469	634	
<b>Maro</b>	2730	3690	45
<b>Niendekuy</b>	188	254	
<b>Popioho</b>	674	911	70
<b>Tiombio</b>	667	902	70
<b>Tiawama</b>		272	
<b>Tioro</b>	916	1238	10
<b>Wani</b>	246	332	95
<b>Woro</b>	403	545	60
<b>Wakuy</b>	1625	1970	80
<b>Yabè</b>	1020	1490	45
<b>Totaux</b>	1620	21898	48%
	0		

Source : PDRI/HKM : Recensement démographique de 1992

Une pré enquête menée en 1992 nous a permis de déterminer

les forces en présence et les tenants du projet cotonnier. Il en ressort que l'expérience du coton fut d'abord confiée à la Compagnie Française pour le Développement des fibres Textiles, relayée à partir des années 70 par les (ORD). La région de Béréba qui relevait de la sous-préfecture de Houndé était érigée en sous-secteur avec un chef de sous-secteur et cinq centres de vulgarisation dirigés par des encadreurs chargés d'initier les paysans aux techniques évoluées de la culture du coton (cf. Paradigme page suivante). En 1984-1985 les ORD ont été remplacés par les CRPA (Centres Régionaux de Promotion Agro-pastorale) qui ont subdivisé le département en quatre unités d'exploitation agricole (UEA), une UEA étant supervisée par un agent des CRPA résident à Béréba.

#### ORGANIGRAMME DES ORD



D'autres partenaires interviennent dans le projet coton : il s'agit de la SOFITEX (Société des Fibres et Textiles) et de la CNCA (Caisse Nationale de Crédit Agricole). Chacun intervient en amont ou en aval de la production proprement dite. Leur action était donc à prendre en compte.

Enfin un Projet de Développement Rural Intégré (PDRI) a été installé dans la province du Houet dont relève le département. Une équipe mobile pluridisciplinaire (EMP) de projet a en charge le département. L'action menée par ce projet apparaît déterminante pour l'ensemble des populations dans les domaines de gestion des terroirs, des ressources naturelles et par une nouvelle formule de formation des paysans que le projet initie. Nous avons travaillé avec eux, en suivant de près ou de loin les déplacements dans les villages, les réunions tenues avec les paysans, tout en ayant en vue les finalités du projet.

### Les critères d'échantillonnage

La première enquête réalisée auprès des chefs de village et autres responsables locaux a permis de dégager des critères de sélection des villages. Nous avons retenu ainsi trois critères essentiels qui constituent les fondements de la communauté villageoise et dans lesquels se répartissent l'ensemble des villages du département. Ces trois critères sont :

*Les villages à un seul lignage* ; en exemple nous avons choisi le village de Koura. Il est formé d'un seul lignage associé à une famille migrante très réduite, dont l'intégration semble aller de soi. Néanmoins cette famille ne possède pas les mêmes privilèges et les mêmes obligations que le lignage hôte. La configuration géographique présente un village aux habitations accolées les unes aux autres sans limites de quartier visible de l'extérieur. La

notion de lignage ne renvoie plus à celle de lignage mais à celle de "maison". Le pouvoir se transmet par l'âge.

*Les villages à deux lignages* : l'exemple considéré ici est celui du village de Tiombio. Contrairement au cas cité plus haut, ce village regroupe deux lignages, l'un fondateur et l'autre migrant. Le pouvoir politique et religieux est détenu par le lignage fondateur mais à la suite d'un fait de guerre, le conseil des anciens du lignage migrant participe aux décisions qui concernent tout le village.

*Les villages à plusieurs lignages indépendants* ; le cas considéré ici est celui de Wakuy. Sur le plan géographique sa réalité se traduit par des gros quartiers dispersés. J. CAPRON attribue cet éclatement par une division intervenue lors de l'insurrection du pays bwa contre l'administration coloniale. Certaines maisons s'étaient rangées du côté du chef de village soutenu par le pouvoir colonial. La paix revenue, la réconciliation n'a pas réussi à recréer un habitat groupé.

L'approche des villages par lignages et segments de lignage nous permet de prendre en compte la densité de la formation sociale qu'est la communauté, c'est à dire l'éloignement ou le rapprochement des "maisons" ou unités d'exploitation les unes par rapport aux autres au niveau villageois. La dynamique d'intégration du coton dans le système socio-économique et politique bwa dépendrait des types de rapports tissés entre les unités d'exploitation, entre les individus ainsi que les formes de régulation de l'ordre et du désordre. La configuration macro sociologique de la communauté peut en effet déterminer le type de changements, d'agencement ou de recompositions sociales induites par les rapports marchands. Elle détermine également les solutions apportées aux problèmes que rencontrent les villages dans leur apprentissage des marchés auto- gérés du coton et surtout l'organisation et la gestion des groupements villageois : les villages à plusieurs lignages présentent un front moins uni et développent des

solidarités plus aléatoires dans la gestion des crises du crédit agricole ; par contre les villages à un seul lignage où les compétitions, mêmes si elles sont rudes au niveau des maisons, peuvent apparaître moins à même de remettre en cause toute l'organisation qu'imposent la production et la commercialisation du coton.

Cette approche que l'on pourra qualifier de segmentaire resterait très superficielle si l'on n'y incluait une approche plus élémentaire axée sur les unités d'exploitation. Celles-ci constituent les plus petites unités sociales d'exploitation économique, au niveau desquelles naissent en premier lieu les changements qui affectent les communautés.

Ce choix des différentes approches devrait nous permettre de saisir et d'analyser l'ensemble des changements intervenus ou qui sont à l'œuvre dans l'ensemble des villages du département, car on considèrera dans les enquêtes trois niveaux de la réalité villageoise. Au niveau macro sociale, nous nous intéresserons à l'évolution des unités d'exploitation. Nous étudierons également les "nouveaux" modes de consommation pour savoir en quoi ils contribuent à un changement notable des comportements, des habitudes et des rapports sociaux. Au niveau micro sociale on s'intéressera aux groupements villageois pour en déterminer les modes de fonctionnement, leur importance dans le système de pouvoir villageois ; à ce niveau, la connaissance de la gestion des crédits agricoles est nécessaire pour mesurer la portée de la production cotonnière et son impact dans les rapports sociaux, dans les structures villageoises ainsi que les nouvelles formes de résolution des problèmes que connaissent les villages. Il y a également la commercialisation du coton dont l'importance pour les producteurs est certaine d'autant plus qu'elle constitue un moment privilégié où se saisissent un certain nombre de stratégies individuelles et de groupes. Enfin nous nous intéresserons aux actions et politiques publiques concernant le développement et qui peuvent être étudiées dans la problématique du changement social.

Pour évaluer les effets du projet de développement rural sur les paysanneries de la région de Luinguï au Congo, D. DESJEUX propose une méthodologie compréhensive comprenant deux axes pour saisir le changement social par l'intermédiaire d'indicateurs simples :

- la méthode des écarts : elle cherche à faire apparaître la distance entre objectifs de départ d'un projet et les réalisations sur le terrain ; objectifs de départ, officiels ou souterrains tels qu'on peut les reconstituer par l'interview, en interrogeant des décideurs du début. Il considère alors les écarts et les réinterprétations comme des indicateurs des dynamiques sociales.

- comprendre la rationalité paysanne. L'hypothèse de départ est alors que le refus d'une innovation n'est pas lié au départ à un problème de mentalité "attardée", ni de résistance au changement ; le refus ou l'acceptation de telle ou telle innovation est lié à sa compatibilité ou non avec les formes d'organisation sociales en vigueur, notamment avec les rapports hommes - femmes ou les rapports aînés - cadets. Il est aussi lié aux intérêts des groupes et ou des individus.

En ce qui concerne les communautés villageoises, la culture du coton ne se veut pas un projet conçu à réaliser dans un laps de temps donné. Elle est plutôt un processus d'intégration des unités d'exploitation dans des rapports marchands ; elle est un processus de développement du mode rural de changement socio-économique. Aussi, la méthode des écarts ne peut pas être prise comme telle ; par contre nous nous baserons largement sur la méthode compréhensive des rationalités paysannes (nous utiliserons alors le terme de réactions) pour saisir les enjeux, les contraintes, les conflits liés à ce que J.P. OLIVIER DE SARDAN appelle la mise en rapports de normes, cultures, systèmes et stratégies hétérogènes. L'association de la méthode compréhensive à la méthode des indicateurs sociologiques et économiques paraît donc apte à saisir le changement social dans une situation de développement rural. Pour G. GURVITCH en effet, « *l'objet de la sociologie est la réalité sociale prise dans toutes ses parties en profondeur, de la croûte extérieure de la société, (...) en passant par les superstructures organisées*

*par les pratiques quotidiennes flexibles, jusqu'au valeurs et idées collectives... Toutes ces couches en profondeurs s'interpénètrent formant un ensemble indissociable - les phénomènes sociaux totaux »<sup>13</sup>.*

L'appréhension du changement social dans une telle configuration impose une démarche qui partirait des plus petites unités sociales dont l'agrégation et les mutations déterminent des variations observables au niveau de l'ensemble de la structure sociale. Une telle démarche permettra d'analyser des changements vérifiables au niveau de l'ensemble des villages du département.

Elle se fera en trois parties :

- au niveau diachronique : saisir le mode d'organisation sociale, de production de la communauté villageoise qui reste l'héritage transmis de génération en génération. Ce mode d'organisation et de production traduit l'ordre moral établi, non pas inamovible mais évoluant de façon linéaire et gérant les conflits et les tensions par des normes bien définies. Pour W. MOORE en effet, *« la connaissance fondamentale de la continuité et de la périodicité semble être un préalable indispensable à la compréhension des changements et à la détection des propriétés vérifiables dans les variations et mutations des modèles de comportements et de structures »*.<sup>14</sup> Cette partie va se fonder essentiellement sur les travaux de J. CAPRON.

Nous mettrons en relief dans cette partie la cohérence et l'interpénétration des domaines de la vie publique qui ont caractérisé les ensembles villageois jusqu'à leur ouverture sur le monde extérieur.

- Au niveau synchronique : la partie précédente constitue la base sur laquelle seront appréhendés et analysés les effets de l'introduction de la production marchande du coton ; autrement dit, nous tenterons d'analyser la société

---

<sup>13</sup> G. GURVITCH, *La vocation actuelle de la sociologie*. Paris, PUF, 1950, p7.

<sup>14</sup> W. MOORE, *Les changements sociaux*. Gembloux, Ed. Duculot, 1971.

dans l'état actuel de son évolution. Cette phase de transition vers des ensembles plus personnels, c'est à dire des ensembles qui donnent une place plus grande aux initiatives et aux actions individuelles. C'est l'étape sensible du passage de la communauté impersonnelle aux collectivités, de la participation des paysans à la gestion de leurs ressources naturelles et humaines, donc à une responsabilisation des collectivités face à leur avenir.

- dans une troisième partie nous nous élèverons au niveau extérieur ; c'est l'appréhension des agents et des facteurs exogènes de changement. En effet les rapports marchands ont un support, les variations technologiques et techniques ont des vecteurs que nous saisissons comme partenaires des changements à l'œuvre dans les communautés.

Les méthodes de recueil des données qui respecteraient des démarches doivent pouvoir se combiner à l'un ou l'autre des niveaux de la réalité. Nous avons opté de retenir 40 unités d'exploitations par villages (les trois villages retenus dans le premier échantillonnage : Wakuy, Koura, Tiombio) en famille nucléaire ou en "maison" (ensembles de familles nucléaires exploitant un même domaine) sous l'autorité d'un aîné. Nous avons voulu au départ faire des monographies villageoises mais les moyens dont nous disposions étaient très limités pour nous permettre un long séjour sur le terrain. Aussi avons nous retenu les 120 chefs de famille des 120 unités d'exploitation. Cet échantillon n'est qu'un ensemble hétérogène à l'intérieur duquel nous avons retenu 3 segments de lignage. Ce choix ne nous empêchait pas d'avoir recourt à des acteurs spécifiques tels les chefs de villages (des trois villages retenus), les chefs de groupement villageois ainsi que l'association des femmes de Wakuy avec lesquels des entretiens informels étaient toujours utiles pour compléter nos informations.

L'observation participante : observation des unités d'exploitation, centrée sur des domaines précis, essentiellement sur le fonctionnement des associations d'entraide ou à but lucratif, groupements

villageois. Le fonctionnement des groupements villageois implique la participation aux assemblées générales ou à des réunions d'information dirigées par les agents des CRPA et la participation aux différentes étapes de l'achat du coton. L'organisation du travail à l'intérieur des unités d'exploitation a été faite pour savoir qui fait quoi au champ (domaine exploité), à quel moment, pour connaître les différentes étapes de la production ?

Les entretiens étaient menés aussi bien au domicile des chefs d'exploitation que dans leurs exploitations.

Au niveau des villages nous avons bénéficié des enquêtes sociologiques menées par les l'équipe mobile pluridisciplinaire du Projet de Développement Rural Intégré. Ces enquêtes qui sont faites par restitution ont porté sur les problèmes des groupements villageois (relatifs au crédit agricole, aux infrastructures), sur les besoins actuels des populations, la connaissance des divers rapports qui lient les villages entre eux et surtout sur le problème des migrations mossi, la diminution des ressources naturelles sous le poids des feux de brousse, de la divagation des animaux et des conflits entre agriculteurs sédentaires et éleveurs transhumants ou nomades, etc.

Ces enquêtes nous ont permis de mettre l'accent sur les unités d'exploitation et l'action des sociétés partenaires de la production cotonnière. A ce niveau, nous avons mené des "enquêtes rétrospectives" car il fallait tenir compte d'un passé encore assez récent de la culture marchande, de la vulgarisation de masse qui est abandonnée depuis 1987, et surtout pouvoir relever les effets de cette vulgarisation au niveau des exploitations.

Pour ce faire, nous avons utilisé entre autres les cahiers de comptes des groupements villageois. Nous avons interrogé en guise de complément les agents CRPA qui, il y a à peine 10 ans, étaient des encadreurs. Aujourd'hui leur statut a changé mais leur mission reste la coordination des actions liées à la production du coton et des rapports groupements villageois / sociétés d'intervention.

nommerait en termes modernes, le projet de société bwa.

Ce chapitre que nous consacrons à la définition et à la présentation du village bwa comme entité territoriale et politique, se base dans une large mesure sur ces travaux et ceux de G. SAVONNET, géographe, dont l'apport sur les régimes fonciers et les systèmes de production est non négligeable. Nos exemples illustreront les particularités relevant de l'organisation de la production, du système politique et religieux propre aux villages du département.

D'après ces travaux, les Bwa ont de tout temps occupé leur territoire (voir carte). Le pays bwa s'étend sur quelques 300 km, allant des rives du Bani au Mali à celles de la Bougouriba au Burkina Faso. Pour G. SAVONNET il apparaît à peu près certain que jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, la majorité des paysans vivaient dans des hameaux rassemblant tout au plus une bonne centaine d'habitants appartenant à un ou plusieurs lignages placés sous autorité de l'aîné de la famille la plus ancienne. Ces hameaux séparés les uns des autres de plusieurs centaines de mètres, voir des kilomètres, entretenaient entre eux des liens d'alliance pour assurer leur propre défense mais aussi des relations matrimoniales privilégiées. Des concentrations plus fortes sont vraisemblablement apparues sous la menace extérieure, dans des zones d'insécurité. Quelques exemples de regroupement analysés par J. CAPRON étayent ces rappels : les regroupements qui s'opèrent autour du hameau de Dissankwi se font sous la pression de groupes de pillards venus de Sya (actuel Bobo Dioulasso). D'autres hameaux se réfugient à Dissankwi pour accroître leurs chances d'échapper aux raids des cavaliers peuls (*fwaa*) - raids organisés dans le but d'enlever les villageois surpris en brousse et de les vendre comme esclaves. Il est à signaler que ce choix (du hameau de Dissankwi) n'était pas seulement dicté par des considérations de sécurité : chaque groupe immigrait dans le village dont il se sentait, socialement et "affectivement", le plus proche.

Dans le cas des villages du département de Béréba, c'est plutôt une configuration inverse. Soit les hameaux les plus petits établissent des liens de dépendance avec les villages (gros hameaux) voisins pour assurer leur défense face aux velléités hégémoniques d'autres villages. A noter le cas du village de Wannu qui pour assurer sa sécurité s'est placé sous la dépendance du village de Tiombio, plus gros. En cas d'attaque, Tiombio devrait défendre Wannu. Soit les villages éclatent en petits hameaux à la suite de conflits entre lignages. C'est le cas des villages de Wakuy, Kendeni, Béréba. La colonisation des terres qui constituent le territoire du village se faisait à l'installation des lignages et à l'exploitation successible. Les hameaux immigrants bénéficiaient d'une politique de distribution ou d'attribution des terres pratiquée par les lignages hôtes.

Les rapports que les populations bwa entretenaient avec leurs voisins sont presque inexistantes d'autant plus que la communauté villageoise assurait à l'individu et au lignage une autonomie très large. On peut ramener la presque totalité de ces rapports aux raids des populations peuls venues du Nord, relayés peu après, dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle par les Marka de Wahabou et les Dioulas du sud-ouest. Ces incursions n'ont donc touché que les villages frontaliers.

La situation interne était bien plus complexe. Bien avant la pénétration française et les insurrections qui en résultent, les villages menaient des guerres d'hégémonie, de représailles ou d'alliance. La tradition orale conserve encore des exemples de batailles ou des faits de guerres qui nourrissent toujours des sentiments de haine ou d'amitié entre certains villages.

L'état de guerre permanent qui régnait dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle traduisait au delà de la conscience ethnique, une idéologie collective qui fait de la bravoure la première valeur communautaire. De cela,

le héros de la "Chronique du Bwamu" de N. BONI<sup>16</sup> est une illustration parfaite. Cette bravoure est synonyme de force, de vitalité, de courage et de virilité qui sont des valeurs propres à cette société qui s'adonne à la guerre, à la chasse et à l'agriculture. Certaines manifestations de la vie publique telles que les funérailles sont l'occasion pour les hommes de traduire leurs faits de guerre en posant le pied sur le "*tibmoni*"<sup>17</sup>.

Dans le cas spécifique des villages rattachés au département de Béréba, les relations inter villageoises se classent comme suit :

\* - les alliances de type parenté à plaisanterie : ce type de rapports lie les villages de Koura et Tiombio ; selon les informations recueillies auprès du chef de village de Koura, cette alliance serait née autour d'un cours d'eau, le *Vounhoun*, qui traverse les territoires des deux villages et qui ne pouvait faire l'objet de guerre. A l'origine donc il y a un conflit potentiel : la revendication de la propriété d'une rivière qui aurait pu éclater en guerre entre les deux villages. La guerre aurait conduit soit à la soumission, soit à l'extinction du village vaincu. Mais à la place du conflit s'est instauré un rapport dit *badimu*, ce qui veut dire plaisanterie ; ce rapport est une forme parenté fictive fonctionne par "plaisanterie" ; chacun traitant l'autre en inférieur ou de non brave pour avoir refusé l'affrontement. Le conflit potentiel est désamorcé par une plaisanterie que les deux parties ne peuvent transgresser pour des velléités individuelles.

\* - Les rapports de type hégémonique : ce rapport lie Béréba aux villages hameaux alentour : Lofikahoun, Tiawamba, Yabè. Ces petits villages étaient sous la domination / protection de Béréba, une domination / protection qui se traduit par une délégation de pouvoirs religieux et politique du chef de terre

---

<sup>16</sup>N. BONI, *Crépuscule des temps anciens*, Paris, Présence Africaine, 1962.

<sup>17</sup>Le *tibmoni* est un tambour qui transmet des messages aux habitants du village ou aux villages environnants : il n'est utilisé qu'en cas d'extrême urgence ou lors de grands événements comme les funérailles d'un ancien. Poser son pied sur le pilier qui supporte ce tambour c'est signifier qu'on a commis un acte de bravoure à la guerre ou à la chasse.

de Béréba aux chefs des autres villages. L'instauration d'un tel rapport se faisait soit à l'installation de nouveaux villages qui se mettaient sous la protection du village le plus proche, soit par la guerre ; le village vaincu remettait au vainqueur ses griots, ses forgerons et son droit sur la terre en guise de soumission. De nos jours ce rapport n'a plus son importance même si aucun acte officiel ne les a officiellement abolis. L'administration coloniale et le pouvoir national les ont potentiellement dissous en créant des cantons, Wakuy et Béréba, et plus tard en instaurant un département dans lequel tous les chefs de villages avaient les mêmes prérogatives.

\* - D'autres rapports plus complexes existaient entre les communautés villageoises qui tiennent surtout à la conscience d'appartenance à un groupe ethnique. Quand un événement important survenait dans un village, par exemple arrivée de sauterelles, une grande pêche, une grande chasse, les villages environnants étaient informés et mieux invités par voix de tambour, le tibmoni. Enfin l'existence d'aires matrimoniales n'a pu être établie par nous. Il semble qu'en dehors des cas de villages entretenant des rapports conflictuels dont les origines remontent aux temps de l'occupation des sols, les femmes peuvent se marier dans tout village bwa.

### *1 - I - B) L'habitat comme expression physique de la communauté villageoise*

Il faut noter tout d'abord que la notion de village chez les Bwa revêt une importance particulière car tout individu se définit d'abord comme appartenant à tel village, donc à une entité politique. Les scarifications sur le corps étaient la marque extérieure de cette appartenance. Tout enfant à l'âge de la puberté était scarifié par la même forgeronne du village. Celle-ci reproduisait un ensemble de signes, sorte de carte d'identité qui permet d'identifier tout individu par rapport à une communauté villageoise ou un lignage. La détermination de la configuration de l'habitat à laquelle nous nous

attelons dans ce paragraphe implique donc celle du village.

Pour un étranger se rendant dans un village bwa, il existe des signes avant-coureurs annonçant l'approche d'un village : la savane fait de plus en plus place à un parc arboré et une formation buissonneuse dont la présence semble répondre à la volonté de l'homme. En effet ce parc est formé d'espèces végétales qui entrent dans l'alimentation et la confection, soit de matériaux de construction, soit d'outils divers. Il s'agit entre autres de karité, néré, baobab, fromagers et raisinier<sup>18</sup>

Le parc arboré et les formations buissonneuses font ensuite place à une aire dégagée qui sert de zones tampons entre le village et la brousse. Cette zone s'appelle les "*benbéla*" ou les "environs" ; elle sert également de champs de case pendant la saison pluvieuse. Dans certains villages, les *benbéla* sont formés par l'abandon successif d'anciens sites d'habitations appelés "*dokora*", soit par diminution de population, soit par contraintes naturelles. Le cas du village de Duo en est un exemple : village important au début des années 1900 avec plus de 100 habitants, il s'est réduit de nos jours à quelques trois unités d'exploitations et une population de 39 habitants, sans compter les migrants.<sup>19</sup>

De cette zone tampon entre les habitations et le domaine de la brousse que l'on peut qualifier de sauvage, le voyageur pénètre dans le village, ensemble de maisons serrées, formant des blocs séparés les uns des autres par des ruelles. J. CAPRON souligne que chacun de ces îlots d'habitation a été édifié de telle sorte qu'il fasse corps avec les autres, de telle sorte que l'habitat villageois conserve sa vocation d'espace construit et clos sur lui-même. La forme close du village répond à une exigence de sécurité, dans les périodes caractérisées par un "état de guerre permanent". En

---

<sup>18</sup> karité : *Butirospermum parkii* ; néré : *Parkia Biglobosa* ; raisinier : *Lanèa microcarpa*

<sup>19</sup> Source : Le recensement démographique de 1992, PDRI/IKM, EMP de Béréba.

restant groupés, les habitants pouvaient ainsi se défendre plus facilement contre un ennemi venant toujours de l'extérieur. Cette philosophie de la défense du village s'oppose à celle observée ailleurs par d'autres chercheurs notamment dans les villages Lobi au Sud du Burkina Faso. Ceux-ci ont un habitat dispersé et la maison d'autrui doit toujours être à portée de flèche.

Plus qu'une vocation d'espace clos, l'habitat bwa traduit à notre avis le goût poussé d'une vie communautaire qui intègre deux consensus sociaux. Il s'agit des activités publiques qui occupent une place importante dans la vie de l'individu ; et les rapports de parenté et de voisinage vécus au quotidien comme un tissu qui sécurise l'individu et réaffirme à chaque instant sa conscience d'appartenance au groupe. La vie communautaire intégrée s'exprime non seulement dans la forme de l'habitat mais aussi dans l'idéologie qui entoure l'édification de la maison bwa. Deux exemples pris dans des villages différents en témoignent :

- Le cas du village de Koura (village à un lignage) : la construction d'une maison, au delà du besoin d'un individu, d'une famille nucléaire, préoccupe tout le lignage. Bien qu'il n'existe pas d'organe de coercition qui impose la participation de tous, personne ne peut se soustraire à cette tâche lignagère sans une raison qui a l'assentiment du groupe. Hommes, femmes et enfants sont présents à tous les travaux de construction : les femmes puisent l'eau pendant que les hommes fabriquent les briques ou élèvent les murs. Seuls les travaux de finitions (crépir, damer ou autre) reviennent à l'unité domestique ou au segment de lignage.

- Dans le cas du village de Wakuy (village à plusieurs lignages), la construction n'intéresse pas le lignage tout entier, mais se fait par segment de lignage. La réalité du segment de lignage correspond à la maison "zi". La définition de maison, parfois très large se réduit dans le cas présent à un ensemble de personnes (consanguines et collatérales), qui partagent un même culte des ancêtres. Les membres des autres segments de lignage

participent aux travaux en fonction de leur disponibilité et de leurs affinités personnelles. Ainsi, à Koura, la construction d'une maison réunira tous les Bazin, tandis qu'à Wakuy seule une partie des Bihoun sera concernée. Dans les deux cas on ne fait appel à aucun architecte ; l'expérience des anciens suffit.

La maison est une construction rectangulaire, faite de briques en terre pétrie et séchée, le banco. Elle est traditionnellement un édifice rajouté, accolé aux autres maisons de la concession. Sous l'apparence d'un désordre inextricable, la disposition à l'intérieur répond à un ordre séculaire qui traduit le mode de vie : la fusion entre activités économiques, vie sociale, religieuse et coutumière. En effet, la maison sert à la fois de garde manger, de chambre à coucher, d'espace religieux où on honore des esprits, et un espace économique où la femme vend le dolo<sup>20</sup>. Seuls quelques interdits régulent cet ensemble composite : on ne s'arrête pas à la porte pour laisser entrer et sortir les esprits. On ne s'assoit pas sur la pierre du foyer au risque de contracter une maladie.

Le symbolisme de la "maison" est donc très fort dans les lignages ; elle constitue un élément qui ligue et renforce les rapports entre les membres des segments de lignage et matérialise l'unité du groupe.

Outre son aspect physique, la "maison" possède une réalité sociale que l'on peut définir en trois points, analysés par J. CAPRON<sup>21</sup> : elle est une cellule familiale, un groupe autonome d'exploitation agricole et une entité politique et religieuse.

\* *Une cellule familiale* : elle réunit l'ensemble des ménages d'une famille étendue, patrilinéaire à résidence virilocale. Les hommes y entrent par naissance et les femmes par le mariage. L'autorité est exercée par l'aîné de la génération supérieure sur l'ensemble des familles élémentaires ou

---

<sup>20</sup>Le dolo est une boisson alcoolisée locale faite à base de sorgho germé, très prisée par les Bwa.

<sup>21</sup>D. PAULME et J. CAPRON. *Classes et associations d'âge en Afrique de l'Ouest*, Paris, Plon, 1971.

ménages dont tous les hommes se reconnaissent, en ligne paternelle, un ancêtre commun connu et nommé.

\* *Un groupe autonome d'exploitation agricole* : c'est la plus petite unité d'exploitation autonome existante. A l'intérieur de la maison on ne trouve aucune unité autonome pas même au niveau des ménages qui travaillent pour la communauté familiale. Tous les membres actifs exploitent en commun un terroir, appelé communément "champ" ou *mahoun*.

\* Elle est enfin *une entité politique et religieuse*, car chaque maison mène sa propre politique en matière matrimoniale, gère son domaine foncier et possède son culte des ancêtres.

## **1- II L'organisation socio-économique**

### *1- II - A) La "maison", fondement des rapports sociaux de production*

Bien avant d'en arriver à l'organisation de la production, dont le procès se déroule au sein de la "maison", unité autonome, l'analyse des fondements de ses structures et de son autonomie se pose comme une voie incontournable. Cette unité autonome, Claude LEVI-STRAUSS la définit comme « *une unité résultant autant de l'alliance que de la filiation* ». Elle est dirigée par un chef de maison : le *zignunso*. Celui-ci est non seulement le responsable politique, le garant de l'organisation et de l'ordre établis, mais sur le plan religieux, il est également le représentant et l'intermédiaire des ancêtres, car il reçoit de son prédécesseur le couteau du culte des ancêtres. Cet héritage fonde son "droit d'aïnesse" sur les autres membres du groupe domestique et fait de lui l'intermédiaire avec les ancêtres ; le droit d'aïnesse se définit comme un droit d'autorité, légitimé par l'âge et l'expérience cumulée. Cette position dominante, de par son caractère transcendant, renforce la "parole" ou les décisions du chef de maison.



Le chef de famille - (A) -, à sa mort, transmet son héritage religieux (le couteau du culte des ancêtres) à son fils aîné LOMBO - (C) -. - (B) -, frère cadet de (A) s'est retrouvé dépossédé car il serait né d'un second mariage. (C) prend donc en charge l'organisation de la production, la redistribution du produit et toutes les charges sociales qui incombent à un chef de famille. (B) ne pouvant admettre sa destitution, provoque la première scission de la maison en constituant avec ses descendants une unité d'exploitation. Mais la maison Bihoun demeure unie autour de son pilier central, le culte des ancêtres, qui ne peut être reparti entre les différentes unités d'exploitation.

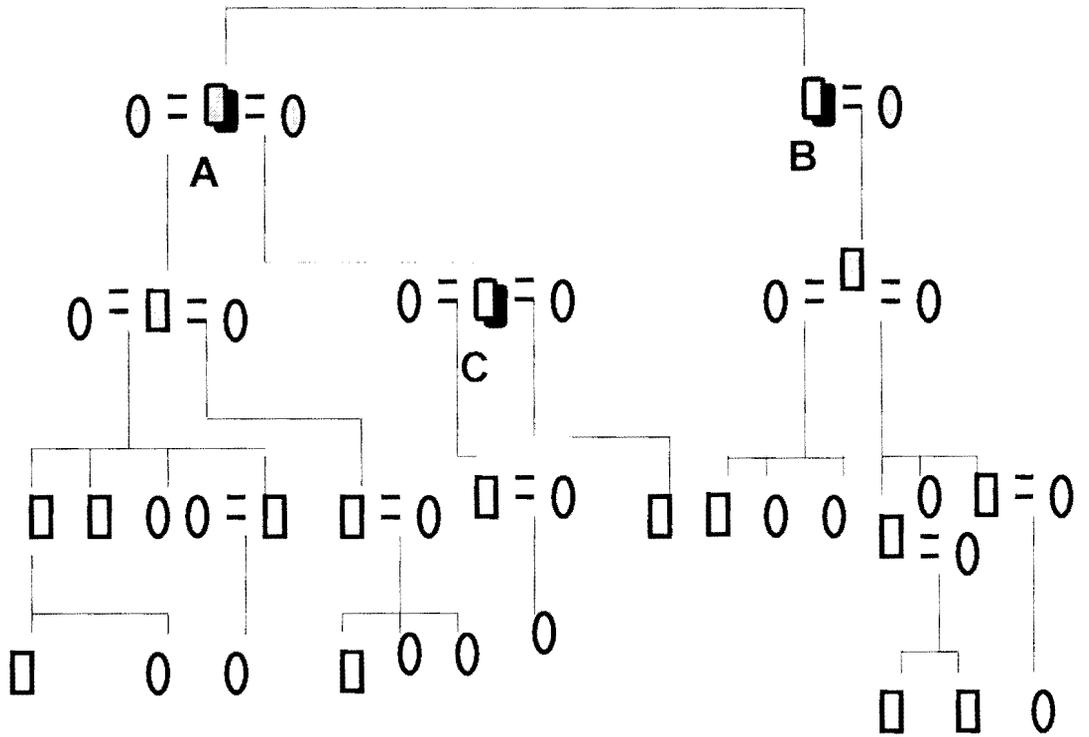
En effet on reconnaît que si la communauté des vivants peut se scinder en plusieurs unités, celle des morts demeure dans une ligne de conduite séculaire. Dans le cas présent, la maison conserve son simple concept d'unité résultant autant de l'alliance que de la filiation, mais dans sa structure interne, il existe plusieurs unités d'exploitation économique. Le droit d'aînesse, une fois hérité, demeure inaliénable sauf s'il résulte d'un conflit grave qui impose tôt ou tard une réconciliation.

Le fonctionnement des structures dans la maison Bihoun révèle donc un dynamisme interne où les conflits créent de nouveaux équilibres sociaux. Ce dynamisme se relève également dans les propos de C. COQUERY-VIDROVITCH : On ne naît pas nécessairement aîné. On le devient par tout un système d'échanges, de biens matrimoniaux et par l'âge<sup>22</sup>.

---

<sup>22</sup>C. COQUERY-VIDROVITCH. *L'Afrique noire. Permanences et rupture*, Paris. Ed. l'Harmattan, 1972. 2<sup>e</sup> éd. rev.

La "maison" BAZIN à Koura



Légende :

 Chef de famille

 Homme

 Femme

| Filiation

= Alliance





} Homme ou femme  
décédée



Consanguinité

Ici la transmission du droit d'aînesse suit une voie coutumière plus consensuelle : (A), à sa mort (en 1968) transmet le pouvoir religieux à (B) ; ce qui fait de lui le chef de famille. Celui-ci est remplacé par la suite par (C), l'aîné de la génération suivante (1980). La division qui interviendra plus tard résulte du partage de l'argent du coton, ce qui sera analysé plus loin.

Ces deux cas spécifiques concernent le droit d'aînesse standard qui se transmet dans l'héritage religieux suivant l'âge. Il existe une forme plus diffuse du droit d'aînesse dans les communautés villageoises, celui d'un plus vieux sur un plus jeune. Il ne tient par contre qu'à la cohésion du groupe dans la mesure où il est dicté par un consensus social et par le respect des vieux dû à l'âge et à l'expérience cumulée. Il semble que l'obéissance à un aîné évolue en fonction de l'âge des individus. Les plus âgés affirment qu'avant, "très longtemps avant", l'obéissance du cadet était quasi totale jusqu'à 20 ans, un âge où les jeunes hommes finissaient leur initiation. De nos jours l'âge de l'initiation (entre 15 et 18 ans) a reculé et la désobéissance apparaît dès l'âge de 10 ans. Plusieurs raisons sont avancées dont une principale : le contrôle que la société exerçait sur l'individu est de plus en plus lâche permettant plus d'initiatives individuelles ; une mobilité individuelle plus grande ; la nucléarisation des ménages crée des différences de traitements des enfants et amène les parents à développer des préférences. On devient plus soucieux du traitement de son enfant et on ne tolère plus les réprimandes d'autres personnes sur son enfant. L'idée de communauté éducatrice ou éducative s'estompe au profit d'une éducation familiale ou par l'école.

Une analyse plus approfondie nous permet de dire que l'intention obéissance ou du refus obéissance est fonction du respect que requiert l'individu qui formule une "demande" ; nous parlons de "demande" car on mesure l'obéissance par rapport à un service, une mission, une aide

ou autre, formulé par un homme plus âgé. Dans la mesure où ce n'est plus seulement l'âge qui confère à l'individu le respect et la considération, il ne peut plus être porteur de "violence symbolique" manipulée comme moyen de pression sur un cadet : un homme toujours ridiculisé par un déficit alimentaire chronique verra sa côte de respect et de considération s'affaïsser.

### La famille bwa, caractéristiques générales

L'importance du concept de famille dans la société bwa semble réduite et éclipsée par la notion de "maison" *zi*, plus large et apparaissant comme la plus petite unité. Néanmoins G. SAVONNET fait bien la distinction entre les deux : « A la base de la famille nous distinguons le "nienié" c'est à dire la fraction familiale la plus petite, qui réunit le père, une de ses femmes et les enfants issus du couple : cette famille fait elle-même partie d'un ensemble plus vaste »<sup>23</sup>, le *zi*. La maison réunit un ensemble de ménages patrilinéaires (les *zi-gnun-numa*)<sup>24</sup> sous l'autorité/responsabilité du chef de maison. Le lien central de la maison est la filiation car elle détermine le degré de postérité du segment de lignage ou du lignage tout entier. Un lignage sans enfant est un lignage sans "nez" dit-on dans les villages. Cette préoccupation rattachée au besoin d'une autosuffisance alimentaire détermine la politique matrimoniale de la société bwa. C. SAVONNET-GUYOT étudiant la société birifor à mode de vie agricole aboutit à la même conclusion : « Le maintien du système économique et social passe inévitablement par le mariage et la procréation, et le contrôle des forces productives par celui de l'accès aux femmes »<sup>25</sup>. La famille nucléaire n'a donc son importance que dans le reste de l'unité d'exploitation où elle s'articule avec les autres "nienié" autour du chef de famille "zignun-nikinle". Celui-ci jouit du droit d'aînesse analysé plus haut et arbitre l'équilibre entre les différentes familles nucléaires qui

---

<sup>23</sup>G. SAVONNET, op. cité, p12.

<sup>24</sup>On dit *zi-gnun-numa* pour exprimer la réalité sociale du segment de lignage. Quant il s'agit de mettre en avant son aspect économique, on dira *sumbagnun-numa*, ce qui signifie, membre d'une unité d'exploitation.

<sup>25</sup>C. SAVONNET-GUYOT, *Etat et sociétés au Burkina*, Paris, Karthala, 1986, p41.

composent la maison

Dans la famille Bihoun, présentée plus haut, cohabitent sept familles nucléaires groupant 35 personnes. A son chef de famille, incombe aussi bien la santé de tous que la pérennité de la maison à travers les rapports matrimoniaux. L'importance des rapports matrimoniaux dans les communautés villageoise tient surtout du fait que les Bwa forment une ethnie attachée aux travaux de la terre où la main d'œuvre constitue l'assurance vie du groupe familial. Les trois groupes socioprofessionnels, les cultivateurs, les griots et les forgerons, qui composent la société, pratiquent tous l'endogamie. La forme instituée et la plus répandue du mariage est *le mariage par promesse*.

*Le mariage par promesse* : Dans cette forme, la jeune fille est promise dès sa naissance à un garçon du village ou à l'étranger. Dès lors la compensation matrimoniale entre en jeux et sera versée en nature ou en prestations de travail à la famille de la fille. En général les prestations en travail interviennent deux à trois ans avant le mariage. Il donne lieu à deux formes de conclusion :

- à l'enlèvement sans le consentement de la jeune fille : on procède ainsi lorsque la jeune fille et son futur époux appartiennent au même village.
- dans le cas contraire c'est l'enlèvement par consentement : la jeune fille se fait enlever à l'insu de sa famille.

*Le système "yaro-han"* : Dans ce système une promesse de mariage, dite "yi", d'un homme ou d'une femme est faite à une fille mais le garçon à qui elle est destinée n'est pas déterminé. A son mariage elle ira vivre dans la maison de celui ou de celle qui avait fait la promesse. Elle travaillera pour la maison de cette personne et pourra avoir des enfants avec l'homme de son choix (issu ou non de la "maison"). Ses enfants porteront le nom non pas de leur père géniteur mais de la personne qui a fait la promesse.

## 1 - II - B) L'organisation de la production et la gestion du produit économique

L'organisation de la production suppose une gestion du temps commune à tout le groupe social et une division du travail en fonction du statut et de la place de l'individu dans le groupe domestique. L'observation du calendrier agricole nous permet de constater que l'articulation du temps, des activités, constitue l'ossature de la vie communautaire. Il y a communauté parce qu'il y a non seulement des rapports sociaux mais également parce qu'il y a un espace rural<sup>26</sup> commun, des activités communes et parce qu'il y a un rapport au temps défini pour l'ensemble du groupe. Par exemple une pluie qui tombe revêt la même importance, la même signification pour tous. Qu'il survienne une sécheresse et tous ressentent la même appréhension de l'avenir. Les premières pluies d'avril et de mai décrètent la reprise des travaux champêtres ; chacun s'investit dans le rôle qui lui est pré défini par le sexe et l'âge.

L'analyse du rapport au temps a un intérêt certain parce qu'il nous servira d'instrument de mesure des changements intervenus ou opérant dans les communautés villageoises. En effet pour P. BOURDIEU il est *« nécessaire d'analyser, même sommairement, la structure de la conscience temporelle qui est associée à l'économie traditionnelle : elle est indispensable pour comprendre le procès d'adaptation à l'économie de marché et, plus précisément, pour en expliquer les lenteurs et les difficultés »*. Dans le cas spécifique des sociétés qui nous intéressent, on peut parler de conscience temporelle puisque les supports de la dimension du temps résident dans la conscience communautaire. Cette analyse ne soutient aucunement la thèse selon laquelle la société traditionnelle est figée dans un passé perpétuel,

---

<sup>26</sup> « L'espace rural, c'est le milieu naturel aménagé pour la production agricole au sens large, animale ou végétale, pour des groupes humains qui fondent sur lui la totalité ou une partie de leur vie économique et sociale. (...) C'est un « exemple » dans lequel les éléments naturels se combinent dialectiquement avec les éléments humains. D'une part il forme une « structure » dont la partie apparente est le « paysage rural » ... d'autre part, il constitue un « système » qui évolue sous l'action combinée des agents et des processus physiques et humains ». BERTRAND G., *« Pour une histoire écologique de la France rurale »* in Histoire de la France rurale, Paris, Seuil, t.1, p43.

dans un perpétuel recommencement. La conscience du temps n'est que cadre dimensionnel à l'intérieur duquel s'organisent les activités de la communauté.

La division du travail est fonction de l'âge et du sexe des membres de la famille. Dès leur jeune âge les enfants sont initiés aux travaux qu'ils seront appelés à mener plus tard. Les fillettes aident leurs mères dans les travaux ménagers ; aux garçons on confie l'élevage des poules, le gardiennage des troupeaux. De 7 à 12 ans ils participent déjà aux travaux champêtres. A partir de 14 ans ils peuvent se grouper en associations de culture appelées *théini*, suivant la classe d'âge. La division du travail semble donc reposer essentiellement sur l'activité économique dominante : l'agriculture et sur son calendrier annuel. Elle traduit le mode de vie et la vision du monde chez les Bwa ; un monde bipolaire, dans le temps et l'espace, fait de l'aire de la femme et du domaine de l'homme. Dans la conception traditionnelle ces pôles sont parallèles car on ne peut concevoir de vraie vie que dans l'agriculture où l'homme retrouve son équilibre dans la nature. Le premier pôle est féminisé. Il symbolise le foyer ; il est lié à la maison, aux ustensiles de cuisine (propriété exclusive de la femme). Le second pôle est le domaine privilégié de la force virile. Il correspond au champ, à la houe ; donc le domaine par excellence de l'homme, auquel n'ont pas accès les femmes, les forgerons et les griots. C'est ce que G. SAVONNET appelle la « *matrice spatio-temporelle archaïque du Bwamu* ». <sup>27</sup>

Dès les premières pluies de l'hivernage les hommes préparent les champs et retournent la terre. Les semis sont confiés aux femmes. Le sarclage et le buttage qui se faisaient à la main concernaient les hommes. Par contre tout le monde participe aux récoltes.

---

<sup>27</sup> G. SAVONNET, *Les régimes fonciers des populations du sud-ouest de la Haute-Volta*. ORSTOM

## CHAPITRE 2 : LA SPECIFICITE COMMUNAUTAIRE CHEZ LES BWA

### 2 - I - L'organisation politique et religieuse

Disons d'emblée que les concepts de "politique" et de "religieux" peuvent être facilement confondus en matière d'organisation du village ; le politique est légitimé par le religieux car dans l'idéologie bwa, seul l'ordre religieux transcendantal a posé les bases du pouvoir politique villageois. Nous empruntons le terme "*politique*" à Jean CAPRON et C. SAVONNET-GUYOT qui restitue bien le cadre villageois : unité tout à la fois politique et territoriale produisant des institutions et permettant l'apparition des formations socioprofessionnelles nées de la division du travail et de la spécialisation professionnelle.

Au dessus du village il y a le chef de village, *loobè*, issu du lignage le plus anciennement installé. Il cumule les pouvoirs religieux et politique au contraire d'autres sociétés où ces deux institutions sont séparées et reviennent à deux lignages ou clans différents. C'est le cas par exemple des Mossi au Burkina : le pouvoir politique centralisé est aux mains du Mogho Naba, issu de la lignée des conquérants ; quant au pouvoir religieux, il est détenu par les propriétaires de la terre.

Le chef de village bwa, de par sa légitimité religieuse, autorise le début des travaux aux champs ; il annonce l'ouverture de la chasse et préside les activités communautaires et manifestations religieuses. Dans le cas du village de Koura à un seul lignage, cette fonction revient au plus âgé. A son investiture, il délègue l'exécution des tâches religieuses à un forgeron du village ; ce dernier exécute les sacrifices à la terre, aux esprits de la brousse, de la chasse, etc. Il joue également le rôle de messenger du *chef en*

portant sa parole (décision - information) auprès des maisons et à l'étranger.

Dans le cas plus complexe de Wakuy où l'administration coloniale a occasionné une scission entre partisans et opposants, chaque lignage possède son chef religieux et politique. Dans ce village, le lignage Toboa s'est entièrement converti à la religion catholique. Il suit donc les "préceptes" de l'église. Il refuse officiellement les sacrifices à la terre ou aux esprits de la brousse avant les semailles. De nos jours les anciens conflits semblent oubliés mais chacun des lignages garde le statu quo de son organisation.

L'expression "communauté villageoise" signifie-t-elle espace égalitaire ? En partie oui, si l'on considère qu'au niveau du village chaque individu jouit de la même liberté et de la même indépendance. Mais si l'on considère le fait que le statut social et la position du lignage dans le village peuvent influencer sur les droits et la place des individus, alors la communauté, malgré son projet communal décrit par J. CAPRON, ne peut prétendre être un lieu d'égalité pour tous. « *Le village n'était pas un lieu égalitaire : s'il comporte plusieurs lignages, ceux-ci se répartissent entre lignages forts et lignages faibles, s'il ne comporte qu'un lignage, celui-ci implique des lignées d'aînés sociaux. On ne naît pas nécessairement aîné...* »<sup>28</sup> La relative inégalité des droits est codifiée par la pratique coutumière qui régit certaines cérémonies et manifestations. L'exécution d'un sacrifice à la terre, à la brousse donne lieu à un échange inégalitaire dans la consommation des viandes. La coutume définit les parts à attribuer en fonction de la position du lignage dans le village, et de la position de la "maison" dans le lignage.

Dans la mesure où l'âge détermine la position de l'individu dans la communauté, c'est dans l'analyse des classes d'âge que l'on peut mieux appréhender et le goût de l'indépendance individuelle et les éléments de

---

<sup>28</sup>C. COQUERY-VIDROVITCH, op. cité, p69.

dépendance communautaire. Les classes d'âge dans les villages bwa sont des étapes initiatiques qui s'échelonnent pour l'individu de la naissance à la mort :

- A 0 - 15 ans, le jeune garçon est appelé *bru*, c'est à dire non initié - ignorant ; il ne peut être considéré comme un homme mais uniquement comme un enfant que l'on charge de diverses commissions. Il va garder les récoltes dans les champs pendant les jours de repos.

- A 15 -20 ans, il fait son initiation (*ya*) : c'est le rachat de l'individu, la validation de sa place dans la société. Ce nouveau statut lui permet de prendre part aux assemblées des hommes, formelles ou informelles. Cette étape de la vie de l'individu est aussi appelée "engagé", ou *yunzo*". Généralement c'est à cet âge que l'on exécute le gros des travaux communautaires.

- La classe des 20 - 45 ans est la classe des "libérés" ou *dila* ; ils sont libérés de toutes les directives qui proviennent des classes des "vieux" puisqu'ils ont sous leurs ordres les "engagés".

- Au delà c'est la classe des "vieux" ou *nikien*, ceux qui prennent les décisions et les font répercuter sur les "engagés".

Ce canal de transmission des ordres et sa réalité physique n'est active que dans la période dite des initiations relevant du culte du Do, une période allant de Février à Avril. Au delà, la réalité physique de la classe d'âge se saisit uniquement dans les associations de travail appelé *thieni*

Dans le département, les rites d'initiation constituent l'une des principales manifestations publiques. Le révérend père DE RASSILY précise que « *l'initiation introduit à la connaissance d'un certain nombre de secrets, en particulier sur les masques et le Do, et en même temps introduit tous ceux qui sont initiés la même année dans une même classe d'âge qui devient ainsi une association d'initiés, créant des liens spéciaux entre eux* »<sup>29</sup>. Pour E.

---

<sup>29</sup> R. P. DE RASSILY, "Bwa laada : coutumes et croyances bwa". In *Bulletin de l'I.F.A.N.*, Tome XXVII, p108.

SANON, l'initiation marque toujours la préparation de l'entrée d'une nouvelle promotion et l'ascension des anciennes promotions dans la hiérarchie de l'association des classes d'âge. Le nombre du groupe d'âge varie en fonction de l'évolution démographique.<sup>30</sup>

L'initiation constitue donc un facteur essentiel d'intégration sociale et de solidarité. On y apprend le langage des masques. Chaque classe apprend, pendant son initiation et tout au long de son cheminement ultérieur, à s'organiser. La classe se donne un chef, le plus ancien de la promotion, celui qui sera informé en premier lieu dans une communication verticale (des anciens vers les plus jeunes) ; ce chef est secondé par un *kaala*, "celui qui répartit", qui distribue. Le *kaala* est celui qui répercute les consignes du chef de façon horizontale. Dans le cas des travaux communautaires, rassemblant tous les hommes d'une communauté villageoise (c'est souvent le cas dans les prestations de travail effectuées dans le champ d'une famille en guise de compensation matrimoniale), le *kaala* qui y est nommé est celui de la classe qui achève sa période initiatique. Ce choix traduit en quelque sorte le baptême de feu de la dite classe, qui atteste de leur résistance à la dureté du travail ; c'est elle, en effet qui choisit le rythme du travail, la durée des temps intermédiaires de repos. Le *kaala* prend sous sa coupe le plus jeune de la classe qui sera chargé de toutes les commissions et de toutes les "courses", à effectuer pour ou au nom du groupe. Il est à préciser que la classe d'âge reste un lieu de rapports égalitaires. Même s'il y a compétition, celle-ci reste limitée à la force individuelle, à la résistance à la souffrance, à l'endurance, à la dextérité à la chasse, etc.

Dans les croyances bwa, le Do est une puissance surnaturelle, une divinité qui s'est révélée aux hommes pour les aider à s'organiser en société et à l'intérieur du village. Il se manifeste par le *sumbo* (masque en

---

<sup>30</sup> E. SANON. *Le rôle des groupements villageois dans les transformations agraires chez les Bobo (Burkina Faso)*, Doctorat Nouveau Régime. EHESS. 1994. p144.

feuilles) et par le *hombo* (masque en fibres tressées). Au contraire de J. CAPRON et de G. LE MOAL, nous ne parlerons pas de "société do", entendue comme catégorie ou groupe social à part entière, bien défini dans la communauté. En effet le culte ou tout autre manifestation du Do, soit les danses de masques, soit les rites de purification du village, intéressent tout membre de la communauté, homme, femme ou enfant. A divers niveaux il des interdits qui concernent ou bien les hommes ou bien les femmes ; de même toute la communauté partage les croyances rattachées au Do, protecteur du village au même titre que l'esprit de la terre. (Voir paragraphe cultes et divinités)

Outre la hiérarchisation en classes d'âge, la société bwa est divisée en groupes socioprofessionnels dont l'existence est inhérente aux origines des Bwa. Le premier groupe, le plus estimé et de loin le plus important, est celui des cultivateurs. Ils détiennent tous les "pouvoirs" et tous les privilèges sociaux. Les privilèges dans une telle société sont : le respect, la considération, la valorisation de la place de l'individu dans la communauté ; les autres (forgerons et griots) sont considérés comme des *fira*, c'est à dire des "mendiants". Les griots, musiciens, usent de leur connaissance des généalogies et des louanges pour vivre. Les forgerons : par définition ce sont les hommes de la forge. Bien avant l'introduction de nouveaux outils agricoles et de divers autres objets manufacturés, les forgerons fournissaient les cultivateurs en matériel agricole : houe, daba, hache, etc. De nos jours ils constituent le groupe dont la reconversion détermine un certain degré de changement dans la société. Le grand artisanat dont ils vivaient (outils agricoles, ustensiles de cuisine, poterie, sculpture et autre) s'est effondré il y a environ une vingtaine d'années lorsque les individus dotés de revenus cotonniers ont commencé à s'approvisionner sur le marché extérieur. Il a donc fallu aux forgerons se reconvertir dans d'autres secteurs même s'ils gardent leur vocation de messenger, d'homme de la paix...

Ces trois groupes pratiquent une endogamie stricte. Ils

partagent néanmoins le même espace villageois, développent les mêmes rapports de voisinages que les autres et avec les autres. C'est la coutume qui règle la pratique sociale quotidienne et définit pour chaque groupe socioprofessionnel sa place et ses fonctions. Il est à noter qu'il n'existe pas de rémunération pour les fonctions sociales assumées par les forgerons et les griots. Ils peuvent seulement, en cas de nécessité, s'adresser aux cultivateurs (à titre individuel) pour couvrir leurs besoins élémentaires ou besoins du moment.

La disparition de certaines sources de revenus mentionnée plus haut conduit les griots et les forgerons à se tourner de plus en plus vers l'agriculture. C'est là qu'apparaît une ambiguïté dont la résolution indiquera le type de communauté qu'induiront les transformations à l'œuvre dans les villages. En effet l'exemple d'un décès nous en donne la mesure : dans un tel cas, la présence pendant des jours des griots et des forgerons est nécessaire pendant que les autres, non immédiatement touchés par l'événement, continuent de vaquer à leurs occupations ; le dilemme qui se pose aux forgerons et griots est donc de savoir comment jumeler leurs fonctions sociales avec leur activités économiques dans un monde où les conditions économiques prennent de plus en plus le pas sur les rapports communautaires et le respect des normes traditionnelles.

## **2 - II L'univers religieux : les cultes et divinités**

L'aperçu des cultes et divinités, disons des croyances bwa en général, est important car celles-ci donnent une certaine cohérence à la communauté et définissent un ordre social et religieux pour tous. Le culte, notion principale de la pratique du religieux chez les Bwa, est un acte rituel appelé "sacrifice" par lequel les vivants communiquent avec les morts ou avec les esprits. On procède à un culte ou sacrifice pour avoir des faveurs, des bonnes récoltes, pour remercier, pour avoir un enfant, une femme ou pour demander aux ancêtres l'arbitrage d'un conflit, etc. Il se fait par

immolation d'une poule ou d'un animal domestique en fonction de l'importance de sa motivation. L'offrande est ensuite partagée entre les membres du groupe domestique ou de l'assemblée qui participe au sacrifice.

De ces cultes, le plus "primaire", c'est à dire le plus ancien, est le culte des ancêtres. « *Il est le plus important dans l'esprit des Bwa que celui rendu aux autres fétiches et de plus précède tous les autres sacrifices, car personne ne se hasarde à aller faire un sacrifice important sans avoir été auparavant consulter les ancêtres* »<sup>31</sup>. Chaque "maison" ou unité d'exploitation possède son culte et sa maison des ancêtres.

Le culte du Do : le Do est par essence l'ordre du monde incarné sur terre, l'équilibre entre les forces naturelles (la pluie, la nature) et la communauté des vivants. Le respect de ses préceptes et de son culte est donc nécessaire au maintien de cet équilibre aussi bien naturel que surnaturel. Au niveau naturel, le respect de l'équilibre est à son point culminant pendant les périodes d'initiation (entre Février et Avril). Quand il y a un non respect du droit d'aînesse par exemple, soit par désobéissance volontaire ou par provocation d'un cadet vis-à-vis d'un aîné, celui-ci peut déclarer le méfait au plus ancien de sa classe d'âge et décider de concert que la loi du Do a été violée et imposer une réparation à la classe d'âge du réfractaire. Ce jeu de droits et de pouvoirs a pour finalité de recréer l'ordre mythique dans lequel évolue la société et de réaffirmer la primauté de la cohérence sociale face à l'individualisme. Le culte du Do s'effectue en même temps que celui de la terre car il est partenaire au même titre que la terre de la protection de tous les membres de la communauté. Il exige que chaque initié du lignage fournisse une poule, comme signe de son appartenance au groupe, qui sera immolée et consommée par tous. Le respect de ces règlements impliquera une saison agricole favorable, pluvieuse et prometteuse.

---

<sup>31</sup>R.P DE RASSILY, op cité, p105.

L'esprit de la terre, représenté par un autel en banco élevé à l'entrée du village, est vénéré par tout le village sur prescription du chef de village, deux fois l'an : au début et à la fin de la saison pluvieuse.

L'esprit de la brousse, *Gninle* : avant d'effectuer des travaux agricoles on le consulte car ces travaux sont une forme de violation de la brousse. Le sacrifice est accepté et l'autorisation accordée quand la poule immolée meurt sur le dos ; sinon on recherche les raisons du refus.

Sur le plan individuel, tout paysan peut avoir ses propres fétiches et ses propres autels (*wonna*) qu'il reçoit par héritage ou par acquisition ou tout simplement par alliance (établie indépendamment ou non de sa volonté par le fétiche - *wonhoun* - .

On le voit, les croyances bwa apparaissent comme un tissu dense de cultes, de pratiques, d'interdits (car tout fétiche a ses interdits individuels ou collectifs), qui forgent sans cesse le sentiment d'appartenance à un même groupe social et surtout à un ordre pré défini et régi par le surnaturel. Les garants de cet ordre sont les anciens (*nikien*), "chefs de famille", chefs de lignages ou chef de village de par le fait qu'ils sont les intermédiaires entre les vivants et les esprits et forces du monde invisible. La désobéissance à un ancien pouvait donc apparaître comme une désobéissance à ces derniers.

L'aperçu de l'organisation sociopolitique, des croyances et des pratiques religieuses permet de dégager les traits spécifiques de la société bwa dont l'unité de base est la communauté villageoise. L'image qui en résulte est plutôt idéale ; elle est aux yeux de l'homme bwa, du moins pour les plus vieux, celle qui devrait être car elle restitue bien le "consensus communautaire" de la vie communautaire. Nous disons **image idéale** puisqu'elle est purgée de toute influence et de toute intervention extérieure.

Les travaux de J. CAPRON et d'autres ethnologues l'ont bien explicitée. Depuis l'ouverture de la société sur le monde extérieur par le canal principal de la colonisation de changements majeurs s'opèrent à tous les niveaux de la communauté villageoise. De surcroît à côté de ce que nous appelons les conditions et facteurs de changement il y a et il y a eu l'impact de la culture commerciale du coton, introduite comme élément de développement, de modernisation des campagnes rurales. Dans le cadre d'une agriculture d'autosubsistance et d'autosuffisance que pratiquent les communautés bwa, cette culture a induit des changements socio-économiques et culturels que nous allons nous atteler à dégager et à analyser après quelques préalables : un aperçu des conditions et facteurs de changement dans les villages du département de Béréba.

## **2 - III - Les conditions et facteurs de changements**

Bien avant que la production du coton ne devienne une production marchande spécialisée, qui serait la cause des modifications irréversibles des structures et des modes de production, d'autres facteurs et conditions de changement étaient à l'œuvre dans les villages bwa. Ces facteurs sont à prendre en considération parce qu'ils créent un conditionnement qui favorisera ou inhibera les effets de la production cotonnière. Nous classons ces facteurs en deux catégories :

### Les facteurs externes :

Ils sont essentiellement liés à la colonisation et à la mise en valeur des colonies :

- La substitution d'un pouvoir centralisé coercitif (l'administration coloniale) au pouvoir traditionnel de régulation sociale et religieuse a provoqué un traumatisme dans la population. Rappelons que les Bwa ont développé un système de pouvoir non centralisé, acéphale qui donne à chaque village son

indépendance politique. La force coloniale est apparue comme un gong qui a sonné la fin de l'ordre légué par les anciens. D'autre part l'administration coloniale ne s'est pas implantée de façon pacifique ; tous les villages ont dû être "cassés" de 1897 à 1917. On peut citer ce passage de J. CAPRON qui donne le bilan global de cette période difficile pour l'ensemble du pays bwa : « *Le pays bwa et marka est dévasté ; les opérations militaires ont fait plusieurs dizaines de milliers de victimes ; 80 villages au moins, parmi les plus peuplés, ont été rasés ; la famine sévit dans des régions entières où les récoltes ont été brûlées et le cheptel abattu. Il n'est aucune communauté villageoise qui ait payé un lourd tribut à la guerre d'indépendance* »<sup>32</sup>.

L'institution de nouveaux chefs de village crée des doublons au niveau institutionnel villageois. Le chef de village représentant l'administration est appelé *nansara bè*, le chef des Blancs, par opposition au chef de la terre dont la légitimité est soutenue par les traditions. Outre la charge de réquisition et de prélèvement des récoltes qui lui incombe, il représente désormais une force légitimée par la force : il prend des décisions concernant le village, il joue également le rôle de tribunal en réglant les différends entre les individus et entre les groupes.

La mise en valeur des colonies après la conquête coloniale a apporté un lot de mesures et a ouvert une ère nouvelle pour les communautés villageoises, l'ère de la domination qui sera vécue plus ou moins bien. Il y a eu les réquisitions de travail ; les hommes les plus valides étaient réquisitionnés pour l'ouverture de routes (Houndé/Béréba), pour la construction du chemin de fer Abidjan/Ouagadougou, pour le transport de produits agricoles ou autres matières premières collectés. Tout cela sous forme de travail obligatoire. Ensuite, pour Marie Christine HENRY, « *l'impôt se révèle aux yeux des colonisateurs comme l'instrument le plus efficace pour mettre en valeur les colonies. Il permet à la fois de remplir les caisses du*

---

<sup>32</sup>J. CAPRON, op cité, 1973.

*gouvernement de la colonie et de contraindre les paysans à "produire" »<sup>33</sup>. L'impôt d'abord payé en nature, prélèvements de produits agricoles, en 1903, fut ensuite exigé en monnaie française. Ce fut le début de l'introduction de l'économie marchande dans le système de production communautaire. En effet, l'impôt s'alourdissant d'année en année, les paysans furent contraints de produire plus de produits de rente, essentiellement le coton. Pascal ZAGRE nous donne quelques chiffres : « *Cet impôt, tout d'abord léger, représentant moins de 1 franc per capita en 1919, va rapidement augmenter à 3 francs en 1921 puis à 8 francs en 1977.* »<sup>34</sup>*

L'argent du coton avait apparemment une seule finalité : payer l'impôt. L'inspecteur des colonies, Tessier, (cité par M.-C. HENRY, 1988) notait dans un rapport de mission en Haute-Volta ceci : « *Notre monnaie n'est pas acceptée, non pas parce qu'elle est incommode, ou n'inspire pas confiance, mais bien parce que l'indigène n'en a qu'un emploi unique, temporaire et limité : le paiement de l'impôt* ». L'impôt apparaît en définitive comme le principal mécanisme qui favorise l'implantation des rapports marchands dans les villages. Il symbolise en outre la présence de l'administration française et l'acte de soumission des populations. J. M. ELA n'est pas d'ailleurs tendre dans la description de cette ponction quand il affirme qu'elle est bien le moteur de l'exploitation des pays ; le seul moyen pour bien se procurer l'argent d'un impôt qui augmente sans cesse est d'augmenter sans cesse la production de coton.<sup>35</sup> A l'impôt s'ajoutent les collectes de produits agricoles destinés soit à la métropole soit au chef de village lui-même.

Pour toutes ces actions « *il a donc fallu des chefs, cadres inférieurs de l'administration, chargés de transmettre les ordres et de collecter les impôts plutôt que destinés à gérer les affaires sociales* »<sup>36</sup> Ces chefs

---

<sup>33</sup> M. C. HENRY. *De la naissance à la remise en question d'un métier : encadreur ; de la colonisation à nos jours dans une société dépendante, le Burkina*. Doctorat 3<sup>e</sup> cycle, EHESS/S. 1988.

<sup>34</sup> P. ZAGRE. *Les politiques économiques du Burkina Faso : une tradition d'ajustement structurel*. Paris, éd. Karthala, 1994.

<sup>35</sup> J. M. ELA. op. cité, p23.

<sup>36</sup> A. DUBRESON, J. Y MARCHAL, J.P. RAISON. *Les Afriques au Sud du Sahara*. Paris, éd. Clere St Armand, 1994.

deviennent les nouveaux chefs de villages, *loobè* (*chefs administratifs de village*), par distinction aux *laabè*, les chefs de terre, les deux pouvoirs décrits plus haut : l'un répressif, coercitif et l'autre chargé de veiller au respect des traditions et de l'exécution des tâches religieuses.

La question qui se pose à ce niveau est de savoir comment et sous quelles conditions certains lignages ont accepté d'exercer ce pouvoir coercitif au dépend des autres membres de la communauté. L'argument de C. COQUERY-VIDROVITCH qui considère que le village n'était pas un lieu égalitaire peut être apporté comme élément de réponse. Il existait des formes de compétition sociale entre les lignages dans le domaine, du prestige social (nombre d'enfants, nombre de femmes) et dans le domaine de l'aisance alimentaire. D'autre part pour les chefs le risque est grand d'être très vite destitué afin d'être remplacé par des chefs plus collaborateurs. Ce qui les amène à être des agents zélés du pouvoir colonial poussant sans cesse les paysans à augmenter la production du coton... De fait oppresseurs par le biais du pouvoir colonial qui érige la violence en politique, ils peuvent en profiter pour défendre leurs intérêts afin d'assurer leurs besoins<sup>37</sup>. Dans les villages à plusieurs lignages, l'administration coloniale a laissé des séquelles car les descendants de ceux qui percevaient les impôts et prélevaient les récoltes sont toujours là et il a fallu se résoudre plus ou moins à oublier toutes les malversations et les pressions de toutes sortes.

#### Les facteurs internes :

Le chemin de fer Abidjan/Ouagadougou favorise quant à lui l'émigration des jeunes vers les plantations côtières (Côte d'Ivoire). Le flux migratoire du pays mossi vers la Côte d'Ivoire n'est pas passé inaperçu dans le département de Béréba situé sur la voie ferrée, entre Bobo Dioulasso et Ouagadougou. Quelques raisons sont évoquées :

---

<sup>37</sup> M. C. HENRY, op cité, p63.

Le phénomène de contagion : l'exemple de migrants rentrant au village, quelques années après leur départ, chargés d'objets nouveaux (bicyclettes, postes radio, montres, tenues vestimentaires) donne une image de bien-être ailleurs qui stimule tout jeune dont le présent et l'avenir se composent de travaux "ingrats" aux champs et dont la vision du monde se réduit quotidiennement à l'obéissance aux décisions des plus vieux. Le succès récent du coton dans le département combiné à l'effondrement des prix du café et du cacao en Côte d'Ivoire dans les années 80 a sensiblement freiné ce mouvement migratoire.

La découverte du travail salarial et le refus de certaines normes sociales sont également des raisons qui ont motivé des jeunes à s'expatrier temporairement ; ce qui explique d'ailleurs pourquoi les départs se faisaient clandestinement, au beau milieu de la nuit. La capacité de vendre sa force de travail en ville ou au village a contribué à une sorte d'autonomie des uns (cadets) par rapport aux autres (aînés). L'autonomie se traduit par le rejet de normes comme le mariage par promesse ; il semble d'après les plus vieux que certains jeunes émigraient en Côte d'Ivoire parce qu'ils "se sauvaient" avec une fille enlevée, promise en mariage à un vieux.

Aux yeux des populations rurales qui se sont dès le début opposées à l'administration coloniale les indépendances n'ont fait que prolonger l'implantation de la "nouvelle force", autrement dit l'imposition la "loi" dans le système traditionnel. J. M. ELA rappelle que les paysans ont toujours la sensation que même si les « *champs du commandant ont disparu, même si le recrutement et les travaux forcés ont été abolis, ils ne sont pas maîtres de leur destin : les "foubabsî sont moins nombreux qu'autrefois dans les campagnes, et les meetings de soutien aux dirigeants en place peuvent donner l'impression qu'entre le pouvoir et le peuple, c'est la fraternité retrouvée. En réalité, il semble que les nouveaux maîtres n'ont fait que chausser les bottes des Blancs* ». <sup>38</sup> Le facteur essentiel que l'on peut relever

---

<sup>38</sup> J. M ELA, op. cité.

ici est donc l'administration, qui symbolise et matérialise la présence de l'Etat : elle continue de percevoir les impôts et de servir de relais aux décisions étatiques.

## DEUXIEME PARTIE : LE COTON : UN FACTEUR PRIMORDIAL DE TRANSFORMATION DES VILLAGES

### CHAPITRE 3 : L'introduction du coton dans l'agriculture de subsistance

#### 3 - I - L'histoire de la production cotonnière

##### 3 - I - A) *La place du coton dans l'agriculture d'avant la colonisation*<sup>39</sup>

Bien avant la colonisation, les Bwa pratiquaient une économie d'autosubsistance telle que l'a décrite C. MEILLASSOUX.<sup>40</sup> Le trait essentiel de cette économie est qu'elle est basée sur une agriculture qui «  *vise principalement à satisfaire l'autoconsommation de ceux qui la pratiquent et de leurs familles. Elle ne comporte pas une quelconque idée d'accumulation du capital* »<sup>41</sup>. Le mode de circulation ou d'accumulation des biens est défini par la tradition.

La variété des plantes cultivées traduit et accentue le caractère d'autosubsistance et d'autosuffisance. Les produits de base sont le maïs, le petit mil, le sorgho, le fonio et du riz pour ceux qui cultivent dans les bas-

---

<sup>39</sup> Cette partie s'inspire des travaux d'Alfred SCHWARTZ, et de J.-C. DEVEZE, qui ont retracé l'histoire de la culture du coton au Burkina Faso pour le premier et dans l'Afrique francophone pour le second, depuis les origines jusqu'à la crise récente de la filière.

<sup>40</sup> C. MEILLASSOUX, "Essai d'interprétation du phénomène économique dans les sociétés traditionnelles d'autosubsistance", *Cahiers d'Etudes Africaines*, n°4, 1960.

<sup>41</sup> G. RUILLERE, "De l'agriculture de subsistance à l'économie de développement", In *Développement et civilisation*, n°28 Déc. 1966.

fonds. Le paysan produit également des tubercules (patates douces, ignames, taros, manioc) et des légumineuses (arachide, pois, haricots). D'après les plus anciens, chaque unité d'exploitation consacrait un lopin de terre à la culture du coton pour répondre à ses besoins vestimentaires ; cette culture était associée à d'autres. G. MANESSY qui a mené une étude détaillée sur l'agriculture bwa nous renseigne sur les conditions de la production du coton à cette époque : « *La culture du coton exige beaucoup de soins, de la plantation à la cueillette, et le paysan ne peut lui sacrifier l'entretien des récoltes dont dépend sa subsistance. Aussi s'efforce-t-il le plus souvent d'associer son coton à une céréale, mil ou maïs, malgré le double inconvénient d'une baisse de rendement de la plante et de l'appauvrissement rapide du sol, dû aux exigences de celle-ci* »<sup>42</sup>. La production cotonnière n'exigeait pas de conditions spécifiques autres que celles en vigueur pour les produits vivriers ; ou bien il était semé ou bien on laissait sur place les plants après récolte pour qu'ils bourgeonnent la saison agricole suivante. On le récoltait au fur et à mesure que les capsules éclataient car les superficies étaient moindres.

Ces informations contredisent les propos de P. TERSIGUEL qui affirme dans sa thèse que « *le coton n'existait pas et les populations ne l'utilisaient pas. Les efforts de l'administration coloniale pour l'introduction de la culture cotonnière furent endigués par la suppression de la culture obligatoire du coton en 1946* »<sup>43</sup>. La quantité du produit dépendait alors des besoins même si le surplus était vendu aux griots spécialisés dans le tissage. La pratique la plus courante, en ce qui concerne la vente, dont nous avons eu connaissance consistait à remettre aux griots une certaine quantité de coton filé ou non pour la confection d'habits ; les griots utilisaient à leur compte le reste ou bien ils étaient payés en nature. Alfred SCHWARTZ<sup>44</sup> résume quant à lui la finalité de la culture coutumière du coton en trois points : la

---

<sup>42</sup> G. MANESSY, Op. cité.

<sup>43</sup> P. TERSIGUEL, *Boho-Kari, village bwa : les effets de la mécanisation dans l'aire cotonnière du Burkina Faso*. Thèse pour le Doctorat Nouveau Régime, Univ. Paris X, 1992.

<sup>44</sup> A. SCHWARTZ, *Brève histoire de la culture du coton au Burkina Faso*, Paris, ORSTOM

satisfaction des besoins domestiques à travers la production d'habits ; la satisfaction des besoins rituels à travers la production de pagnes utilisés comme linceuls funéraires ; la satisfaction des besoins économiques, à travers la production de bandes tissées utilisées comme monnaie dans les transactions liées aux courants des échanges à longue distance. Pour lui, les traditions orales de la quasi-totalité des sociétés qui constituent l'actuel Burkina Faso sont formelles : la culture du coton a de tous temps occupé une place importante dans cette partie de l'Afrique. Le cotonnier cultivé dans les temps les plus reculés appartenait à l'espèce *Gossypium arboreum* d'origine est africaine et indienne, et vraisemblablement présente dans l'Afrique ouest soudanienne depuis des temps immémoriaux. La culture du coton était à cette époque toujours associée à la culture vivrière, que ce soit en culture annuelle, où on la trouvait aux côtés du sorgho ou du maïs hâtif sous les parcs à *Acacia albida* à proximité des villages, ou en culture pluriannuelle, où elle était mise en place sur des champs plus éloignés mais toujours à l'abri d'un couvert arboré, avec la dernière culture du cycle agricole. Les rendements étaient très fiables, - 150kg/ha au maximum dans le premier cas, à peine 50 kg/ha dans le second -, mais le travail investi l'était aussi : le coton n'était dans tous les cas qu'une culture secondaire, qui ne demandait pas beaucoup de travail supplémentaire au paysan.

Cette agriculture pour Maurice GODELIER répond à la vocation de toute économie de subsistance, celle de ne pas produire que des biens de subsistance. On peut donc dire qu'il existait une symbiose entre production vivrière et la production du coton dans l'agriculture pré coloniale. Le coton en tant que produit tenait sa place dans les besoins planifiés de la famille. Il ne remettait pas en cause la philosophie de la non accumulation du capital et des richesses.

Les termes de vente et d'achat sont à considérer de façon relative dans cette économie pour plusieurs raisons : les produits étaient vendus en quantité réduite, sur un marché intérieur réduit ; la monnaie courante était les cauries (coquillage importé de la côte) ; la densité des relations de parenté et de voisinage permettait aux individus de se procurer certains produits venant à

manquer sans passer par le marché local.

### *3 - I - B) La production marchande : une phase de la mise en valeur de la colonie*

Cette période de symbiose allait prendre fin durant la période coloniale avec la mise en valeur de la colonie qui dans les campagnes rurales passait inéluctablement par le développement de certains produits agricoles, notamment le coton et l'arachide. Il n'est pas nécessaire de rappeler tous les travaux qui ont été menés sur la conquête coloniale et sur la mise en valeur des colonies mais seulement quelques étapes historiques en ce qui concerne la production cotonnière dans l'ex Haute Volta.

M.-C. HENRY rapporte que la période de culture obligatoire débute en 1924 par une circulaire du lieutenant-gouverneur de la colonie, Frédéric Charles HESLING, aux commandants de cercle (de la colonie de Haute Volta) : *« la culture du coton doit être intensifiée le plus possible afin d'augmenter dans la plus large proportion la part de la récolte non nécessaire à la consommation locale et, par suite, disponible pour l'exportation »*. Quelques temps après, les moyens en sont clairement définis par le même gouverneur : *« Il conviendra de fixer et de contrôler soigneusement l'étendu des terres à ensemer. L'intérêt général exige une poussée à l'extrême limite des possibilités. Il vous appartiendra, quant à vous, de rassembler les agriculteurs au cours de vos tournées, de faire ressortir que si nous exigeons d'eux le développement des cultures cotonnières c'est dans leur propre intérêt. Dans ces conditions en appelant la population de votre cercle à développer ces cultures et en exerçant sur elle toute pression, vous agirez en tuteur avisé, et autorisé, en conséquence à exiger l'effort commandé »*.<sup>45</sup>

---

<sup>45</sup> M. C. HENRY, op. cité, pp. 18 et 31.

Pour A. SCHWARTZ, en appuyant son programme d'actions sur le développement de la culture du coton, il est totalement en phase avec la loi portant fixation d'un programme général de mise en valeur des colonies que le ministre des Colonies, Albert SARRAUT, avait fait voter en 1921 et qui stipulait entre autres, que l'Afrique occidentale française devait se spécialiser dans la production des graines oléagineuses, du bois et du coton.<sup>46</sup> HESLING ordonne la création de champs collectifs, "appelés champs du commandant", car pour lui sans contraintes pas de résultats significatifs. Mais les paysans, excédés par les recrutements obligatoires, la collecte d'autres produits agricoles et bien sûr l'impôt, manifestent peu d'enthousiasme pour ces champs et opposent une résistance passive. Son successeur, le gouverneur Fournier, poursuit la même politique mais les résultats sont très médiocres.

Enfin le nouveau gouverneur par intérim, Chesse, reconnaît les erreurs du passé et préconise une politique qui substitue aux champs collectifs, les initiatives familiales. Dans une circulaire du 9 janvier 1930, il dit : « *La culture individuelle ou familiale devra être impérativement substituée aux champs collectifs* » ; l'initiative individuelle étant jugée *"plus active, plus féconde, stimulée par la perspective d'un bénéfice qui grossira de façon effective les ressources du travail et de sa famille... Le cultivateur africain doit venir librement à la culture cotonnière contrôlée, encouragé par l'attrait du profit supplémentaire.* »<sup>47</sup>

Il faut attendre néanmoins le début des années 50 pour que la production cotonnière au Burkina prenne un tournant important avec l'installation de la Compagnie Française pour le Développement des Fibres Textiles (CFDT) en 1949, destinée à fournir un encadrement technique à la culture du coton. Cette période correspond à ce que J.-C. DEVEZE appelle *"la mise au point de la stratégie de la CFDT"* ; s'inspirant des travaux de

---

<sup>46</sup> A. SCHWARTZ, op. cité, p 221.

<sup>47</sup> M. C. HENRY, op. cité, p 32

Michel FOK, il précise que c'est au cours des dix premières années de son existence que la CFDT met en place les dispositions qui sont considérées comme les facteurs déterminant de la réussite des filières africaines en Afrique de l'ouest et du centre :

- prix de campagne au producteur fixé à l'avance en concertation avec l'administration ;
- différenciation du prix selon la qualité ;
- limitation des fluctuations des prix d'une année à l'autre ;
- paiement rapide des producteurs après déduction des avances qui leur sont faites durant la campagne pour payer les intrants nécessaires à la culture.

Dans la réorganisation de l'aire cotonnière qui s'en suit, le Burkina est divisé en 4 secteurs cotonniers : le Secteur Est, le Secteur du Centre, le Secteur de la Volta Noire et le Secteur des Hauts Bassins dont relève le sous secteur de Béréba. Les limites du sous secteur de Béréba couvrent l'actuel département ; un chef de sous secteur est nommé. Il supervise l'encadrement des populations confié aux cinq encadreurs, chefs de centres ; chaque centre regroupe 5 ou 6 villages. La CFDT coordonne la production jusqu'en 1968 date à laquelle elle est remplacée par les Offices Régionaux de Développement (ORD) ; elle conservera néanmoins la commercialisation jusqu'à l'avènement de la SOFITEX (1979). Le coton produit dans le sous secteur est stocké dans des îlots construits à cet effet puis acheminé à l'usine d'égrenage de Bobo par le chemin de fer.

On peut déjà qualifier la production de purement marchande puisqu'elle est librement "consentie" depuis la suppression du travail obligatoire en 1946. Des éléments sont entrés en conjonction qui ont conditionné d'une certaine manière le choix de la production marchande librement consentie : en effet en plus des impôts toujours maintenus à cette période, les routes plus sûres favorisaient l'arrivée de commerçants (Marka, Dioulas ou autres) ; ceux-ci étalaient sur les places des villages de nouveaux

produits qui s'achètent avec des francs. La seule source de cette devise était la vente des produits agricoles (essentiellement le coton) et des produits artisanaux. Au fil des années il a donc fallu produire et vendre plus de coton non seulement pour payer les impôts mais également s'acheter ces produits manufacturés. L'économie bwa, même dans ses dimensions aussi réduites obéit déjà parfaitement aux lois de l'économie coloniale : fournir en matières premières la métropole et servir de débouché pour les produits manufacturés.

Après les indépendances, la croissance et l'importance du coton se poursuivent, favorisées par le maintien des éléments déterminants présidant à la commercialisation du coton du producteur. La croissance est favorisée également par une prise en compte plus large des problèmes et activités paysannes dans le cadre de la vulgarisation. DEVEZE remarque que jusqu'à la crise des filières liée à la baisse conjuguée des prix du coton à l'exportation et du dollar à partir de 1985, il existe une convergence suffisante des intérêts des principaux acteurs (Etat, paysans, sociétés cotonnières, sources de financement) pour que la production continue de se développer grâce à une prise en compte des changements rendus nécessaires par les évolutions des techniques et des mentalités<sup>48</sup>. Ainsi le coton devint de plus en plus le support technique et économique des opérations et des projets de développement entrepris par l'Etat ; la diversification des activités qui en résulte (par la suite) se situa dans une conjoncture suffisamment favorable du marché international pour conforter l'idée que le coton pouvait servir de moteur au développement rural.

### **3 - II - La Contribution de la production cotonnière à la transformation de l'agriculture de subsistance**

---

<sup>48</sup> J. -C DEVEZE, "Les zones cotonnières entre développement, ajustement et dévaluation. Réflexions sur le rôle du coton en Afrique francophone de l'ouest et du centre". In Caisse Centrale de la Coopération., Notes et Etudes, n°53. Av. 94, p8.

### 3 - II - A) La vulgarisation agricole : pratiques et impacts techniques

D'après les travaux de G. MANESSY, l'agriculture bwa dans son ensemble se pratiquait dans un contexte de symbiose entre ressources - besoins - moyens et techniques de production. La symbiose se veut un équilibre constant à réaliser tout au long de la saison pluvieuse entre les différentes activités agricoles et les soins aux diverses plantes. Les difficultés ou les limites de cette symbiose tiennent aux éléments que le cultivateur ne maîtrise pas : les conditions climatiques, les contraintes de l'économie d'autosubsistance qui contraint chaque unité d'exploitation à se suffire à elle-même. Pour lui, *« obligé de composer avec les servitudes que lui imposent le sol, le climat et les conditions socio-économiques de son activité, le paysan ne maintient sa production à un niveau suffisant qu'au prix d'une grande dépense d'énergie et d'ingéniosité. Ses moyens de défense sont au nombre de trois : l'exploitation intensive des terres défrichés, l'entretien des champs permanents et la multiplication des cultures combinées »*.<sup>49</sup>

Dans cette agriculture, la totalité des opérations est réalisée à la main, au moyen d'une technologie assez rudimentaire mais plus différenciée, composée de quelques outils achetés (ou troqués) chez le forgeron du village ou des environs. Ainsi rigoureusement adaptée au sol, au climat et aux besoins de la communauté, l'agriculture bwa est parvenue à un tel degré de spécialisation qu'on ne saurait la réformer sans ruiner le mode de vie dont elle est à la fois l'effet, le support et le garant. Pour G. MANESSY, *« la seule amélioration possible concernerait l'augmentation des rendements, par un meilleur choix des variétés et par le perfectionnement et l'extension de fumures ; ses besoins primaires satisfaits à meilleur compte, le paysan pourrait développer à son gré les cultures industrielles, et s'adapter progressivement à une économie de marché à laquelle il ne pourra de toute façon demeurer longtemps encore étranger »*<sup>50</sup>.

---

<sup>49</sup> G. MANESSY, op cité, p 197.

<sup>50</sup> G. MANESSY, p 207.

Cette agriculture s'avérait inadaptée aux buts visés par le programme coton malgré une amélioration de la production cotonnière enregistrée depuis la suppression du travail obligatoire. En effet, à l'aube des indépendances on relève, dit M. C. HENRY, un chevauchement des intérêts, qui produit une nouvelle ère de domination de la paysannerie nationale : elle est organisée au vu d'une production cotonnière améliorée, par rapport aux intérêts de l'impérialisme (intérêts financiers des sociétés d'intervention que sont la CFDT, la SATEC, les bailleurs de fonds...) mais également par rapport aux intérêts de la nouvelle classe bureaucratique nationale.<sup>51</sup> La philosophie ancienne de l'encadrement et de la vulgarisation pratiquée par la CFDT qui consistait à fournir aux paysans des semences améliorées, à développer une production cotonnière auprès de tous et à commercialiser la production est révisée et complétée par une nouvelle idéologie du progrès : il faut obtenir des paysans leur adhésion au progrès qui leur est offert. Ce progrès passe par la production généralisée du coton et l'utilisation de nouvelles techniques culturales. Le premier pôle étant déjà atteint, puisque l'impôt de capitation a plus qu'incité tous les paysans à produire du coton, il reste alors la phase importante de la **vulgarisation** de nouvelles techniques culturales, l'introduction de nouvelles variétés agricoles, etc. qui se posaient comme la condition sine qua non d'un développement rural et agricole.

### L'impact technologique

En 1968 des Offices Régionaux de Développement sont créés pour remplir la nouvelle fonction de l'encadrement contenue dans le concept désormais courant de **vulgarisation agricole**. Celle-ci se veut d'abord une phase dite de l'intégration de nouvelles techniques culturales (la culture attelée et ses corollaires) dans l'agriculture domestique : diffusion de nouveaux facteurs de production, apprentissage de nouvelles techniques,

---

<sup>51</sup> M. C. HENRY, op. cité, p 165.

familiarisation avec les nouveaux moyens. L'amélioration des techniques est stipulée dans l'article 4 du statut des ORD en 1968 qui définit en même temps leurs fonctions :

- l'animation et l'encadrement de la population en vue de son association à l'élaboration et à l'exécution des programmes de développement rural, en étroite liaison avec les représentants des services techniques concernés, les collectivités rurales, les coopératives, les organisations professionnelles.
- le perfectionnement des anciens élèves de l'éducation rurale (issus des Centres de Formation des Jeunes Agriculteurs), destinés à jouer le rôle d'animateurs paysans.
- l'adaptation, la vulgarisation de l'emploi des techniques améliorées.

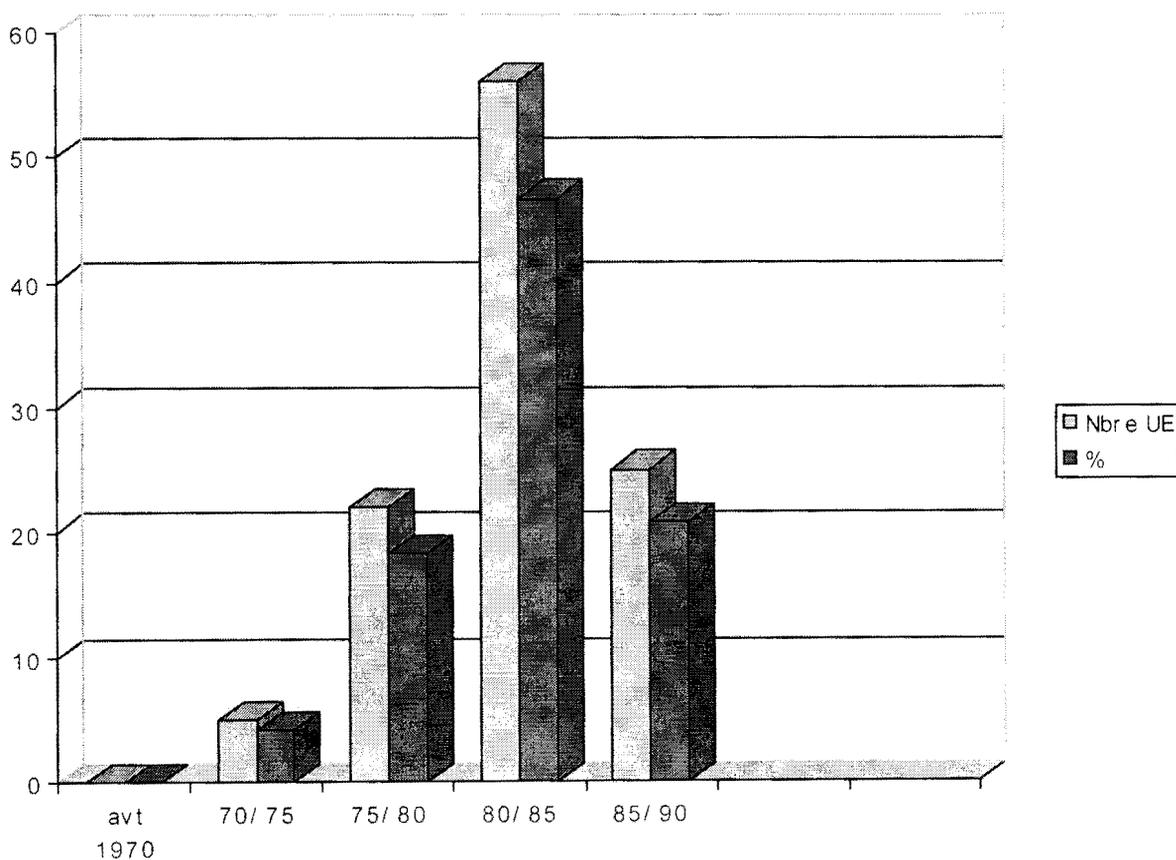
Les ORD tentent donc d'encadrer toutes les activités qui concernent l'activité de production agricole. C'est là l'un des points essentiels des mutations agricoles que vont connaître les communautés villageoises appelées à jouer un rôle défini par avance : être des producteurs de coton et non plus de simples paysans vivant essentiellement de leurs produits. L'encadrement proposé dans la zone cotonnière est prévu en deux phases essentielles. La première consiste à introduire et à diffuser des méthodes dites évoluées dans les habitudes de production : imposer en avant première une unité de mesure du champ, l'ha ; enseigner au paysan les semis en ligne avec une certaine densité des plantes, ce qui avait pour but d'augmenter la productivité du travail, de faciliter l'utilisation du matériel et des intrants (engrais, insecticides, etc.) à introduire dans la deuxième phase. On lui conseille également une culture pure en lieu et place des cultures associées (sorgho/maïs, coton/maïs ou autre). La deuxième phase, dite programme d'intensification, est une phase d'utilisation des engrais, fongicides et l'utilisation de la traction animale (boeufs, ânes) dans les unités de production.

Dans l'ensemble des villages du département la réalisation de

ce programme n'a pas connu de phases successives d'après les différentes informations recueillies auprès des agents des CRPA ; en effet les paysans ont appliqué leurs méthodes tant qu'ils n'étaient pas dotés de nouveaux matériels. Ils ont dû attendre que les revenus cotonniers soient substantiels (entre 1980 et 1985) pour postuler aux crédits d'équipement et se doter en matériels nouveaux.

**Acquisition de la première paire de boeufs et de la première charrue.**

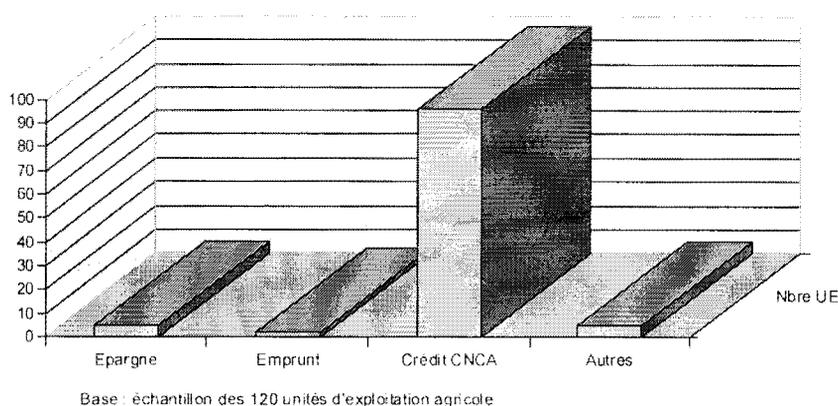
	Avant 1970	70-75	75-80	80-85	85-90	total	reste
Nbre UE	/	5	22	56	25	108	12
%	/	4,2	18,3	46,6	20,8	90	10



Base : Echantillon des 120 chefs de d'exploitation

### Modes d'acquisition du matériel agricole

mode	revenus du coton	emprunt	crédit CNCA	autres
Nbre UE	5	2	96	5



Quant au tableau suivant, il donne l'état d'équipement des unités d'exploitation de tout le département. Le matériel est recensé par Unité d'Encadrement Agro-pastoral ; il y en 5 au total. L'UEA de Wakuy comprend les villages de Wakuy, Koura, Tiombio, Bihoun et Bomba, soit un ensemble de 391 unités d'exploitation recensées sur les fiches des groupements villageois.

### Matériel agricole recensé dans l'ensemble du département

EQUIPEMENTS	BEREBA	LOFIKAHOUN	MARO	POPIOHO	WAKUY	TOTAL
tracteurs	1	-	5	5	1	12
charrues	306	182	273	135	293	1191

sarcleurs	179	112	172	85	211	651
butteurs	134	86	146	74	211	651
charrettes	131	94	135	56	151	567
app.U.L.V	180	113	185	86	306	870
app.Conv.	5	14	13	5	35	72
App. Handy	5	3	11	31	3	53
semoirs	3	-	8	3	12	26
Nbre exploit.	410	379	405	208	391	1793

Source : Données fournies par les agents d'encadrement agricole, UEA de Béréba

### Les pratiques de la vulgarisation

L'intégration de méthodes dites "améliorées" et de technologies nouvelles a été d'abord pour les communautés villageoises une révolution des mentalités, des comportements individuels et des habitudes de groupe. En effet il s'agit au départ d'une confrontation vigoureuse entre deux rationalités, l'une paysanne qui intègre des considérations socio-économiques et culturelles et l'autre fondée sur des connaissances technico-scientifiques. D. GENTIL et J. C. DEVEZE remarquent en préalable que « *le terme de vulgarisation n'est pas anodin et renvoi à un rapport social, celui qui s'établit entre le scientifique qui sait et le "vulgum pecus" qui apprend. Nous sommes toujours dans la logique du transfert, technique celui là, et donc d'une relation inégalitaire. Dans "vulgarisation" il y a valorisation de la recherche, présentée comme approche scientifique et négation du savoir paysan, présenté comme purement empirique, voir routinier et archaïque* ».<sup>52</sup> M.-C. HENRY rejoint cette conception pour dire de la vulgarisation qu'elle « *part du haut pour aller vers le bas. Jamais de mouvement ascendant. Partant d'une vulgarisation descendante, il en découle une démarche*

<sup>52</sup> D. GENTIL, J.C. DEVEZE. « *Organisations paysannes et vulgarisation* » in Caisse Centrale de la Coopération. Notes et Etude. n°10, juin 1988 - p1-2

déductive : les ingénieurs élaborent dans leurs bureaux les conseils, les cultures qui seront à suivre par les paysans. Cette démarche s'oppose totalement à une démarche pragmatique : partir du concret des paysans et des connaissances qu'ils ont transmises jusqu'ici de génération en génération ». <sup>53</sup>

La vulgarisation, telle qu'elle a été menée dans la zone cotonnière, se voulait un changement radical des méthodes de culture ; elle constituait en effet un ensemble de pratiques conçues pour balayer les pratiques ancestrales ancrées dans les modes de vie en général. La particularité de cette forme de vulgarisation est d'opposer deux mondes : le monde des techniques paysannes et le monde des connaissances techniques. Le point de vue de DEMELE est un des exemples de cette opposition : « *Le manque de pouvoir d'abstraction des paysans analphabètes préindustriels se traduit ici par la fixation sur des expériences personnelles et par le refus d'accepter une expérience générale, des principes généraux et des concepts qui, isolés de leurs contextes, pourraient trouver une explication dans d'autres situations* ». <sup>54</sup> C'est penser donc que l'analphabétisme des paysans constitue un obstacle au développement ou au projet proposé et justifie leur position de simples exécutants de politiques élaborées ailleurs. Ce qui est bien discutable.

En se posant comme l'unique alternative aux pratiques paysannes, le modèle de vulgarisation a dressé parfois les paysans contre les agents de vulgarisation ; certains paysans se souviennent des premiers passages de l'encadreur dans leur champ : ils promettaient de suivre toutes les directives mais refaisaient le contraire dès qu'il tournait le dos. Pour J.P. OLIVIER DE SARDAN, la pratique du paysan est inscrite dans un ensemble de "savoirs technico-magiques". Sa démarche a l'avantage de reconnaître à

---

<sup>53</sup> M. C HENRY, op. cité, p145.

<sup>54</sup> Cité dans H. ASCHE, *Le Burkina Faso contemporain. L'expérience d'un auto développement*, Paris, éd. l'Harmattan, 1994.

priori les "savoirs techniques populaires" et de les prendre en compte : « *Il ne s'agit pas, dit-il, d'amener le savoir là où règne l'ignorance, comme les discours des agents de développement le disent trop souvent. Les paysans auxquels on s'adresse ont déjà des compétences et des savoirs faire dans tous les domaines concernés par le développement* ». <sup>55</sup>

Les chefs d'exploitation les plus âgés se rappellent que la conception de la culture attelée était plutôt difficile à admettre. En effet traduite en langue locale, culture attelée veut dire la culture des boeufs. La première compréhension a été de croire que les boeufs cultiveraient à la place de l'homme alors que c'est l'homme qui utilise une technique dans laquelle se trouve l'animal. J. CAPRON a relevé dans ses travaux sur les Bwa, que le travail de la terre est l'activité la plus noble à laquelle un homme puisse se livrer ; le domaine où s'exerce à la perfection la compétition et la rivalité entre les individus : on rivalise par l'endurance, la rapidité et la qualité dans les travaux. L'idée donc d'une culture attelée comme méthode de travail où l'animal se substituerait à l'homme apparaissait comme une insulte, une atteinte à la dignité humaine. P. CHANTRAN précise également que l'amélioration des méthodes de culture est souvent perçue comme un moyen de travailler moins, ou moins dur, non de supprimer les goulots d'étranglement ou d'améliorer la production. <sup>56</sup>

Cette résistance peut s'expliquer également par un fait fondamental : le statut de l'encadreur. De par sa fonction, il ne vit pas du travail de la terre, ce qui est un fait majeur dans cette société d'agriculteurs ; « *il arrive toujours dans le champ des autres bien vêtu, les mains propres, parlant souvent une autre langue, dit un chef d'exploitation. Et de surcroît il prétend connaître comment mieux travailler la terre...* »

---

<sup>55</sup> J.P. OLIVIER DE SARDAN & E. PAQUOT, *D'un savoir à l'autre. Les agents de développement comme médiateurs*. Paris. GRET- Ministère de la Coopération.

<sup>56</sup> P. CHANTRAN, *La vulgarisation agricole en Afrique et à Madagascar*. Paris. G. P. Maisonneuve. 1972. p35.

L'encadreur est l'homme clé de la vulgarisation, le vecteur principal de l'innovation technique en milieu paysan. La méthode de vulgarisation dite Formation / Visites mise en place à la fin des années 80 place l'encadreur au centre du dispositif. M.-C. HENRY dans ses recherches portant sur les encadreurs, détaille les tâches qui sont confiées à ces agents dans le secteur des Hauts Bassins dont relève la zone de Béréba :

*« Diffusion de thèmes techniques de toutes cultures aux paysans suivant un programme fixe ; suivi des exploitants sur le terrain suivant un programme fixe ; sensibilisation des paysans dans le domaine du groupement villageois ; organisation du monde rural en groupement villageois pour la commercialisation du coton, céréales ou pour la réalisation de certaines actions communautaires ; gestion des facteurs de production ; distribution des facteurs de production ; mise en place et conduite de champs de démonstration type semence sélectionnée ; diffusion des divers matériels (charrue, appareils de traitement) et leur mode d'utilisation ; choix et dressage des animaux de trait ; établissement de rapports mensuels, remplissage de cahiers de centre ; récupération de crédits ».*<sup>57</sup>

Toutes ces fonctions font de lui le "catalyseur" de la modernité dans les villages. La réussite du programme de développement rural dépend donc du message du vulgarisateur agricole, de la vision que porte sur lui la communauté villageoise et des rapports qu'il entretient avec les paysans. Par contre la négation des connaissances paysannes traditionnelles acquises au fil des temps joue contre lui ; tout se passe comme s'il fallait raser l'agriculture ancienne pour recréer une nouvelle, dotée de toutes les innovations et de toutes les performances (du moins l'énumération des fonctions attachées au poste d'encadreur le laisse voir).

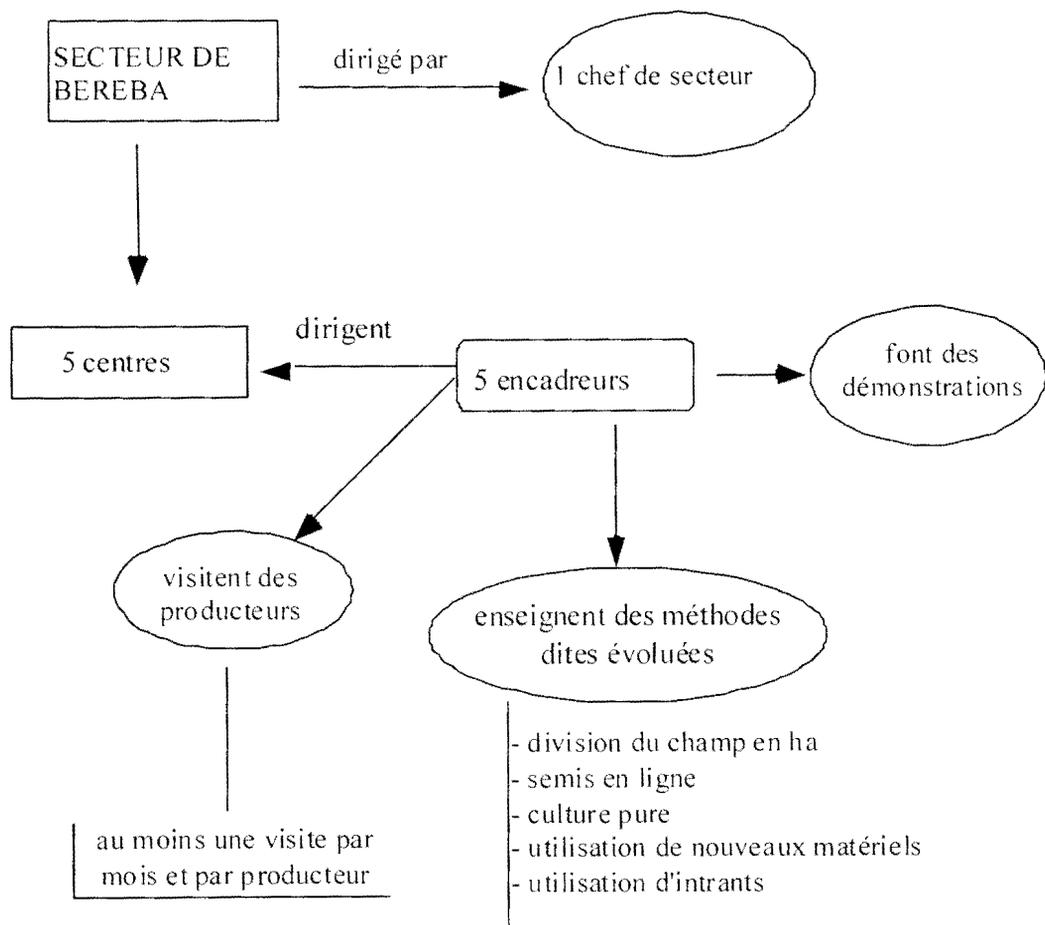
Il serait très large de tenter une approche de psychologie sociale du message en relevant et en analysant son codage, son canal, son

---

<sup>57</sup> M. C. HENRY, op. cité, p228. tiré de **Tâches des agents, fiche de vulgarisation**. Bobo Dioulasso. ORD des Hauts Bassins. Centre de formation et de recyclage.

décodage ou son effet feed-back. Nous allons plutôt considérer (ce qui relève de l'approche sociologique) le rôle d'intermédiaire ou de "pont entre tradition et modernité" dans les chapitres qui suivent. Mais avant d'en arriver là, schématisons les structures d'encadrement, telles que relevées dans le département.

### Les structures d'encadrement dans le département



Parallèlement à l'action d'encadrement sur le terrain, il fut créé dans le sous-secteur de Béréba un Centre de Formation des Jeunes Agriculteurs (CFJA) en 1965 qui procédait à un recrutement obligatoire des Jeunes de 15 à 18 ans qui n'ont pas été à l'école. Le CFJA était un établissement professionnel où étaient mis en application les méthodes à divulguer dans les campagnes auprès des agriculteurs. Seuls les enfants des agriculteurs y étaient envoyés. L'action du CFJA a eu un impact certain sur les jeunes générations exclues ou privées d'école. Il a été construit à Wakuy. Dans les trois villages où les entretiens ont été centrés, tous les hommes de 25 à 40 ans y sont passés. Les techniques enseignées étaient des préalables à la culture attelée.

### *3 - II B) La prépondérance cotonnière dans le système de production. Les nouveaux enjeux de la production*

Saisir la place de la culture du coton dans le système de production dans les années 1990, c'est en fait tenter un bilan non pas du projet cotonnier en milieu bwa mais de l'insertion et de l'intensification de cette production marchande dans l'économie domestique bwa. Cette place pourrait expliquer l'état de crise ou de réussite de l'agriculture dans le département qui nous concerne et permettre une analyse des modifications organisationnelles et structurelles de la production, ce à quoi nous nous attellerons dans le point suivant.

Bien que le programme des actions et la fonction des agents de vulgarisation ne le spécifient pas, (voir Art. 4 &5 du statut des ORD) tout l'encadrement et toute la formation des paysans visent un objectif : augmenter la productivité à l'ha. De l'avis des anciens encadreurs reconvertis en agent CRPA, seul le coton intéressait les responsables des ORD et ceux des ministères. Cela se comprend : le coton est le seul produit commercial dans la zone (avec le tabac dans une moindre mesure) que la société d'Etat,

la SOFITEX, achète aux paysans à un prix fixé par l'Etat lui-même, un prix qui laisse une marge de devises dont il a besoin. R. DUMONT dans une étude menée sur la paysannerie au Burkina Faso en 1977 écrivait à ce propos : « *L'administration est d'abord soucieuse de pouvoir disposer de devises extérieures nécessaires pour satisfaire les besoins de luxe des privilégiés urbains. Elle incite tous les fonctionnaires de l'agriculture à pousser au coton. Ils passent le plus clair de leur temps à mesurer les surfaces qui y sont consacrées, à fournir pour cette culture : semences gratuites, engrais, conseils assidus* ». <sup>58</sup>

De plus les paysans encadrés, visités dans leurs champs, reçoivent le message au premier degré ; pour l'ensemble des chefs de familles interrogés, l'encadreur ne vient chez eux que parce qu'ils produisent le coton. L'encadreur, à son arrivée aux champs, se dirige vers la parcelle de coton ; il prend ses mesures, regarde la santé des plantes, pose des questions sur le respect des dates d'épandage d'engrais, de pulvérisation, donne les directives à suivre, etc. Il ignore totalement les autres parcelles, celles dans lesquelles les paysans voient leur avenir à court ou moyen terme. Il faut dire là que le coton ne s'est pas imposé aussi aisément que le montrent les bilans et les statistiques de la fin des années 80. Il y a eu pour les paysans des choix difficiles entre un produit valorisé par les agents de vulgarisation et les produits qui assuraient la reproduction du groupe familial. Quelles sont les stratégies d'ajustement entre produit valorisé et produits de première nécessité ?

La première "stratégie de pondération" du coton, est la compétition. L'achat du coton jusqu'à la fin des années 1970 s'effectuait sur la place du village ; chacun apportait son coton qui était classifié et pesé sur place. L'argent était remis à l'instant même et le fruit du travail de chaque unité d'exploitation était exhibé aux yeux de tous. La comparaison des revenus trop flagrante incitait les perdants à agrandir les superficies de coton

---

<sup>58</sup> R. DUMONT, *Paysans écrasés, Terres massacrées*, Evreux, Robert Lafont, 1978.

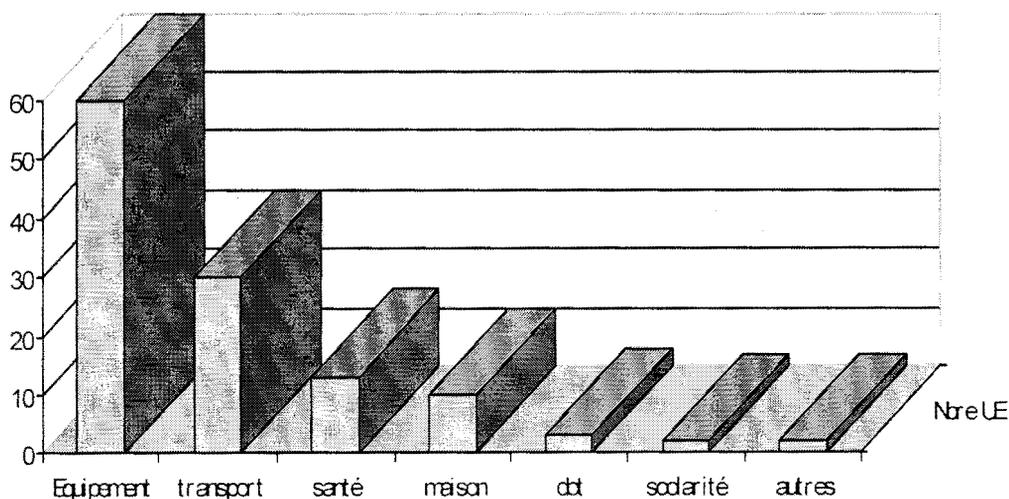
l'année suivante pour espérer conserver la tête haute au prochain achat. Pour ceux-là, il y a des humiliations qui doivent disparaître si l'on veut garder sa côte de respect et de considération dans le village.

A la compétition nous pouvons ajouter la contagion et l'effet d'imitation. Bien des paysans qui restaient hostiles aux directives des agents de vulgarisation ont dû revoir leur position car les premiers qui avaient accepté les méthodes améliorées et qui s'étaient dotés de nouveaux matériels avaient augmenté leur production, donc leurs revenus. Cette hostilité tient au caractère réfractaire des Bwa à toute forme d'organisation centralisée mis en exergue par J. CAPRON, ainsi qu'à la réticence à l'administration (l'encadrement aux yeux des paysans est une forme d'administration, car elle implique la présence d'éléments mandatés pour répercuter des façons de faire et des directives) quand on sait que l'administration coloniale a laissé des séquelles sur les populations, relayée ensuite par l'Etat.

Pour se doter de nouveaux matériels agricoles, la charrue et ses accessoires, il faut produire encore plus de coton et postuler aux crédits à court et moyen terme, la Caisse Nationale de Crédit Agricole n'accordant les crédits qu'aux paysans qui produisent du coton et qui sont solvables. Ce cercle vicieux a remplacé celui de l'impôt (supprimé avec l'arrivée au pouvoir en 1983 du Conseil National de la Révolution). Il a relancé les paysans dans la course au coton pour ne pas être en reste du progrès technique. La course aux matériels agricoles s'accompagne d'autres enjeux qu'offre la production cotonnière ; elle crée en effet un pouvoir d'achat dans les villages et constitue l'une des voies essentielles d'accession aux biens de consommation qui envahissent les campagnes. Enjeux et revenus paraissent ainsi indissociables, car l'un ne va pas sans l'autre. C'est l'existence de revenus annuels qui stimule la naissance de nouveaux besoins jusque là inconnus. Nous avons essayé en mars 1992 de dresser un tableau des dépenses escomptées pour l'année agricole 1992-1993 et voici ce qui en ressort (voir

tableau ci-dessous). La notion de dépenses prévues à l'achat de coton ou prévues dès le début de l'année agricole est très aléatoire. En effet tout dépend des résultats financiers que le paysan attend de sa récolte et ces résultats sont difficilement estimables, compte tenu des crédits en cours, d'éventuels dettes remboursées, d'évènements imprévus, etc. Néanmoins, les données recueillies à propos de ses dépenses nous permettent de voir quels sont les secteurs qui ont de l'importance aux yeux des producteurs de coton.

### Projection des dépenses pour la fin de l'année agricole



Base : Echantillon des 120 chefs d'exploitation

Ce tableau de projection nous montre une prolifération de nouveaux besoins qui n'existaient pas dans le cadre de l'agriculture ancienne et qui déterminent en dernier ressort le rapport superficie de coton sur superficie de produits vivriers (destinés à la consommation) au cours de la saison agricole suivante ; l'équipement constitue le pôle d'attraction le plus répandu. On y inclue tout matériel agricole plus les boeufs ; ensuite vient le moyen de transport, soit

individuel comme la bicyclette, soit collectif comme la charrette. L'apparition ou la création de nouveaux besoins à satisfaire constitue donc un des facteurs principaux de changement dans les stratégies de production mais également la source de conflits et de désillusions, car tout se passe sur un marché où le prix du kilogramme de coton est en perpétuelle fluctuation et celui des biens de consommation toujours en progression.

Variation des prix du coton des années 70 au début des années 90<sup>59</sup>.

CAMPAGNE	Prix/kg	Prix/kg
	1er choix	2è choix
1968-1973	32	28
1973-1974	35	28
1974-1977	40	33
1977-1981	55	45
1981-1983	62	45
1983-1984	70	50
1984-1985	90	70
1985-1987	100	85
1987-1990	95	70
1990-1991	85	65

En exemple : en 1986-1987, le coton est à 100F/kg le premier choix et 85F le deuxième choix ; en 1990-1991 il est de 85F le premier choix et 65F le deuxième.

<sup>59</sup> P. GBIKPI, L'agriculture burkinabè, Ministère de l'Agriculture et des Ressources Agricoles, octobre 1996, p.36

Le paysan quant à lui fonde ses espoirs dans le rapport Revenus obtenus / Superficie exploitée l'année précédente. Il ne peut prendre en compte les paramètres liés à la fluctuation des prix, aussi bien celui du kilogramme de coton (qui n'est dévoilé qu'en fin de saison agricole) que celui des intrants (transmis aux paysans en pleine saison, donc après leur utilisation). Il existe une autre pratique des sociétés de commercialisation, bien connue des paysans : pour des raisons qui leur échappent, plusieurs producteurs voient leur coton "déclassifié" en deuxième choix ; pour l'année agricole 1992-1993, la proportion de coton de 2ème catégorie est passée de 2,5% à 10% entraînant une baisse des sommes escomptées. Les déceptions dues aux déficits (que nous analyserons plus loin) seront à la hauteur des espoirs fondés sur les revenus cotonniers.

En plus de la satisfaction des besoins nouveaux qu'elle permet, la production cotonnière est source de modifications techniques, technologiques et des comportements par les connaissances nouvelles qu'elle introduit, par l'encadrement du paysan qu'elle suscite. Sa dynamique réside dans le fait qu'elle ouvre les communautés villageoises au monde extérieur. Avant l'instauration des rapports marchands très complexes, le procès de production se déroulait invariablement presque "in vitro", c'est-à-dire à l'intérieur des unités domestiques et du lignage. Depuis, la production cotonnière instaure des relations entre producteurs, entre producteurs et des instances étatiques ou para étatiques : produire du coton c'est rencontrer des agents de développement, c'est contracter des crédits, stocker chez soi des engrais (au risque de le revendre avant la saison agricole), des produits chimiques dangereux (insecticides, pesticides, etc.) ; c'est aussi participer à des réunions d'information, de bilan, de démonstration, etc.

Par le coton, le villageois entre dans un monde qui bouge, qui prévoit (à court ou moyen terme), qui s'engage ; il apprend et s'associe à d'autres producteurs sur des critères non prédéfinis par la coutume ou le projet de société bwa. Le coton joue à ce niveau un rôle novateur, de remise

en cause de principes communautaires. « *L'innovation, dit P. CHANTRAN, est en réalité source de modifications des comportements. Elle élargit les connaissances, développe les aptitudes, modifie les attitudes (savoir, pouvoir, vouloir). L'agriculteur qui adopte la culture attelée devient bon gré, mal gré, éleveur, mécanicien. Il est contraint de développer ses facultés d'analyse et de synthèse pour être en mesure de détecter les anomalies, réparer, régler. Il doit prévoir (le foin, les pièces de rechange), donc s'organiser* »<sup>60</sup>.

A nos yeux, l'innovation n'est qu'un corollaire de la dynamique de la production cotonnière. Celle-ci tient, non pas aux structures de la communauté villageoise mais aux individus qui s'investissent pour des besoins monétaires et de prestige définis individuellement. Telle est la fonction même des dynamismes comme le rappelle G. BALANDIER : « *Les dynamiques renvoient aux agents sociaux par lesquels ils se manifestent - et donc aux pratiques, ainsi qu'aux instances qui constituent leur lieu d'émergence* ». <sup>61</sup>

Le paradigme suivant montre une comparaison entre un produit vivrier (restreint au groupe domestique) et le coton que l'on peut nommer produit d'expansion puisque son procès ne se déroule pas seulement au sein du groupe domestique mais s'étend à d'autres instances extérieures à la communauté villageoise. Le produit vivrier répond aux critères de l'agriculture de subsistance dont la fonction première est d'assurer la reproduction "simple" de l'unité de production et des forces productives. De par sa fonction, de par son organisation et de par ses méthodes, cette agriculture ne créait d'autres enjeux que les objectifs spécifiés annuellement par les besoins sociaux, alimentaires et cérémoniels du groupe.

### **Les niveaux de la culture cotonnière et de la culture vivrière**

---

<sup>60</sup> P. CHANTRAN, op. Cité, p35.

<sup>61</sup> G. BALANDIER, Sens et puissance, op. Cité, p35.

Coton	Niveau		culture vivrière
Besoins monétaires / Projets individuels	individu ou unité d'exploitation		besoins alimentaires, cérémoniels et de prestige. Dot
crédits	SOFITEX, CNCA, CRPA		
production	unité d'exploitation		produire
vente	à l'extérieur		
remboursement crédits	personnes morales		
partage de l'argent	individu	famille	consommation familiale

Sources : Enquêtes de terrain

Outre l'innovation technologique et l'ouverture au monde extérieur, l'un des aspects les plus importants dans l'engagement des villages dans l'ère du coton est sans doute l'accession aux crédits "proposés" par la Caisse Nationale de Crédits Agricoles (CNCA) : il existe deux types de crédits :

- *le crédit à court terme*, remboursable à la fin de la saison agricole : il couvre les engrais, les pesticides et les produits pour animaux. Il est accordé à un taux de 13%.

- *le crédit à moyen terme* : il s'agit de crédits accordés pour l'acquisition ou le renouvellement du matériel agricole. Il est remboursable sur cinq ans à un taux annuel de 11%.

Ces crédits dits agricoles (alors qu'ils sont plutôt cotonniers) sont accordés à tout producteur de coton. Nous verrons que les groupements villageois ont été créés entre autre pour servir de caution solidaire auprès de la CNCA. En 1994 un autre type de crédit a été proposé aux villageois : *le crédit soudure*. C'est un prêt d'argent à un taux de 10%, remboursable à la fin de la saison agricole, destiné à permettre aux paysans d'acheter des céréales pendant la

période de soudure qui va de Juin à Septembre. Nous verrons que ce crédit qui ruine davantage les paysans n'est que le signe de "l'échec" d'un développement rural centré sur une production de rente. En effet sans notions de gestion moderne, beaucoup de paysans détournent ces sommes contractées à d'autres fins que celles prédéfinies. Ce qui aggrave les conflits entre les unités de production.

En contractant des crédits, les communautés villageoises rentrent dans la logique de la prévision et de la gestion financière, deux notions qui ne relèvent pas de la logique traditionnelle et donc qu'elles ne sont pas censées maîtriser avec précision. C'est là qu'apparaissent les germes de la désillusion des villages depuis la fin des années 80. La gestion des crédits sera analysée dans la partie commercialisation du coton car c'est à ce niveau que leurs réalités (existence au niveau des paysans, bien fondé, remboursement, endettement, etc.) se saisissent de façon crue.

L'action de vulgarisation menée au fil des ans, la commercialisation, l'organisation des paysans en groupement villageois, focalisent dans la conscience des paysans bwa le concept de "coton" et place ce produit au premier rang. Les cultures vivrières même si elles ne sont pas négligées ne bénéficient pas de tous les traitements de faveur au niveau du temps de travail et de la répartition des engrais. Une seule explication est donnée par les paysans : le maïs ou le mil, s'il s'avère insuffisant à la récolte, peut être acheté avec l'argent du coton.

On peut relever la prépondérance du coton dans le système de production bwa à plusieurs niveaux. Tout d'abord il y a l'adhésion de l'ensemble des unités d'exploitation à cette production. Ensuite au niveau même du produit, il ya le fait que sa valeur marchande a bouleversé l'échelle des valeurs traditionnelles et les choix socio-économiques et culturels des communautés villageoises. On ne tire plus sa bravoure de sa houe, de son endurance, de la qualité du travail manuel, mais de la quantité de coton

produit, du surplus monétaire dégagé. Le kilogramme du coton a pris le pas sur la "tine" (hl) de mil. En résumé on peut dire avec A. SCHWARTZ qu'au « *cours de la décennie 1980 la culture du coton aura en définitive été marquée au Burkina Faso à la fois par une adhésion de plus en plus de paysans à cette activité agricole, par une mécanisation accélérée des exploitations cotonnières, par une extension croissante des superficies cultivées, enfin par la poursuite de l'amélioration du rendement au producteur* »<sup>62</sup>.

Nous allons nous intéresser maintenant à voir l'effet de cette intégration poussée sur les structures de production, notamment la cellule familiale où se réalise le procès de production.

---

<sup>62</sup> A. SCHWARTZ, op. cité, p229.

## CHAPITRE 4 : LE ROLE DU COTON DANS LA TRANSFORMATION DES RAPPORTS SOCIAUX

### *4 - I - La mutation des rapports sociaux de production*

#### *4 - I - A) La désintégration des anciennes structures de production : cause ou effet de l'expansion du coton ?*

Par quel mécanisme s'opère la dialectique des structures traditionnelles et de l'expansion de l'agriculture de rente et des rapports marchands ? Qu'entendons-nous par "désintégration" des unités d'exploitation ? Ces questions méritent d'être posées quand on sait que ces structures villageoises ont résisté jusqu'alors à tous les paramètres de la "situation coloniale". La conquête coloniale avait bien cassé la plupart des villages de département, mais ils se sont reconstitués avec leurs structures anciennes ; la communauté a survécu à la domination et à l'administration coloniale qui avait instauré l'impôt, les collectes de produits agricole, le travail obligatoire et divers autres réquisitions et amorcé ainsi le processus d'intégration au marché.

Poser d'emblée le concept de **désintégration** comme résultant du contact entre structures familiales traditionnelles et rapports marchands dans les villages, c'est peut-être laisser entendre que la somme des traditions et des structures anciennes opposaient ce qu'A. MEISTER<sup>63</sup> appelle "*un comportement d'hostilité*" à la culture commerciale du coton, ou bien qu'il existe une antinomie entre structures anciennes et production marchande. Ce n'est pas notre hypothèse de travail ; de plus cette hypothèse n'a pas été prise en compte par les chercheurs, géographes, ethnologues ou sociologues, qui se sont penchés sur la production cotonnière au Burkina

---

<sup>63</sup> A. MEISTER, *La participation pour le développement*, Paris, Les Ed. Ouvrières, 1977.

Faso. Bien au contraire, G. SAVONNET voit dans les facteurs de réussite agricole (principalement du coton) chez les Bwa, une complète insertion du paysan dans sa communauté villageoise et dans sa famille étendue<sup>64</sup>.

D'autre part, les responsables du projet cotonnier se sont basés sur les structures existantes et aucun projet de modification des structures de production n'a encore vu le jour. C'est dire que les "maisons", « *groupes descendant d'un aïeul commun et proche comprenant le chef de famille (généralement l'aîné), ses frères, leurs femmes et leurs enfants* »<sup>65</sup>, s'avéraient favorables à l'implantation et au développement du projet cotonnier. Non seulement l'édifice social offre des facteurs de réussite agricole mais il pose aussi l'autorité des aînés comme le garant de la stabilité et de l'ordre social. Cette autorité se fonde non sur la force, comme le souligne Cl. MEILLASSOUX, « *puisque les aînés représentent la catégorie la plus faible, non seulement numériquement, mais aussi physiquement ; pas non plus sur le contrôle matériel des moyens de production en raison de la technologie rudimentaire et de l'appropriation collective de la terre par la communauté. Leur prestige repose sur des liens personnels fondés sur le respect du savoir (savoir social, connaissances des coutumes, des généalogies, de l'histoire), identifié à l'âge de ses détenteurs et renforcé par une série de techniques qui leur en garantissent l'exclusivité par des barrières institutionnelles (initiation) ou ésotériques* ». <sup>66</sup>

Pour cet auteur la société traditionnelle avait érigé des garde-fous contre les processus de fragmentation qui détruiraient l'autorité des "chefs de lignage" au profit des cellules familiales restreintes. De ces garde-fous on relève le

---

<sup>64</sup> G. SAVONNET. *Inégalités de développement et organisation sociale. Exemple emprunté au sud ouest de la Haute Volta*. ORSTOM. Paris. Il y fait une étude comparative du type d'organisation sociale chez les Bwa et chez les Lobi pour expliquer les réussites des uns et les échecs des autres. Il affirme que « *l'organisation sociale de type segmentaire adoptée par les populations Lobi a pour conséquence l'éparpillement des maisonnées, des terroirs familiaux... (ce qui diminue la force de travail et la production) Par contre la famille étendue comprenant quelques dizaines de personnes placées sous l'autorité d'un aîné dispose d'une force de travail suffisante pour mener à bien les tâches agricoles* ». p.31.

<sup>65</sup> G. SAVONNET, op. cité, p 21.

<sup>66</sup> Cl. MEILLASSOUX. *Anthropologie des Gouro de Côte d'Ivoire. De l'économie de subsistance à l'agriculture commerciale*. Paris, Mouton, 1970, p268.

contrôle des mariages par l'institution de la dot, le système prestation / rétribution. Ainsi, dit C. COQUERY-VIDROVITCH, « *s'expliquerait que ces sociétés, même soumises à des rapports économiques intenses de type marchands aient pu tardivement préserver leurs structures patriarcales* ». <sup>67</sup>

La désintégration des unités d'exploitation, phénomène de base des mutations sociales au sein des communautés qui nous intéressent ne se saisit de façon significative qu'à partir de la seconde moitié des années 80, avec l'accroissement de la production cotonnière et des revenus monétaires. Aussi pouvons-nous penser que la problématique des mutations sociales dans les villages bwa ne peut être cernée et comprise que dans l'analyse des raisons fondamentales qui motivent les unités d'exploitation domestiques à se nucléariser et à remettre en cause l'unité sociale de base, la "maison".

Le fait économique caractéristique de la communauté villageoise à l'aube des années 1970 est la juxtaposition de deux économies : une économie de subsistance aux finalités et à l'organisation prévues par la coutume, les pratiques ancestrales ; une économie marchande aux finalités individualistes et spontanées. Pour J. CAPRON, cette « *juxtaposition ne pouvait s'effectuer sans entraîner un bouleversement profond des structures de production, qu'avec l'assentiment et le concours des chefs de maison. C'est sur leur capacité à prendre conscience de la situation nouvelle créée par l'apparition des besoins de consommation inédits et le développement obligé d'un secteur marchand de production, à réorganiser l'exploitation du terroir lignager en fonction des exigences de productivité accrue, enfin à inaugurer un système de distribution du profit qui ne lèse pas les travailleurs actifs que s'est joué et que se joue encore le sort de l'exploitation agricole lignagère ancienne* ». <sup>68</sup>

---

<sup>67</sup> C. COQUERY-VIDROVITCH, *L'Afrique Noire de 1800 à nos jours*. Paris, PUF, 1993. p293.

<sup>68</sup> J. CAPRON, *Le pouvoir villageois. Essais sur le système politique des populations bwa (Mali - Burkina)*, Thèse pour le Doctorat d'état, 1988. p72.

J. CAPRON, de par sa connaissance du fonctionnement des structures traditionnelles bwa, pose ici les conditions de survie des unités d'exploitation élargies. Ces conditions dépendent d'une variable : la capacité des chefs de maison. Si l'on s'en tient à cette seule variable, on expliquerait le non respect des conditions par le conservatisme des chefs de maison. Il existe à notre avis d'autres variables ou facteurs importants à prendre en compte dans l'analyse de l'échec de certains chefs de maison à maintenir groupées les familles nucléaires d'un segment de lignage dans une unité d'exploitation. L'expérience des chefs de famille se forge avec le temps ; ils tiennent leurs connaissances et leurs aptitudes de la génération précédente. Aussi ne détenaient-ils pas cette capacité de réorganiser les exploitations, de réajuster le système de distribution, etc. Il étaient plutôt "programmés" pour pérenniser un système qui a fait ses preuves et qui dicte au groupe et non à l'individu les objectifs à atteindre et l'exemple à suivre. C'est ce que souligne C. COQUERY-VIDROVITCH quand elle dit que « *dans l'économie paysanne, le mobile fondamental n'est pas le profit, mais la maintenance et l'entretien de la famille - unité de production qui peut prendre la forme d'un développement cyclique alternant expansion et régression, signe de la quête d'un équilibre toujours menacé entre la main d'œuvre familiale, la production et la consommation : si, à la génération suivante, le nombre d'enfants diminue, la dimension du terroir cultivé sera restreinte d'autant ; car les concepts clés sont ceux d'équilibre et de sécurité* »<sup>69</sup>.

L'économie de marché incite à l'individualisme qui se traduit par une autonomie de plus en plus grande de l'individu vis-à-vis de la communauté. Elle génère comme nous l'avons déjà souligné des besoins individuels instables, pluriels et illusoire, tournés vers la consommation de produits dont aucune structure traditionnelle n'avait prévu l'acquisition collective.

La juxtaposition de ces deux économies aux finalités opposées ont généré d'autres facteurs qui favorisent et accentuent la mutation des structures traditionnelles de production. Ces facteurs sont :

- Le conservatisme des chefs de maison : dans l'économie traditionnelle, le

---

<sup>69</sup> C. COQUERY-VIDROVITCH. *Afrique Noire, permanences et ruptures*. Paris, Ed. l'Harmattan, 1992, pp. 149-150.

chef de maison est l'aîné de la première génération : il est le garant de la reproduction des cellules familiales. Cette reproduction passe par l'acquisition des femmes et par une production céréalière qui tient compte des besoins de l'ensemble du groupe. Aussi leur souci premier se focalise sur les cultures vivrières et leur tendance générale face à l'expansion du coton est de maintenir des superficies de céréales qui respectent les besoins alimentaires et cérémoniels du groupe domestique. Cette tendance s'oppose à celle des cadets qui prônent plutôt plus de coton. Robert BADOUIN nous éclaire par ailleurs sur d'autres aspects du conservatisme des chefs de maison : « *La société traditionnelle étant dans la plupart des cas une société hiérarchisée, il est assez logique que ceux qui occupent le sommet de la hiérarchie entretiennent une certaine méfiance à l'égard des changements. Car il n'est pas certains que le changement d'ordre social leur assure une position aussi enviable. Le conservatisme social explique alors l'hostilité manifeste envers le changement* ». <sup>70</sup>

- L'égalité de prestige et de prérogatives entre aînés et cadets face à l'argent ; ils ressentent tous des besoins de consommation dont la satisfaction passe par les mêmes revenus. Aussi la répartition prévue dans le système prestation / rétribution ne peut plus être une simple rétribution dont le chef de maison garde le contrôle et l'initiative. Elle devient un champ de tensions entre la prévoyance du chef de famille soucieux des "lendemains peut-être incertains", et les cadets dont la mobilité exacerbe les besoins : ils voyagent plus, rencontrent d'autres cadets pour des soirées, font des projets ensemble, organisent des activités, etc. Le terme qui qualifie le partage de l'argent du coton est *sanka* qui se différencie de *da*, utilisé pour qualifier la répartition périodique du grain entre plusieurs ménages exploitant un même terroir. Le *sanka*, qui se fait en une seule opération, est couvert par le principe d'égalité dans les pratiques coutumières. Il exige des parts égales même si le plus âgé est toujours celui qui se sert le premier. Par contre le *da* est effectué suivant les besoins réels. Un ménage de cinq enfants recevra plus de mesures de

---

<sup>70</sup> R. BADOUIN, *Les agricultures de subsistance et le développement économique*, Paris, Ed. A. Pedone, 1975.

grain qu'un ménage à un seul enfant. L'argent est ainsi destiné à être partagé (*sanka*), alors que le grain est toujours distribué (*da*).

- Le développement du travail rémunéré : il permet aux jeunes qui ne peuvent satisfaire tous leurs besoins dans leurs groupes domestiques de vendre leur force de travail à l'extérieur de l'unité d'exploitation familiale à différents moments de la saison agricole. Ils compromettent ainsi, de par leur absence, le travail communautaire. Ces jeunes dont la plupart ont déjà émigré pour un temps en ville ou en Côte d'Ivoire ont développé des habitudes de consommation qui nécessitent des sommes d'argent régulières. Ils reviennent souvent de l'étranger avec un capital d'autonomie constitué d'une langue étrangère et de biens de consommation.

L'analyse de quelques cas nous donnera les caractéristiques de cette segmentation. L'exemple suivant présente la scission intervenue dans la "maison" BAZIN qui exploitait un même terroir jusqu'en 1988. Les raisons qui ont été avancées par le chef de maison pour expliquer la désintégration de l'unité d'exploitation sont essentiellement d'ordre économique. Il y a eu des plaintes à propos de certains membres actifs qui sous le couvert de voyages, de réunion ou de problèmes personnels se sont absentés plusieurs fois pendant les périodes cruciales des travaux champêtres. Ainsi la participation équitable de tous aux travaux communs n'était plus assurée alors que la répartition équitable du produit ne pouvait pas souffrir de distorsion. D'autre part relève W. BAZIN, il s'est avéré que l'unité d'exploitation produisait parfois autant de céréales et de coton sinon moins que d'autres unités (du village) plus petites. Enfin il y a eu des contestations autour de l'utilisation équitable des biens communs (essentiellement une motocyclette achetée à l'achat du coton l'année précédente) et des contestations à propos de la répartition des revenus du coton qui aux yeux de tous ne répondait plus aux attentes des membres actifs : 16 personnes dont 9 hommes et 10 femmes. Les mécontentements ont conduit à une querelle qui a donné l'occasion à tous de dire tout haut ce qui se disait dans les ménages

nucléaires. La scission se posait alors comme la solution incontournable. Le chef de maison pouvait user de son pouvoir religieux pour essayer de maintenir l'unité du groupe. Mais il est reconnu qu'un chef de maison ne peut solliciter l'arbitrage des ancêtres pour un problème aussi délétère que celui de l'argent. Il arrive en effet qu'un chef de maison fasse recours aux ancêtres, par un "sacrifice", pour punir des cadets qui remettent en cause l'unité, la postérité du groupe domestique. La reconstitution de la famille BAZIN en unités réduites s'opère sur une base sociale, en fonction des rapports de filiation directe.

Le résultat, on le voit dans le paradigme ci-dessous. L'unité ancienne se décompose en trois unités d'exploitation autonomes. L'autonomie ici est reconnue sur le plan économique, à savoir que chacune d'elles dispose désormais de ses greniers et détermine ses superficies à ensemercer en céréales ou en coton, en fonction de ses besoins alimentaires et de ses besoins en argent.

Sur le plan religieux, qui constitue le fondement juridique de la communauté traditionnelle, le chef de famille est tenu de favoriser l'implantation des ses fils comme nouveaux chefs de famille par une répartition exacte des moyens de production. L'utilisation à tour de rôle des charrues, des boeufs et de tout le matériel agricole acquis en commun doit être équitable (à défaut de partage) jusqu'à ce que tout le monde soit doté de la culture attelée. Les céréales produites la dernière saison agricole avant la séparation restent communes et distribuées sur toute la saison suivante à tous les ménages.



La terre reste indivisible et chaque nouvel exploitant défriche des parcelles disponibles de la "maison" ou celles cédées par d'autres. La propriété commune restera en définitive la terre et les autels familiaux : autels des ancêtres et autres protecteurs de la maison ; car la notion sociale de la "maison", *zignun numa*, reste mais sa réalité économique dite *sunbagnun numa*, est caduque.

Dans le cas de la maison LOMBO BIHOUN, la division est beaucoup plus délicate. Deux raisons sociales ont été invoquées. Pour le chef de famille, c'est en voulant protéger son fils (G), issu de son second mariage contre ses demi-frères (D, C, E), qu'il a provoqué le mécontentement de ceux-ci ; et la solution qui s'imposait était la séparation. Pour les trois autres frères qui se sont groupés pour former une nouvelle unité de production, le fils unique de la seconde épouse était en fait le préféré à qui on remettait toujours de l'argent pour des commissions au village et à l'étranger. Aussi ont-ils décidé de se séparer.

La dissociation de la famille élargie dans les communautés villageoises se présente plutôt comme une segmentation, une nucléarisation et/ou une recomposition en lignée directe des exploitations. Les raisons souvent en apparence diverses gravitent autour d'un facteur central : l'accession à des besoins individuels dont le groupe élargi n'assurait plus la satisfaction. Face à un partage désormais suspect les chefs de "maisons" ont tenté de s'adapter aux nouvelles exigences de la production et de la répartition pour sauvegarder le système communautaire sécurisant basé sur la production céréalière.

Parmi les tentatives utilisées par les uns et les autres, on note l'exploitation commune des parcelles consacrées aux produits vivriers et l'exploitation séparée des parcelles de coton. Cette option expérimentée par les chefs de "maisons" avant leur séparation apparaissait comme une réponse aux tensions engendrées par les revenus cotonniers. Chaque famille nucléaire (mari, épouse, enfants) déterminait la superficie de sa parcelle de

coton en fonction de sa force de travail disponible et des objectifs recherchés. Cette solution s'est avérée aux yeux des paysans comme un tâtonnement car elle engendrait d'autres problèmes encore plus acerbés dont :

- La répartition du temps de travail entre champs individuels et champs collectifs : l'urgence des travaux n'était pas toujours la même pour tous ainsi que la force de travail ; les ménages monogames s'en tiraient moins bien par exemple que les ménages polygames.
- La répartition de la force de travail : comment accepter que son groupe d'entraide travaille sur le champ collectif alors qu'on n'a pas la capacité de louer une autre force de travail ?
- La répartition des parcelles : la disponibilité de terre fertile en quantité suffisante à côté du champ collectif n'était pas toujours évidente. De plus l'utilisation de l'assolement, conseillée par les agents de vulgarisation rendait plus difficile la répartition des parcelles individuelles, car chacun voulait les meilleurs ; la propriété collective des terres n'a pas permis en effet de définir à l'avance les modalités de la répartition des moyens de production. D'où cette répartition pouvait apparaître partisane d'autant plus que le chef de maison s'attribuait lui-même des parcelles.

Une autre tentative fut également expérimentée par la pratique des cultures associées, coton - maïs, coton - arachides, afin de réduire sensiblement les dimensions du champ collectif. Ce maïs produit individuellement était récolté collectivement et stocké dans les greniers communs.

Toutes ces tentatives n'ont pas atteint les objectifs souhaités, à savoir conserver l'unité de la maison en dissolvant les tensions internes dues essentiellement à des raisons économiques. Dans la mentalité bwa, une maison qui éclate en plusieurs unités d'exploitation est une "maison" sujette à des problèmes insolubles qui alimentent les sujets de conversation sur les places publiques. Les unités d'exploitations qui ont gardé leur unité ont un

dénominateur commun : elles sont constituées uniquement par un père et ses fils en ménages polygames ou monogames. Pour G. SAVONNET, la nucléarisation des unités de production comporte un avantage remarquable : en se libérant de la sujétion et des contraintes familiales, il semble que les jeunes paysans se soient affranchis des directives conservatrices de leurs aînés et soient à même d'innover plus librement et d'être plus attentifs aux conseils prodigués par les encadreurs.

Il existe néanmoins des désavantages de taille. L'éparpillement de la main d'œuvre réduit la taille des exploitations et donc l'importance de la force de travail, des quantités produites et mettent dans certains cas l'équilibre alimentaire des ménages en danger. Nous analyserons ces aspects plus loin quand nous aborderons le phénomène de paupérisation des ménages. A l'éparpillement de la force de travail s'ajoute la réduction des surfaces mises en jachère à cause de la multiplication des unités d'exploitation. En effet, dans l'exemple de la famille Bazin que nous avons évoqué plus haut, il y a désormais trois unités qui se partagent l'ensemble des terres en exploitation et en friches au lieu d'une seule assurerait la rotation.

L'échec des tentatives de maintien des unités dans le cadre ancien de la production résulterait en définitive du fait qu'il y a une conjonction de facteurs qui affaiblissent les structures anciennes de production ou qui rendent leur reproduction sociale impossible eu égard à la nouvelle échelle des valeurs : la finalité économique de la production étant valorisée par rapport à la raison sociale qui crée les rapports de production. De cette conjonction des facteurs nous pouvons mentionner d'une part la faiblesse de la gestion des revenus cotonniers qui à notre avis témoigne du mode de consommation des communautés bwa. D'autre part la libre accession aux épouses des jeunes évoluant dans le giron des chefs de famille. Cette liberté est favorisée par le développement des moyens de transport : bicyclette, motocyclette, qui accroît les déplacements de village en

village. Les mariages contractés de d'unions libres se révèlent de l'avis des responsables de famille plus solides que les mariages issus du mode primaire : la promesse. Il s'en suit qu'un couple librement uni développe plus d'autonomie par rapport au reste du groupe domestique qu'un couple issu de la promesse où la femme trouve ses appuis dans le chef de famille, lequel a largement contribué à sa présence dans la famille. Pour J. C. ROUVEYRAN, analysant la logique des agriculteurs de transition à Madagascar, « *l'autonomie des ménages s'acquiert dans le cadre des rapports marchands ; au travers d'échanges marchands, le couple prend conscience du faible intérêt qu'il a à partager sa force de travail, son capital et ses produits avec les autres membres du segment lignage ; les segments lignagers tendent ainsi au morcellement* ». <sup>71</sup> En effet dans les couples librement consentis le dialogue est plus fréquent ; les deux membres ont appris à communiquer, à formuler des projets d'avenir (la construction d'une maison, l'achat d'un moyen de déplacement, etc.). Ce dialogue permet à la femme d'exprimer plus ses besoins par l'intermédiaire de son mari qui est acteur dans l'unité domestique. A l'inverse dans le mariage issu d'une promesse, le dialogue n'a presque jamais existé avant le mariage. Aussi devient-il plus sclérosé, on se devine plus qu'on ne se parle. Tous ces facteurs interviennent dans la déstructuration de la famille élargie où les liens entre frères et cousins parallèles ou frères et demi-frères apparaissent très vite lâches face aux tensions qu'induit le partage des revenus du coton. Cela contribue aussi à l'affaiblissement de la hiérarchie sociale du groupe puisque le chef du segment de lignage ou du lignage perd de son pouvoir de régulation au sein des échanges matrimoniaux.

#### 4 - I - B) *Le projet communal face aux vellétés individuelles*

Il est difficile de distinguer les nouvelles stratégies de production

---

<sup>71</sup> J. C. ROUVEYRAN, *La logique des agriculteurs de transition*, Paris, Ed. G. -P. Maisonneuve et Larose, 1972, p253.

du rôle de la production cotonnière dans l'affaiblissement des liens communautaires comme nous tentons de le faire. Néanmoins nous voulons spécifier ces stratégies comme les conditions de base qui favorisent le relâchement des liens communautaires et même de l'esprit communautaire dans lesquels se forge une identité commune. Ce qui sous-tend l'hypothèse que la mise en péril de l'identité communautaire prédispose la mutation des villages bwa sous la dynamique des rapports marchands. Pour G. BALANDIER, ces mutations résultent « *du conflit de deux principes de structuration et d'organisation qui sont contradictoires ; d'une part, la parenté large, l'alliance et la justification mythique de l'ordre des rapports sociaux ; d'autre part, les différenciations et les compétitions qu'implique l'économie de marché, le "rationalisme économique" et les calculs auxquels se trouvent de plus en plus contraints les individus et les groupes. Cette transformation introduit l'Africain dans un univers social plus hétérogène et plus instable, mais aussi plus abstrait que celui régi par la coutume* ». <sup>72</sup>

L'analyse de ces mutations, de la décomposition des systèmes de gestion et de reproduction communautaire, passe par la confrontation de deux idéologies qui imprègnent le concept de communauté villageoise bwa actuel. L'idéologie que nous qualifions d'ancienne est ce consensus social, cet héritage de traditions, de coutumes, de croyances, de culture partagés par toutes les générations d'un village et par les Bwa en général. Cet héritage structure les modes de pensée, le mode d'être de la communauté dite "authentique" qui se caractérise selon les termes de J. CAPRON par un refus de tout système organisé qui ne soit pas fondé sur des rapports concrets et librement consentis et par une aspiration à promouvoir des formes de vie communautaire élargie à tous les moments de la vie des individus et des groupes <sup>73</sup>. Nous avons là décrits les aspects essentiels du projet de communauté chez les Bwa, un projet qui se réalise et se reproduit suivant un modèle prédéfini par les ancêtres.

---

<sup>72</sup>G. BALANDIER, "Structures sociales traditionnelles et changements économiques". In Cahier d'Etudes Africaines, n°1, Janv. 1960.

<sup>73</sup>J. CAPRON, Op cité, 1972, p225.

Ce que nous qualifions d'idéologie nouvelle c'est l'intériorisation de nouveaux modes de différenciation des individus et des groupes comme une phase nécessaire déterminée par les temps nouveaux : "l'ère du coton". Ce concept de temps nouveaux a été rencontré plusieurs fois pendant les entretiens ; il s'oppose au *haani* qui veut dire "autrefois", "dans les temps anciens". Ce terme est toujours utilisé pour apprécier le présent ou pour porter un jugement de valeur sur un acte posé. Cette phase nouvelle traduit à un certain degré la primauté du fait individuel sur le fait collectif ; car en effet, les nouveaux modes de différenciation sont basés non plus sur les structures de légitimation coutumières mais sur des modèles importés (l'argent, la notion de bien individuel, le mode vestimentaire, l'habitat moderne, etc.), toutes choses qui permettent la préséance de l'individualisme sur l'enjeu du groupe.

Pour que la communauté ne succombe pas face à ces mutations K. MARX pose un préalable : « *afin que la communauté continue à exister sur son mode ancien, en tant que telle, la reproduction de ses membres dans les conditions objectives données est nécessaire* » ; autrement dit, « *la perpétuation de la communauté a pour condition le maintien de l'égalité entre les paysans libres subvenant à leurs besoins et dont le travail perpétue l'égalité* ». <sup>74</sup> Ces conditions objectives étant ici les conditions de production qui assurent une relative égalité entre les paysans développant une économie d'autosubsistance.

On peut d'ores et déjà affirmer que l'introduction de moyens de production dont la communauté elle-même (par une division du travail) n'assure pas la production est une condition d'émergence de l'individualisme d'autant plus que l'accès à ces moyens assure l'accès à certains revenus et donc la satisfactions de certains besoins : la charrue, l'utilisation d'engrais,

---

<sup>74</sup> K. MARX, **Sur les sociétés précapitalistes**. Centre d'Etudes et de Recherches marxistes. Paris, Ed. Sociales, 1973. p195 et 70.

les traitements chimiques permettent dans des conditions pluviométriques idéales d'atteindre environ 1300 Kg de coton à l'ha ; alors qu'un ha travaillé à la houe produit la moitié. De telles conditions de production, même si elles ne favorisent pas l'émergence d'une classe sociale spécifique, donnent naissance à un rang de producteurs, dits producteurs aisés, dont les rendements leur permettent de créer des catégories de différenciation.

L'habitat : pour l'ensemble des enquêtés, l'habitat est le premier critère de réussite agricole dans le village. Nous l'avons souligné plus haut, l'habitat est l'expression physique de la communauté villageoise. Il traduit le goût pour une vie communautaire où les rapports de parenté et de voisinage sont un tissu qui actualise la conscience d'appartenance de l'individu au groupe. Depuis une dizaine d'années, les chefs de famille qui faisaient leurs premiers pas dans la gestion des revenus cotonniers se sont tournés vers la construction de maisons en tôle ondulée. Ainsi on a pu observer dans les quartiers ou à la périphérie des villages ces maisons crépies au ciment. D'autre part le morcellement des segments de lignage ne légitime plus le maintien de la concession familiale qui était la représentation économique de l'unité d'exploitation. Le morcellement se traduit dans certaines familles alors par la création d'autres concessions familiales dans lesquelles on recense uniquement l'homme sa ou ses épouses et leurs enfants. Cette tendance nouvelle de l'habitat même si elle est croissante rencontre des obstacles. La dispersion des activités (individuelles) et des préoccupations limite le nombre des participants aux gros oeuvres de construction et démobilise les aspirants aux concessions individuelles ; obstacles contournés par ceux qui peuvent se payer les services d'un maçon. L'allongement du temps des travaux champêtres rétrécit quant à lui celui consacré aux activités non productives comme les constructions, les réparations de maison, les initiations. Dans l'économie d'autosubsistance tout le grain était rentré dans les greniers avant le premier janvier. La priorité du coton ramène le battage et le transport du grain aux mois de Janvier / Février. Il ne reste plus alors que trois mois avant le début de la saison agricole nouvelle.

Autre signe extérieur de différenciation, les moyens de transports ou moyens de déplacement. Jusqu'au début des années 1970, le moyen de déplacement évolué était la bicyclette. On la rapportait au retour de la ville ou de la Côte d'Ivoire après un long temps d'émigration ; ou bien elle était achetée en occasion sur place pour ceux qui avaient des économies. L'accession à des revenus permet déjà la généralisation de la bicyclette et pour les plus "aisés" l'acquisition de mobylettes ou de motos de petite cylindrée d'origine japonaise. On achète la moto pour l'unité d'exploitation tout entière sur décision du chef de famille et quelquefois sur proposition des autres membres (pour ce qui est des unités élargies). Ce nouveau moyen de déplacement accentue dans certaines unités les tensions, car les frais d'essence ne sont pas assurés par le chef d'exploitation malgré les demandes pressantes des cadets plus mobiles. Les charrettes dont l'acquisition peut se faire par le crédit moyen terme de la CNCA servent désormais au transport des récoltes et du bois de chauffe.

Que ce soit dans l'habitat ou dans les transports, il existe désormais ce que nous appelons des catégories de différenciation ou critères qui caractérisent un niveau de production agricole et confère une image de réussite valorisée au niveau de la communauté. Cet habitat par exemple crée de nouveaux comportements dans les couples polygames : ce n'est plus l'homme qui passe d'une maison à l'autre de ses épouses ; ce sont les femmes qui passent à tour de rôle dans la maison de l'homme désormais à l'écart. Cette position (qui peut paraître despotique dans un jugement de valeur) rehausse l'image de l'homme et renforce sa position vis-à-vis de la femme.

Même si au niveau communautaire il n'existe pas de place à part en fonction de son niveau de revenus, la considération d'un individu peut être renforcée par ces facteurs ; celui qui possède une charrette rentre plus vite ses récoltes ; ses épouses en souffrent moins et il peut consacrer son temps à un repos plus long ou à d'autres activités non agricoles.

Ces catégories de différenciation affaiblissent dans une certaine mesure les rapports communautaires car elles réduisent l'espace social d'interaction entre les individus. De même à l'intérieur d'une classe d'âge d'autres rapports interpersonnels plus intenses se développent suivant de nouveaux critères.

Il ressort de cette approche que la production commerciale du coton n'assure plus l'égalité de conditions d'existence entre les individus. La disparition des besoins anciens, la réussite des uns et le blocage des autres dilatent les liens sociaux primaires et font de plus en plus place aux conditions économiques (bases de nouveaux rapports). Le lieu privilégié où se construit l'identité communautaire, nous l'avons vu, est l'initiation. L'initiation était le stade important de la vie de l'individu, le moment à partir duquel il pouvait "s'asseoir au milieu des adultes" comme membre à part entière de la communauté. Sous aucun prétexte l'individu ne pouvait se soustraire à cette pratique.

De nos jours plusieurs facteurs interviennent qui justifient soit l'absentéisme soit la non participation : l'école ou la religion. L'école pour les communautés est un facteur qui avalise la rupture de l'individu (même très jeune) d'avec la tradition. Aussi l'élève n'est plus tenu à l'obligation de l'initiation d'autant plus que tout se déroule en son absence ; néanmoins il sera considéré comme homme après le passage de l'étape par sa classe d'âge. La religion chrétienne : le cas que nous mentionnons ici est rarissime mais il mérite d'être retenu car sa résolution constitue un tournant (à l'instar d'une jurisprudence) dans l'évolution future des traditions. Dans le village de Koura, un adolescent de 16 ans qui venait de se convertir au protestantisme a refusé de prendre part aux initiations de sa classe d'âge. Les chefs de maisons se sont réunis pour décider de la suite à donner à ce cas qui ne s'était jamais produit. La maman du jeune garçon a menacé alors de faire recours à la police si une décision de bannissement ou autre action était prise à son encontre. L'évocation d'une force de coercition très crainte dans les

villages a suspendu la concertation du conseil de village. Ce fait traduit la fragilité des institutions ancestrales des villages. Elles doivent coexister avec le pouvoir étatique qui s'est rapproché des villages par la création d'un poste de police et de préfet à Béréba en 1986. Les initiations doivent ainsi se purger de toutes les actions de violences corporelles qui devaient éprouver l'endurance des futurs hommes et même elles doivent se passer de certains membres sans que les anciens sachent quel type de lignage cela donnera demain.

Comment en est-on arrivé là ? A notre avis, la raison se situe dans l'autonomie de plus en plus grande des ménages par rapport au reste du lignage. Cette autonomie confie l'éducation des enfants non plus à tout membre de la communauté mais aux parents géniteurs. L'éducation ou "*zeni*", qui veut dire "montrer", était en effet la préoccupation de tout le lignage. Tout membre du lignage avait la légitimité d'intervenir dans l'éducation d'un enfant dès que l'occasion se présentait : un enfant qui commettait un acte répréhensible était remis dans le droit chemin par l'adulte qui se trouvait à proximité. Petit à petit, outre l'autonomie grandissante des ménages, l'allongement du temps consacré aux travaux agricoles, la multiplication des activités effectuées par les adolescents, les ont peu à peu arrachés au reste du groupe au profit de la seule unité domestique à laquelle ils appartiennent, là où l'éducation même si elle reste rude se fait dans un cadre de sentiments parentaux plus prononcés.

A propos de l'intensification des activités consacrées aux enfants. Dans la pratique du temps commune à toutes les générations, les enfants consacraient leur temps en saison creuse aux jeux des clous, à la petite chasse et autres activités ludiques. La prolifération des animaux de trait a posé un problème de gardiennage et d'aliments d'autant plus que les Bwa non éleveurs n'ont pas acquis les techniques de fourrages. Aussi c'est aux enfants qu'est dévolue la tâche de conduire les boeufs en brousse sur les maigres pâturages disponibles en saison sèche. Ils reviennent plus *fatigués*

et plus enclins à rester à la maison qu'à se retrouver en classe d'âge pour d'autres activités.

Les velléités individuelles et les facteurs qui les déterminent correspondent-ils aux "relations de correspondances" avec un mode matériel et social de production ? A un certain niveau on peut déterminer une correspondance entre les comportements et les attitudes nouvelles, l'habitat et les moyens de déplacement et le monde de production de transition. Pour Marx en effet, parmi toutes les transformations qui surviennent et enchevêtrent leurs conséquences, seules celles qui naissent des transformations significatives des forces productives ont la capacité de modifier à terme la structure d'ensemble de la société. Ces transformations vont agir sur les rapports de propriété, sur les conditions de différenciation matérielle et donc sociale des groupes, sur les formes de richesse et de pouvoir qui peuvent à la longue entraîner des remaniements importants dans les représentations religieuses ou philosophiques de la nature et de la société, etc.<sup>75</sup> Mais comme le souligne aussitôt M. GODELIER, « *la question de fond est de vérifier si les conditions matérielles et économiques de la vie sociale sont bien les seules conditions de l'existence d'autres rapports sociaux et fonctionnent comme les conditions générales de la vie sociale. Mais générales, non pas seulement au sens d'être la condition incontournable de la survie physique de l'individu, ni même de développement matériel de l'humanité, mais au sens d'être la condition de l'émergence d'autres aspects de la vie sociale, des rapports sociaux, d'en être d'une certaine manière la source* ».<sup>76</sup>

Pour ce qui des communautés villageoises bwa, les rapports sociaux se fondent sur des critères autres que les seules conditions matérielles et économiques de la vie sociale. Ces derniers critères ne

---

<sup>75</sup> M. GODELIER, **Transition et subordination au capitalisme**. Paris, Ed. de la Maison des Sciences de l'Homme, 1991, p17.

<sup>76</sup> M. GODELIER, op cité, p19.

fonctionnent que comme le support des dynamiques nouvelles. Celles-ci se développent en parallèle ou en contradiction avec les structures traditionnelles qui régissent les rapports entre les individus. Les rapports de parenté fonctionnant comme des rapports de production mis à l'épreuve par la satisfaction de nouveaux besoins devenus impossible dans le cadre de l'unité d'exploitation se sont réduits à leur plus simple expression, le ménage nucléaire. Ils continuent néanmoins de régir les droits de succession, le droit d'accès à la propriété de la terre, etc. Les catégories de différenciation et la compétition qu'impose l'économie de marché ne remettent pas en cause la structure du pouvoir traditionnel légitimée par un ordre religieux transcendantal : le chef de village ou chef de terre demeure indispensable car il est la relation, l'intermédiaire entre la force bivalente de la terre et la communauté.

Doit-on classer ces domaines qui conservent leur authenticité comme des obstacles ou plutôt des résistances au changement ? Où se situe la limite entre "le permis" et l'interdit ? En d'autres termes qu'est-ce qui préserve l'autre face de la communauté contre les transformations galopantes ? S'il existe des domaines de la vie sociale et économique qui permettent de mesurer la décomposition du projet de communauté, il en existe d'autres qui se reproduisent suivant l'ordre préétabli dont il serait important de connaître les fondements et les lois internes. Outre les initiations, l'abandon de la chasse traditionnelle qui s'opère en grande battue traduit l'abandon de modes de vie ancien. Ces grandes chasses<sup>77</sup> rassemblant des villages entiers ont disparu en une vingtaine d'années. La raison invoquée par certains vieux, la rareté du gibier. L'introduction des carabines et autres armes à feu a accéléré la disparition de certaines espèces et l'émigration d'autres vers des régions plus protégées.

Quand au secteur de la vie communautaire qui se perpétue suivant l'ordre établi, il ressort des enquêtes qu'il s'agit de domaine du pouvoir traditionnel, le pouvoir politique et religieux, et de l'exécution des

---

<sup>77</sup> Lire à ce sujet Nazi BONI, *Crépuscule des temps anciens*, Paris, Présence Africaine, 1962

cérémonies religieuses. Tous ces domaines possèdent un dénominateur commun : c'est le rapport à l'invisible qui aux yeux de l'homme ne peut être dompté au profit d'un desideratum personnel. L'invisible est entaché d'interdits à ne pas transgresser ; on ne doit pas refuser un sacrifice que demande tel esprit ; les funérailles d'un homme ou d'une femme doivent se dérouler suivant un rituel préétabli par les ancêtres et par l'ordre des choses, etc.

Au village de Koura, pour exécuter un sacrifice sur la terre au nom du village, le chef de terre envoie son messager (un forgeron) "attraper" les poules un peu partout dans les quartiers. Aucune protestation n'a jamais été manifestée car la concordance entre l'esprit protecteur du village et le bien-être de la communauté des vivants est une affaire de tous. Il n'y a donc pas résistance ou obstacle aux changements. L'ordre transcendantal s'impose de lui-même, favorisé par l'esprit religieux très développé chez les Bwa.

## 4 - II L'économie villageoise bwa s'inscrit-elle dans le développement rural ?

### 4 - II - A) Les caractéristiques d'une agriculture de transition

Nous l'avons vu plus haut, l'impact de la production cotonnière sur les structures familiales qui réalisent le procès de production est sans conteste. Dans la mesure où les mutations structurelles observées apparaissent provoquées par les acteurs sociaux eux-mêmes, nous pouvons dire qu'elles se définissent comme des stratégies d'adaptation à de nouvelles conditions de production et d'accès à de nouvelles finalités économiques. Ces stratégies traduisent l'état de l'économie villageoise basée sur une agriculture dualiste suivant les termes de E. TERRAY.

La prise en compte des stratégies individuelles ou de groupes dans l'analyse des changements socio-économiques et structurels ne s'oppose pas radicalement au point de vue des marxistes pour lesquels le changement dans le mode de production et dans les rapports sociaux de production est provoqué par l'apparition de forces productives nouvelles. La logique de la démarche marxiste s'impose d'elle-même : *« les rapports de production correspondent à un degré déterminé de leurs forces productives matérielles. L'ensemble de ces rapports de production constitue la structure économique de la société. Le changement dans la base économique bouleverse plus ou moins rapidement toute l'énorme superstructure édifiée sur la structure économique »*. C'est dire que *« les rapports sociaux de production changent, se transforment avec la modification et le développement des moyens de production matériels, des forces de production »*.<sup>78</sup>

A la base ici de ces modifications et du développement des

---

<sup>78</sup>K. MARX. *Contribution à la critique de l'économie politique*. Paris, éd. Sociales, 1968, pp. 4-5

moyens de production dont parle MARX nous trouvons l'option, le choix fait par les agents sociaux eux-mêmes dans les rapports qu'ils développent avec les agents de développement. Même si en aval du développement des moyens de production matériels on retrouve des bouleversements dans les rapports sociaux, nous pouvons néanmoins dire dans le cas des communautés bwa que la mutation des rapports sociaux en général et des rapports sociaux de production en particulier répondent aux finalités recherchées par les acteurs sociaux. Et cette conception diffère de la théorie de MARX, car ce sont alors les hommes qui font l'histoire. En effet les stratégies individuelles ou collectives à l'œuvre dans les villages ne sont possibles que dans la prise de conscience des conditions matérielles nouvelles pouvant permettre la modification des positions sociales, des conditions de vie ou la satisfaction de nouveaux besoins. Faut-il alors reporter la source du changement dans les moyens de production matériels ou tenir compte du facteur humain ou des conditions humaines ? Notre avis est que le développement des moyens de production peut rester stérile si le facteur humain n'intervient, en témoigne l'échec de la culture attelée sur le plateau mossi

Ainsi l'adoption de la culture attelée et l'application des thèmes de la vulgarisation agricole menée par les encadreurs dans le département de Béréba déterminent l'entrée de paysans dans une phase de production que nous pouvons qualifier de transition. En effet, plus qu'une juxtaposition simple<sup>79</sup> de deux modes de production, l'un de subsistance et l'autre de gain économique, l'introduction d'une économie de profit constitue une révolution, une mutation du mode traditionnel. Celui-ci s'est ajusté pour permettre le développement des conditions d'une production commerciale.

Quelques éléments d'ordre nous donnent un aperçu de la transformation de l'agriculture ancienne. Les semis se font désormais en ligne

---

<sup>79</sup> Nous préférons le terme de transition car la juxtaposition désigne une non interpénétration, une coexistence simple qui à nos yeux ne révèle pas l'état actuel d'une même agriculture à cheval sur la production commerciale et la production de subsistance.

à l'aide d'une corde graduée qui indique les espaces à respecter entre les poquets. Cette méthode amène l'homme et la femme à travailler ensemble, c'est à dire à exécuter la même tâche, au même moment et au même endroit, donc à révolutionner les croyances et les mentalités. Elle suppose en effet une révision de la division ancestrale du travail où le "travail masculin" et le "travail féminin" étaient cloisonnés, sous-tendus par des croyances : à l'homme le labour et les travaux les plus "durs" (défrichements, billons, sarclage sont signes de masculinité) ; à la femme les semailles et les récoltes auxquelles on associait la fécondité. Les labours à la charrue mobilisent trois personnes. Dans les ménages nucléaires nouvellement constitués cette occupation réunit également l'homme et la femme.

La nouvelle division du travail a donc aboli toutes les croyances mythiques qui régissaient les activités agricoles. Le "credo" désormais en vigueur est une organisation, une division du travail qui permettent une meilleure rentabilité car les activités en question demandent la plupart un certain respect de dates fixées par l'encadreur. Ce qui est le cas notamment du démarrage des jeunes plantes de coton, l'épandage des engrais, les traitements chimiques. Toutes les autres activités surtout les travaux sur les parcelles de céréales et de légumineuses sont appelées à se réajuster ou tout au plus à se réorganiser. Pour que cette répartition soit plus évidente, nous nous sommes intéressés au déroulement des activités dans une journée de travail ; l'exemple est pris dans l'exploitation de L. BIHOUN à Wakuy.

Après un réveil entre 5 et 6 heures, les hommes partent au bout d'une demi-heure pour les champs ; les femmes, une heure plus tard. Elles doivent faire la toilette des enfants en bas âge, apporter le petit déjeuner qui se prendra sur place. Les hommes vont à bicyclette, les femmes à pied. Dans cette unité domestique, aucune des épouses ne possède de bicyclette. Elles doivent en cas de besoin, soit pour un voyage, soit pour un transport quelconque demander aux maris le moyen de locomotion. Si un des époux

est en situation bigame, cela diminue la possibilité pour ses épouses de pouvoir emprunter ce moyen de locomotion.

La durée du travail est de 12 heures pour les hommes et 10 heures pour les femmes dans le domaine commun de l'exploitation ; au retour des champs, les hommes se reposent tandis que les femmes vaquent aux travaux ménagers dont la durée varie entre 2 et 3 heures. La division du travail s'effectue ainsi en défaveur de la femme car, désormais, elle participe à toutes les activités. Nous allons essayer de représenter ici un schéma de l'organisation des travaux dans les unités domestiques sur la base d'informations fournies par l'association des femmes de Wakuy ; d'une part la répartition des tâches telle quelle est prévue dans les pratiques coutumières et, de l'autre, celle qui est aujourd'hui pratiquée du fait de l'extension de la culture du coton.

**Tableau du mode d'organisation ancien et nouveau**

Mode d'organisation ancien		mode d'organisation nouveau	
HOMMES	tâches	tâches	FEMMES
	défrichage	défrichage	
+	semis	laboure	+
+	sarclage	semis	+
+	binage	démariage	+
+	récoltes	sarclage	+
	transport	épandage	+
	récoltes	engrais	
	travaux ménagers	traitements phytos.	
+	chasse	récoltes	+
+	pêche	transport	+
	cueillette	vente coton	
		Petit commerce	+
		travaux ménagers	+

Base : enquête auprès de l'association des 73 femmes de Wakuy

<sup>80</sup> Quand les hommes interviennent, ils utilisent les charrettes pour ceux qui en possèdent.

Ainsi peut-on dire que l'intensification de la culture cotonnière crée une nouvelle condition socio-économique de la femme. Dans la société traditionnelle, son importance résidait dans la "pérennisation" du groupe domestique par les enfants qu'elle mettait au monde. En d'autres termes, l'accent était mis sur son rôle de reproduction. Les nouvelles conditions économiques et de production créées par les rapports marchands, la notion de gain de productivité détournent cette importance vers la main d'œuvre qu'elle représente elle-même, c'est-à-dire sur son potentiel productif. Et cela à l'image de la société toute entière qui vit le bouleversement de son échelle de valeurs. Néanmoins son importance économique ne va pas de pair avec l'amélioration de sa condition sociale. La femme ne prend pas encore part aux décisions qui engagent le groupe domestique ou la communauté villageoise. La réduction des surfaces céréalières se fait à ses dépens car c'est à elle qu'incombe en grande partie le ravitaillement de la famille en période de famine ou de soudure. Quand il n'y a plus de grain à distribuer, ce sont les femmes le plus souvent qui par la cueillette, le petit commerce, interviennent en majorité dans la satisfaction des besoins alimentaires. Malgré toutes les charges qui pèsent sur elles, elles doivent développer d'autres activités à but lucratif pour améliorer leurs conditions par une utilisation plus fréquente du moulin à grain, pour l'achat des condiments qu'elles n'ont plus le temps de produire sur une parcelle à l'écart du champ collectif comme cela se faisait autrefois<sup>81</sup>.

Le développement du travail salarié est un des éléments frappant de la mutation du mode de production de subsistance avec la monétarisation progressive des rapports de production. En effet les associations de travail par classe d'âge, appelées associations d'entraide par les ethnologues ont petit à petit mis l'accent sur la rémunération de leurs services. Une classe d'âge échangeait autrefois sa force de travail contre un animal ou quelques mesures de grain en prévision d'une fête. Aujourd'hui,

---

<sup>81</sup> Lire à ce sujet G. MANESSY, op. cité.

elles vendent leur force de travail pour acheter des appareils de musique, des ballons ou pour organiser une soirée, etc.<sup>82</sup>

Les migrations des Peuls (éleveurs nomades venus du Nord) ont accentué le travail salarié ; en effet ils ensemencent les parcelles qu'ils occupent en maïs ou mil. Ils ont ensuite recours aux autochtones pour l'entretien de ces parcelles contre des sommes d'argent. En période de soudure beaucoup de paysans ont recours à cette vente de leur force de travail pour pouvoir s'acheter quelques mesures de grains. Les associations d'entraide sont mises en péril par des facteurs tel que l'absentéisme ou la "sous représentation". La taille des UE qui s'est réduite sensiblement depuis une dizaine d'années fait du chef d'exploitation la principale force de travail dans l'exploitation. Son absence répétée pour cause d'association influe sur l'évolution du travail de son domaine et risque de perturber l'évolution des plantes. Aussi, bien souvent il se fait représenter (dans sa classe d'âge) par un de ses fils dont la force de travail est souvent inférieure à celle des autres membres du groupe. Cette situation, même si elle est tolérée, est mal vécue par les autres membres. La présence d'un autre élément d'âge inférieur brise l'enthousiasme du travail, compromet l'intimité du groupe qui ne peut plus aborder certains sujets de discussion et du même coup vide l'association de son sens propre. A titre d'exemple, dans le village de Koura, il existait trois associations de travail en 1985. Depuis il n'en reste plus qu'une seule ; celle des jeunes de 15 à 17 ans.

Au niveau communautaire, la production cotonnière en allongeant le temps de travail réduit l'espace d'animation et de loisir, lieu d'éclosion et d'épanouissement de l'esprit communautaire. La période creuse intermédiaire entre les sarclages et les récoltes a disparu. Les exploitations qui sont éloignées du village d'au moins 2 kilomètres imposent aux travailleurs de passer des semaines entières en dehors du village pendant les

---

<sup>82</sup> En 1992, les 18 ans et plus exigeaient 600 f CFA par tête pour une journée de travail. En 1994, pour la même journée de travail, ils demandaient 800 f.

récoltes car les dates d'achat du coton sont fixées dès l'arrêt des pluies (mois d'octobre). Il faut alors récolter le maximum de coton pour le premier achat (entre décembre et janvier). Tout cela crée un climat social dans lequel le paysan prend de plus en plus des distances (peut-être inconsciemment) avec les habitudes anciennes du village. Il se fixe désormais des objectifs dont la conduite requiert des stratégies individuelles, des aptitudes et d'autres espaces sociaux que ceux de la communauté simple. Les enjeux individuels prennent le pas sur l'esprit collectif et la cohésion du lignage entier.

Le nouvel espace social et économique induit par les rapports marchands évacue les croyances anciennes et les ramène à leur plus simple expression religieuse ou culturelle. Le domaine religieux semble être le secteur le plus "protégé" contre les nouveaux rapports qui se tissent entre les individus et les conditions économiques nouvelles.

#### *4 - II - B) L'agriculture bwa, vers quelle perspective de développement rural*

La modernisation de l'agriculture entreprise depuis la fin de la période coloniale avec la CFDT, relayée ensuite par les ORD et poursuivie de nos jours par les CRPA pourrait paraître comme une entreprise d'exploitation des ressources rurales par les élites et les sociétés d'Etat si elles ne s'inscrivaient pas dans une perspective à long terme, celle du développement rural. **Le développement rural** est un thème qui a mobilisé bien des théories et des énergies. Tout se conçoit comme si le monde rural, le village ou la communauté villageoise était dans un état atemporel d'où il faut le faire sortir pour l'amener dans la période contemporaine où s'écrivent la modernité, le progrès, la compétitivité, la productivité et un avenir à long terme.

L'une des mises en scène des théories du développement qui à nos yeux revêt une importance est l'opposition entre A. MEISTER et G.

BELLONCLE, dont les approches se fondent toutes sur la connaissance des structures et des systèmes sociaux en œuvre dans ces sociétés dites traditionnelles. De ces systèmes et structures, A. MEISTER relève un avatar de taille au développement, "l'égalitarisme" en vigueur dans la communauté villageoise. Pour lui, « *les campagnes africaines connaissent encore une distribution des ressources plus égalitaire que dans la plupart des autres sociétés humaines, mais cet égalitarisme constitue une sorte de justice sociale dans la misère. En d'autres termes, l'égalitarisme est lié à la pauvreté et au monde traditionnel, alors que l'inégalité et la stratification sociale sont le lot des sociétés modernes* »<sup>83</sup>. Ce jugement de valeur pose le concept de la communauté comme l'antithèse d'un développement rural viable puisque l'égalitarisme est synonyme de justice dans la misère. Les travaux de C. COQUERY-VIDROVITCH que nous avons déjà évoqués infirment cette conception de la communauté villageoise. On peut reconnaître néanmoins que l'égalitarisme ici reposerait sur les conditions de production, les moyens de production ; mais là aussi la taille des unités de production, la main d'œuvre disponible peuvent créer des conditions favorables ou défavorables au sein de la communauté.

A. MEISTER conçoit ce système dit communautaire comme un environnement « *où les institutions traditionnelles sont encore si fortes et encadrent encore tellement l'individu que celui-ci n'éprouve encore aucun besoin de changer* »<sup>84</sup>. Le développement communautaire et l'animation rurale dans ce cas apparaissent comme des techniques trop molles. Se basant sur les recherches de sociologie rurale faites dans le monde occidental qui ont montré que seuls certains font rapidement le passage de l'état de paysan à celui d'agriculteur, - producteur appliquant rationnellement à son activité les principes de l'organisation scientifique du travail - il pose la question de savoir si en aidant tous les paysans on ne retarde pas la transformation des plus aptes d'entre eux. Au vu de toutes les observations faites, sa réponse est claire : « *la modernisation dans les campagnes africaines ne peut venir avec*

---

<sup>83</sup> A. MEISTER, *La participation au développement*. Paris, Les éditions Ouvrières, 1977, p11.

<sup>84</sup> A. MEISTER, op. cité, p13.

*une certaine rapidité qu'en libérant toutes les entraves à l'initiative individuelle, le premier stade étant celui du passage de la propriété tribale à l'appropriation privée.* »<sup>85</sup> Pour lui donc il faut casser les liens communautaires, favoriser l'entreprise individuelle, et laisser se créer des inégalités, pour accélérer la transformation des campagnes. De plus, dans les conditions actuelles des campagnes africaines dit-il, on ne peut peut-être pas faire d'avantage que permettre aux plus aguerris de s'affirmer dans l'espoir qu'avec le temps les autres les imiteront.

Comme A. MEISTER avant lui, G. HYDEN tente d'identifier les facteurs qui donnent à l'économie rurale africaine son caractère spécifique et incongru. Il relève entre autre l'absence d'une technologie autochtone intermédiaire. Ce caractère de l'agriculture précoloniale, bien qu'il ait été modifié par les pouvoirs coloniaux, a cantonné l'activité aux mains de paysans disposant de leurs propres terres. Ainsi « *une des principales raisons qui expliquent l'absence virtuelle de toute aliénation et concentration de la terre en Afrique sub-saharienne provient du fait que les sociétés n'ont pas acquis les moyens techniques pour la réaliser... L'agriculture paysanne se trouve intégrée à une multitude d'occupations et de tâches, et malgré une différenciation de plus en plus poussée des villageois africains selon la propriété, la parenté et la spécialisation professionnelle, ils ne sont jamais spécialisés au point qu'on puisse repérer des unités de production qui correspondent aux grandes branches de l'économie et qui n'auraient aucune relation intime entre elles.* »<sup>86</sup>

Les multiples occupations et tâches qui s'intègrent dans l'agriculture constitue pour cet auteur du temps non investi dans la productivité :

*elles construisent et réparent leur maison ; elles préparent la nourriture et*

---

<sup>85</sup> A. MEISTER, op. cité, p69.

<sup>86</sup> G. HYDEN, « *La crise africaine et la paysannerie non capturée* », in Politique africaine, n°18, 1985, p99-100.

*vont chercher de l'eau, le combustible et les autres ressources domestiques ; elles filent, tissent et cousent des vêtements ; elles élèvent des animaux, les tuent et tannent leurs peaux ; elles fabriquent des instruments, des pots et des corbeilles, des meubles et des bijoux ; elles mettent au point des médicaments pour leurs malades ; elles ont leur propre système de résolution des conflits et travaillent pour apaiser toute une série d'agents spirituels.*

Tout cela contribue à maintenir une relative autonomie du producteur et à limiter la production d'un surplus. Quand bien même il y a surplus, celui-ci est approprié au sein d'un système dominé par des producteurs paysans indépendants. En définitive, le mode de production précolonial, inséré dans un système de solidarités, d'échanges et d'obligations morales fondé sur des liens affectifs (d'où le concept : "*économie de l'affection*") de la parenté, de l'alliance ou de la résidence, fournit à tous un filet de sécurité, une justice sociale dans la misère selon l'expression de MEISTER. Pour HYDEN, les processus de production et de reproduction à l'échelle de la communauté familiale sont toujours très enracinés dans "*l'économie de l'affection*". Le développement n'est alors possible que par une stratégie fondée sur la croissance d'une bourgeoisie autochtone, composé non seulement de politiciens et de bureaucrates, mais aussi de commerçants et d'industriels, et donc porteuse de contradictions sociales inhérentes à ces groupes ; ce qui corrobore les thèses de MEISTER.

On peut accorder à MEISTER et à HYDEN de relever et de tenir compte de la spécificité des communautés africaines, mais pourquoi cette spécificité n'appellerait-elle pas des méthodes spécifiques et doit-elle être niée au profit d'un exemple qui a fait ses preuves dans une situation autre, la transformation des sociétés rurales occidentales ?

*« A aucun moment, précise G. BELLONCLE, l'idée ne l'effleure que le développement pourrait aussi devenir l'affaire des communautés et que si elles résistent avec autant d'énergie, c'est précisément parce qu'elle ne voient que trop bien que le type de développement qu'on leur propose conduit justement à la création des inégalités économiques dont le résultat*

*inélucltable sera de briser la cohésion sociale et culturelle à laquelle elles ont la faiblesse d'être attachées ».*<sup>87</sup>

G. BELLONCLE va ainsi à l'encontre des thèses et des déductions de MEISTER ; pour lui, « *grâce à ses structures traditionnelles "égalitaires" et notamment à ses villages, l'Afrique noire aurait la chance de mettre en œuvre un type de développement qui permettrait d'éviter les énormes gâchis humains auxquels ont conduit dans le reste du monde les modèles de développement libéraux, si chers au cœur de MEISTER* »<sup>88</sup> et surtout d'éviter aux populations villageoises le traumatisme de la perte de leur identité communautaire par une remise en cause de la cohésion sociale. On ne peut programmer "**la fin des paysans**" africains et surtout ceux du département de Béréba à l'heure où les Etats qui les gouvernent connaissent ce que certains appellent "**la faillite du développement**". Par ailleurs H. MENDRAS souligne que « *le mécanisme du changement est essentiellement collectif et de nature sociale : l'innovation doit s'intégrer dans la routine commune à tout le village pour être acceptée... La vulgarisation qui se croit plus efficace si elle est individuelle commet une erreur. Les progrès agricoles ont été beaucoup plus rapides lorsqu'ils ont été le fait de groupes et d'institutions* ».<sup>89</sup>

Ainsi c'est au niveau des villages, des associations villageoises que G. BELLONCLE relève la base possible d'un développement au service des populations africaines, c'est-à-dire un "*développement égalitaire*". Il part de la communauté, de la création d'un organe villageois, - une entreprise villageoise de développement, dit-il, - qui se donne pour but la commercialisation des produits vivriers et des produits de rente et l'approvisionnement pour ce qui est des semences, ces fonctions devant permettre la création de marges commerciales dont les excédents serviront à la fois d'investissement et de garantie (caution solidaire) au crédit agricole, donc, de permettre l'accès à tous (au niveau du village) aux moyens de production modernes. Toutes ces stratégies imposent de rompre avec les

---

<sup>87</sup>G. BELLONCLE. *La question paysanne en Afrique Noire*. Paris. Ed. Karthala. 1982.

<sup>88</sup>G. BELLONCLE. op. cité. p21.

<sup>89</sup>H. MENDRAS. *La fin des paysans*. Paris. PUF. 1984. p58.

méthodes de vulgarisation actuelles, « *qui en s'adressant presque exclusivement aux paysans les plus aisés (les fameux paysans pilotes) prennent littéralement la société traditionnelle à rebrousse - poil* ». <sup>90</sup>

A notre avis, BELLONCLE pose là des voies objectives et claires du développement rural ou communautaire, à partir du réel existant, les fondements structurels du village et surtout les populations évoluant dans un espace social dense où les relations de parenté et de voisinage s'interpénètrent et forment un tout, fonctionnant comme une idéologie commune avec sa cohérence interne. Avant d'analyser les transformations au sein des communautés villageoises qui nous intéressent dans la perspective du développement rural, nous allons passer en revue les méthodes de vulgarisation appliquées dans les villages, puisque la vulgarisation et l'animation se révèlent être les outils et les voies du développement dans le monde rural. Nous avons déjà abordé la vulgarisation sous ses aspects techniques, sa contribution technologique dans le mode de production de subsistance ; nous l'analyserons dans la perspective d'un développement d'ensemble au niveau des villages ou de frein à l'émancipation des paysans.

La définition de la vulgarisation agricole comme diffusion de connaissances techniques, économiques et sociales nécessaires aux agriculteurs, réalisée avec la participation de ceux-ci est complétée par les dispositions suivantes dans le cadre des programmes de développement :

*"Les actions collectives de développement agricoles ont pour objet :*

- associer les agriculteurs à la recherche agricole appliquée,*
- diffuser parmi les agriculteurs les connaissances nécessaires à l'amélioration des techniques de la production agricole, des conditions de gestion des entreprises et groupements villageois et des structures économiques de production et de vente, ainsi qu'à l'amélioration des conditions de vie des dits agriculteurs et de leurs familles ;*

---

<sup>90</sup> G. BELLONCLE. op. cité, p83.

- *faire prendre connaissance aux agriculteurs et aux organisations professionnelles agricoles des problèmes techniques, économiques et sociaux dont la solution intéresse l'avenir de leur région ...*"<sup>91</sup>

La vulgarisation se veut donc un outil d'exécution d'un programme de développement mis en place. Elle constitue un transfert de connaissances techniques, technologiques, culturelles et mêmes sociales d'un pôle (intellectuel) vers une masse paysanne (d'où la racine du mot latin "vulgus" qui veut dire peuple ou foule). La réussite dépend de la réceptivité de ceux pour qui elle est mise en œuvre, de leur participation. Aussi plusieurs "méthodes" de vulgarisation ont-elles été proposées aux campagnes africaines, des méthodes "tenant compte" des spécificités du milieu et des objectifs à atteindre. On peut en citer quelques unes :

- l'approche centrée sur la culture de rente,
- l'approche du développement communautaire intégrant la vulgarisation,
- l'approche centrée sur l'innovation technique,
- le système Formation et Visites,
- l'approche participative centrée sur le groupe.<sup>92</sup>

Dans la zone cotonnière de Burkina Faso (voir carte) et donc du département de Béréba, c'est l'approche centrée sur la culture de rente qui fut appliquée dès le début des politiques de vulgarisation. Nous reprenons une présentation de cette approche empruntée à D. C. PICKERIEM : cette approche « *se caractérise par un ensemble cohérent de procédures organisées et conçues pour stimuler la production d'une seule culture de rente le plus souvent. Cette approche repose sur la réunion de toutes les conditions de réussite techniques, administratives et commerciales. Elle est habituellement mise en œuvre par un organisme ou une société para publique, ou quelquefois une compagnie privée... L'accent porté sur une*

---

<sup>91</sup> P. CHANTRAN, op. cité, p18.

<sup>92</sup> G. BELLONCLE, **Recherche, Vulgarisation et Développement en Afrique Noire**, Colloque de Yamoussoukro. Focal Coop, Ministère de la coopération, 1987.

*seule culture peut entraîner une absence de considération des besoins locaux, notamment en ce qui concerne la production alimentaire traditionnelle dans le contexte de l'exploitation. »<sup>93</sup>.*

Le choix de cette méthode soulève de nombreuses critiques quand on sait qu'elle est appliquée sur des populations vivant encore de leur production. Elle conduit en effet les populations à une sorte d'insécurité alimentaire puisque tout l'encadrement est centré sur la culture de rente tandis que la production vivrière reste sous le couvert de la logique de subsistance du paysan. D'autre part le crédit agricole n'est accordé que si le paysan investit dans le coton ; l'engrais accordé au paysan sous forme de crédit correspond à la surface semée en coton : environ 150Kg/hectare ; les visites de l'encadreur chez le producteur ne concernent que les parcelles de coton.

Ce choix d'une méthode centrée sur un produit d'exportation révèle ce que M. C. HENRY a appelé une double domination du paysan, puisqu'à son niveau rejaillissent et les intérêts de la classe dirigeante qui voit dans le produit de rente une source de devises, et les intérêts des sociétés d'intervention (ou partenaires). Quant au paysan on lui fait miroiter des revenus au détriment de ses besoins alimentaires et on lui laisse le soin de réaliser par sa logique personnelle l'équilibre dans la production.

L'approche a été améliorée à partir de la seconde moitié des années 80 avec l'introduction du système Formation et Visites par la Banque Mondiale ; ce système avait déjà connu un certain succès en Inde. Cette méthode de vulgarisation est connue dans le département sous l'appellation "*démonstration*" parce que le point culminant de la saison agricole correspond à une "*démonstration*" des résultats des techniques et des thèmes qui ont été spécialement suivis par un "*paysan-pilote*". Le "*paysan-pilote*" est celui qui a accepté dès le départ d'être choisi dans la campagne en

---

<sup>93</sup> G. BELLONCLE, op. cité, 1987.

cours pour suivre et réaliser les directives des encadreurs dans le sous-secteur de Béréba. Le système Formation et Visites se fixe pour objectif « *de fournir à de jeunes vulgarisateurs un certain nombre de messages techniques renouvelés tous les quinze jours et ensuite grâce à une stricte supervision, à s'assurer que ces vulgarisateurs font réellement leur travail en communiquant ces messages à un certain nombre de paysans appelés "paysan contact". Ainsi pour l'essentiel, le système vise à améliorer les connaissances techniques des vulgarisateurs de terrain de façon à ce que leurs messages soient plus fiables et donc plus crédibles aux yeux des paysans tout en étant plus aisément contrôlables par les techniciens de niveau supérieur* ». <sup>94</sup>

Ces objectifs paraissent loin d'un diagnostic des villages et des exploitations familiales. On met l'accent plutôt sur la formation des vulgarisateurs comme gage de la réussite des thèmes proposés aux paysans. Ce système comporte, comme toutes les autres méthodes d'ailleurs, des avantages et des inconvénients. Pour E. SANON, « *la Formation et Visites remet au travail les vulgarisateurs et améliore leur niveau technique par un recyclage permanent en séances de formation... Mais étant prévues plusieurs mois à l'avance, en séances de formation administrative, les recommandations des vulgarisateurs sont généralement en décalage avec les calendriers paysans perpétuellement perturbés par l'irrégularité des pluies. Elles s'adaptent peu aux besoins du moment, d'où la tendance à passer outre les conseils de l'encadreur sur les "goulots d'étranglement" que sont les périodes de semis, de labour et de démarrage du coton* ». <sup>95</sup> Le fonctionnement de ce système en effet est très rigide : les thèmes et les directives sont prévus d'avance, souvent à des dates prédéterminées. Les solutions aux problèmes qui se poseront au cours de l'année sont toutes trouvées. En témoigne cette litanie de problèmes et solutions que présentent des intervenants au colloque de Yamoussoukro. Les problèmes sont

---

<sup>94</sup> J. RUSSEL, "La Banque Mondiale et la vulgarisation agricole : l'introduction du système "Formation et Visites" en Afrique subsaharienne", In G. BELLONCLE, op. cité, p109.

<sup>95</sup> E. SANON, op. cité, p236.

constitués par l'absentéisme des paysans dû aux fêtes traditionnelles en début de campagne, aux marchés, aux funérailles, aux maladies, convocations et associations de travail. Les solutions, ce sont les journées de sorties hebdomadaires sur le terrain qui seront planifiées. Elles tiendront compte des jours de marché et doivent se faire très tôt le matin. Pendant la période des fêtes traditionnelles, l'agent établira les contacts et collectera les données statistiques. Pendant l'intervention des sociétés de culture, si l'agent visite le paysan qui a invité l'association, tous en bénéficieront...

L'idéologie en vigueur dans ce système est l'abandon d'une vulgarisation de masse au profit d'un choix de paysans de contact sur lesquels l'agent de vulgarisation consacre ses efforts et portera son attention sur les cultures les plus importantes. En lieu et place de la vulgarisation de masse, les ORD mettent en place des groupements villageois (G.V.) qui sont chargés des tâches de recensement, commercialisation des produits, etc.

L'une des applications les plus critiquées à ce niveau est la sélection de paysans contacts, également appelés paysans chargés d'appliquer dans leur "pureté" les techniques diffusées. Ils bénéficient de visites plus rapprochées, de semences sélectionnées et d'une assistance technique constante. Deux paysans dans le département sont choisis une fois par saison agricole. Leur champ est appelé champ de démonstration et une fois au cours de la saison agricole tous les paysans du sous-secteur sont invités à une "visite guidée" du champ pour apprécier les avantages des techniques qui leurs sont conseillées et les conditions à remplir pour une meilleure rentabilité.

A propos de la démonstration, des consignes sont prévues et doivent être respectées par les encadreurs. Les journées de démonstration des résultats, comme les visites commentées, se déroulent sur l'exploitation d'un agriculteur qui a pratiqué avec succès des techniques que nous voudrions voir adopter par beaucoup d'autres. Elles ont pour objet de faire

constater les effets bénéfiques de l'application d'engrais. Au cours d'une journée de démonstration, on dispose de tout le temps nécessaire pour visiter l'exploitation, échanger des points de vue, poser des questions. C'est en général pour des petits groupes que l'on organise ces visites ou des tournées sur le terrain. En effet, on gênerait de façon inadmissible l'agriculteur qui accueille, si on lui amenait trop de visiteurs. C'est pourquoi on n'invite que les agriculteurs susceptibles de profiter au maximum de ces visites et de suivre ensuite l'exemple.

Il s'agit là d'une opération soigneuse. Pour que la journée sur le terrain donne les meilleurs résultats, il faut la préparer. Il faut décider du but de la journée, des principaux points à souligner et des résultats visés. Il faut s'entretenir du plan de la journée avec l'agriculteur qui accueillera les visiteurs sur son champ. C'est lui qui doit avoir le plus souvent la parole dans une journée sur le terrain. Les explications que cet agriculteur donnera sur ce qu'il fait, comment, pourquoi il l'a fait, feront plus d'impression sur les visiteurs que si le vulgarisateur tentait de donner des explications. Le vulgarisateur se bornera à présenter l'hôte de la journée et à louer les principales réussites de son exploitation. Il se tiendra ensuite à l'arrière-plan, tout en restant prêt à intervenir pour donner des explications techniques si il y a nécessité<sup>96</sup>.

L'avantage de la sélection des paysans pilotes est qu'elle permet aux autres paysans les plus susceptibles de voir les fondements, les avantages des semis en ligne, du respect des dates de labour, du sarclage, des pulvérisations, de la suppression des cultures associées, du respect des quantités d'engrais par hectare, etc. En somme, les conditions d'une réussite agricole. Il faut aussi signaler comme avantage la prise en compte de cultures vivrières au niveau du paysan-pilote, donc la tentative de réaliser la symbiose entre cultures vivrières et cultures de rente que les paysans ont perdue au fil de la vulgarisation centrée sur le coton. Mais inconvénient de taille : cette technique suscite bien des jalousies (même si celle-ci ne se manifeste pas de

---

<sup>96</sup> Extrait de "*Les clefs du succès de la démonstration d'engrais*", In M. C. HENRY, op. cité, p237.

façon flagrante). Pour les paysans, ceux qui acceptent d'être choisis doivent se prémunir d'une certaine "protection" contre les sorciers de tout le département qui sont légalement invités et donc autorisés à parcourir le champ au cours de la "visite guidée".

M. BAZIN de Koura, choisi comme paysan-pilote en 1987 reconnaît qu'il faut être "fort" : *« Quand les étrangers viennent, certains ne regardent pas le champ d'un bon oeil ; si tu ne prends pas des précautions, ton maïs commence à jaunir quelques semaines après la visite car les gens ont certainement enterré quelque chose dedans. Donc avant que la visite ne soit faite, on fait des sacrifices et on se prépare pour recevoir les gens ».*

Les critiques de G. BELLONCLE vont encore plus loin. *« La sélection de paysans pilotes est incontestablement le point sur lequel on heurte le plus profondément les valeurs de la société traditionnelle s'il s'est vrai, comme l'écrit l'anthropologue R. BUREAU que celle-ci fonctionne comme une "machine à étêter les arrivistes" et que sa "finalité dernière est la prévention contre les inégalités et la reconstitution inlassable de l'harmonie constamment menacée". La détection de paysans pilotes, le soutien spécifique qu'on leur apporte, ne peuvent en effet être perçus dans les villages que comme une profonde injustice, comme le désir de privilégier certains individus au détriment de l'ensemble du groupe. Or ce que le groupe attend, parce que cela correspond à ses valeurs profondes, c'est la possibilité de promotion collective ».* Pour lui, *« sans avoir lu MEISTER, les vulgarisateurs n'ont qu'une idée : susciter la naissance des exploitations agricoles modernes (les fameux paysans pilotes) qui ne peuvent, bien sûr, qu'être individuelles... comme en Europe ».* D'autre part en créant une place prépondérante pour un paysan dans le groupe des visiteurs, on érige des catégories entre individus : il y a ceux qui s'y connaissent et ceux à qui on enseigne toujours ce qu'il faut faire. En somme, il y a des paysans évolués et des paysans en retard, ce qui ne peut manquer de créer des différenciations entre les groupes domestiques et exacerber les conflits potentiels.

Mais l'un des résultats les plus spectaculaires et qui aura une contribution remarquable dans le développement communautaire (intégrant les aspects sociaux) est la création des Groupements villageois. Nous analyserons leur rôle, leurs buts dans le sous titre suivant.

Au vu de toutes les approches de vulgarisation agricole proposées aux paysans des ORD de Hauts Bassins en général et ceux du département de Béréba en particulier, le développement rural se présente comme un développement agricole ; il s'oriente en effet vers une amélioration des modes et des méthodes de production. La culture de rente reste le cheval de bataille de ce développement, celle par laquelle le monde rural est appelé à se doter d'une organisation à adhérer au progrès et à améliorer son niveau de vie. Face à cette appréciation, G. BELLONCLE propose une autre conception du développement basée sur l'initiative des paysans africains. Il dit en effet qu'au lieu de toujours chercher à mieux savoir comment développer les agriculteurs africains, ne faudrait-il pas chercher comment permettre aux paysans africains de trouver par eux-mêmes les moyens de vivre selon leur conception du monde ?

La réponse qu'appelle cette question paraît quand même utopiste si l'on considère l'État et les sociétés intervenant dans la production du coton comme le marteau et l'enclume pour les paysans : les uns et les autres recherchant leurs intérêts financiers dans le cercle d'un capitalisme mondial qui fixe les prix des produits agricoles en fonction de ses enjeux. Nous verrons plus loin notamment le rôle de l'État dans la spoliation du travail des paysans par les crédits et la politique des prix des produits agricoles pratiquée par la Caisse de Stabilisation des Prix des Produits Agricoles.

L'évolution croissante du prix du kilogramme de coton dans la première moitié des années 1980, conjuguée aux enjeux de production *que*

nous avons déjà relevés au niveau du producteur a contribué pour beaucoup à la réussite de la vulgarisation :

- les paysans ont acquis une maîtrise des thèmes diffusés,
- il existe désormais un organe de base, le groupement villageois, qui sert d'intermédiaire entre les paysans et les décideurs,
- les crédits agricoles sont largement accessibles aux villageois.

Les lacunes de la vulgarisation et des tentatives de développement rural que l'on peut relever c'est l'absence de formation des paysans susceptible de les amener à une autogestion économique et sociale et donc de prendre en charge l'amélioration de leur niveau de vie. En effet la décennie 1980-1990 voit le revenu du paysan susceptible d'augmentation mais parallèlement il n'a reçu aucune mesure de gestion rationnelle de ces revenus dans un environnement social où la part de la coutume et de la tradition, des habitudes de consommation, n'a pas évoluée ou très peu. Aussi ces revenus vont-ils être gérés non pas dans la perspective d'un développement mais plutôt dans une forme de consommation propre à la communauté villageoise.

Si au niveau du paysan on qualifie (de façon relative) de réussite la politique cotonnière, au niveau nation le bilan de l'encadrement agricole confié aux ORD se relève un échec. En 1984, la commission nationale de vulgarisation, sous l'égide du Ministère de l'Agriculture et de l'élevage fait un constat accablant. Elle une insuffisance organisationnelle des structures et des programmes, une mauvaise gestion des ressources humaines et matérielles et surtout le faible impact de la vulgarisation agricole au niveau des producteurs et de la production agricole. A cela s'ajoute une pléthore d'intervenants et des systèmes d'approche et l'anarchie des interventions. Ce constat entraîne la suppression des ORD par décret, - kiti-, du 13 mai 1987 et la création des CRPA (Centres Ruraux de Promotion agro-pastorale).

# **TROISIEME PARTIE : LA RECOMPOSITION DE L'ESPACE SOCIAL VILLAGEOIS. DE LA COMMUNAUTE A LA COLLECTIVITE VILLAGEOISE**

## **CHAPITRE 5 : DE LA PRODUCTION A LA CONSOMMATION**

### **5 - I Les villages à l'ère des rapports marchands à l'échelle nationale**

#### *5 - I - A) La mise en place des groupements villageois, instruments de gestion ?*

Du point de vue villageois, la genèse des groupements villageois dans la zone cotonnière du Burkina Faso révèle l'intensité des rapports marchands, la dominance de la dynamique de ces rapports marchands sur les jeux du système traditionnel.

En effet la finalité ou du moins l'objet même du G.V. comme organe structuré se pose non plus dans la cohérence et la continuité des objectifs du système traditionnel tels que les associations d'âge, le conseil des chefs de famille, les pratiques religieuses, etc., mais sur la représentation villageoise aux sphères de décision, la reconnaissance de l'existence des populations comme producteurs, la reconnaissance et la prise en compte de

leurs intérêts économiques. Pour le paysan qui adhère au G.V., il s'agit avant tout d'être à la "page", au même niveau d'avancement économique que les autres. Il s'agit également de conférer à sa production une importance et une place, puisque c'est désormais le groupement qui pèse et qui commercialise le coton. La grande réussite des G.V. au cours des années 80 est due à cette idée valorisante que les populations ont de cet organe.

Les populations ont-elles intériorisé l'idée que l'adhésion au G V ou la mise en place d'un G.V. dans le village signifie adopter un changement majeur ? Nous pouvons répondre par l'affirmative car le groupement constitue un nouveau cadre où sont supposées exclues toutes les rivalités traditionnelles, toutes les barrières sociales. Ce cadre recompose de nouvelles formes d'égalité sociale. Dans le G.V., il n'y a plus de griots ou de forgerons ; si ceux-ci adhèrent aux G.V., ils y sont considérés non plus en fonction de leur statut social, mais en fonction de leur statut de producteur de coton au même titre que les autres. Adhérer au groupement c'est donc retrouver avec les autres un même statut social. Il s'agit donc là d'un changement majeur et d'une accession à une forme de modernité, car on participe à des réunions lors desquelles on prend en compte les idées de chacun.

Du point de vue national et des sociétés d'intervention, la création des groupements villageois et autres associations villageoises pose la problématique de la "**participation**" des paysans au développement qui leur est proposé et introduit le thème de l'animation rurale. Dans le cas des G.V. qui nous intéresse pour l'instant, il s'agit en outre d'un glissement de la vulgarisation de masse † sens unique (encadrement, diffusion de techniques nouvelles) vers une organisation de producteurs en vue d'atteindre un objectif spécifié : l'auto détermination villageoise. Une étude menée par M. MIGAN-TRAORE et A. ZONGO, rappelle qu'en « 1974, le gouvernement voltaïque optait pour le développement communautaire intégré comme méthode d'approche et d'animation du monde rural en vue d'amener celui-ci à vouloir,

à accepter et à répandre toutes les innovations destinées à transformer qualitativement la situation économique, sociale et culturelle de son milieu. »<sup>97</sup>

Ce développement communautaire comporte l'assistance en encadrement et en animation (ce qui a été les objectifs principaux de l'ORD), l'encadrement des populations rurales et la création par elles d'organismes communautaires. C'est là que se retrouve l'idée des groupements villageois. Cette nouvelle philosophie du développement rural rompt avec ce que J.- P. CHAUCHEAU appelle la « *tradition du développement non participatif qui est assimilée à la forme historique et coloniale du développement et à son héritage étatique, technologique et autoritaire néocolonial* »<sup>a.98</sup>

La méthode d'approche des paysanneries par les G.V. a mis du temps à apparaître dans l'ouest du Burkina, car les ORD devaient remplir cette mission d'animation rurale et de promotion villageoise (cf. le statut de vulgarisateur). La mise en place effective n'a été favorisée et accélérée que par deux impératifs qui s'imposaient aux sociétés d'intervention :

1- La gestion des crédits agricoles : jusqu'à la fin des années 1970, les crédits contractés par les paysans restaient relativement bas. Ils étaient remboursés (récupérés) sur le lieu d'achat du coton par les agents de la SOFITEX ; les paysans recevaient leurs revenus nets, ce qui impliquait d'ailleurs des transports de fonds importants. Le "boum cotonnier" du début des années 80 s'est accompagné d'un accroissement des crédits contractés auprès de la SOFITEX, de la CNCA ; il s'est accompagné également de déficits croissants ; d'où la nécessité impérieuse de trouver un autre moyen de récupération des crédits

---

<sup>97</sup> B. GROUSSE, E. LE BRIS, E. LE ROY, **Espaces disputés en Afrique Noire**, Paris, Ed. Karthala, 1987, pp. 254-255.

<sup>98</sup> J.P. CHAUCHEAU, in J. P. JACOB et Ph. LAVIGNE DELVILLE, **Les associations paysannes en Afrique**, Paris, Ed. Karthala, 1994, p37.

2- Le deuxième impératif résulte de la grève des agents de la SOFITEX. A propos de cette grève, E. SANON rappelle que si le gouvernement burkinabé a toujours encouragé la formation des groupements villageois, peu de progrès avaient été enregistrés avant la campagne 1979-1980 où une grève des agents de vulgarisation de la SOFITEX, motivée par des problèmes de salaires et de statut, affecte la collecte primaire et le transport à l'usine du coton graine.

Ces deux impératifs amènent la SOFITEX à mettre en place des G.V. remplissant deux objectifs principaux à savoir, assurer dans les villages la collecte primaire du coton en lieu et place des agents de la vulgarisation et assurer au niveau villageois la gestion des crédits agricoles. Au niveau des sociétés d'intervention, le G.V. sert d'instance de liaison et surtout, il sert de "caution solidaire" dans l'octroi des crédits à ses membres.

Ces deux objectifs trouvent leur cadre de réalisation dans une nouvelle structure villageoise qui voit le jour : "le marché autogéré". Le marché est une nouvelle représentation du village qui confère une nouvelle identité commune. Nous disons nouvelle identité car le village est désormais considéré comme un marché où des producteurs effectuent des échanges à l'intérieur et à l'extérieur, par l'intermédiaire de son organe de représentation, le bureau du G.V. Le village qui est organisé en groupements et qui possède un marché autogéré acquiert une personnalité morale qui développe des rapports marchands avec les partenaires du projet cotonnier.

A notre avis c'est là un tournant important dans l'évolution des communautés villageoises. En effet au moment où le concept de communauté traditionnelle s'affaiblit par l'individualisme grandissant, par la nucléarisation des UE et par la déstructuration globale des structures familiales, l'apparition d'une nouvelle identité redonne au village une autre dimension et une dynamique dans laquelle s'inscrit des rapports impersonnels, des intérêts individuels et de groupes, enfin, la satisfaction

d'une reconnaissance de sa responsabilisation au contraire de la frustration qu'a pu générer la vulgarisation à sens unique, c'est-à-dire de haut vers le bas.

Nous allons essayer d'analyser les structures internes d'un G.V., sa dynamique interne (les objectifs spécifiés et les buts atteints), les tensions inhérentes à cette dynamique et l'interaction de plusieurs groupements avant d'aborder la commercialisation de produits agricoles qui portent désormais l'emprunte des groupements villageois. Le G.V., dans la compréhension locale, est un groupement de paysans producteurs de coton. Il est un organe dans lequel adhèrent de fait les paysans du village. Est reconnu membre du G.V. tout responsable d'une unité d'exploitation agricole et non tout homme actif. Au delà de l'individu, le groupement est un rassemblement d'unités d'exploitation agricole. Tout G.V. possède un bureau qui se compose comme suit : un président chargé de l'organisation, un vice président et secrétaire adjoint, un secrétaire principal, un trésorier, un trésorier adjoint et un commissaire aux comptes. Le bureau est voté en assemblée générale sur proposition. A la proposition d'une candidature, le vote se fait à main levée, procédé totalement inconnu auparavant dans le système politique traditionnel.

L'exemple de quelques groupements villageois nous donne la mesure de la dynamique nouvelle à l'oeuvre.

#### Le G.V. de Wakuy

Membres	Quartier	Fonction dans le bureau
Bétamou	Békuy	Président général
Kafa	Yiokuy	vice président
Julien	Békuy	secrétaire

Charles	Kazanoma	trésorier
Lonkou	Bonakuy	trésorier adjoint
Mafī	Pankanouma	Commissaire aux comptes

La candidature de l'actuel président du G.V. de Wakuy a été proposée en 1994 lors du renouvellement du bureau par plusieurs paysans dont on peut dire qu'ils ont une position dominante dans le village : dominante au niveau de l'importance numérique de leur unité d'exploitation, au niveau de l'importance de leur production cotonnière, de leur côte de respect.

La composition du bureau révèle quant à elle la représentation de l'ensemble des lignages (regroupés en quartier) existant dans le village. Ainsi 5 quartiers sont représentés et la présidence du G.V. revient à un membre du lignage le plus important dans le village. Cette représentation dans le G.V. est cruciale, car elle favorise l'implication de tous les lignages, de tous les adhérents, aux décisions qui sont prises. C'est là qu'apparaît l'importance de l'approche par village, par lignages. Elle permet en effet, au delà des définitions courantes, de relever les limites du concept de communauté villageoise. Ces limites se traduisent par l'insuffisance des solidarités construites à l'intérieur du village, la faiblesse d'une identité communautaire fondée par l'appartenance à un village. En définitive, dans le cadre villageois, la notion de lignage ou de segment de lignage se révèle plus solide et plus élaborée, apte à assurer les intérêts que celle de communauté villageoise, sauf dans les villages à un seul lignage : on fait plus confiance à un membre de son lignage pour être représenté dans le G.V. qu'à n'importe quel membre du village. Ce résultat met quelque peu du sable dans la machine du développement participatif tel que G. BELLONCLE le conçoit. Certains ethnologues ou sociologues ont comme lui érigé le concept de

communauté villageoise en un stéréotype qui ne résiste plus beaucoup à l'analyse.

E. SANON avait déjà insisté sur l'importance de cette représentation Il arrive au constat que « *le bureau du G.V. est généralement composé de représentants de différents groupes sociaux, lignages, quartiers, gens de castes, migrants ; jeunes et vieux* ». Pour lui, « *cet équilibre inspiré de structures sociales traditionnelles contribue à engager l'ensemble des acteurs dans les résolutions de bureau qui, en terme de représentativité, exprime les intérêts de la majeure partie de la communauté villageoise*". La coordination des activités est facilitée par le fait que chaque membre du bureau est directement responsable de travaux collectifs de son lignage ou de son quartier »<sup>99</sup>.

Les membres du bureau, à l'exception parfois du président, sont issus de "déchets" scolaires et qui ont pu conserver un niveau d'alphabétisation suffisamment élevé pour réaliser des opérations de calcul, pour tenir un secrétariat, un cahier de comptes-rendus, etc. Ce sont eux en effet qui servent de courroie de transmission entre les paysans et les instances nationales ou les sociétés d'intervention. Le fonctionnement interne d'un groupement est standard d'un village à l'autre. Les groupements villageois tiennent au moins 2 assemblées générales annuelles qui interviennent au début et à la fin de la campagne agricole. Ces réunions sont fixées par le président en coordination avec l'agent UEA (unité d'encadrement agro-pastorale. Elles portent sur la programmation et le bilan des activités collectives, les informations administratives, les prix des intrants, l'état de la commercialisation des produits, des remboursements de crédits En cas de débats trop houleux, d'autres réunions sont prévues pour couvrir tous les points à l'ordre du jour.

---

<sup>99</sup> E. SANON, op. Cité, p266.

Pour E. SANON, les leçons à tirer des assemblées générales *portent essentiellement sur la méthode de communication : la palabre est un élément essentiel dans le système éducatif traditionnel. Elle apparaît dans sa réalité la plus positive en ceci qu'elle est une technique de recherche lente et démocratique de la vérité. Elle permet à chacun de s'exprimer longuement, de se répéter, d'appuyer certains avis et d'en rejeter d'autres, de faire évoluer sa pensée en fonction de son intuition et des arguments d'autrui, de rechercher les causes et les conséquences de toute chose. Le vote des membres du bureau, conscients de leur fonction démocratique, est de fournir des éléments d'éclaircissement, d'orienter les débats et, en définitive, de traduire en des termes accessibles à tous, les points de vue pertinents. Il consiste aussi à formuler la décision sous une forme que chacun admettra de respecter dans la mesure où il y retrouvera, à travers la conscience collective, une partie de sa pensée personnelle »<sup>100</sup>.*

Ainsi non seulement le groupement villageois ne se constitue pas en pouvoir autonome comme nous l'avons souligné plus haut, mais encore il fonctionne avec les règles de la pratique coutumière ; d'où cette notion de démocratie introduite par E. SANON. Le G.V., même s'il se veut démocratique par la prise en compte de l'avis de tous, reste exclusivement masculin. Les femmes qui interviennent pour une grande part dans l'Économie villageoise en sont exclues, comme ce fut d'ailleurs le cas dans la vulgarisation agricole. Les rapports entre le groupement et les institutions traditionnelles sont étroits car bien souvent le président est membre de ce pouvoir. En cas de manifestations traditionnelles (danse de masques, funérailles ou cérémonies religieuses), celles-ci priment sur les réunions et les activités du groupement. Pour une décision concernant le village, le chef de village est informé officiellement par le bureau. Il donne alors symboliquement son accord.

---

<sup>100</sup> E. SANON, op. Cité, p268.

Le G.V. n'est pas une substitution aux services de vulgarisation. C'est un organe qui s'occupe de l'exécution de tâches courantes de marché de coton dont la charge pesait sur les agents ORD. L'adoption du système Formation et visites comme méthode de vulgarisation à partir de 1986 a en effet supprimé la division du **sous secteur** de Béréba en **centres**, gérés par des encadreurs. Les résidences de ceux-ci, construites par les ORD, ont été reconverties en magasins de stockage des engrais ou sont tombées en ruine, faute de repreneurs.

Au nombre des tâches, désormais confiées au G.V., on peut relever d'abord le recensement des besoins en intrants de chaque membre et divers autres crédits pour l'année agricole ; ensuite la distribution d'intrants et de matériels agricoles livrés au village et enfin la collecte du coton. Celle-ci est réalisée sur la place du village par le bureau, assisté de quelques autres membres du G.V. qui peuvent réaliser des opérations de calcul. A la pesée chaque paysan reçoit un reçu portant mention du poids (voir détail dans la commercialisation).

Les premiers groupements villageois ont été installés en 1979. On en comptait alors 8 dans le département, formés par les plus gros villages. Le rattachement des autres villages à ces groupements se faisait non pas en fonction d'anciennes alliances ou par affinité, mais par proximité. Les paysans des villages rattachés étaient considérés comme membres à part entière du G.V. ; seulement ils intégraient une structure déjà existante et fonctionnant de façon autonome, aussi se voyaient-ils gérés de loin (leurs crédits, leurs intérêts, leurs productions). Sans le vouloir, les CRPA ont recréé des rapports de domination et d'hégémonie qui existaient avant la colonisation, ce qui est le cas de certains villages tels Tiombio et Wani, Béréba et ses villages satellites. Cette situation engendre inéluctablement des tensions avec le succès de l'opération ristourne. La ristourne est la somme accordée comme forme de financement au G.V. par la SOFITEX. Elle est fixée en 1992 à 3.500 francs /tonne de coton produit par le village. L'importance de cette ristourne est donc fonction de la taille du groupement et

surtout de la quantité produite. On comprend ainsi le poids des plus gros producteurs lors du vote du bureau.

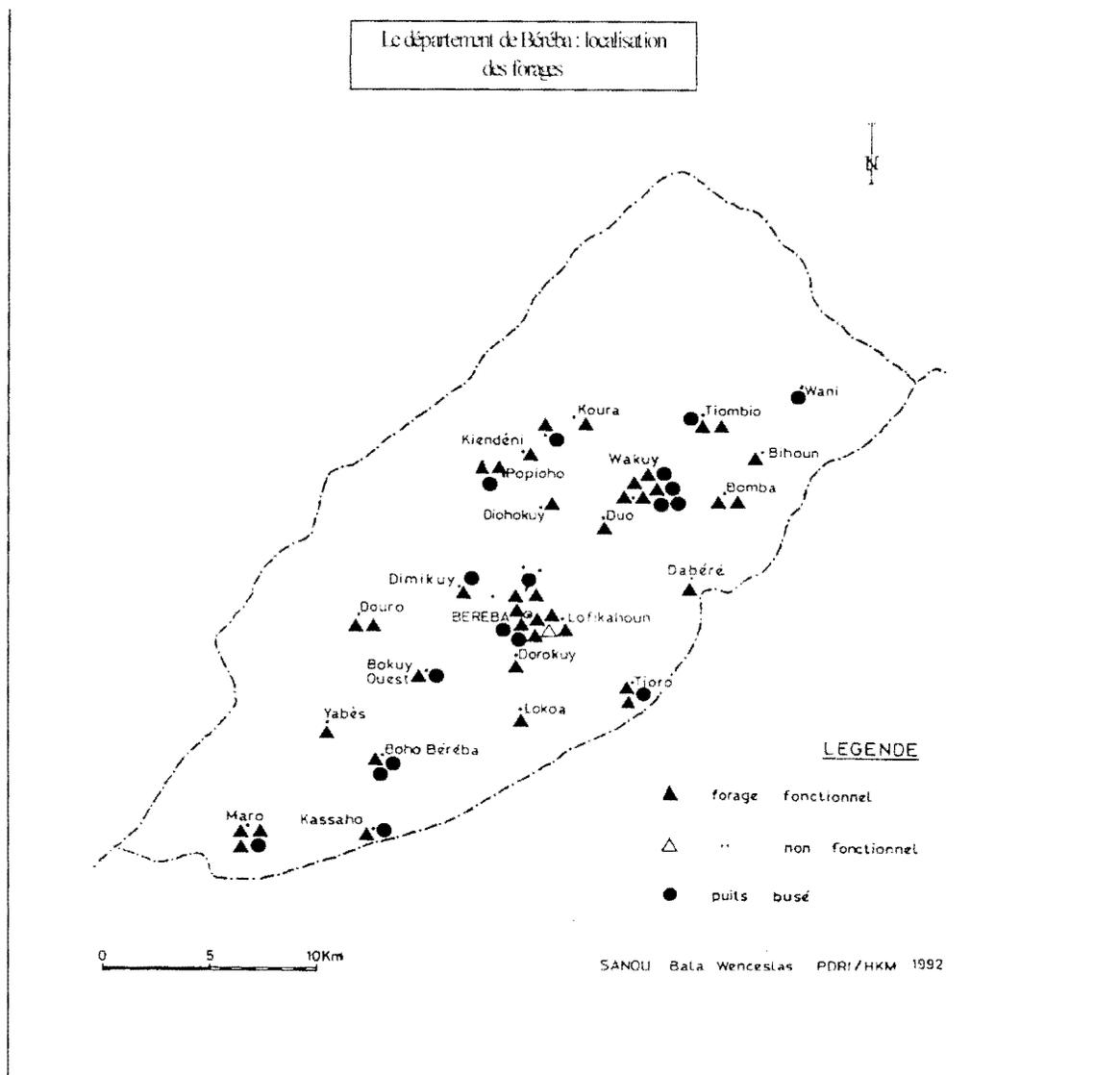
Avec le "boom cotonnier", amorcé à partir de 1985 la ristourne a pris une importance certaine dans la vie des groupements villageois et par extension dans la vie du village. Nous avons vu qu'à l'intérieur même de la plus petite unité socio-économique (la maison) il existait des tensions, des suspicions dans la gestion des revenus cotonniers. Ainsi en va-t-il de la gestion des ristournes au niveau villageois et inter villageois. Les tensions naissent de deux phénomènes difficilement vérifiables.

\* La pesée du coton : la pesée du coton dans les villages rattachés est effectuée par les délégués du G.V. du village "mère" en l'absence d'autres représentants Cette absence crée la suspicion des producteurs rattachés au G.V., car ils estiment par absence d'informations que leur coton est sous-évalué et que les sommes qui leur sont payées ne correspondent pas à la valeur réelle de leur coton.

\* La gestion des ristournes : l'existence des ristournes est connue de tous (producteurs) car tout producteur est invité aux assemblées générales du G.V. Leur gestion se fait au profit du village "mère" qui s'arroge le droit de propriété des sommes versées par la CNCA. Des membres du bureau du G.V. ont par ailleurs commis des malversations et des détournements dans les caisses. Deux cas nous ont été signalés dans les G.V. de Béréba et de Tiombio par les agents CRPA. Le détournement à ce niveau n'est possible qu'avec la complicité du bureau car les sommes perçues au titre de la ristourne sont versées dans un compte épargne à la CNCA au nom du groupement. Aucun retrait ne peut se faire qu'en présence du trésorier et de son adjoint. Le détournement consiste alors en un retrait à l'insu du président et du reste du G.V. pour des fins personnelles. Ces deux suspicions (à l'exception des malversations qui sont une réalité) incitent les villages satellites à manifester un ardent désir d'autonomie auprès des sociétés d'intervention (SOFITEX, CRPA et CNCA). Il faut attendre le début des

années 90 pour voir les autres villages constituer petit à petit des groupements villageois. En 1992, on dénombrait dix-neuf dans les vingt-neuf villages que compte le département

Le bilan des groupements villageois que dresse aujourd'hui l'ensemble de leurs présidents et des chefs d'exploitation est largement positif. Ils ont en effet permis à plus de la moitié des exploitants du département de se doter de la culture attelée : boeufs de trait, charrues, et d'acquérir d'autres technologies couvertes par les crédits agricoles (charrettes, appareils de traitement, etc.). De nouvelles infrastructures ont été réalisées gr,ce aux groupements. Dans l'ensemble du département on dénombrait en mars 1992 quarante forages fonctionnels et dix sept puits creusés, soit une moyenne de 398 personnes par point d'eau permanent. (Voir carte)



Sources : PDRI, enquêtes diagnostiques, 1992

5 - I - B) *La commercialisation du coton : moteur du petit commerce villageois et de l'intensification des rapports marchands*

La commercialisation du coton récolté et d'une partie des produits non destinés à la consommation locale constitue le moment privilégié où se saisissent dans leur cruauté les tensions internes aux lignages et segments de lignage, la composition de nouvelles formes de solidarité entre les individus et entre les segments de lignage et l'importance désormais certaine de la notion de pouvoir d'achat aux yeux des villageois. En effet elle se pose désormais comme étant la phase finale et même l'objectif de toute la campagne agricole qui s'achève. Elle se pose également comme un tremplin vers la nouvelle période dite de repos, propice à la consommation, à l'acquisition de modes de vie et de complexes nouveaux. A ce titre, elle constitue un cadre d'observation de l'évolution socio-économique des villages, de l'impact de ce que l'on appelle les rapports marchands et qui peuvent se résumer dans le cadre villageois bwa en quelques points essentiels :

+ *La valorisation du pouvoir d'achat*<sup>101</sup> :

Plus que le rang social, l'appartenance à tel ou tel lignage, fondateur ou non, à une catégorie sociale, le pouvoir d'achat ou tout simplement la capacité d'accéder aux biens de consommation importés (tenues vestimentaires, moyens de transports, ciment, tôles, postes radio, etc.) confère à l'individu ou à l'unité d'exploitation le prestige et accentue son autonomie vis-à-vis des autres. Pour BIHOUN L. chef de maison à Wakuy, « *quand tu disposes d'argent, les gens t'écoutent plus ; tes fils se marient*

---

<sup>101</sup> Ce que nous appelons "*pouvoir d'achat*", c'est la capacité pour l'individu ou l'unité d'exploitation de dégager un surplus financier soit par la vente de sa force de travail (c'est le cas des plus jeunes), soit par une gestion rigoureuse de ses facteurs de production, soit en s'adonnant au commerce de l'alcool distillé ou même l'entretien de petites fermes parallèles (c'est le cas des jeunes en exploitations élargies).

*plus vite et tu es le premier à avoir ceci ou cela ; après les autres (personnes du quartier ou du village) essaient de faire comme toi. Et quand tu n'en as pas, il n'y a que les gens de ta maison qui te respectent et à qui tu peux demander des services ; par exemple aller te chercher quelque chose en brousse, aller transmettre une commission dans un autre village".*

On peut mettre un bémol à ce rapport à l'argent trop réducteur. Dans la hiérarchie sociale, la fonction de chef de lignage ou de segment de lignage, les fonctions religieuses, confèrent toujours à l'individu, dès lors qu'il se retrouve dans le cadre d'expression de ces fonctions, la reconnaissance de son statut dominant et le respect. Seulement il est désormais des domaines (groupements villageois) où elles sont ignorées. Dans les rapports marchands il y a donc cette accession aux biens de consommation qui suppose l'existence d'un pouvoir d'achat. Pour cette raison, la vente du coton est vécue comme une période d'exubérance dans le village. Chaque producteur en apportant son coton espère acquérir une parcelle de ce pouvoir pour ne pas être en quelque sorte à l'écart des nouveaux modes de consommation. Ce qui nous fait dire que la commercialisation du coton (sa culture étant l'activité commerciale la plus répandue) reste pour l'heure porteuse de tous les espoirs et des déceptions inexorables : tout villageois, cadet ou chef d'exploitation, nourrit ses propres aspirations et attend les subsides de ses efforts investis tout au long de la saison agricole.

+ *L'intensification du petit commerce villageois :*

Le petit commerce utilise par contre, dans une grande mesure, les structures sociales sans que cela soit prescrit dans la tradition. Pour comprendre comment il fonctionne, il faut se référer à la division de la société en groupes socioprofessionnels. Celle-ci fait du travail de la terre l'activité par excellence à laquelle un homme puisse s'adonner. Le commerce était considéré par contre comme l'activité des "*croqueurs de cauries*" c'est-à-dire de "ceux qui aiment manger l'argent" selon l'expression de N. BONI. C'est

pourquoi toute personne ayant des responsabilités sociales reconnues au niveau de tous ou un individu ayant un champ de rapports sociaux très étendus et qui veut commercialiser un produit, le remettra à une femme du quartier ou d'ailleurs qui le vendra. Ce choix permet d'éviter la confrontation directe du vendeur, propriétaire du produit, et de l'acheteur, susceptible de briser l'harmonie des rapports de domination, de l'économie domestique fondée sur la prestation/redistribution et surtout des rapports de parenté. De même la recherche du profit sur un produit dans un espace villageois réduit où s'entrecroisent des rapports de parenté, peut être conçue comme de l'individualisme à l'état brut ou tout simplement de l'égoïsme (*héro*). La densité des rapports (sociaux) de parenté<sup>102</sup> et la conception quelque peu négative du commerce dans une communauté d'agriculteurs imposent donc la conduite du petit commerce villageois par les hommes. En dehors de la vente de bétail, volailles et d'alcool distillé et vannerie, la vente de tout autre produit relève des activités féminines ; la vente ou l'achat de bétail entre hommes couvre la plupart du temps des besoins cérémoniels ou festifs qui incombent aux hommes. Dans la maison W. BAZIN à Koura, qui se compose de trois unités d'exploitation, quand une épouse veut procéder à des actes cérémoniels<sup>103</sup>, elle en informe le chef de maison ; celui-ci est chargé dans le cas d'un sacrifice de l'achat de l'animal ou des volailles à immoler.

L'intensification du petit commerce villageois va de pair avec la période de commercialisation du coton. En effet pour **les femmes** il s'agit de profiter du laps de temps où des sommes d'argent sont en circulation dans le village pour constituer un capital privé et pallier au partage souvent difficile de l'argent dans les unités d'exploitation. A titre d'exemple, prenons le cas du

---

<sup>102</sup> Nous voulons exprimer par densité des rapports de parenté, leur complexité résultant des villages à plusieurs lignages qui pratiquent l'endogamie.

<sup>103</sup> L'appellation "actes cérémoniels" recouvre les sacrifices/libations aux ancêtres ou à quelque autre divinité, les visites (d'étrangers ou à l'étranger) consécutives aux accouchements, décès ou maladies/accidents.

produit le plus répandu, à savoir le dolo.<sup>104</sup> Cette boisson était plutôt préparée et vendue les jours de fêtes, de repos (le vendredi), le jour de marché ou pour certaines cérémonies rituelles. Le fait que chaque femme augmente la fréquence de préparation pour dégager une épargne ou des bénéfices d'argent nous indique que nous sommes là en présence d'un phénomène d'agrégation des comportements individuels. La fréquence de la mise sur le marché de produits par une femme est aussi bien fonction de l'existence et de la prise en compte d'un pouvoir d'achat élevé à un moment (t) de la communauté que de ses besoins d'argent du moment. Ces comportements sont donc déterminés par une prise de conscience et une connaissance objective de la réalité économique. S'il apparaît que les motivations de ces comportements sont rationnelles, l'effet qu'elles produisent peut paraître pervers. En effet, au delà d'une simple agrégation de comportements, c'est plutôt à un phénomène de compétition auquel on aboutit. La compétition naît d'abord au niveau familial, entre coépouses ou entre femmes d'une même unité d'exploitation. Elle se fait ensuite de façon diffuse à un niveau plus large, celui du village.

+ *La disparition du troc* :

Le troc est une transaction où était exclue la notion de profit : elle consistait en une rencontre de deux besoins de même mesure. Sa disparition dénote à notre avis la prolifération des besoins domestiques et élémentaires (s'habiller, se soigner, acheter des condiments, payer des produits qu'on ne produit pas : riz, poisson, etc.) dans un espace économique trop exigü, construit à la fois par le voisinage, le quartier. Elle

---

<sup>104</sup> Le dolo : boisson locale alcoolisée, obtenue à partir du sorgho germé, moulu et mariné puis bouilli pendant 12 heures. Sa consommation se fait suivant un certain cérémoniel ancestral ; après une fermentation dans la nuit du second jour, elle est prête le lendemain matin. Tout client avant d'en acheter reçoit une " calebassée " (l'équivalent d'un verre) à titre de "droit de déplacement" ou *linka*. La priorité au gain aux dépens des rapports communautaires amène certaines vendeuses à refuser à ses clients ce droit qui traditionnellement relève du patrimoine culturel bwa. Le *linka* aux yeux de ces femmes constitue un manque à gagner.

s'est accompagnée de la disparition progressive des cauries<sup>105</sup> et l'utilisation de plus en plus poussée de produits finis importés. Passer de la poterie (canaries, jarres, pots) de la forgeronne aux ustensiles de cuisines importés (marmite en aluminium, louches, assiettes, etc.) de la ville nécessite de l'argent. Parallèlement on ne remet plus son coton au griot ou au forgeron pour recevoir en retour des bandes de tissus ; le tissu est acheté en ville ou chez le commerçant détaillant du village ; la friperie a pris une place importante dans les modes vestimentaires. Le seul domaine où nous avons rencontré le troc est la vente de dolo : pour une mesure de grain on peut avoir un litre de cette boisson car la vendeuse peut réintroduire le grain ainsi obtenu dans la préparation de la prochaine boisson.

Au delà de la simple transaction qu'elle représente et de toutes les stratégies individuelles et collectives qu'elle mobilise, la vente du coton renferme une symbolique particulière qui tient à l'acte de vente. Cette symbolique est spécifique de la nature et de la représentation du produit.

- l'acte de vente : La vente a lieu ou à la place du village ou dans une aire dégagée à cet effet. Au jour J, tous les paysans y amènent leur coton qui est ensuite classé en premier ou deuxième choix avant d'être pesé dans des sacs prévus à cet effet. L'endroit choisi pour l'acte de vente sera désormais classé dans la toponymie comme "le marché du coton". L'importance des quantités mises sur le marché dépasse toute représentation d'un produit d'échange du petit commerce villageois. Le langage courant n'applique donc pas le terme "**yèè**" (vendre) au coton. Dans la pratique ancienne, ce terme était pourtant utilisé pour le coton, mais il désignait et il désigne la transaction négoziée entre deux parties. On vendait son coton égrené ou filé à un individu, on le troquait au gré des besoins. La vente actuelle, qui est plutôt une commercialisation, ne permet plus l'établissement de contacts sociaux entre les producteurs et l'acheteur. Bien plus, la propriété du bien, objet de transaction, n'est plus évidente car le paysan reste redevable envers des

---

<sup>105</sup> Ce sont des coquillages qui avaient autrefois valeur de monnaie ou valeur d'échange. De nos jours elles ne conservent plus que leur valeur et leur usage cérémoniels ; ainsi on les retrouve essentiellement dans les libations aux ancêtres, les cérémonies funéraires, etc.

organismes de crédit (SOFITEX, CNCA), fournisseurs des moyens et des facteurs de production. Vendre du bétail ou des céréales par exemple met en contact deux personnes qui discutent les prix, échangent des informations, sympathisent, etc. Le prix du coton dépend par contre des cours du marché mondial et de la politique économique nationale. Le paysan est juste informé du prix de son coton au kilogramme et il n'a pas d'autre alternative que de céder.

Ainsi le coton est plutôt transporté (*té*). Ce terme désigne implicitement la vente car le transport, du lieu de stockage au lieu de vente, est le prélude à l'achat ; le produit transporté n'est plus ramené. Ce qui n'est pas le cas de tout autre produit qu'on porte au marché. La pesée du coton est désormais laissée aux soins des groupements villageois érigés en marchés autogérés<sup>106</sup> Sur l'ensemble du département on dénombrait 14 marchés autogérés sur 19 groupements en 1992.

L'équipe de pesée est désignée par le bureau du groupement ; elle se compose d'une dizaine de personnes environ, ayant eu au moins 5 ans de scolarisation et capables d'effectuer des opérations de calcul. Pendant la commercialisation ceux-ci sont rémunérés et nourris par le G.V.

Dans le G.V. de Wakuy, l'équipe de pesée en 1992-1993 comptait 8 personnes. Chacun d'eux recevait 2000 F CFA par journée de pesée plus un repas par jour. L'effectif de cette équipe dont la tâche consiste à d'additionner des chiffres peut paraître pléthorique ; elle est fonction de la confiance et de la transparence jugées nécessaires, qu'il faut donner à chaque villageois. De l'avis du président de ce groupement, B. BIHOUN, "plus il y a des personnes désignées pour la pesée, plus on est sûr d'avoir de bons calculs ; et donc le coton peut être bien acheté. S'ils ne sont pas nombreux, ils peuvent vite s'entendre pour couper un kilogramme, même

---

<sup>106</sup> Un groupement villageois est érigé en marché autogéré lorsqu'il dégage la capacité de constituer une équipe de pesée de coton.

deux, à chacun de nous. On a déjà vu ça dans un village à Tuiman" (c'est-à-dire dans le territoire situé de l'autre côté de la rivière Tui). Cette vision est révélatrice à notre avis du drame que vivent les paysans dans cette phase cruciale qu'est la commercialisation du coton. Ce drame se joue en trois actes :

+ *Le classement du coton* : les critères de premier ou deuxième choix sont aux yeux de beaucoup trop arbitraires. Le choix se fait après quelques minutes d'inspection du coton de chaque paysan et ceux-ci reçoivent leurs tickets, blancs (pour le premier choix) ou rouges pour le second. Tout dépend de l'agent de la SOFITEX désigné pour cette tâche ingrate. Pour les paysans, dont la production s'élève à plus de 5 tonnes, ce drame est encore plus accentué : leur coton est directement chargé dans le conteneur. Il est classé et pesé dans l'usine d'égrenage de Houndé, lieu où, dit-on, les paysans n'ont pas le droit d'entrer. Le délégué du groupement désigné pour "accompagner" le camion n'est à ce moment qu'un simple "assistant non témoin" d'une opération qui porte aux yeux des paysans beaucoup de sous-entendus.

+ *L'analphabétisme* : au moment de la pesée, le paysan assiste aux opérations sans rien comprendre aux chiffres et souvent à la langue (le français) qu'utilise l'équipe. Ce qui constitue à notre avis la source majeure des craintes soulevées plus haut par le chef du groupement de Wakuy. Ces craintes sont-elles fondées ? M. DIALLO, agent CRPA à Béréba fait remarquer que certains éléments des équipes de pesées effectuent des dépenses dont les montants sont supérieurs à leurs soldes et à leurs revenus cotonniers ! On peut en conclure que la possibilité existe, mais il est difficile de la vérifier.

+ *Les résultats de la vente* : le paysan livre son produit dans l'expectative. Va-t-il pouvoir rembourser son crédit et dégager un surplus financier ? Sinon, quelles sont les solutions qui s'offrent à lui ? Va-t-il être la risée de tous ou bien l'heureux gagnant que l'on convoite dans les ruelles du village ? La

majorité des paysans véhicule toutes ces questions et toutes ces inquiétudes dès la fin de la récolte. Ils en parlent ; ce qui donne aux conversations, aux sujets de préoccupation de la communauté, un regain d'intérêt et de rumeurs. Dans cette société de l'oralité, d'habitat groupé et de rapports sociaux complexes, où la moindre nouvelle est partagée par tous, la rumeur devient une source d'informations non déniée d'intérêts. A cet effet l'espace public, le voisinage, les lieux de palabres, deviennent des lieux où naissent les propositions de solution aux problèmes et aux maux qui préoccupent la communauté.

On peut illustrer l'état d'expectative par cet article de Jeune Afrique intitulé "Les comptes de Georges Traoré" qui décrit ainsi cet état d'expectative :

"A Karangasso Sambla, à une quarantaine de kilomètres à l'ouest de Bobo-Dioulasso, le coton, on ne vit que de ça. En ce début de février, le village est en effervescence. C'est la période des récoltes. De la piste, les habitations sont à peine visibles, camouflées par les balles de coton. Sous une grande hutte improvisée, le chef du village et le représentant de la Société de développement des fibres textiles (SOFITEX), entreprise publique qui contrôle encore la filière, procèdent aux opérations de pesage. L'un après l'autre, les producteurs de Karangasso posent leurs balles sur la balance installée devant le "jury"... Tout au tour de cette réunion commerciale, une ribambelle de bambins sautille dans tous les sens. Leur insouciance tranche avec l'inquiétude qui se lit sur les visages de leurs parents. Retirés sous les arbres du bois voisin, les paysans font et refont leurs comptes. "Je pourrais peut-être m'en sortir cette année", soupire Georges Traoré. Georges est chef de ménage. En plus de sa femme et de ses trois enfants, il doit entretenir ses parents et ses deux frères..."<sup>107</sup>

---

<sup>107</sup> Jeune Afrique, n°1887, du 5 au 11 mars 1997, pp96-97.

En définitive, la commercialisation du coton apparaît à ce stade de la commercialisation comme la voie par laquelle s'affirment des stratégies individuelles de positionnement sur l'échelle sociale ou tout simplement de maintien sur l'échiquier social. Cette volonté de maintien est nouvelle car elle naît de la dévalorisation des liens communautaires du fait qu'ils n'assurent plus à l'individu une couverture de consommation égalitaire<sup>108</sup>. Sans parler déjà de richesse (*nafulo*), la notion de pouvoir d'achat, que l'on peut traduire dans la conception villageoise par capacité de satisfaction plus élargie, s'affirme comme un état de bien être désormais incontournable. Le pouvoir d'achat s'exerce en effet dans les réalités quotidiennes : les habitudes de consommation, les tenues vestimentaires, les moyens de déplacement, etc. Tout se passe comme si les surplus financiers dégagés de la vente du coton donnaient naissance à une catégorie de villageois qui tireraient de leur profit du respect, de la considération.

La commercialisation des produits agricoles en général au Burkina Faso relève de deux institutions : l'office national des céréales (OFNACER) et la Société des Fibres et Textiles (SOFITEX). Ces deux sociétés collaborent avec d'autres institutions pour l'orientation et le règlement de la commercialisation proprement dite. Il s'agit en premier lieu de l'Etat lui-même qui définit les objectifs à atteindre et des politiques commerciales ; il s'agit également des CRPA, de la CNCA et de la Caisse de Stabilisation des Prix des Produits Agricoles (CSPPA). Ils visent l'accroissement de l'efficacité du marché agricole, la stabilisation des prix et la protection contre la spéculation des commerçants privés et la rentabilité des cultures de rente. En ce qui concerne la commercialisation des céréales, l'état fixe les prix au producteur et au consommateur. A la différence du coton, les céréales en zones de production cotonnière avancées sont produites en priorité pour l'autoconsommation des unités domestiques, pour

---

<sup>108</sup> Nous entendons par consommation égalitaire l'état préexistant de satisfaction commune des besoins communautaires et individuels qui se trouvait réduit dans le cadre de l'économie domestique non imprégnée de rapports marchands intenses ; la période des récoltes offrait à tous les mêmes produits à consommer, les mêmes conditions de reproduction sociale et économique.

les besoins cérémoniels et festifs. Leur commercialisation contingente dépend des contraintes conjoncturelles qui s'imposent au producteur. Elle intervient alors de façon sporadique, quand l'argent du coton n'a pas suffi à remplir, allons-nous dire, le cahier des charges du producteur. Aussi allons-nous évoquer la vente des céréales dans la partie "paupérisation des unités d'exploitation. Elle sera analysée comme étant une crise majeure des villages bwa du département qui nous intéresse.

Relevons que les cas où la vente des céréales est prévue dès le début de la saison agricole concernent exclusivement les exploitations motorisées. Nous en avons rencontré une dans l'échantillon des 120 unités d'exploitation. Dans ces cas précis, la vente ne se fait pas de producteur à une institution ; elle se fait de particulier à particulier, les céréales étant stockées chez le producteur.

L'absence d'une politique nationale de commercialisation des céréales adaptée à l'ensemble du territoire sous la forme d'une filière qui garantit un prix au producteur constitue ce que nous appelons l'une des responsabilités nationales dans le blocage économique des producteurs. En concentrant tous ses efforts dans un produit spécialisé, l'Etat et les institutions para étatiques transforment une agriculture équilibrée en une agriculture à double vitesse dans laquelle le paysan hypothèque sa sécurité alimentaire.

Sur le plan international, le coton est commercialisé sur deux types de marché : le marché à terme de New York (New York Cotton Exchange) et le marché au comptant basé sur un indice, le cotton outlook.<sup>109</sup> Le marché à terme sert de référence aux négociants pour déterminer leur prix de vente et ou d'achat. Il est souvent réservé au coton américain. Dans le second cas, la marchandise est entreposée dans les ports. Les cours sont établis en fonction de l'offre et de la demande, vendeur et acheteur négociant

---

<sup>109</sup> sources : Construire l'Afrique, n°25, Nov/Déc. 96 / janv. 1997.

sur la base d'un prix de référence, le coton outlook. Cet indice correspond à la moyenne des cinq cotations les plus basses parmi un "panier" de treize marchandises de provenances différentes. La production cotonnière de la "zone franc" est exportée à des prix qui varient au jour le jour en fonction des évolutions conjuguées des cours mondiaux libellés en dollars et de la parité de la monnaie américaine par rapport au franc. La vulnérabilité des pays d'Afrique francophone est accentuée par le fait que la culture cotonnière est essentiellement destinée à l'exportation : 90% pour la campagne agricole 1987-1988<sup>110</sup>. Les pays européens constituent les débouchés traditionnels.

La part du coton africain sur le marché européen devrait être revue à la baisse avec l'avènement du coton grec et peut-être bientôt de celui d'Espagne, stimulé par la création d'une organisation commune de marché pour le coton. Deux perspectives semblent se dessiner : d'abord l'orientation d'une part de plus en plus importante des exportations vers les pays asiatiques ; ensuite la transformation sur place de la matière première qui fournirait alors un produit exportable ou non, mais qui a le bénéfice de créer de la valeur ajoutée.

Enfin au niveau national, la SOFITEX constitue le pivot de la filière dont elle assure la gestion : livraison des semences, des intrants, transport de la production à l'usine d'égrenage et gestion des débouchés. Les bénéfices sont repartis entre les ORD (CRPA) pour 10%, la CSPPA pour 75% ; celle-ci doit en cas de déficit prendre en charge la totalité des pertes. Mais comme le fait remarquer A. SCHWATCH, il y a belle lurette qu'elle n'y arrive plus toute seule (à combler les déficits), voir même plus du tout et que d'autres solutions doivent être trouvées pour que la société cotonnière puisse poursuivre son œuvre. A partir de la campagne 1987-1988 deux mesures draconiennes ont été adoptées : la suppression des subventions aux intrants et l'abaissement du prix d'achat au producteur (95f CFA/kg au lieu de 100f le

---

<sup>110</sup> Ministère de la Coopération et du Développement, *Le coton en Afrique de l'Ouest et du Centre. Situation et perspectives*, 1991, p107

kg). La diminution s'est accentuée pour la campagne agricole 1992-1993. Le kilogramme de coton est passé de 95 à 85 f CFA pour le premier choix et de 65 à 55 francs le deuxième choix ; un niveau qui n'avait pas été atteint depuis 1984.

En demandant aux paysans de prendre en charge une partie du déficit de la filière coton, l'Etat et les sociétés d'intervention prennent à contre-pied la dynamique d'une production qui constitue le moteur de l'agriculture du département de Béréba et de l'ensemble de l'Ouest du pays. Comme le rappelle A.SCHWATCH, *" l'histoire nous a appris que le coton a toujours été au Burkina Faso un produit "sensible" et que les réactions des producteurs face à tout ce qui touche à sa culture ont été très subjectives. Il importe plus que jamais que les responsables de l'économie du pays prêtent une attention particulière aux difficultés que vit actuellement la filière et mettent tout en œuvre pour que celle-ci ne connaisse pas un effondrement. "*<sup>111</sup>

## **5 - II - Les dynamiques locales de gestion de la filière coton**

*5- II - A) - De la sécurité alimentaire à la paupérisation des ménages ou comment les "mangeurs de mil" deviennent des producteurs de coton*

Il faut d'ores et déjà relativiser le terme de sécurité alimentaire que nous utilisons pour quantifier les potentialités de l'agriculture domestique au début des années 80. Cette relativité tient au fait que les Bwa dans leur ensemble pratiquent une agriculture pluviale soumise aux aléas climatiques ainsi qu'au caractère rudimentaire de certaines techniques toujours en vigueur. En effet, la charrue et le semoir ne se sont pas substitués à la daba ou à la houe achetée chez le forgeron. Le désherbage fait à la houe

---

<sup>111</sup> A. SCHWARTZ, op. cité, p232

manga<sup>112</sup> tirée par les bœufs est complétée à la main, le coût des désherbants chimiques étant encore trop élevé pour un emploi massif. Seulement les potentialités se sont accrues : la mutation progressive des technologies et techniques culturales, l'accession aux crédits agricoles, l'introduction des semences améliorées et la disponibilité certaine de terres en friche ouvraient des perspectives prometteuses dans l'accroissement de la production agricole. *Les paysans semblent avoir acquis la "conscience" de cette potentialité.* Il s'est révélé néanmoins, lors des entretiens, que les périodes de soudure sont durement ressenties dans le département.

Le recours aux achats de grain veut dire deux choses : soit une absence totale de grain, soit que le seuil critique est atteint et que le reste du grain doit être conservé pour faire face à des cas de force majeure imprévus (funérailles, étrangers, etc.). Le secteur vivrier devient-il le parent pauvre de l'agriculture bwa ou est-il victime d'une gestion déficitaire de la filière coton ? Vu des chiffres officiels, le coton constitue bien une réussite de l'agriculture bwa comme le souligne G. SAVONNET. De plus, la vulgarisation de masse entreprise depuis une vingtaine d'années a obtenu des résultats indéniables qui se sont traduites par l'équipement de la majorité des paysans en culture attelée, par la mise en place des groupements villageois, par l'accession de tous les producteurs aux crédits agricoles et par la maîtrise des thèmes techniques.

Cette réalité collective des chiffres et des résultats acquis occulte une réalité communautaire moins euphorique (villageoise) qui prend de l'ampleur d'année en année depuis la première baisse sensible des prix d'achat du coton au producteur et de l'augmentation des prix des intrants. La conjugaison de ces deux éléments accroît les déséquilibres entre les coûts de production et le maintien de la productivité aussi bien dans le secteur cotonnier que dans le secteur vivrier. Cela aboutit en effet à des déficits désormais chroniques dans les villages, à des tensions entre unités

---

<sup>112</sup> Houe manga : sorte de sarcloir à 3 ou 4 bras fabriqué dans la localité de Manga.

d'exploitation, individus et entre groupes familiaux dont les uns restent redevables des autres. L'accroissement des crédits contractés par les groupements villageois dû à une flambée de la production, subjugué par une hausse deux campagnes avant du prix d'achat ne fait qu'aggraver une telle situation.

L'hypothèse que l'on pourrait avancer pour mieux l'expliquer est que la gestion en amont et en aval de la production cotonnière est menée par des paysans obéissant encore à des stratégies non capitalistes, à des logiques communautaires que J.-P. OLIVIER DE SARDAN qualifie de logique de subsistance. Elle définit " *la cohérence ultime des diverses stratégies développées dans un jeu économique dont les règles étaient définies à la fois par des rapports de production (contraintes dites culturelles) et à la fois par les rapports de forces sociaux (contraintes que l'on pourrait appeler "politiques")*".<sup>113</sup> Autrement dit, l'intégration de la culture du coton dans le système villageois de production peut à priori relever d'une possibilité et même d'une facilité technique ; la vulgarisation étant là pour "convaincre" le paysan et lui donner cette possibilité technique. Il reste que la logique de production du paysan fonctionne d'abord comme une logique de reproduction de tout le système social (entendons par là les structures sociales, les rapports de production, les hiérarchies et pouvoirs, les maisons) et donc comme une logique de subsistance. La logique économique contenue dans l'agriculture de rente et promulguée dans la vulgarisation est ainsi amenée à coexister et à se combiner avec la logique de subsistance. A tout moment elle peut être réajustée à la mesure des structures et des contraintes sociales. C'est ce que H. MENDRAS appelle " *une situation de conflit logique : conscient de l'écroulement du monde traditionnel, mais encore inexperte à se conduire dans le monde moderne, la grande masse des agriculteurs vit à cheval sur ces deux mondes, enserrée dans les structures anciennes et continuellement sollicitée par le "moderne", le progrès...*"<sup>114</sup> Le paysan bwa

---

<sup>113</sup> J. P OLIVIER DE SARDAN, op. Cité, p120.

<sup>114</sup> H. MENDRAS, Op. cité, 1970, p162.

apparaît en effet comme le "paysan" qui cultive pour nourrir sa famille et le "producteur" agricole qui répond aux exigences d'un consommateur.

Nous dirons donc que la combinaison des logiques communautaires et de la logique capitaliste (accumulation et profit...) donnerait alors des comportements et stratégies hybrides dont les effets se font sentir sur toute l'échelle de la production. La connaissance de ces comportements et stratégies hybrides semble donc nécessaire pour appréhender la situation socio-économique et politique en vigueur dans les communautés villageoises.

Nous avons déjà fait état plus haut de la nucléarisation des unités d'exploitation comme étant la conséquence d'un partage de plus en plus difficile de l'argent du coton. Elle apparaît à notre avis comme la première stratégie de production qui consiste pour le cadet (dans la hiérarchie sociale) de se constituer en un producteur indépendant, jouissant du revenu de son travail et développant ses propres initiatives. C'est une position valorisante d'un homme aux yeux de son (ou ses) épouse(s). " *Alors que dans l'univers économique traditionnel leur statut est dépendant et complémentaire, remarque A. SCHWARTZ, cadets et femmes accèdent dans l'univers économique nouveau à un statut de producteurs à part entière* ".<sup>115</sup> Une fois acquise, elle ouvre une forme de compétition entre producteurs issus d'un même segment de lignage.

L'indépendance acquise pour un individu (souvent les plus jeunes), qui ouvre son champ, se paie donc très cher. Les difficultés qu'il rencontre sont nombreuses. Nous retenons, des entretiens avec L. HANDE, dont la liberté d'ouvrir son exploitation (sur son souhait) a été acquise en 1988, les difficultés suivantes. " *Avant d'acquérir sa propre paire de bœufs et sa charrue, il faut partager à tour de rôle l'attelage acquis en commun avant*

---

<sup>115</sup> A. SCHWARTZ, " *Modernisation de l'agriculture et transformation des rapports sociaux de production chez les Ngam - Ngam et les Tchokossi du Nord Togo. L'impact du " projet Namiélé"* ", in *Cah. Des Sces Hum.*, vol 25 - n°3 - 1989, p366

*la séparation. Si tu es dans une association de travail, le temps que ton tour arrive, ton champ est déjà envahi par les herbes. Alors on demande aux femmes de cultiver comme nous, pas toute la journée mais jusque dans l'après-midi ; après, elles peuvent rentrer au village. Ensuite tu passes beaucoup de temps au village parce qu'il faut surveiller les poquets que les oiseaux ne les déterrent pas. Et quand les épis du maïs commencent à avoir des grains, il faut parfois laisser le travail pour aller faire le tour des champs et chasser les animaux ; tout cela pour une personne si tu n'as pas d'enfant pour le faire. Moi j'ai deux filles (6 et 9 ans) qui peuvent le faire. Donc mon maïs n'est pas ravagé ! "*

Les chefs d'exploitations nouvellement constituées, parés de leur statut, accèdent d'office aux crédits CNCA au moment où ils ne disposent pas d'une main d'œuvre importante (environ 2 à 4 personnes). Car la segmentation se résume à une réduction de l'unité d'exploitation à sa plus simple expression, c'est-à-dire la famille nucléaire mono- ou polygame. Sur le plan du travail, elle constitue un handicap, car le rendement est notablement moins élevé que lorsque le travail est effectué dans un cadre plus étendu, regroupant plusieurs personnes actives de plusieurs familles nucléaires. Au niveau du groupe social, la segmentation rend paradoxalement impossible le fonctionnement des associations d'entraide sous leur forme ancienne car celles-ci demandent parfois 1 à 2 jours absence du chef d'exploitation sur son lieu de travail. Comme l'a fait remarquer notre informateur L. HANDE, tous les menus travaux requièrent la présence du chef d'exploitation en l'absence d'enfants assez grands qu'on peut laisser seuls dans l'exploitation. Aussi, seules subsistent les associations de travail à but lucratif et celles composées d'individus appartenant à des exploitations élargies. Enfin une autre difficulté à surmonter est le goût du cultivateur bwa pour le travail en commun que J. CAPRON a relevé dans les travaux.

La seconde stratégie, qui peut sembler d'ordre technique, est le détournement des intrants au profit des cultures vivrières (surtout le maïs). Le

terme de détournement pourrait ne pas être employé (puisque la vulgarisation a mis l'accent sur une intégration totale des techniques de la culture cotonnière dans l'ensemble de l'agriculture) si le remboursement des quantités ainsi détournées n'était pas prévu dans la vente du coton. En élargissant l'emploi des engrais aux maïs, le paysan augmente les charges directes que devront supporter les résultats financiers de sa campagne agricole en cours. Cette technique permet de compenser la réduction des superficies consacrées aux cultures vivrières en augmentant le rendement à l'hectare.

Faut-il minimiser les charges directes de la production au prix d'une réduction du rendement ? Face à cette question les paysans apportent deux réponses :

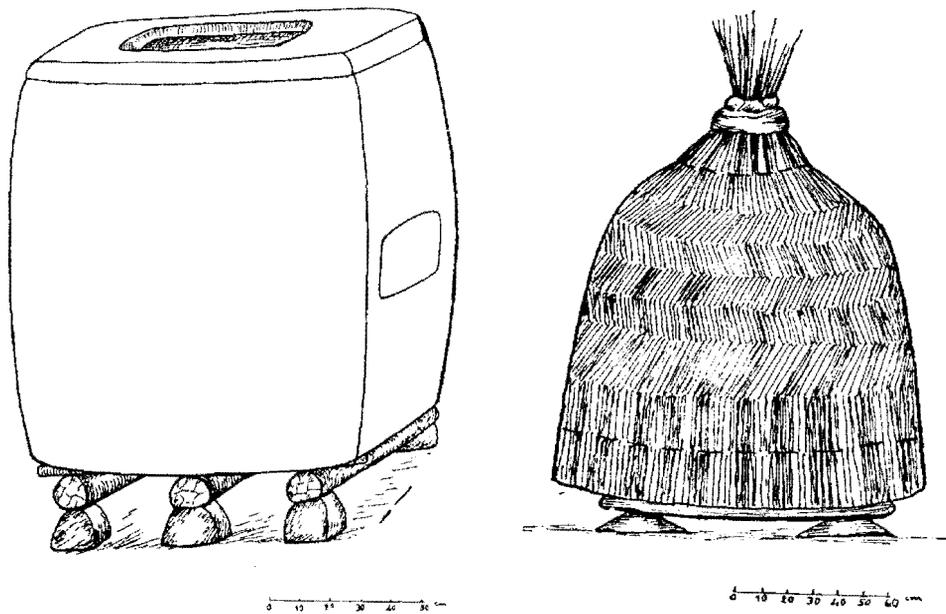
\* Pour ceux qui disposent d'une main d'œuvre faible, dont les rendements prévisibles restent modestes, il s'agit de rester dans le cadre ordinaire (simple) défini par la méthode biennale : une surface donnée, ensemencée en coton, sera consacrée l'année suivante aux céréales, qui bénéficieront alors des engrais résiduels. L'utilisation directe des engrais n'est cependant pas à exclure ; quand elle intervient, l'engrais utilisé est prélevé sur la quantité prévue dans le champ de coton (soit 150 kg/ha) ; dans ce cas, le paysan réduit sa productivité de coton à l'hectare en ne respectant pas les normes prescrites.

\* Par contre ceux disposant d'une main d'œuvre plus nombreuse (environ 5 à 10 personnes, voire plus) ont la latitude pour prévoir dans les crédits à court terme la quantité d'engrais à épandre dans les superficies de maïs.

Dans les deux cas, on ne peut parler d'une négligence de la production vivrières ; au contraire les paysans semblent mettre de leur côté tous les atouts pour un rendement important. Peut-on alors dire qu'ils

maîtrisent leur production de subsistance ? La constitution des réserves céréalières pouvant parer à une longue période de sécheresse n'est plus de mise. La raison avancée est que la construction et l'entretien d'immenses greniers rectangulaires souvent édifiés dans les habitations n'est plus une technique bien maîtrisée de nos jours.

### Le grand grenier : *nani* et le grenier en paille, *goani*



D'après G. MANESSY, Op. cité, Annexes

L'ensemble des unités d'exploitation utilise des greniers confectionnés en paille tressée recouverte d'une couche protectrice en bouse de vache ou des petits greniers de ménage. Les Bwa ont découvert et adopté la technique des greniers en paille (*goani*) dans le contact avec les groupes mossis immigrés dans la région. Ces greniers sont plus faciles à confectionner et en cas de manque de temps on peut se payer les services de quelqu'un d'autre. Leur inconvénient est d'avoir une durée de vie plus courte (3 à 4 ans). La

disparition des greniers anciens pose donc un problème de conservation des grains dans le long terme.

L'explication semble donc technique. On pourrait s'en tenir à cette explication si les enjeux de la production elle-même n'étaient pas à prendre en compte. Il nous faut en tenir compte parce qu'ils déterminent tel ou tel choix du paysan dans la campagne agricole. Le tableau des enjeux de production que nous avons déjà dressé nous montre qu'ils sont plutôt axés sur les besoins dont la satisfaction passe inéluctablement par la monnaie, à savoir l'équipement les moyens de transport. Comme le rappelle C. COQUERY-VIDROVITCH, le paysan " *ressent de plus en plus la nécessité pour acquérir les biens de consommation indispensable à la famille (vêtements, nourriture, qu'il ne produit pas ou plus suffisamment) et les moyens de production exigés par la "modernisation" de l'agriculture qu'on l'incite à pratiquer (matériel agricole, engrais, insecticides). Or le prix de ces produits n'a cessé d'augmenter d'année en année* ".<sup>116</sup> En exemple elle cite le cas du paysan du Sine-Saloum au Sénégal, incité à s'adonner de plus en plus à la culture de l'arachide : " *apparemment de son plein gré, afin de satisfaire ses besoins et ceux de sa famille, mais besoins en grande partie créés et en tous cas sans cesse accrus et diversifiés par la colonisation.* "

La nécessité des produits importés et, par extension, la prolifération des besoins de consommation prennent donc le pas sur la nécessité d'une constitution de réserves céréalières qui n'est plus évidente. Pour comprendre ces priorités, il faut prendre en compte deux facteurs nouveaux. Le premier facteur est que le développement du commerce des céréales pratiqué par les allochtones (phénomène de plus en plus remarquable sur les marchés villageois) laisse entrevoir la possibilité d'un ravitaillement en cas de nécessité ; certains paysans allant jusqu'à prévoir qu'en cas de besoin, ils utiliseraient l'argent du coton pour compléter le

---

<sup>116</sup> C. COQUERY-VIDROVITCH, *Afrique Noire. Permanences et rupture*, Paris, 2<sup>e</sup> Ed. rév., l'Harmattan, 1992, p157.

manque ou l'insuffisance des céréales à la récolte. Le second facteur non négligeable est la conception selon laquelle une insuffisance de céréales (volontaire ou subie) peut "se rattraper" dans l'année agricole suivante ; autrement dit, les paysans semblent avoir acquis la conscience de l'efficacité des techniques nouvelles qui leur permettraient à toute année de dégager un surplus céréalier. Alors autant ne pas en produire trop, tant que la nécessité ne se manifeste pas ; sinon on se retrouve avec des quantités qu'on ne peut pas stoker.

Ces deux facteurs ont été dégagés des enquêtes réalisées par l'équipe mobile du Projet de Développement Rural intégré, basée à Béréba. Ces enquêtes visaient à déterminer les prévisions annuelles des paysans pour essayer de dégager les goulots d'étranglement qui interviennent dans les déficits ou dans la sous production.

*5 - II - B) Les modes de consommation : une voie d'appréhension de comportements nouveaux.*

Jusqu'à présent, l'usage du concept de "besoins" s'est réduit à démontrer que leur prolifération constitue l'un des facteurs du développement de la production cotonnière dans les communautés villageoises. Il reste que la notion de "besoin" comme le rappelle J.P. OLIVIER DE SARDAN est plutôt "flou" et "imprécis". Utilisé dans l'objectif d'une théorisation conceptuelle du changement et du développement, il se doit d'être défini au niveau du paysan par l'enquête de terrain, car qui d'autre peut mieux définir les besoins des paysans ou des villages. En ce qui nous concerne, pour que la notion de "besoins" ne se réduise pas dans l'enquête aux "désirs" des paysans, nous nous sommes porté sur son mode de consommation/destruction aussi bien du produit économique (ce qui a été produit ou ce que le produit a rapporté) que du capital symbolique, partie constituante des rapports économiques. La définition large du capital symbolique rappelle en effet qu'il " *devra être retenu pour signifier que les multiples manifestations du code de l'honneur et des*

*règles de bonne conduite ne sont pas seulement des exigences du contrôle social, mais qu'elles sont constitutives des avantages sociaux aux conséquences effectives. Aussi bien s'agit-il d'accumuler ces biens de prestige, à la fois pour eux-mêmes et pour les intérêts qui en sont tirés ”.*<sup>117</sup>

La consommation en effet est au cœur du fonctionnement quotidien du système social ; elle est au cœur du fonctionnement des rapports socio-économiques et de la reproduction du système lui-même. Elle devrait nous permettre dans le repérage de cas concrets, d'atteindre l'objectif que nous nous fixons ici à savoir, analyser la dynamique liée à l'agencement des différentes couches sociales à priori porteuses de différentes aspirations et voir comment le système traditionnel (dans son fonctionnement quotidien) évolue sans être détruit ; de voir surtout comment les acteurs sociaux en l'occurrence les paysans, confrontés à des logiques diverses (logique de subsistance, logiques liées aux contraintes sociales et logiques de développement) vont utiliser les structures sociales en les adaptant aux nouveaux modes de comportement.

Cette tâche s'avère périlleuse, même si la théorisation paraît aisée, car il faudra naviguer entre l'analyse des champs symboliques dans l'optique de P. BOURDIEU et l'analyse des dynamismes liés à l'adoption de nouveaux comportements, ce qui s'inscrit dans la perspective des travaux de G. BALANDIER. L'analyse du processus de paupérisation que nous avons amorcée plus haut resterait incomplète si nous ne prenions en compte le mode de consommation qui se veut ici une stratégie développée par les individus dans les cadres structurels de la production, à savoir, les unités d'exploitation (UE) élargies et les unités d'exploitation simples.

*Dans le cas des UE élargies, la notion de redistribution est le prélude à la consommation. Celle-ci commence en effet dès l'instant où les*

---

<sup>117</sup> P. ANSART, *Les sociologies contemporaines*, Paris, Ed. du Seuil, 1990, p170-171.

céréales arrivent à maturité. Le maïs et le mil ont en effet la particularité d'être consommés frais. La consommation du nouveau produit suit un rituel préétabli, un rituel qui réactualise le rapport entre les ancêtres protecteurs et les vivants : c'est le sacrifice rituel du don aux ancêtres. Elle consiste en une offrande des prémices aux ancêtres par qui la santé a été maintenue ; par eux, la production a été possible, car ils ont protégé les travailleurs contre les esprits malsains de la brousse. La cérémonie se fait en un acte sacrificiel où le chef de famille immole une ou plusieurs poules sur l'autel des ancêtres, accompagnées d'épis de maïs. Tant que la cérémonie du don n'a pas eu lieu, seuls les cadets (personnes travaillant sous la responsabilité d'un aîné et qui ne possèdent pas de divinités - *wonna* - individuelles) et les épouses peuvent consommer le produit. De même tant que la cérémonie n'a pas eu lieu, aucun produit de l'année en cours ne peut être vendu ou consommé au village (nous sommes dans le cas de céréales ou légumineuses produites dans les terroirs de brousse).

La période de maturité des produits, située entre fin septembre et début octobre, constitue un moment particulier dans la gestion de la sécurité alimentaire de l'UE. La plupart des chefs d'exploitation tendent à retarder le plus longtemps possible la cérémonie d'offrande pour protéger les récoltes d'une consommation précoce qui diminuerait les réserves annuelles potentielles. Ainsi plus, il y a de grain de l'année précédente en réserve, plus la distribution épisodique est prolongée au profit d'une protection de la nouvelle récolte. Cette stratégie est héritée des anciens : les grands parents et arrière grands parents faisaient comme ça...

La nouvelle donne apportée par la production du coton réside dans la prolongation de la période des récoltes compte tenu de l'importance des superficies et du jumelage de plusieurs récoltes à mener en même temps : il n'y a plus de temps spécifique pour la récolte du maïs, pour celui du mil, du sorgho, des légumineuses et du coton. A cela il faut ajouter l'absence de moyens de locomotion pour tous les membres actifs des UE, l'éloignement

des champs et l'urgence des travaux. Entre octobre et début janvier, tous les ménages passent les nuits dans les champs ; durant cette période le groupe familial vit sur les réserves communes (la "part" des hommes), les frontières de la consommation par unité de résidence sont abolies ; chaque épouse fait à manger, à tour de rôle, pour tout le groupe.

Après les récoltes, c'est le modèle ancien de la redistribution / consommation qui est en vigueur. Au battage du grain (maïs, mil, sorgho), une partie est cédée aux épouses ; chacune reçoit 200 à 300 kg, base de la consommation du ménage. Cette part est néanmoins appelée "part des épouses" malgré le fait que la consommation des ménages soit basée là-dessus. Il appartient donc à chaque épouse de l'UE de gérer la quantité reçue en fonction de ses propres contraintes et des contraintes du ménage nucléaire. Après une période de 3 à 4 mois le grain stocké dans les greniers communs est distribué épisodiquement aux épouses, sur consigne du chef de maison.

Dans le type d'exploitation élargie, tout donne à penser que la volonté du chef de maison est toute puissante quant aux décisions relatives aux choix des périodes de redistribution. En fait, comme tous les autres membres de sa "maison", il est intégré dans un ménage mono- ou polygame et ses épouses, au même titre que les autres, connaissent des pénuries épisodiques, parfois "précoces". Il n'est donc pas à exclure que la "pression" de ses propres épouses, et pourquoi pas, la pression morale de la situation alimentaire du groupe ne décident des moments et de la fréquence de la redistribution. BIHOUN L., chef de maison (village de Wakuy), reconnaît qu'*"il ne faut pas laisser trop les épouses se plaindre ou acheter du grain sur le marché, car cela apporte la honte sur les hommes de la maison. Si elles achètent, cela veut dire que nous ne pouvons pas les "mouiller"(win)<sup>118</sup>; donc,*

---

<sup>118</sup> *win*, au sens propre, veut dire "mouiller" ; au sens figuré, signifie l'action de servir les femmes en grain (sorti uniquement du grenier).

*quand tu vois que leur part (boo) est presque finie, tu dis aux jeunes d'ouvrir le grenier le jeudi ”.*

D'autre part, interrogée sur la pratique, la responsable de l'association des femmes de Wakuy nous assure que si le chef de maison tarde à commencer la distribution épisodique du grain, les femmes de la "maison" peuvent s'entendre et ouvrir le grenier commun en l'absence des hommes (partis travailler aux champs). "Les femmes le font pendant la saison pluvieuse ; le jour où elles ne participent pas aux travaux champêtres, la plus âgée peut "accepter" sur demande des autres qu'elles ouvrent le grenier. Elles mettent alors un garçon dans le grenier pour pouvoir atteindre le grain ; car il est interdit aux femmes de rentrer dans le grenier commun ; si on rentre dans le grenier, le *sumbagnun* (UE) peut faire de mauvaises récoltes."

Dans une étude menée chez les Moose du Burkina Faso, J. -Y. MARCHAL relève les mêmes récriminations à propos de la distribution du grain commun. " *Les hommes disent que les femmes sont réputées pour ne jamais manquer de mil bien qu'elles se plaignent de ne jamais en avoir. Elles détourneraient une partie de leur réserve pour leur seul bénéfice (fabrication de bière de mil vendue sur les marchés). En revanche, les femmes accusent volontiers les hommes de les rationner pour réaliser, à leur insu et à celle de leurs enfants, des économies dont ils seraient les seuls bénéficiaires ”.*<sup>119</sup>

Qu'entend-on par consommation du grain ? Que ce soit la part cédée lors des récoltes ou celle reçue de la distribution, le grain est dans la tradition ancienne destinée à l'alimentation des ménages. Dans le contexte d'une prolifération des produits mis sur le marché et de la course au pouvoir d'achat, que nous avons évoquées plus haut, la part de grain de la femme constitue le plus souvent son "capital" de départ. Sortie frustrée du partage

---

<sup>119</sup> J. -Y. MARCHAL, "En Afrique des savanes, le fractionnement des unités d'exploitation rurales ou le chacun pour soi. L'exemple des Moose du Burkina Faso". In Cahiers des Sces Sociales., vol. 23-n°3-4, p450

de l'argent du coton, les épouses n'hésitent pas à "*mettre dans l'eau*"<sup>120</sup> une partie du grain pour le transformer en boisson qu'elle vendra. Nous parlons de capital de départ puisque dans l'esprit de la doloire (la vendeuse de dolo) il s'agit de dégager un bénéfice qui pourra à l'avenir lui permettre et de mettre de l'argent de côté et de pouvoir racheter une quantité suffisante de grain pour la prochaine préparation. Quand le cycle est rompu, c'est-à-dire quand la femme n'a pu dégager du bénéfice, elle peut se rabattre de nouveau sur son propre grain, ce qui accélère davantage l'insécurité alimentaire dans les ménages.

*Dans le cas des UE simples* (ménages mono- ou polygames), la gestion apparaît à la fois plus souple et plus aléatoire. On peut se demander ici, avec J. -Y. MARCHAL, si l'appellation "chef d'exploitation" est toujours pertinente quand ce "chef n'est plus responsable d'un ensemble, mais d'une frêle agrégation de forces désunies", chacun des co-résidents cultivant pour son propre compte des parcelles éclatées, témoin d'un ancien patrimoine familial. Peut-être que l'appellation "exploitant" tout court conviendrait ; nous retenons néanmoins le terme "chef d'exploitation", qui exprime mieux la position de celui qui dirige une force de travail dans un système de culture et de production donné et qui se pose comme égal de représentation aux yeux des autres chefs d'exploitation.

En 1992, l'ensemble des UE simples entame la période des récoltes sans réserves alimentaires et pratiquant des achats périodiques de grain. Aussi, dès que les épis de maïs arrivent à maturité, ils sont aussitôt consommés par l'unité tout entière, dégagée de toute contrainte religieuse. En effet, en se constituant en exploitation à part entière, les cadets (fils, frère ou cousin) ne reçoivent pas une part du pouvoir religieux qui reste indivisible. Ils ne sont donc pas redevables envers les ancêtres. Cette responsabilité

---

<sup>120</sup> Nous avons relevé dans les entretiens l'expression "mettre à l'eau" le sorgho, ce qui signifie détourner une part (prélever) du grain destiné à l'alimentation, le faire germer et en faire du dolo ; expression à connotation négative puisqu'elle sanctionne ou stigmatise un acte répréhensible dans la représentation de l'ordre ancien.

revenant toujours au plus âgé de la maison, qui se trouve être l'ancien chef d'exploitation dans le cadre élargi. Ainsi les nouveaux chefs d'exploitation ne reconnaissent pas pour la plupart les prémices devant être offertes aux ancêtres comme préalable à la consommation et à la vente du nouveau produit. En entamant très tôt la consommation du maïs, alors qu'il est encore sur pied, l'unité simple réduit ses réserves et donc rallonge la période de soudure à venir et accentue les conséquences qui en découlent.

Une fois le grain rentré, la coexistence rapprochée entre l'unité domestique, c'est-à-dire la maisonnée et ses stocks de grain, constitue une variable à prendre en compte dans l'analyse du mode de gestion. En mémoire, nous avons présenté l'habitat bwa comme un espace inextricable, qui fusionne activités économiques, vie sociale et activités religieuses et coutumières : l'habitat ou la maison est à la fois une chambre à coucher, un garde-manger, une cuisine, un cabaret<sup>121</sup>. Cette interpénétration des espaces impose au ménage la définition d'une politique de gestion économique ; en effet le modèle ancien de rationnement et de contraintes collectives n'est plus ici de mise ; il n'existe qu'une contrainte structurelle : l'absence des greniers. Cette absence a été relevée lors des entretiens à domicile. Quand la récolte est dite abondante, elle nécessite l'aménagement d'un grenier en paille (*goani*); sinon, les céréales sont conservées dans des sacs d'engrais et de semences, récupérés en fin de saison. Ces sacs à ouverture facile sont entreposés à portée de main, susceptibles d'être utilisés à tout moment en cas de nécessité. La disparition des greniers d'autrefois entraîne ainsi la suppression de garde-fous qui imposent une sorte de rationnement ; car dans ces cas le grain n'est pas exhibé au regard du consommateur.

On constate alors qu'il n'y a plus de frontière entre la propriété de la femme et celle de l'homme qui devrait, dans la conception ancienne, prendre la relève à l'épuisement de la part de l'épouse, ce que nous avons

---

<sup>121</sup> Le cabaret dans le langage courant désigne le lieu (toujours une maison) où se vend le dolo.

relevé dans les UE élargies. On est donc dans le cadre d'une gestion conjointe de la production vivrière de l'homme et de la femme.

Que l'homme ait pu édifier un grenier où il mettra de côté une réserve, ou que toute la récolte soit entreposée dans des sacs dans un recoin de la maison, la fragilité alimentaire observée dans la phase de la production se retrouve ici accentuée par une gestion collégiale qui réduit à loisir les contraintes de rationnement car l'inconvénient majeur d'une telle gestion est de requérir une grande sobriété de la part et de l'homme et de la femme.

Alors que la gestion des besoins alimentaires semble, soit régie par l'ordre ancien d'appropriation collective du produit, soit menée dans un apparent consensus entre époux et épouse(s), la jouissance des revenus du coton semble relever d'un rapport plus tendu de domination et de dépendance interne aux groupes domestiques. Dans une sphère de décision verticale et de rapports de dépendance chef d'exploitation - cadets - épouses - enfants ou chef d'exploitation - épouse(s) - enfants, le procès de production du coton se pose comme un processus dont le commencement est la contraction d'un crédit (intrants - semences - matériels). Cette décision, de l'avis de tous, est toujours du ressort de l'homme. Dans les rencontres / informations du G.V., c'est l'homme qui représente l'exploitation. Le vulgarisateur qui rend visite au paysan ne s'adresse qu'à celui-ci. Tout cela concourt à notre avis à accentuer la représentation masculine du produit et de ses revenus. Ainsi c'est l'homme qui de façon externe décide des choix de production (superficies coton / superficies cultures vivrières) ; il maîtrise les techniques vulgarisées et, quand besoin est, les communique aux autres membres.

Dans la phase commercialisation, la participation de la femme se cantonne dans le transport. Elle est exclue de tous les processus (opération) qui s'en suivent : pesage, chargement, remboursement, répartition de l'argent au niveau du G.V. La maîtrise de la production et de la

jouissance semble de ce fait lui échapper (à la femme) totalement, et elle devra déployer d'autres stratégies (seulement dans le contexte d'une exploitation réduite) pour avoir un droit de regard sur le revenu du ménage. Nous avons rencontré à ce propos le cas de trois paysans en exploitation simple qui se sont vus retirer l'argent du coton par leur épouse. Il faut pour cela que l'épouse ait des moyens de pression ou que le mari ait des antécédents de mauvaise gestion.

De façon générale l'argent du coton de tout le groupement est remis au bureau du G.V. Celui-ci convoque une assemblée générale ; après remboursement de tous les crédits, le bureau procède au partage de l'argent. Chaque chef de famille rentre alors chez lui avec le revenu de l'UE.

Dans les exploitations élargies, les hommes (aîné et cadets) se rassemblent pour le partage. Le principe du partage est fondé sur "l'équité" du travail, à savoir les individus qui participent de façon déterminante à la force de travail reçoivent les sommes les plus élevées ; principe non fondé dans les prérogatives ancestrales, car aucun ancien ne l'a signalé dans les entretiens. Il se fonde plutôt sur la position de l'individu dans les rapports de dépendance percevable dans le mode d'organisation et de production. Autrement dit les prérogatives de jouissance de l'argent sont détenues par ceux qui occupent la place la plus élevée dans la hiérarchie sociale. Cette place revient en premier lieu à celui qui a "su" "amasser" de la force de travail comme capital symbolique, soit par alliance/filiation, soit par une position sociale, et qui organise cette force de travail dans un procès de production. Concrètement cette place revient au chef d'exploitation. Pour BIHOUN L., *" le chef d'exploitation ne peut pas se servir directement de l'argent ; il le présente à tous, ensuite il dit ce que la maison doit faire en priorité. S'il y a une dot à donner, on met l'argent de côté ; s'il y a un bœuf à acheter, on met cet argent de côté. Si la maison a un crédit à rembourser, on met l'argent de côté. Ensuite on met l'argent de côté pour les dépenses*

*prochaines pour les étrangers, pour les cérémonies, s'il y a un décès ou s'il faut soigner quelqu'un. Puis après on partage*”.

Dans cette étape ultime de la jouissance individuelle, le même chef d'exploitation remarque que le chef de maison qui partage l'argent doit faire montre de diplomatie entre la nécessité de "poser" l'argent, c'est-à-dire l'économiser, pour des urgences ultérieures, et la nécessité de ne pas frustrer "ceux qui le suivent", autrement dit ses dépendants qui constituent la principale force de travail. En effet ceux-ci détiennent potentiellement la capacité de se "dispenser" (*saaka*) en multiples exploitations indépendantes. Ainsi la prééminence des hommes en exploitation élargie se fait aux dépens de ceux qui se situent au niveau où le conflit potentiel ne peut remettre en cause le maintien de l'unité du groupe d'exploitation ; ce sont les épouses et les enfants. On retrouve à peu près ici la notion d'"*ordre légitime d'accès aux biens*", décrite par P. BOURDIEU : "*Par opposition à l'autorité personnelle, qui ne peut être ni déléguée ni transmise héréditairement, le titre, en tant que mesure de rang ou d'ordre, c'est-à-dire en tant qu'instrument formel d'évolution de la position des agents dans une distribution, permet d'établir des relations d'équivalence (ou de commensurabilité) à peu près parfaite entre des agents définis comme prétendants à l'appropriation d'une classe particulière de biens, propriétés immobilières, dignités, charges, privilèges, et ces biens, eux-mêmes classés, réglant ainsi, de manière durable, les rapports entre ces agents du point de vue de leur ordre légitime d'accès à ces biens.*"<sup>122</sup>

On voit donc que "*l'effet de légitimation de l'ordre établi n'incombe pas seulement aux mécanismes traditionnellement considérés comme appartenant à l'ordre de l'idéologie, comme le droit. Le système de production des biens culturels ou le système de production des producteurs remplit par surcroît, c'est-à-dire par la logique même de leur fonctionnement, des fonctions idéologiques de fait que les mécanismes par lesquels ils contribuent*

---

<sup>122</sup> P. BOURDIEU, *Le sens pratique*, Paris, Les Ed. de Minuit, p227-228.

*à la reproduction de l'ordre social et à la permanence de relation de domination demeurent cachés* »<sup>123</sup>.

En analysant le mode de répartition et du produit et des revenus, on débouche directement sur les rapports de domination et de dépendance. La variation de ces rapports, c'est-à-dire, leur accentuation ou leur extension, résulte, à notre avis du fait que le cadre de l'économie de marché n'a pas été généré ou formalisé. Si la part cédée aux femmes souffre moins de récrimination, car obéissant toujours à la forme ancienne, les revenus financiers, trop fluctuants d'une année à l'autre, font l'objet de tensions internes dans lesquelles des rapports de forces entrent en jeu. Les tensions s'expriment par récrimination, par "manifestation d'humeur". Elles peuvent dégénérer en querelles car l'appropriation du produit (ses retombées financières) n'est plus collective qu'en partie, alors que sa production est totalement collective. En élargissant le domaine d'intervention de la femme dans les travaux champêtres, les chefs d'exploitation accroissent leur force de travail. Pendant qu'il y a extension du travail effectué par la femme, l'homme ne prend part à aucun des travaux traditionnellement dévolus aux femmes. La femme a donc dû réaménager son temps pour maintenir la fréquence de ses propres activités ménagères et de petit commerce.

---

<sup>123</sup> Idem

## CHAPITRE 6 : DU CHANGEMENT SOCIAL AU DEVELOPPEMENT RURAL. LES ORIENTATIONS D'UNE NOUVELLE POLITIQUE PUBLIQUE.

### 6 - I Stratégies paysannes et crise du développement rural

Nos différentes analyses antérieures du cycle de la production et de la consommation (qui incorporent les G.V., la commercialisation, la segmentation des UE et la consommation) ont montré que ces différentes étapes constituent bien des indicateurs socio-économiques et culturels qui permettent d'appréhender le changement social en milieu bwa. Il importe maintenant de les replacer dans la pratique du développement mise en place dans le cadre du "projet coton".

La prise en compte du changement social et du développement comme un même objet d'étude permet de mettre en relief l'hétérogénéité des normes, cultures, systèmes de valeurs et configuration des "savoirs" et des représentations qui sont en présence dans les sociétés en transition. Cette démarche initiée et développée par YUNG et ZASLAVSKI, ainsi que par J.P. OLIVIER DE SARDAN, insiste sur la prise en compte dans l'appréhension justement de cette hétérogénéité Des stratégies et logiques de part et d'autre que l'on peut classer selon les termes de G. BALANDIER dans des "*dynamismes du dedans*" et des "*dynamismes du dehors*". La plupart des chercheurs qui se sont penchés sur l'étude des changements sociaux liés à l'introduction des cultures de rapport dans une économie de subsistance (J.P. DOZON, J.-L. AMSELLE) ou l'étude des projets de développement rural (D. DESJEUX, D. GENTIL) ont inclut dans leurs analyses ces notions désormais récurrentes de "*stratégies*" et de "*logiques paysannes*". Il nous semble nécessaire de bien maîtriser le contenu de ces concepts, leur mise en rapport ainsi que la relation désormais incontournable du projet coton et du développement rural, avant d'analyser les réactions paysannes relevées sur

le terrain. YUNG et ZASLAVSKI nous donnent une définition large des stratégies paysannes qui se résument à des actions entreprises par un paysan en fonction de sa place, de son mode de production et de ses perspectives : « *Par stratégies des producteurs on entendra l'art des acteurs pour lesquels le processus agricole et pastoral de production occupe une place centre dans le "mode de vie" et qui font concourir des moyens agricoles, mais non exclusivement tels, pour atteindre des objectifs de maintien, croissance et reproduction de leur unité de production familiale, dans un contexte de plus en plus marqué par l'incertitude.* »<sup>124</sup>

Cette définition est à nos yeux trop positiviste car elle légitime en soi les actions de paysans et ne tient pas compte des effets pervers ou dérives et des comportements hybrides qui résulteraient de la confrontation des "logiques stratégiques paysannes" et des logiques externes au monde paysan. Il faudrait donc rester dans un contexte d'interaction qui ne légitime pas ou ne positive pas les choix des acteurs mais qui les problématise. « *Développeurs et développés rentrent en relation dans un environnement indépendant d'eux qui pèse beaucoup sur leurs relations. Tout projet de développement sera ainsi confronté à de multiples facteurs qu'il ne maîtrise pas et dont il dépend en partie : aléas climatiques, système des prix, structures d'approvisionnement et commercialisation, autres interventions sur le milieu, "opportunités" extérieures au système productif local (migration - scolarisation). Or les relations paysannes à un projet sont largement influencées par ces facteurs "extérieurs", que toute analyse doit prendre en compte.* »<sup>125</sup>

Cette démarche rejoint celle proposée par D. DESJEUX, à savoir la démarche compréhensive. Face à un conflit né de confrontation de rationalités différentes, ou lorsqu'il y a un refus de l'innovation par exemple, la

---

<sup>124</sup> J.M YUNG et J. ZASLAVSKI, *Pour une prise en compte des stratégies des producteurs*, CIRAD, Montpellier, 1992, p24.

<sup>125</sup> J. P. OLIVIER DE SARDAN, *Op cité*, p127.

démarche ne doit pas justifier la pratique paysanne, ni critiquer le changement technique. Elle doit rester compréhensive. *« Je pars donc de l'hypothèse que le refus d'une innovation n'est pas lié au départ à un problème de mentalité "attardée", ni de résistance au changement. Il est lié à sa compatibilité ou non avec les formes, de l'organisation sociale en vigueur, notamment avec les rapports hommes - femmes ou aînés - cadets. Elle est aussi liée aux intérêts des groupes ou des individus. La rationalité paysanne se construit à partir de la description d'un système de contraintes et de potentialités qui organise ses pratiques. »*<sup>126</sup>

Il faut enfin relever la spécificité du "projet coton" et son rapport avec le développement. Plutôt qu'un projet tout fait, il faudrait parler de "projet" centré sur le coton. Pour THENEVIN *« le développement rural n'a pas été pendant longtemps considéré comme un objectif prioritaire (dans les pays sahélo soudaniens) et il n'était qu'une conséquence de la culture du coton : effets d'entraînement par les revenus du coton, formation des agriculteurs à des techniques nouvelles, équipement des producteurs (culture attelée), ouverture de routes, arrière - effet de la fumure des parcelles du coton sur la culture de produits vivriers faisant suite à celle du coton, etc. »*<sup>127</sup> Cependant, ajoute-t-il, l'amélioration du système rural dans son ensemble et l'organisation du monde rural semblent devenir prioritaires et constituer une nouvelle activité. Les sociétés cotonnières ont compris que, pour atteindre leur objectif d'augmenter la production du coton et de réduire les coûts, elles auraient intérêt à débloquer et diversifier la production vivrières (intrants, semences sélectionnées), à transférer la gestion des intrants ou la collecte du coton à des associations villageoises, à développer la confiance des producteurs du coton par diverses actions souhaitées par eux. Le développement rural n'est plus seulement effet mais également moyen de la production de coton.

---

<sup>126</sup> D. DESJEUX, *Stratégies paysannes en Afrique Noire. Le Congo*. Paris, L'harmattan, 1987, p102.

<sup>127</sup> P. THENEVIN, *« Processus de décision dans les actions de développement. Mode d'organisation et responsabilisation des acteurs. Quelques exemples. »* In *Caisse Centrale de Coopération Economique, Notes et Etudes*, n°30, 1989, p9.

On le voit donc, l'historique de la culture du coton reste liée à celle du développement rural. Après avoir été une conséquence, le développement est devenu le moyen de la production : un paysan formé aux techniques de culture du coton sera vite apte à la culture améliorée des produits vivriers pourvu qu'on lui fournisse les intrants nécessaires. Une association villageoise collectant le coton et gérant les ristournes reçues, donnera facilement naissance à un groupement céréalier ou à une banque de céréales.

L'un des thèmes majeurs de la prise en compte du développement rural reste dans les villages celui de la "**participation des paysans**" à savoir leur contribution volontaire ou suscitée. La nécessité de création d'un cadre où s'exprimerait la participation paysanne a fait l'objet de plusieurs contradictions, sinon d'amalgames dont on peut relever les fondements dans quelques stéréotypes :

- le stéréotype communautaire : G. K. KENKOU rappelle à propos de ce stéréotype que « *l'intérêt pour la promotion des groupements, perçue comme une option stratégique dans un système d'intervention fondé sur un processus de transfert de connaissance technologique d'une part, et sur la participation des populations d'accueil, d'autre part, tient à une vision idéologique de l'Afrique subsaharienne* ». <sup>128</sup> Plus qu'une vision idéologique, il existerait un mythe du "collectivisme traditionnel". En voulant trouver un interlocuteur collectif, les "développeurs" ont érigé, à priori, les solidarités villageoises comme support idéal à des cadres d'intervention ; ces solidarités fondées et expérimentées dans des pratiques communautaires antiques comme expérience acquise (les classes d'âge, les associations de travail, les cadres "gérantocratiques" de la palabre, etc.).

---

<sup>128</sup> G. K. KENKOU, « *Solidarité sociale traditionnelle et promotion des structures coopératives en milieu rural africain. Le cas des groupements villageois au Togo et au Burkina Faso.* » In Cahiers des Sciences Humaines, Vol. 30 - n°4 - 1994, p750.

- la primauté du groupe sur l'individu, dans le cadre élargi des unités d'exploitation, favoriserait la conscience de l'intérêt communautaire au détriment de l'égoïsme lié à l'évolution des intérêts individuels. Les travaux des ethnologues menés en Afrique au sud du Sahara ont souvent conforté cette vision des rapports et des structures communautaires. Pour J.P. OLIVIER DE SARDAN, "*l'idéologie du consensus villageois*" masque les multiples divisions et antagonismes qui structurent les paysanneries africaines et les organisations collectives qui en sont issues, aussi "égalitaires" qu'elles puissent paraître à première vue pour un observateur extérieur.

Ceci est particulièrement vrai pour les communautés villageoises bwa : l'apparence du village, "*construit et clos sur lui-même*" selon l'expression de J. CAPRON, l'existence des classes d'âge, les manifestations de la vie publique, donnent la vision d'une communauté pleinement intégrée, développant un consensus dans ses formes de production et de reproduction socio-économiques et culturelles. Cette réalité première masque bien entendu des conflits latents et/ou potentiels de voisinage, de circulation des femmes (cas des villages à plusieurs lignages, pratiquant l'endogamie), de contrôle du foncier, etc.

Décrypter les stéréotypes qui frappent la communauté villageoise ne consiste pas non plus à réfuter toutes les vérités relatives au caractère communautaire mais plutôt à révéler qu'au-delà de l'apparence du consensus, au-delà de la forme exotique de la production élargie, il existe des formes de régulation sociale, de stratégies toujours à l'oeuvre, aussi bien individuelles que collectives et que les "sociétés traditionnelles" ne sont pas des ensembles finis, "*des sociétés en tête-à-tête*" avec elles mêmes selon l'expression de C. L. STRAUSS, mais des sociétés en devenir. Dans la zone cotonnière du Burkina Faso les G.V., principaux organes mis en place par les sociétés d'intervention, constituent des cadres définis, "tout faits" pour les villages, dotés de la notion de "caution solidaire". Le modèle proposé (son

caractère plutôt association, l'anonymat relatif de l'individu) traduit donc cette démarche exogène d'extrapolation de "solidarités communautaires", de recomposition des formes de solidarité auquel le paysan serait habitué.

La question que l'on peut se poser est donc de savoir si les paysans se sont appropriés les choix d'une telle organisation ; autrement dit, y a-t-il eu conformité entre la notion de "caution solidaire" et celle de solidarités locales ? Sinon, quelles sont les formes d'adaptation ou de "détournement" utilisées par les paysans ? Pour saisir tous ces éléments, il faut se baser sur le fonctionnement quotidien des G.V., dégager les avantages, les limites et les stratégies villageoises. Le principe du G.V. est l'existence d'une communauté d'intérêts individuels et de groupe. Dans le cas du projet coton, ces intérêts se résument dès le départ à l'acquisition de matériels agricoles, à l'acquisition des boeufs de trait, à accès aux crédits à court terme couvrant les intrants (engrais, insecticides, herbicides), et au crédit soudure.

En l'absence d'une épargne villageoise forte (soutenue par diverses sources de revenus), la réalisation de ces objectifs passe par le crédit auprès de la CNCA qui prend comme garantie la caution solidaire. Sauf le cas de quelques paysans, tout le monde a acquis son matériel par ce biais. Les limites à relever sont nombreuses ; on les retrouve dans les problèmes énumérés par les présidents des G.V. et les agents CRPA : une certaine inadéquation des besoins en intrants exprimés par les paysans. Notons que les paysans reçoivent ces intrants en saison creuse (février - mars) après avoir passé commande en cours de saison pluvieuse. Stockés individuellement, ils sont vendus par certains pour faire face à des contraintes (funérailles, pénuries alimentaires, etc.). Ainsi certaines commandes dépassent les besoins réels. Les cas de vente d'engrais ou d'insecticides apparaissent à ce niveau comme des situations de crise où le besoin immédiat d'argent commande pour une large part l'action du producteur. L'expression rapportée pour qualifier ces actions sont : "**boire avec son**

**engrais**" ; en d'autres termes c'est vendre son engrais pour se payer de la boisson ou satisfaire un besoin d'argent. Ensuite il y a la multiplication des unités d'exploitation ; ce phénomène augmente les crédits des G.V. sans que ceux-ci aient des garanties de remboursement suffisantes. La baisse du prix du coton et l'augmentation des prix des intrants sont également un phénomène que le G.V. n'a pas su prendre en compte dans la gestion des besoins des paysans.

Pour les agents CRPA, ces difficultés étaient jadis méconnues au village du fait de la gestion des stocks d'intrants par les ORD. En effet, ceux-ci stockaient les engrais dans les Centres et ne les octroyaient aux paysans qu'au moment de leur utilisation et surtout, les quantités livrées correspondaient à celles que l'agent conseillait au regard des superficies emblavées. Ces nouveaux phénomènes concourent à augmenter les cas d'incapacité de paiement des crédits en fin de saison agricole. Dans la mesure où la caution solidaire a permis à la CNCA et à la SOFITEX de récupérer tous les crédits en les déduisant du montant total des G.V, il appartient à ceux-ci de dégager des solutions qui permettent de payer à chaque producteur (ceux ayant dégagé des surplus) la totalité de son revenu. Ce qui ne manque pas bien sûr de générer des conflits internes car les solutions proposées relèguent les rapports sociaux au second plan.

Parmi les solutions qui ont été adoptées en 1994 dans les G.V de Koura, Tiombio et Wakuy, on peut relever les indications suivantes. Pour les G.V. de Tiombio et Wakuy, villages à plusieurs lignages et segments de lignage : ceux-ci ont créé à partir de 1990 des sous bureaux à l'intérieur de leur groupement dont les limites correspondent aux lignages ou segments de lignage (pour les plus importants). Ainsi à Tiombio, on retrouve deux sous bureaux, Tiombio I et Tiombio II. Chaque sous bureau a son secrétaire et son commissaire aux comptes, qui gèrent essentiellement les comptes globaux des exploitants du sous bureaux. Le village de Wakuy compte quant à lui 3 sous bureaux. A la distribution de l'argent, le bureau du G.V., après avoir

établi les comptes, délègue à chaque sous bureau la responsabilité de combler les déficits. Si le sous bureau ne peut remplir cette tâche à cause de crédits trop importants (cas de Tiombio II qui devait 350 750 F CFA au G.V), alors le trou est comblé par une partie des ristournes et le G.V prive les débiteurs de crédits (intrants ou matériels) pour la saison agricole suivante tant que ceux-ci ne règlent pas leurs arriérés. A Wakuy, la solution ristourne n'a pas été retenue; les sous bureaux ont eu à vendre le matériel agricole des producteurs en situation d'impayés pour rembourser les crédits.

En personnifiant ou plutôt en donnant au crédit une dimension sociale (en l'attribuant au lignage), les responsables des G.V ont porté un discrédit à la notion de caution solidaire comme tissu de solidarité dans laquelle peut évoluer une communauté villageoise. Les villages ont plutôt créé des cadres nouveaux de solidarité, les sous bureaux ou lignages, de résolution des conflits. Cette option tempère quelque peu les propos de Guy BELLONCLE qui voit dans le village et les associations villageoises la base d'un développement égalitaire. Ce développement égalitaire ne peut être réussi que si se dégagent au sein de la communauté villageoise des contours précis de solidarités réelles et en suscitant des stratégies communes d'action de développement à la portée des villageois. Dans le cas du projet coton on est bien là dans le cas d'une agrégation d'intérêts individuels que le groupement villageois est censé gérer dans un intérêt commun. Ce qui relève à notre avis d'une contradiction.

Pour les villages à un lignage comme ceux de Koura, Béréba et Popioho, les solutions adoptées pour remédier aux impayés sont l'obligation pour les paysans déficitaires de contracter à nouveau des crédits soudure (au départ destinés à permettre aux paysans d'acheter des céréales en période de soudure) pour combler les déficits et accélérer ainsi la répartition de l'argent au niveau des autres producteurs ou bien une unité (mère) comble le déficit.

Que ce soit dans le premier ou le second cas, les problèmes de remboursement de crédits et les solutions adoptées prennent le contre-pied du développement rural. En effet une unité d'exploitation qui vend son matériel pour rembourser son crédit se retrouve presque 5 ans en arrière à un moment où les solidarités s'effritent. La honte ou la peur des années à venir poussent les plus jeunes qui se trouvent dans ces cas à émigrer vers les villes ou en Côte d'Ivoire alors que le mouvement s'était arrêté au milieu des années 80.

On peut résumer les stratégies paysannes au niveau de la production comme étant le décalage entre les pratiques recommandées par les encadreurs et les comportements adoptés par les producteurs qui, il faut le souligner, sont bien au fait de ces pratiques recommandées. A ce niveau, il y a les pratiques recommandées de semis (en ligne, à la bonne date, à la bonne densité) : l'accent étant mis sur le coton ces pratiques ne concernent d'habitude que la production cotonnière. Il appartient implicitement au paysan de ménager son temps pour satisfaire les pratiques de production vivrières dont relève sa subsistance et les pratiques recommandées. Si on ajoute les facteurs climatiques qui imposent souvent les semis à répétition, on se rend compte que les conditions de non-respect des recommandations formelles sont réunies. L'agriculture chez le Bwa est un ensemble de règles religieuses et coutumières, de rapport à la terre, à la brousse, qu'il doit intégrer dans ses stratégies et les marier avec des pratiques enseignées qui elles ne tiennent compte que de rationalités concrètes. Par exemple à Koura, personne ne peut ensemençer un champ en début de saison pluvieuse tant que le sacrifice à la terre, dirigé par le chef de village, n'a pas encore été effectué ; si d'aventure il y a un petit empêchement de quelques jours ou de quelques semaines, c'est le village tout entier qui est pénalisé et les premières pluies ne sont pas bien exploitées. Cet impératif doit être respecté car tout le monde appartient à la même souche ancestrale, au même rituel de reproduction de la communauté.

Dans le registre de l'utilisation des intrants, Pascal GBIKPI note que « *la tendance des paysans à faire des économies sur les dépenses d'intrants, surtout quand le rapport prix du coton/prix des intrants est en baisse, est la principale raison du non-respect des itinéraires techniques préconisés. Le rapport prix du coton/prix des intrants est en effet déterminant dans le comportement des paysans vis-à-vis de l'adoption des innovations technologiques. La marge entre prix du coton et prix des engrais est suffisamment élevée pour que les engrais aillent préférentiellement au coton mais pas assez pour que les doses appliquées soient celles recommandées* ». <sup>129</sup>

De même les produits de traitement phytosanitaire sont rationnés. « *Ainsi alors que la norme d'application des insecticides est de 12 l/ha, la dose réelle appliquée était de 4 l/ha en 1994. De même la quantité d'engrais apportée est de 114 kg/ha contre une norme de 150 kg/ha* ». <sup>130</sup>

Entre stratégies paysannes et rationalité économique, la culture du coton conduit de nos jours les paysans à de lourds endettements vis-à-vis de la CNCA. A notre avis, le crédit soudure a été créé de toutes pièces pour fournir de l'argent à des paysans dont le solde est négatif la plupart du temps à cause d'une gestion désastreuse ; de plus il est garanti par la caution solidaire et reporte à l'année suivante les problèmes qui se posent en fin de saison agricole. Mais pour les présidents des groupements des trois villages, il n'y a pas d'autres solutions pour résoudre la situation des impayés. Les seuls éléments de prévision que les bureaux ont proposés sont : le refus d'accorder des intrants à ceux qui sont déficitaires deux années consécutives (G.V. de Tiombio) ; le fait de distribuer les intrants par familles. Dans ce cas, on reconsidère les chefs d'exploitation qui ont acquis leur autonomie comme faisant toujours partie d'un ensemble élargi (cas du G.V. de Koura et de Wakuy). En exemples, dans le G.V. de Wakuy, la "maison" BIHOUN L. reçoit en son nom la totalité des intrants commandés par les trois unités

---

<sup>129</sup> Pascal GBIKPI, **L'agriculture burkinabé**, Ministère de l'agriculture et des ressources animales, Octobre 1996, p38.

<sup>130</sup> P. GBIKPI, op. Cité, p37.

d'exploitation issues de la segmentation, à charge pour elles de savoir gérer l'ensemble de leurs crédits.

On retrouve dans ces cas des tentatives de recombinaison d'unités ayant disparues, mais recombinaison uniquement sur une base économique ; si la segmentation a donné lieu à un conflit, celui-ci devra être mis de côté au profit d'un ensemble d'intérêts, car on reçoit dorénavant tous les crédits par familles élargies.

## **6 - II Le projet de développement rural intégré : une nouvelle approche du développement rural**

L'analyse des objectifs et des méthodes du projet de développement rural paraît incontournable dans notre étude parce que le projet intervient comme une réponse, mieux comme la "solution type" aux collectivités rurales confrontées à une crise sans précédent de la culture cotonnière. En effet après une période d'euphorie caractérisée par une montée du prix au kilogramme, par un accroissement de la production et par un équipement de la majorité des paysans en boeufs de trait et en matériels tractés, la production cotonnière a entraîné nombre de producteurs dans un cercle vicieux d'endettement, de régression de la production. Au niveau national, cette seconde phase a sérieusement hypothéqué l'avenir des activités économiques de certaines sociétés d'Etat à la tête desquelles on peut citer la SOFITEX. La mise en place du projet et les mesures prises par les G.V. et la SOFITEX constituent les réactions à cette crise de la production. Dans la mesure où le PDRI se donne pour objectif principal la mise en place d'une dynamique nouvelle aussi bien au niveau de la production et de la gestion des ressources disponibles qu'au niveau de l'organisation du monde rural, l'analyse de ses méthodes, de ses stratégies d'intervention et de ses actions entreprises ou réalisées semble être un complément indispensable pour notre étude. En effet à la différence du projet

coton et de la culture du coton proprement dite, le projet constitue une réaction des pouvoirs publics, ou mieux des politiques publiques face à l'évolution jugée catastrophique des économies rurales. Malgré la suppression des offices régionaux de développement et leur remplacement par les centres régionaux de promotion agro-pastorale, la production agricole (surtout du coton) n'a pas connu d'amélioration sensible, l'organisation des producteurs et de l'ensemble des populations s'essouffait, les migrations mossi posaient de plus en plus des problèmes de disponibilité des terres cultivables. Tous ces facteurs se retrouvent évoqués dans la genèse du projet.

Pour mieux comprendre cette genèse du Projet de Développement Rural Intégré, il faut faire une rapide critique des groupements villageois et l'état de la production cotonnière en milieu villageois au début des années 90. Le rapport d'évaluation<sup>131</sup> du dit projet conclut de façon générale, à propos des G.V. que depuis une dizaine d'années ceux-ci n'évoluent pas vers de nouvelles activités, pas plus que ne semblent se dessiner des perspectives de structuration du mouvement en de formes supra villageoises. A cette situation il faut ajouter des endettements croissants de beaucoup de groupements villageois vis-à-vis des partenaires extérieurs de la production cotonnière. Sous la pression des bailleurs de fonds, aux dires d'un responsable de la CNCA, la SOFITEX avait transféré à la CNCA la responsabilité des "crédits intrants" qui, de ce fait n'étaient plus accordés aux producteurs individuellement mais aux groupements villageois. Le recouvrement, garanti par la caution solidaire de tout le groupement, s'opérait par prélèvement direct sur le compte bancaire du G.V. qui recevait les versements de la SOFITEX concernant l'achat du coton graine. La porte était ainsi ouverte à bien des dérives (analysées plus haut).

---

<sup>131</sup> A. BORDERON, *Rapport d'évaluation du Projet de Développement Rural Intégré de la province du Houet, de la Kossi et du Mouhoun*, CCCE, Burkina Faso, mai 1990.

Après la chute des prix du coton au producteur, l'augmentation de ceux des intrants, les rendements stagnaient sinon régressaient de façon sensible ; voir ci-dessous le tableau de la production nationale et de la production du département sur plusieurs saisons agricoles. La production de coton du département est à l'image de celle de l'ensemble du pays. En l'espace de quatre ans, elle a régressé de 47%.

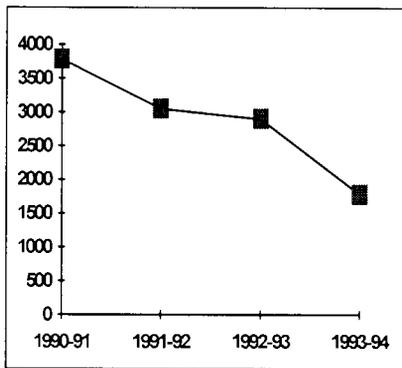
**Evolution de la production entre 1990 et 1994.**

Saisons	Production (en tonnes)		
	nationale (+)	départ. (++)	/hectare (kg)
1990- 1991	180.5 43	3782	1140
1991- 1992	167.1 70	3050	900
1992- 1993	163.3 01	2900	923
1993- 1994	116.5 98	1782	795

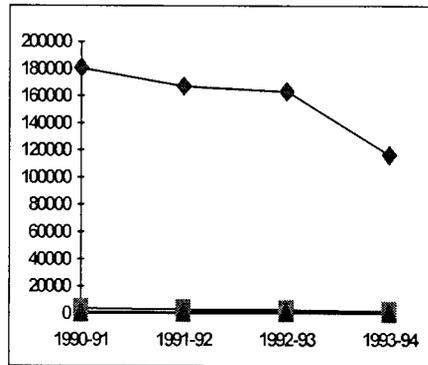
+ Pour la production nationale : P. GBIKPI, op. cité, p36.

++ Pour la production du département : PDRI, enquêtes-diagnostic, 1992 et 1994.

## Evolution de la production



Production du département



Production nationale

De plus les producteurs étaient de moins en moins satisfaits des prestations fournies : l'annonce des prix, l'enlèvement et le paiement des récoltes accusaient des retards décourageant, le classement du coton par la SOFITEX était jugé arbitraire. Tout cela remettait en cause tous les acquis de la culture cotonnière au Burkina, à savoir qu'elle est devenue une véritable source de monétarisation de l'agriculture, qu'elle a permis l'émergence d'un paysannat qui maîtrise des activités situées en amont (approvisionnement, crédit) et en aval (commercialisation primaire de la production), qu'elle est devenue le moteur de l'agriculture par le biais des équipements qu'elle a permis. Elle constitue donc un atout favorable pour le développement des années à venir.

Tout cela intervient dans un contexte de pression foncière de plus en plus sensible, due à une extension des surfaces cultivées et à l'arrivée massive de migrants mossi venus du nord. Conscient de ces évolutions, le gouvernement burkinabé a, au cours de la décennie 80-90, affirmé sa volonté politique d'enrayer la dégradation du patrimoine foncier et des ressources naturelles. Cette volonté s'est traduite par la publication dès 1985 du décret de Réorganisation Agricole et Foncière (RAF), puis le lancement des "trois luttes" contre les feux de brousse, la coupe abusive du bois et la divagation des animaux et enfin par le démarrage d'une phase expérimentale du Programme National de Gestion des Terroirs Villageois

(PNGTV). Le décret<sup>132</sup> de la RAF manifeste avant tout la volonté d'intervenir dans l'aménagement du territoire et de la préservation du potentiel productif. Quant au PNGTV, il se fonde sur le constat que les groupements villageois, premiers interlocuteurs des instances du développement rural, couvrent des réalités sociales fort différentes d'un cas à l'autre ; leur représentativité n'étant pas toujours évidente, la gestion des ressources foncières et la mise en oeuvre d'un programme de développement local auront d'autant plus de chances d'être appliquées avec succès qu'un consensus se sera dégagé à terme entre les agents économiques (G.V., agriculteurs, éleveurs, commerçants), les tenants des pouvoirs (foncier, politique, social, religieux, lignager) et les protagonistes de l'espace villageois (allochtones, cadets, femmes...).

La grande révolution de la vision du développement rural dans cette région est qu'elle ne pose plus la culture du coton et l'agriculture en général comme la base du développement local comme cela avait toujours été le cas. Le développement est conçu comme une dynamique à mettre en oeuvre qui comprenne et les populations locales, les ressources agricoles, pastorales et les pouvoirs publics. Il ne s'agit donc plus d'un programme d'actions élaborées à l'extérieur et de processus à greffer sur un milieu donné. Cette conception réaffirme concrètement la participation des villages à la pérennisation de leurs ressources, à l'initiation d'actions qui prennent en compte les intérêts particuliers, ceux de collectivités et ceux de l'Etat.

Le PDRI naît des projets tests du PNGTV. Il est signé sous forme de convention entre l'Etat burkinabé, la banque mondiale et la caisse centrale de coopération économique. Parmi les principaux volets du projet qui nous intéressent nous pouvons retenir les stratégies d'intervention, les méthodes et dispositifs d'intervention et le système d'appui aux exploitants (SAE).

---

<sup>132</sup> Décret n° 85-404/CNR/PRES du 29 Juillet 1985 ; il institue notamment des structures de gestion de l'espace rural aux différents niveaux, villageois, départemental et provincial.

A) *La stratégie du projet* constitue sa démarche, définie dans le rapport d'évaluation ; elle se structure en cinq points, à savoir, connaître le milieu à travers un diagnostic de la zone d'intervention du projet ; mettre en relation les acteurs du développement (producteurs, opérateurs économiques, structures financières, services techniques public et privés, recherche...) autour d'actions de développement mobilisatrices ; former des équipes d'intervention et des responsables villageois pour mettre en oeuvre de nouvelles formes d'intervention en milieu rural ; favoriser l'émergence d'un cadre villageois de gestion du foncier et du développement local ; enfin asseoir une cohérence dans l'aménagement du terroir en impliquant plusieurs collectivités villageoises pour initier et gérer des aménagements et des infrastructures et réfléchir au développement local à une échelle économiquement et socialement viable.

B) En ce qui concerne *les méthodes et le dispositif d'intervention*, des départements cibles dans la province du Houet ont été retenus. Il s'agit de Béréba, Karangasso Koumbia et Padema (Voir carte, page suivante). Ce sont des départements dont les amplitudes migratoires sont les plus fortes et qui constituent des pôles de destination des flux migratoires. Des équipes mobiles dites pluridisciplinaires (constituées d'un sociologue, d'un agroéconomiste et d'un zootechnicien) ont été montées et installées dans ces départements. Celle de Béréba, à l'instar des autres, a travaillé suivant la méthode enquête-diagnostic, analyse des contraintes / restitution des données / recherche de solutions/programmation concertée des activités. L'enquête-diagnostic se justifie en fonction des objectifs généraux assignés au projet. Il s'agit de promouvoir l'amélioration de la gestion des ressources naturelles en vue de la pérennisation des capacités productives du milieu. Comme le reconnaissent les membres de l'équipe mobile de Béréba, la connaissance de la toponymie, des domaines fonciers, c'est à dire à quelle famille ou à quel lignage appartient telle ou telle parcelle de terre, tel bas-fond ou telle tranche de la brousse. La reconnaissance des prérogatives et des pouvoirs de chacun des tenants du domaine foncier

permet de créer une collaboration dont la finalité est de dégager l'intérêt de la communauté, au mieux l'intérêt de toute la collectivité, sous entendu l'intérêt des exploitants autochtones, des exploitants immigrants et des éleveurs peuls. Le renforcement du tissu économique rural est un autre volet que le PDRI prend également en compte. Le tissu économique rural est basé essentiellement sur la production agricole et le petit commerce villageois. Aussi les interventions se font auprès des ménages, des exploitants, et ont pour finalité de proposer de nouvelles méthodes d'évaluation, de gestion et de prévision annuelle de la production. Enfin il y a la dynamisation des organisations paysannes existantes et l'appui à l'émergence de collectivités locales capables de prendre en charge la gestion du développement. A ce niveau le PDRI ne veut pas se substituer aux services de vulgarisation déjà existants ; il intervient auprès des groupements villageois pour leur proposer des solutions aux problèmes de gestion des crédits, pour canaliser leurs actions vers des domaines d'intérêt collectif.

Ces objectifs requièrent une connaissance approfondie du milieu social et économique, le recensement des ressources disponibles et des activités économiques des populations locales, la détermination des protagonistes de l'espace rural. Sur la base d'un guide d'entretien, étaient abordées l'histoire du village et l'évolution de son peuplement, les activités agricoles et non agricoles (artisanat, transformation des produits, commerce...) ainsi que la vie associative. Il s'agissait aussi d'acquérir les premiers éléments de connaissance des atouts et des contraintes de chaque village du département sensible pour en faire une base de discussions avec les villageois en vue d'identifier des actions à mettre en oeuvre.

Pour chaque village, après la présentation du Projet (organisation, démarche, appuis possibles) le diagnostic a été mené en deux temps : enquête puis rédaction d'une synthèse des informations et enfin restitutions de celles-ci. La phase restitution est considérée comme essentielle ; la restitution ici se veut un retour critique des informations, pour

savoir si l'équipe et les villageois ont la même vision des choses. Les restitutions étaient considérées comme une base de discussion avec les villages. En effet, elles étaient le moment privilégié pour, d'une part, affiner les données, faire partager et discuter les éléments d'information et l'analyse par tous les groupes d'intérêt du village et, d'autre part, pour hiérarchiser les contraintes et identifier les pistes de solution. En plus de ce diagnostic au niveau villageois, un autre était conduit par les animateurs auprès des G.V. et autres organisations villageoises. Ces diagnostics sectoriels ont permis d'élaborer des programmes d'appui aux organisations professionnelles et un programme de travail en direction des exploitations agricoles.

Dans le département de Béréba, au sortir des enquêtes diagnostics et des restitutions, 6 contraintes au développement ont été dégagées, qui devraient servir de base à des actions futures :

1 - La pression foncière résulte de plusieurs facteurs. D'une part elle est liée à l'extension des surfaces cultivées ; extension du fait de la multiplication des unités d'exploitation (segmentation), et du fait de la cherté des intrants qui impose aux paysans des méthodes extensives aux dépens de l'intensification. D'autre part elle est liée à l'installation de nouveaux migrants. Les conséquences sont généralement les mêmes dans tous les villages : recul de la jachère, baisse de la fertilité des terres et donc des productions végétales, absence de couloir de passage pour les éleveurs et conflits agriculteurs - éleveurs, difficultés d'approvisionnement en bois de chauffe ; il faut de plus en plus aller loin pour trouver le bois.

Pour les pouvoirs locaux (chef de village, de lignages, coutumier), l'installation de nouveaux migrants a été encouragée par la promulgation du décret de la RAF. Les textes ayant déclaré la terre propriété de l'Etat, les différents chefs de terre avaient peur de refuser l'installation de nouveaux arrivants. Mais des analyses approfondies de l'EMP révèlent que la segmentation des unités d'exploitation a mis certains chefs de lignage, chefs de terre sinon d'exploitation, dans une position difficile. En effet, ils se

retrouvent seuls, déjà fatigués, avec des besoins nombreux difficilement satisfaits (soudure difficile, argent de poche rare, difficulté de faire face aux soins sanitaires). Ainsi ils se sont plus ou moins alliés aux migrants qui ont su exploiter une telle situation par des redevances en céréales pour occupation du sol, en venant à leur secours lorsqu'ils sont dans la nécessité. La pression foncière continue trouverait donc son explication dans cette situation de non-assistance des jeunes aux vieux qui en signe de représailles ont remis dans certains cas la quasi-totalité des terres cultivables aux migrants.

2 - La difficulté d'approvisionnement en eau due à une insuffisance d'infrastructures hydrauliques et à l'absence d'un cours d'eau important sur l'ensemble du département.

3 - La faiblesse des activités non agricoles liées au petit commerce, à l'artisanat et à l'apiculture. Le constat qui se dégage est qu'elles contribuent de façon minime aux revenus familiaux.

4 - Le fonctionnement des G.V. est affecté par l'analphabétisme, la non maîtrise des mécanismes de crédit, par une sollicitation financière abusive de l'administration. La conséquence de ce dysfonctionnement est l'incapacité des G.V. à devenir des organisations professionnelles, à porter des projets de développement communautaire (à part deux écoles construites à Tiombio et Kiendeni, deux pharmacies à Wakuy et Béréba).

5 - Les difficultés de gestion des crédits que nous avons déjà longuement évoquées.

6 - La faible organisation du monde féminin. Il s'est avéré que le monde féminin regorge de petites organisations plus ou moins bien structurées et actives. Il s'agit le plus souvent d'organisations de prestation de service ou d'organisations à caractère religieux. Les principales contraintes constatées sont le manque d'objectifs et d'initiatives dans la plupart des cas. En effet les femmes ont toujours été mises de côté dans les projets traditionnels de développement, notamment le projet coton, le service national de vulgarisation. Ainsi aucune organisation n'avait encore été suscitée par ces organisations.

Eu égard à cette approche du milieu, on peut dire que le PDRI amorce une démarche essentielle qui redéfinit de façon nouvelle le développement local. En effet, en partant d'un diagnostic de l'existant, de la situation concrète des populations, en réussissant l'effort de restitution auprès des villages, il dégage avec ceux-ci les problèmes qui se posent et qui constitueront la base des actions à mener. Consultés dès le départ à la base, les villageois se sentent plutôt écoutés, voire sollicités pour une participation à l'amélioration des conditions de vie qui sont les leurs, à la lutte contre les contraintes au développement. On est dans un contexte où l'Etat "prend ses responsabilités" en lançant le projet, et les populations rurales qui participent à l'élaboration d'actions susceptibles d'améliorer les conditions de vie et de pérennisation des ressources locales. Cette démarche est donc spécifique : il réside dans la prise en compte, en plus du niveau "unité de production", de l'ensemble des problèmes posés par le développement global des terroirs villageois et/ou des espaces pastoraux. Pour ce faire, cette démarche, proche de l'approche "terroirs" telle que définie à partir de réflexions menées autour du PNGTV, implique une participation active des représentations villageoises à ces différentes étapes, allant du diagnostic de la situation jusqu'à la réalisation des actions de développement, s'intégrant dans une gestion rationnelle des ressources et un cadre global de développement local du milieu rural. Le seul intérêt immédiat inavoué est que si rien n'est fait dans les départements sensibles, la culture du coton disparaîtra, ou au mieux deviendra une culture marginale dont l'effet sera nul sur l'économie du pays, voire négatif si l'on prend en compte les investissements d'usines qui resteraient à amortir et le manque à gagner d'une forte valeur ajoutée perdue. En revanche avec le projet, il y aura d'abord un maintien de la production puis une progression qui pourra se stabiliser suivant une prévision de 500 000 tonnes.

C) *Le système d'appui aux exploitants*<sup>133</sup>. Le PDRI/HKM souhaitait, par la mise en place du Système d'Appui aux Exploitants, le SAE, remédier aux insuffisances du système "Training and Visit" (Formation et visite) et sa

---

<sup>133</sup> Cf rapport d'évaluation, p25-25.

variante locale, le Système National de Vulgarisation Agricole (SNVA), appliqué par les agents CRPA dans la zone depuis plus de 10 ans. Celui-ci était ressenti comme essoufflé, promulguant des thèmes répétitifs et obsolètes vis à vis des connaissances techniques des producteurs, entretenant des relations de maître à élève entre agents et producteurs ne favorisant pas une appréhension des véritables problèmes de production. De surcroît sa hiérarchie était lourde et son programme prédéterminé ne permettait pas une adaptation aux contraintes des producteurs ni le développement des capacités d'écoute et de conception des agents.

Conçu durant la campagne 1992-1993, le Système d'Appui aux Exploitants a pour principaux objectifs d'une part de favoriser une dynamique interne aux exploitations en augmentant la capacité d'analyse des producteurs pour mieux orienter leur prise de décision ; et d'autre part de faire maîtriser mieux aux agents vulgarisateurs (conseillers agricoles des CRPA) les méthodes de diagnostic des contraintes à la production pour satisfaire les besoins réels en formation des producteurs et proposer des recommandations adaptées à leurs préoccupations et à leurs besoins.

Le protocole de mise à disposition des agents CRPA des départements sensibles au Projet était prévu pour permettre que le système d'appui aux exploitations soit entièrement conduit par les agents CRPA. Ainsi le département avait-il été découpé en 5 Unités d'Encadrement Agricole (UEA), chaque UEA comprenant 5 à 6 villages, groupés selon la proximité du chef lieu de l'UEA, l'accessibilité et le dynamisme des producteurs. Un échantillon de 10 exploitations par village a été la base d'une enquête sur les contraintes des exploitations et d'une analyse de leur fonctionnement. L'ensemble a été regroupé en une synthèse permettant d'aboutir aux premières conclusions et d'émettre les premières hypothèses qui devraient servir de base aux discussions lors des séances de restitution. Le diagnostic participatif du fait de l'implication des producteurs par la technique de la restitution a favorisé une meilleure perception des logiques et stratégies

développées au niveau des exploitations. Il a permis l'analyse des caractéristiques des exploitations (atouts et limites) et d'apprécier les relations de celles-ci avec leur environnement socio-économique.

A partir des restitutions de ce diagnostic de départ, les producteurs, suivant l'intérêt qu'ils accordaient aux sujets reconnus par eux comme prioritaires, ont formé des groupes d'intérêt qui constituent les interlocuteurs privilégiés des agents.

Le SAE a été expérimenté par le PDRI pendant deux années. Il a demandé une mobilisation importante de tous les niveaux du Projet, d'abord pour sa conception puis pour sa mise en oeuvre. Il a permis d'identifier puis d'appuyer un certain nombre d'initiatives (cordons pierreux, fosses fumières) et de développer le Programme de lutte contre les Trypanosomiasés Animales. Mais il s'est heurté à différents obstacles :

- Formations insuffisantes des agents pour réaliser leurs prestations. Les formations et les sélections effectuées pour identifier les agents les plus aptes ont été relativement mal vécues institutionnellement.

- Enthousiasme mitigé (à part quelques exceptions) des agents pour une méthode qui leur demande un travail d'écoute et de diagnostic individuel très prenant et qui, en cas de réponse insatisfaisante de leur part aux questions des paysans, peut les remettre personnellement en cause aux yeux de leurs interlocuteurs.

- Perpétuel mouvement de mutation des agents qui ne facilite pas l'inscription des nouveaux agents dans les dynamiques en cours.

- Suivi évaluation insuffisant de l'impact des thèmes diffusés aux groupes d'intérêt et application parfois de thèmes n'ayant aucun rapport avec les contraintes identifiées.

- Lourdeur du travail de suivi et de formation des agents par les EMP.

Il faut cependant noter que certains agents ont apprécié positivement la méthode de travail et que selon leurs propres termes "*ils ne pourront jamais plus travailler comme avant*".

Cependant, le système a été considéré comme directement concurrent du Système National de Vulgarisation Agricole mis en oeuvre par les agents CRPA dans les départements non sensibles. Les confusions et les débats institutionnels qui en ont résulté ont parfois envenimé une situation déjà fort peu simple au niveau du terrain (agents ayant une longue expérience sous la coordination de jeunes membres EMP). Lors de la mission de supervision de 1994, les bailleurs de fond se sont prononcés définitivement pour une clarification et une différenciation des rôles du Projet et des CRPA et donc pour une remise du système d'appui à ces derniers. Ce qui fût fait au début de l'année 1995.

L'évaluation aujourd'hui de l'état du système est difficile par manque de rapports réguliers, par le peu de données quantitatives et qualitatives disponibles sur l'impact des actions... Sans appui des équipes du Projet, on peut cependant supposer que les agents, absorbés de nouveau par le SNVA e le système "training and visit" les appliquent en priorité par rapport au SAE. Il reste qu'un système personnalisé de conseil agricole est un élément important aujourd'hui du développement agricole de la zone ouest. Qui doit le mettre en oeuvre ? Des conseillers agricoles privés, et si oui, comment et avec quels financement ? Les CRPA, si c'est le cas, que devient le système Formation et visites ? Les deux de manière complémentaire et alors quelles relations ?

Les objectifs d'ensemble du Projet de Développement Rural Intégré du Houet, de la Kossi et du Mouhoun révèlent que deux problèmes principaux se posent à ces provinces et donc au département de Béréba. Ces problèmes sont trahis par les termes récurrents qui sont employés pour définir la stratégie et les objectifs ; il s'agit de : gestion et préservation des ressources naturelles, participation des populations, microprojets villageois, dynamique des exploitations, contraintes au développement, etc. Ces

problèmes semblent se résumer à l'arrivée massive de migrants mossi<sup>134</sup> et à la situation critique de la production cotonnière caractérisée par un endettement chronique des groupements villageois et des exploitants.

Dans une critique des projets de gestion et de préservation des ressources naturelles en Afrique de l'ouest, G. GUYON rappelle qu'il est clair que la démarche intégrée et cohérente - qui restitue la problématique de la gestion et du maintien des ressources naturelles au sein même de l'ensemble des activités rurales (et vice-versa) dans le cadre d'une approche d'ensemble des activités rurales qui tient compte des modalités d'occupation de l'espace et de la problématique foncière - est aujourd'hui considérée comme fondamentale<sup>135</sup>. *« Il convient de poser clairement cette question et d'expliquer ce qui justifie une intervention pour préserver les ressources naturelles, notamment sur des financements extérieurs qui ne sont que partiellement subventionnés... L'analyse peut ici s'appliquer en considérant une rentabilité "différentielle a contrario", c'est-à-dire en répondant à la question : "si rien n'est fait pour maintenir le capital foncier, comment vont évoluer les résultats économiques du processus de production ?" »*<sup>136</sup>

Le rapprochement des objectifs du PDRI et de la situation qui prévaut dans le département et dans l'ensemble de la zone cotonnière du Burkina permet de dégager plus que des coïncidences ; en effet il intervient au moment où le projet coton et le système de vulgarisation semblent avoir perdu leur vocation de promoteur du développement rural, au moment où "si rien n'est fait", la baisse de la production cotonnière entraînera un recul de toute la production agricole, la faillite de l'action (à notre avis) des sociétés cotonnières telles que la SOFITEX, la CNCA, dont la vocation financière est clairement affichée par les taux et les modes de remboursement et les types

---

<sup>134</sup>Voire carte des flux migratoires.

<sup>135</sup> G. GUYON, « Développement rural et prise en compte des problèmes de gestion et de préservation des ressources naturelles en Afrique de l'ouest », CCCE, Notes et Etudes, n°16, mai 1988, p13.

<sup>136</sup> G. GUYON, Op. Cité, p26.

de crédit proposés au monde rural. D'autres tenants notamment la CITEC qui produit des huiles et des tourteaux à bases de graines de coton, FASO FANI (unité industrielle de filature, de tissage, d'impression et de teinture du pays), verraient leurs activités économiques compromises en partie. Il y a donc lieu de se poser des questions sur les motivations cachées, disons même inavouées. Le PDRI/HKM n'est-il pas le médecin qui vient au chevet des communautés rurales après leur mise à mal par les mécanismes de crédits agricoles, l'arrivée de migrants qui reproduisent dans le milieu d'accueil les systèmes miniers de production qui ont fait faillite dans le plateau mossi ?

## 6 - III Les villages du département : vers quel avenir ?

Poser la question du devenir des communautés villageoises bwa dans la zone cotonnière conduit à s'interroger d'une part sur la pérennité de la communauté en tant qu'entité territoriale et sociopolitique et d'autre part, sur les perspectives de la production cotonnière. Sera-t-elle le tremplin vers le développement rural ou est-ce le développement rural intégré à tous les domaines qui assurera le maintien de la production comme la première activité économique ?

La question du maintien, disons, de la pérennité de la communauté villageoise est d'actualité quand on se réfère aux données recueillies dans le département en 1992 par l'EMP de Béréba. Celles-ci révèlent en effet que dans l'ensemble, la population bwa ne représente plus que 48% de la population totale<sup>137</sup>.

### Béréba, Koura, Tiombio, et Wakuy : % des populations bwa et populations migrantes.

	1985	1992	Bwa	Mossi	Peulhs	Autres
Béréba	1193	1613	85	15		
Koura	674	911	50	40	10	
Tiombio	667	902	70	20		10
Wakuy	1625	1970	80	10	5	5

<sup>137</sup> Sources : PDRI/HKM, Résultat de l'enquête diagnostic, 1992.

Source : PDRI, Recensement démographique. 1992.

Pour avoir un aperçu rapide du phénomène de migration qui concerne dans la majorité des cas les Mossi, il faut se rappeler cette présentation de Michel BENOIT : « *Les Mossi et le Bwa des savanes soudaniennes de Haute Volta sont deux populations aux genres de vie différentes. Les Bwawa étaient jusqu'à présent respectueux de leur sol, de la végétation et de la faune de leurs brousses à la faveur d'une densité humaine modeste et grâce à des pratiques agricoles de haute qualité. Or ils assistent depuis un demi siècle à une occupation progressive de leur région par les Mossi dont les visées sur la nature sont tout autre* »<sup>138</sup>.

Ces Mossi qui arrivent s'installent habituellement, ou du moins dès le début, dans le pays bwa par le biais d'un "logeur". Ils choisissent généralement un chef de lignage ou de segment de lignage disposant de terre à prêter. Le logeur « *est celui qui, concrètement, permet l'installation et l'intégration de nouveaux arrivants au sein des relations locales dont il est souvent le centre ou un relais important. Tous les migrants installés dans le Bwamu l'ont fait grâce à un "logeur" qui a servi d'intercesseur auprès de la population indigène pour obtenir la terre, jusqu'à ces dernières années en tout cas. Le logeur a joué également le rôle de conseiller. Il a aussi fourni une assistance ou donné la place nécessaire à la construction des cases du nouveau venu* ».<sup>139</sup>

Nous avons retenu l'exemple spécifique des Mossi du village de Tiombio. Il y a une cinquantaine d'années, le premier Mossi, SANKARA D. s'installe chez le chef de famille LOYA H. Celui-ci lui donne une place dans son voisinage pour qu'il construise les cases de ses épouses et lui indique une partie de la brousse à défricher. Au bout de quelques années, d'autres

---

<sup>138</sup> M. BENOIT, *Oiseaux de mil. Les Mossi du Bwamu*, Paris, ORSTOM, 1982, p11.

<sup>139</sup> Idem, p49.

Mossi arrivent et s'installent toujours au nom du même chef de lignage. Très vite, ils manifestent le désir de s'installer à l'écart du village. Une fois cette autorisation accordée, ils reproduisent leur mode d'occupation du sol : un habitat dispersé qui repousse très loin les limites de la brousse et crée désormais une zone appelée "le camp mossi". Depuis lors tout nouveau venu ne s'installe plus au nom du chef de lignage bwa, mais se choisit comme "logeur" le plus ancien mossi installé, qui, sans être un chef reconnu dans par les instances villageoises, joue désormais le rôle d'intermédiaire entre les Mossi et le Bwa. Ainsi petit à petit, le phénomène d'occupation de la terre échappe aux autochtones, les nouveaux arrivant exploitant des surfaces déjà exploitées par les premiers venus en attendant de trouver un espace à défricher. C'est ce que M. BENOIT appelle "*la perpétuation de l'état de nature mossi*". Donnée par l'hôte bwa pour permettre à l'étranger de nourrir ses enfants, la terre devient immédiatement symbole de pouvoir et "manipulée" comme telle à l'intérieur de la société immigrée. L'étranger en s'adressant à son logeur mossi reconnaît tacitement sa prééminence. Ainsi, si les premiers venus font preuve de courage et de talent, si le milieu se prête à leur succès, l'immigration s'amplifie très rapidement autour d'eux, provoquant une puissante dynamique parfaitement organisée et fondée sur la reproduction sociale et familiale du Mogho. Cette vivacité déconcerte souvent la population locale et il est déjà trop tard pour elle lorsque les tensions surgissent. De l'avis du chef de terre du village, jusqu'à maintenant il n'y a pas eu de problème de terre entre les Mossi et les Bwa. Il reste qu'une "maison" peut refuser des terres à un étranger.

Les Mossi ne participent pas à la vie communautaire du village ; ils s'intègrent néanmoins par le biais des organisations supra communautaires comme le groupement villageois. A Koura, Tiombio et Wakuy, tout immigrant qui s'adonne à la culture du coton peut adhérer au G.V. Pour LOYA T., chef du groupement de Tiombio, "*si un étranger est bien logé, il peut jouer au wali*"<sup>140</sup>, autrement dit un étranger qui a un logeur bwa ou immigrant déjà intégré peut être intégré d'office dans le groupement villageois.

---

<sup>140</sup> Le wali est un jeu de société connu dans beaucoup de sociétés d'Afrique de l'ouest.

Outre cette voie d'intégration, les Mossi utilisent d'autres atouts pour s'enraciner dans le paysage bwa ; en effet nous avons constaté lors des enquêtes que le marché des céréales était monopolisé par les migrants. Cette situation crée, en période de soudure des états de dépendance de familles bwa vis-à-vis des petits commerçants (mossi). En effet les périodes de soudure interviennent au moment où les unités d'exploitation en rupture de céréales sont sans argent pour payer au comptant les mesures de grain dont elles ont besoin. Aussi certaines achètent les céréales "à crédit" avec un taux de remboursement qui atteint parfois les 100%. A notre avis, cette situation naît du fait que le chef de famille mossi qui arrive en pays bwa est soumis à moins de contraintes sociales ; il est moins inséré dans un tissu social dense qui sollicite beaucoup de lui que son homologue bwa. Aussi peut-il, dans une certaine mesure, dégager la capacité de s'adonner à d'autres activités plus lucratives qui augmentent très vite son capital de prestige.

A cela s'ajoute le fait que la plupart des Mossi qui arrivent dans le département sont des musulmans. Ils ne s'adonnent donc pas (sauf dans de rare cas) à la consommation frénétique de bière de mil dans laquelle nombre de paysans bwa "dilapident" leurs revenus cotonniers. Ainsi, comme le souligne un membre de l'Equipe Mobile Pluridisciplinaire, *"pendant que les Bwa multiplient les crédits, les dettes et les tensions que ceux-ci engendrent, les Mossi eux soudent leur rang"*<sup>141</sup>. Les enquêtes menées par Michel BENOIT et son équipe ont montré que les Mossi qui quittent le Yatenga, s'en vont parce qu'ils n'ont plus assez de terre pour nourrir leur famille. En témoigne cet interview d'un migrant : *"Nous qui avons quitté le Mogho pour venir ici nous l'avons fait pour trouver à manger. Nous avons laissé des parents au village. Si tout le monde a faim est-ce une bonne chose ? C'est pour cela que nous sommes partis pour manger et porter secours aux autres si possible. Bien sûr nous avons réussi. S'ils nous font dire qu'ils manquent du mil, nous leur envoyons des sacs..."*<sup>142</sup>

---

<sup>141</sup> Enquêtes auprès de l'Equipe Mobile Pluridisciplinaire du PDRI, 1992.

<sup>142</sup> M; BENOIT, op. Cité, p97.

Aussi dès qu'ils arrivent sur une terre d'accueil, ils assurent en premier lieu leur auto suffisance alimentaire avant de s'adonner au petit commerce ou aux cultures de rente. Par contre, les Bwa semblent faire le mouvement inverse. Dans un élan d'autonomie et de gains individuels, beaucoup ont mis en mal leur sécurité alimentaire en morcelant la force de travail dont ils dépendaient. Il y a donc comme une évolution inverse des pratiques et des visées chez les Bwa et chez les Mossi.

Tout cela nous montre que le paysage bwa change. Les villages apparaissent comme des "paquets" de maisons entourés ou qui voisinent avec les concessions mossi. Les Bwa ne peuvent plus se considérer comme appartenant à un ensemble territorial homogène et la politique d'exploitation et de gestion/distribution des terres au sein des lignages et des segments de lignage doit désormais tenir compte d'une nouvelle donne : la présence d'autres exploitations qui demandent ou qui occupent déjà des terres qu'on ne peut plus reprendre à loisir. L'observation sur le terrain nous montre qu'il ne reste plus aux Bwa que les manifestations de la vie coutumière, les pratiques cérémonielles qui toutes recréent une sorte d'ordre mythique que la communauté des vivants est entrain de perdre.

Quant à la question sur l'interface de la production cotonnière et du développement rural, on peut tenter d'y répondre en dégagant les perspectives de la culture cotonnière et en analysant les réalisations faites dans le département sous le couvert du développement rural : les organisations villageoises, les infrastructures, la formation des paysans et la gestion des ressources naturelles. L'atout majeur de la culture du coton est qu'elle est actuellement la seule à disposer d'une filière organisée, d'un prix garanti au producteur et qu'elle ouvre sur une large gamme de crédits agricoles, qui, s'ils étaient bien gérés, pourraient permettre de maintenir la production agricole à un niveau assez élevé. L'augmentation du prix du coton au producteur après la dévaluation du franc CFA (110 F/kg en 1994) devrait

déjà relancer la production. Il reste que seules les mesures d'accompagnement décidées par l'Etat et les sociétés partenaires constituent la clé de l'avenir de la production cotonnière

Si l'Etat se doit d'intervenir, c'est surtout parce que la filière reste vitale pour l'économie burkinabé, puisque d'une part elle constitue le premier poste d'exportation, totalisant plus de 55% <sup>143</sup> des recettes en devises avec un chiffre d'affaires prévisionnel de 80 milliards de franc CFA (pour 1997) ; l'augmentation des ventes du coton fibre demeure le principal moyen de réduire le déficit chronique de la balance commerciale burkinabé. D'autre part le secteur coton contribue à la formation du PIB à hauteur de 35%. Après un diagnostic de la filière coton, la SOFITEX a proposé dès 1994 des mesures de choc pour relancer la production et atteindre l'objectif de 175 000 à 345 000 tonnes de coton graine à l'horizon 2000. Préalable à prendre en compte : restaurer la confiance des paysans. Dès 1994, le Président Blaise COMPAORE a parcouru les principales zones cotonnières et écouté les producteurs. La SOFITEX a monté dix équipes en 1996 qui ont sillonné le pays pour rencontrer les exploitants, enregistrer leurs doléances. Un cadre de concertation, réunissant la SOFITEX, le Ministère de l'Agriculture et des Ressources animales (MARA) et la CNCA a été créé.

On voit donc que l'Etat s'investit de plus en plus dans la recherche de solutions avec désormais le MARA qui siège aux côtés des autres partenaires. Un plan de relance a été approuvé par le gouvernement et les bailleurs de fonds ; la première étape est l'assainissement des groupements villageois : leur endettement massif, inextricable, a été apuré, supporté par la CNCA et la SOFITEX à hauteur de 900 Millions de FCFA et par l'Union Européenne à hauteur de 1,2 milliard de FCFA. Cette décision s'est accompagnée de mesures susceptibles d'améliorer le bon fonctionnement des G.V., leur niveau de décision et des conditions pour une

---

<sup>143</sup> Les chiffres que nous donnons dans ce paragraphe sont tirés de l'article du Jeune Afrique Plus : "La SOFITEX, l'or blanc du Burkina Faso", n°1887 du 5 au 11 Mars 1997, p100.

meilleure viabilité : ainsi chaque G.V. a été fiché par la CNCA pour mieux apprécier le risque client ; des comités pour l'octroi des crédits ont été formés, les producteurs ont été organisés en groupements autonomes au sein de G.V et un programme de formation et d'appui à la gestion élaboré. Signalons en outre que la revente des engrais livrés à crédit est interdite sous peine de poursuites judiciaires.

Toutes ces mesures ont pour objectif de revitaliser la production cotonnière, d'assainir les rapports entre producteurs et entre producteurs/sociétés partenaires. La mise en place de groupements autonomes au sein des G.V. est plutôt une reconnaissance des sous bureaux dont nous avons relevé déjà la présence dans les groupements de Tiombio et de Wakuy, villages à plusieurs lignages. Le groupement est alors considéré comme un partenaire économique, mais qui n'a pas suffisamment de légitimité sur le plan communautaire pour mobiliser toutes les volontés des producteurs et servir de garde-fous contre la mauvaise gestion des crédits agricoles. En opérant un recentrage par groupements autonomes, on met sur pied des ensembles homogènes au sein desquels les tensions, les déboires et les conflits potentiels des uns et des autres peuvent être gérés non seulement sur le plan économique mais également sur le plan social. Nous n'avons pas pu avoir accès au contenu du programme de formation et d'appui à la gestion qui a été élaboré en 1996. Il devrait constituer en tout cas le maillon manquant de la filière coton. En effet il a souvent été considéré comme suffisant (et la vulgarisation de masse l'a montré) qu'il suffisait d'élever les revenus des paysans pour qu'ils atteignent un certain degré de modernisation de leur agriculture sans leur donner des rudiments de gestion et de prévisions rationnelles, ou du moins, répondant à la logique des rapports marchands. Les logiques paysannes et le tissu des rapports sociaux ont alors comblé ce vide de la formation en orientant les producteurs vers une gestion en cul-de-sac. En apurant les dettes des paysans la SOFITEX manifeste la volonté de repartir sur de nouvelles bases et mieux en imposant des mesures strictes, elle prévient les conflits qui naissent au niveau des villages. La formation devrait alors, si elle est bien orientée, permettre de

prévoir les objectifs de la production, de valoriser les crédits et d'investir les revenus dans les secteurs de la production, de la santé et de l'éducation.

Deuxièmement, un volet conseils et appui technique, information et prix incitatifs, a été mis en place. Avec la création de la Direction du développement de la production cotonnière, la SOFITEX renforce son implication dans les services de conseils et d'appui technique au producteur : mise en place au sein des groupements de producteurs de coton de relais techniques dont les missions à court terme sont le recensement des intentions de culture, la confirmation des besoins, le piquetage et le recensement des surfaces emblavées, l'estimation des récoltes. Cela devrait permettre d'appliquer correctement les normes d'utilisation des intrants à l'hectare. Ce volet devrait particulièrement combler les lacunes de la vulgarisation devenue trop obsolète et du recensement laxiste des besoins en intrants qui était confié aux bureaux des groupements. Le respect des normes des engrais et des insecticides à l'hectare permet en effet de favoriser l'évolution normale des plantes (dans des conditions pluviométriques idéales) et d'éliminer les parasites résistants.

En matière des prix, il y a d'abord le relèvement des prix au producteur, la recherche des intrants au moindre coût. Les producteurs sont informés en temps opportun sur les prix de cession des intrants, les prix d'achat de coton graine, les modalités de paiement, le taux du crédit, les conditions d'octroi et de récupération des crédits. Source de conflits et de récriminations, le système de classement du coton a été révisé ; désormais les différentes qualités du coton sont déterminées suivant des standards de références : un premier choix pour le coton trié et propre, un deuxième choix pour coton non trié et un troisième choix pour les écarts de triages. Le classement ne s'effectue plus qu'en présence du producteur.

Tout cela constitue des solutions pour une relance de la production cotonnière. On peut s'étonner de l'absence de mesure pour la

production vivrières qui constitue un point essentiel de la stabilité des producteurs. L'Etat et les partenaires de la filière coton visent-ils la monoculture du coton ? Sinon, quelle place devra occuper la production vivrière ?

La tendance de l'agriculture burkinabé ne peut être la monoculture du coton car l'ensemble du monde rural vit encore de la production vivrière. On peut donc constater que, une fois de plus, l'ensemble des mesures prises semble marginaliser les céréales et les légumineuses. En renforçant son implication dans les services de conseils et d'appui technique la SOFITEX risque de reléguer au second plan le secteur vivrier en enlevant aux paysans leurs stratégies de production. De même le renforcement des contrôles des crédits, s'il demeure un point positif pour l'équilibre financier des producteurs, risque de priver la production de maïs des engrais dont elle a besoin et qui étaient d'habitude prévus dans les crédits cotonniers ; et ce d'autant plus qu'aucun crédit "non cotonnier", c'est-à-dire destiné à des non producteurs de coton, n'est prévu à ce jour. La marge céréales (qui ne bénéficie pas d'une filière organisée garantissant un prix d'achat aux producteurs) demeure trop défavorable pour que le paysan puisse, en plus de ses crédits coton, acheter des engrais destinés aux superficies emblavées de maïs. Le tableau ci-dessous nous montre que dès les années 84-85 la marge entre le prix d'achat du maïs et le prix de l'engrais NPK est défavorable (-10) et atteint -60 entre 1986 et 1987. Dans un tel cas de figure, le paysan ne peut compter sur la production de céréales en général et de maïs en particulier pour acquérir la quantité d'engrais nécessaire à la production.

Prix des engrais, marge coton et marge maïs								
Prix moyen (FCFA/KG)	81/82	82/83	83/84	84/85	85/86	86/87	87/88	

Prix du maïs	52	58	64	80	80	40	50
Prix NPK (FCFA/KG)	43	45	70	90	95	100	100
Marge (FCFA/KG)	+9	+13	-6	-10	-15	-60	-50
Prix du coton	62	62	70	90	100	100	95
Prix NPK (FCFA/KG)	43	45	0	90	95	100	100
Marge (FCFA/KG)	+19	+17	0	0	+5	0	-5

Source : Plan d'Action et de développement agricole. MARA

La seule solution qui reste à nos yeux pour maintenir la production vivrière à un niveau supportable est la vulgarisation de la technique de la fumure organique. Sinon les bonnes mesures d'accompagnement et la réorganisation des producteurs s'effondreraient dès l'année où le secteur vivrier connaîtra un déficit. Il est à signaler également que la place des agents d'encadrement des CRPA n'a pas été tout à fait bien définie puisque d'une certaine façon la SOFITEX reprend en main l'encadrement du monde paysan. Il apparaît alors comme un chevauchement des activités entre la SOFITEX, le PDRI/HKM et les CRPA au niveau du département. La SOFITEX procède par un diagnostic de l'état de la filière coton et y apporte ses solutions pour une relance de la production. Quand au PDRI, il procède par analyse des contraintes du développement rural et monte en partenariat avec les organisations villageoises des microprojets villageois. Les agents CRPA constituent enfin un relais entre paysans et les instances de la vulgarisation.

Ce chevauchement des activités et des encadrements a d'ores et déjà été relevé par l'Equipe Mobile du PDRI. Les mesures décidées par la SOFITEX interviennent à partir de 1994 au moment où le PDRI a déjà procédé à des réalisations sur le terrain. Si aucune mention de ces actions n'est faite par la SOFITEX on peut en conclure qu'elle ne vise pas à priori à promouvoir un développement rural mais qu'elle recherche plutôt comment maximiser des potentialités de production pour atteindre des prévisions de chiffres d'affaires. En effet le PDRI s'intéresse en priorité à la préservation des ressources naturelles. Pour G. GUYON, la nouvelle approche du développement par la préservation des ressources naturelles implique de considérer l'ensemble des activités du monde rural ainsi que leur interaction (agriculture, élevage, forêt) ; elle est une approche nécessairement difficile puisqu'elle doit gérer une certaine complexité.

Pour mener à bien sa mission, l'Equipe Mobile monte dans 12 villages prioritaires cinq comités villageois de gestion des ressources naturelles (CVGRN) et deux comités inter villageois. La méthode favorite d'approche des villages et des problèmes est l'animation. Celle-ci consiste à créer un cadre d'expression et de réflexion pour les paysans, un cadre dans lequel ils discutent et dégagent des solutions à apporter.

En ce qui concerne les microprojets villageois, les réalisations portent sur l'aménagement de sites anti-érosifs (qui nécessitent la collaboration de plusieurs villages<sup>144</sup>), l'aménagement de bas-fond, des zones de reboisement et des projets de fosses fumières. Elles portent également sur le problème d'eau avec la réalisation de quelques forages. Le projet s'est intéressé de même au domaine de la santé (avec la construction de 3 dispensaires) et de la l'éducation avec 9 écoles construites. Ce que les CRPA et les groupements villageois n'ont pu réussir durant la décennie 1980-1990, le PDRI est en train de le réaliser, à savoir la collaboration de plusieurs

---

<sup>144</sup>Voire carte des sites anti-érosifs

villages autour d'actions spécifiques qui prennent en compte les intérêts de chaque communauté.

C'est ici que l'on pourrait relever la véritable évolution des communautés villageoises vers des entités que l'on peut définir comme des collectivités. En effet il y a désormais le rattachement des "intérêts" de chaque communauté villageoise à des intérêts supra communautaires, l'élargissement des instances de décisions qui ne sont plus du ressort des anciens et, par la même, la prise en compte des cadets, des femmes et des migrants comme interlocuteurs au même titre que les aînés dans la gestion de l'espace rural. Pour A. CORREZE, citant Marie ELIOU, « *le monde des intervenants du développement a longtemps ignoré le rôle des femmes dans les sociétés agraires africaines. Cela pouvait peut-être s'expliquer par le fait que, dans la plupart de ces sociétés, la division du travail entre hommes et femmes repose sur la spécialisation des femmes dans les fonctions de reproduction qui fondent leur statut social. Les femmes sont obligées de s'inscrire dans des rapports de parenté pour exister matériellement et socialement. Ces rapports sont ceux qui régissent l'institution familiale, qui situe les femmes dans un rapport de dépendance personnelle aux hommes et qui instituent leur statut de reproductrices* »<sup>145</sup>.

Cette image a longtemps occulté la place et le rôle de la femme aux yeux des promoteurs du développement rural. La monétarisation de l'agriculture, la pénétration des rapports marchands dans les paysanneries ont bouleversé les rapports sociaux de production et les rapports familiaux et mettaient de plus en plus le rôle économique de la femme au premier plan. Le PDRI dans sa volonté de cerner toutes les activités économiques du département et d'élargir le dialogue à tous les niveaux a ainsi tenté de valoriser la place des femmes, des cadets et des migrants, qui d'habitude étaient relégués au second plan. Ainsi le dynamisme de l'association des

---

<sup>145</sup> A. CORREZE, "Les femmes et les projets de développement", CCCE, Notes et Etudes, n°36, octobre 1990, p4.

femmes de Wakuy a su mobiliser des investissements pour la construction d'une porcherie en 1994. Pour CORREZE, « *les interventions en direction des femmes, quel que soit le type de projet et quel qu'en soit le contenu, devraient avoir comme finalité de permettre aux femmes d'avoir une place reconnue dans les communautés organisées et de participer aux décisions concernant l'allocation et la gestion des ressources (terre, eau, arbres, etc.), le choix des équipements et des investissements. Toutes les actions, en augmentant la compétence des femmes dans les domaines généraux, techniques de gestion etc., devraient y contribuer. C'est par ce biais que le décalage observé entre leur rôle économique et leur représentation et la prise en compte de leurs besoins dans le champ social et politique se réduira* »<sup>146</sup>.

En matière d'intervention des projets de développement J.P. OLIVIER DE SARDAN stipule qu'il existe dans un champ d'intervention deux "*univers langagiers*" à savoir, le langage des populations à développer, c'est-à-dire le "*langage local*" et le langage projet, ou langage développement. Pour lui ces deux univers langagiers seraient radicalement différents :

« *Notre point de départ, dit-il, maintes fois vérifié sur le terrain, est que le langage développement est consubstantiel aux agences, institutions et opérateurs de développement, c'est-à-dire à la "configuration développementaliste", mais qu'il ne pénètre pas les langages locaux. Bien évidemment toutes les langues africaines peuvent exprimer le changement, ne serait-ce que parce que le changement était déjà une donnée des sociétés précoloniales. Si le langage développement reste en quelque sorte devant la porte des langages locaux, ce n'est pas pour des raisons linguistiques, mais c'est simplement parce que les locuteurs des langages locaux (les "développés") n'appartiennent pas à la configuration développementaliste et n'ont rien à faire de son langage. Les "développés" n'ont pas les mêmes références culturelles et professionnelles, et sont soumis à de toutes autres*

---

<sup>146</sup> Idem, p39

*contraintes que les "développeurs". C'est le paradoxe du langage développement ».*<sup>147</sup>

Cet éclairage arrive comme une critique sévère des projets de développement. Ce que J.P. OLIVIER DE SARDAN appelle langage projet, c'est tout un ensemble de concepts, de mots-clés, qui, étant bien maîtrisés et même formalisés par les agents, pénètrent très peu les milieux locaux. Le PDRI n'échappe pas en partie à cette critique ; il naît d'une négociation entre l'Etat et les bailleurs de fonds (la Banque Mondiale et la Caisse Centrale de Coopération Economique). Il comprend bien sûr toute une logistique, des sessions de formation des agents, des évaluations internes permanentes, des réunions locales, des évaluations externes, qui concernent dans la majorité des cas les "développeurs" eux-mêmes. Il reste que c'est sur le terrain que le projet tente une démarche et un langage susceptible d'être compris par tous. En instaurant des restitutions dans les réunions avec les paysans, l'équipe en place, chargée du projet, tente déjà de valider non seulement sa propre compréhension des problèmes auxquels elle s'intéresse, mais également de s'assurer que les paysans se sont faits bien comprendre et mieux, qu'ils ont été compris. Cette méthode est en rapport avec le rôle essentiel que se donne le projet à savoir, *« aider les communautés rurales à formuler des diagnostics et des plans d'aménagement réalistes de leurs terroirs. Ces travaux se traduiront par une charte de mise en valeur du terroir qui définira un plan d'occupation des sols ainsi qu'un cadre villageois de gestion de ce sol et des ressources naturelles à l'intérieur de ce terroir. Les réalisations d'infrastructures d'intérêt public et relevant de la gestion directe des communautés villageoises ne pourront être décidées après constitution par les responsables villageois et avec l'appui du projet qui les mettra en relation avec les intervenants qualifiés, de dossiers complets de faisabilité »*<sup>148</sup>.

---

<sup>147</sup> J. -P OLIVIER DE SARDAN, op. cité, p 165-166.

<sup>148</sup> IRAM, Le Projet de Développement rural Intégré du Houet, de la Kossi et du Mouhoun. 5 ans d'expérience en gestion des ressources nationales et en développement rural, Juin 91 - Mars 96, pII.

Pour contourner l'effet langage, l'Equipe Mobile Pluridisciplinaire s'étant elle-même rendue compte de la complexité des concepts à expliquer en langage local, des planches ont été montées. Nous en avons retenu un exemple qui semble le plus frappant pour les paysans car utilisant des cadres de références du milieu rural (voir ANNEXES). En fait, on pourrait résumer ce paragraphe en disant que le point critique d'un projet de développement est sa conception du développement et les actions de développement à mettre en place. Partir d'un projet bien monté avec un paquet d'actions à apporter sur le terrain, c'est vouloir introduire des éléments étrangers dans un environnement socio-économique et naturel avec des phénomènes de rejet que cela peut entraîner. Par contre un projet (comme le PDRI) qui prend pour départ les contraintes de développement dans un milieu donné, les problèmes qui s'y posent, fait un pas de plus dans la nouvelle perspective de la participation paysanne. La participation ne consiste plus à acquérir l'adhésion des populations à un type d'actions de développement qu'on apporte, ce qui est la conception ancienne du développement, mais à impliquer les paysans par une formulation de divers diagnostics dans la recherche de solutions aux problèmes qu'ils ont eux-mêmes dégagés. Pour nous le développement s'inscrit dans cette option, sans présupposition d'intentions voilées de ces types de projet de développement.

Dans la mesure où il existe dans tout projet toute une structure bureaucratique et des cadres de références différents entre "*développeurs*" et "*développés*", le développement dans les milieux agro-pastoraux devraient partir, non pas de projets types, quelle que soit leur dénomination, mais d'organisations structurées de paysans qui initieraient eux-mêmes des actions, des activités dont la finalité est d'améliorer leurs conditions de vie. Ces actions pourraient alors trouver auprès des pouvoirs publics des sources de financement et des conseils en matière de réalisations. Cela permettrait d'éviter les éventuels gâchis que l'on rencontre dans les projets à durée de vie toujours trop courte.

## CONCLUSION

L'analyse des changements sociaux et des effets de la culture cotonnière en général nous montrent en définitive que les communautés villageoises bwa sont bien loin du consensus social qui a caractérisé leur vie communautaire et imprégné les rapports sociaux qu'ils ont longtemps entretenus. Le bouleversement des structures et des rapports sociaux semble évident à priori, dès lors que l'on replace les villages bwa dans le contexte actuel des rapports marchands et de l'ouverture sur le monde extérieur. Ce contexte est avant tout celui d'une économie de subsistance qui implique un mode de production et de répartition spécifique, une logique de production particulière, sur lesquelles se greffent la production cotonnière et les mécanismes des rapports marchands.

Si la production du coton est passée d'une phase obligatoire à une phase dite "d'intensification" qui voit le paysan déterminer ses propres choix de production, on peut en déduire qu'il a accepté d'une certaine manière les changements qu'impliquait la logique de production marchande (et peut-être qu'il les provoque). Nous avons donc tenté de faire un bref aperçu de la phase dite obligatoire pour en connaître les contraintes avant de nous intéresser aux enjeux nouveaux qui incitent à la production. Pour nous en effet l'ampleur des changements qui interviennent sont à la hauteur de ces enjeux.

Le changement social peut ainsi se définir, dans le cadre de la production cotonnière comme l'articulation des différentes logiques de production, des stratégies paysannes et des enjeux nouveaux qui mobilisent les producteurs. En effet le producteur de coton est avant tout membre d'une communauté villageoise, d'un lignage et d'un segment. Il est inséré dans un tissu de rapports et de relations sociales, d'obligations et de droits, qui n'est pas imprégné à l'origine de la logique de production marchande. Le phénomène de nucléarisation des unités d'exploitation et leurs formes de

recomposition apparaissent ainsi, à la lumière de ces observations, comme la réaction des individus face à ce tissu social qu'est la communauté. Est-ce là la forme d'évolution des communautés vers des collectivités ?

L'évolution des communautés villageoises vers des ensembles plus hétérogènes a été analysée sous divers aspects du développement communautaire comme l'entend G. BELLONCLE et sous l'aspect d'une libéralisation de l'entreprise individuelle comme le prône A. MEISTER. Dans la mesure où les changements majeurs qui interviennent dans la zone cotonnière sont la désintégration des unités d'exploitation, l'affaiblissement des rapports communautaires, la disparition des associations d'entraide, on peut dire que les points de vue d'A. MEISTER se vérifient à ce niveau.

La particularité des changements sociaux en milieu bwa réside d'une part dans le fait qu'ils ne sont pas provoqués de l'extérieur. Ils sont induits par la pratique de la culture cotonnière dont les mécanismes de production, de gestion et de prévision n'ont pas été définis dans le cadre du mode de production ancestral.

D'autre part la particularité tient au fait que les "changements induits" se combinent avec les interventions extérieures, c'est-à-dire la vulgarisation agricole, le crédit agricole et les politiques publiques de développement rural en général. Ces politiques se justifient par le fait que la zone cotonnière qui couvre l'ensemble du pays bwamu constitue un centre d'intérêt non seulement pour les sociétés cotonnières mais pour l'ensemble de l'économie burkinabé. Les paysans bwa ont bénéficié également du coton pour "monétariser" leur agriculture et s'équiper matériel agricole. La crise majeure que la production a connue reste la baisse du prix d'achat au producteur intervenue à la fin des années 80 accompagnée d'une haute des prix des intrants. Considérées de plus près, les nouvelles politiques d'intervention dans le département de Béréba, apparaissent comme des remèdes destinés à apaiser la situation critique des communautés

villageoises confrontées à l'endettement vis à vis de la CNCA et à une pression foncière du fait des migrations mossi. Le Projet de Développement Rural Intégré (PDRI) représente particulièrement les nouvelles politiques publiques. Il initie une nouvelle approche du développement rural qui prend désormais en compte tous les domaines et tous les acteurs du monde rural.

A ce niveau on peut dire que cette nouvelle approche constitue un pas en avant pour les paysans qui se voient invités à participer au montage de microprojets dont la finalité est d'améliorer leurs conditions de vie : En prenant en compte tous les acteurs de l'espace rural le PDRI crée une dynamique rurale de gestion des ressources, d'assainissement et de pérennisation des conditions de production. Il reste que ce projet vise également à maintenir un niveau de production qui permette de dégager des devises substantielles dont l'Etat a surtout besoin.

Cette situation est trahie par l'absence d'une politique céréalière, une politique de relance de la production céréalière, appuyée par des mesures d'accompagnement telles que le relèvement du prix du kilogramme de maïs ou du mil, une plus large intervention de l'Etat dans la commercialisation. En effet les communautés villageoises n'ont pas encore abandonné leur agriculture d'autosubsistance et d'autosuffisance. Aussi, promouvoir le secteur vivrier élargirait la sécurité alimentaire qu'ils ont petit à petit perdue dans la désintégration des unités d'exploitation. L'absence d'une sécurité alimentaire notoire a créé un espace de spéculation que les petits commerçants exploitent à merveille. Disposant d'une épargne plus large, ils constituent des stocks de céréales en période de récolte, quand le prix de kilogramme est au plus bas. Ces céréales sont ensuite revendues au prix fort aux paysans en période de soudure. Face à une telle situation, seule le groupement de Béréba a su mettre sur pied une banque de céréales dont l'objectif est de contrer la spéculation des commerçants et de remplir le vide laissé par l'absence de filière organisée.

La présence d'une filière céréales dans la zone et la mise en place d'une politique équilibrée entre production vivrière et production commerciale assureraient aussi une diversification des revenus des paysans. Ces choix devraient appartenir à l'Etat car pour les partenaires du coton les finalités sont claires : « *Les visées productivistes (et développementalistes) des sociétés cotonnières...*, dit P. TERSIGUEL, *s'accompagnent d'une série d'objectifs tels : l'augmentation de la productivité du travail, la diminution des coûts de production et par voie de conséquence la diminution des prix payés aux producteurs* »<sup>149</sup>.

Cela peut paraître paradoxal à un certain niveau que de telles critiques portent sur une production qui assurent des revenus au monde rural, une production par le biais de la quelle l'agriculture a pu atteindre un niveau de mécanisation ! Seulement les résultats acquis n'ont pas paru si solides dès que la crise à surgir. D'autre part la fragilité économique qui tient à un projet centré sur un seul produit est évidente. D'un côté, sa viabilité tient au cours mondial du produit qui échappe totalement non seulement à l'Etat mais plus encore aux paysans. De l'autre, la seule production vivrière qui a bénéficié non seulement des crédits portant sur les engrais, mais encore de l'arrière effet des engrais résiduels du coton, est le maïs. En réduisant considérablement la variété des produits cultivés, les paysans augmentent les risques qui pèsent sur les cultures (pluviométrie, prédateurs, érosion, etc.) et fragilisent la sécurité alimentaire.

En fin de compte, on pourrait dire qu'en voulant analyser le changement social, nous en sommes arrivé au développement dont la mise en scène est plus flagrante que le changement lui-même. Celui-ci est plutôt diffus, s'étale dans le temps et concerne toutes les couches et les structures sociales, car la communauté villageoise bwa est, à l'origine, un tout constitué et intégré dans un "projet communal". L'étude du changement social implique donc de prendre en compte celle du développement. Pour J.P. OLIVIER DE SARDAN

---

<sup>149</sup> P. TERSIGUEL, op. Cité, p496.

en effet, la problématique du changement n'exclut pas celle du développement puisque les "les logiques stratégiques" des acteurs locaux se combinent avec les contraintes externes et les faits de développement. On pourrait donc circonscrire le rapport culture commerciale du coton et changement social dans l'étude des stratégies locales face aux interventions extérieures.

## BIBLIOGRAPHIE GENERALE

AIT AMARA H., *L'agriculture africaine en crise dans ses rapports avec l'état*, Paris, Ed. Flammarion, 1989

AMIN S., *L'Afrique de l'Ouest bloquée : l'économie politique de la colonisation, 1880-1970*, Paris, Les Ed. De Minuit

AMIN S., *L'agriculture africaine et le capitalisme*, Sous la dir., Paris, Anthropos-edep, 1975

AMSELLE J. L., *Logiques métisses. Anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs*, Paris, Payot, 1990

ANSART P., *Les sociologies contemporaines*, Paris, éd. du Seuil, 1990

ARON R., *Les désillusions du progrès : essai sur la dialectique de la modernité*, Paris Minuit, 1971

ASCHE H., *Le Burkina Faso contemporain*, Paris, Ed. L'Harmattan, 1994

BADOUIN R., *Les agricultures de subsistance et le développement économique*, Paris, Ed. A. Pedone, 1975

BALANDIER G., *Sens et puissances*, Paris, PUF, 1971

BALANDIER G., *Anthropo-logiques*, Paris, PUF, 1974

BALANDIER G., "structures sociales traditionnelles et changements économiques", *Cahiers d'Etudes Africaines*, n°1, janvier 1960

BASTIDE R., *Anthropologie appliquée*, Paris, Payot, 1971

BELLONCLE G., *La question paysanne en Afrique noire*, Paris, Karthala, 1982

BELLONCLE G., *Recherche, vulgarisation et développement rural en Afrique noire*, Colloque de Yamoussoukro (du 17 au 23 fév. 1985), Paris, Ministère de la Coopération, 1987

BENOIT M., *Oiseaux de mil. Les Mossi du Bwamu*, Paris, ORSTOM, 1982

- BODIGUEL M., *Les paysans face au progrès*, Paris, PFNS, 1975
- BONI N., *Crépuscule des temps anciens*, Paris, Présence Africaine, 1962
- BORDERON A., *Rapport d'évaluation du Projet de Développement Rural Intégré de la province du Houet, de la Kossi et du Mouhoun*, CCCE, Burkina Faso, 1990
- BOUDON R., *La place du désordre*, Paris, PUF, 1984
- BOUVIN J., *Changements sociaux et productivité agricole*, Paris, OCDE, 1986
- BOURDIEU P., *Le sens pratique*, Paris, Les Ed. de Minuit, 1980
- CAPRON J., *Communautés villageoises bwa*, Thèse pour le doctorat, Paris, Institut d'Ethnologie, 1973
- CAPRON J., *Le pouvoir villageois. Essai sur le système politique des populations bwa (Mali-Burkina)*, Thèse pour le Doctorat d'état, 1988
- CAPRON J. & PAULME D., *Classes et associations d'âge en Afrique de l'Ouest*, Paris, Plon, 1971
- CHRÉTIEN J. -P. & PRUNIER G., *Les ethnies ont une histoire*, Paris, Karthala et ACCT, 1989
- CONGO K., *Conséquences de la décolonisation sur la vie coutumière mossi*, Thèse pour le doctorat, Montpellier, 1955
- COPANS J., *La longue marche de l'Afrique vers la modernité*, Paris, Karthala, 1990
- COQUERY-VIDROVITCH C., - *L'Afrique Noir. Permanences et ruptures*, Paris, Payot, 1985
- COQUERY-VIDROVITCH C., *Société paysannes du tiers monde*, L'Harmattan, Paris, 1990
- COQUERY-VIDROVITCH C., *L'Afrique Noire de 19800 à nos jours*, Paris, PUF, 1993
- CCCE, *Sociétés africaines et développement*, Paris, Masson, 1992

CORREZE A., "Les femmes et les projets de développement", CCCE, Notes et Etudes, n°36, octobre 1990

DALLEMAGNE J. C., *L'économie du "Capital"*, Paris, Maspéro, 1978

DE RASILY R.P., *Bwa laada : coutumes et croyances bwa*, in *Bulletin de l'IFAN Tome XXVIII*, 1965

DESJEUX D., *Stratégies paysannes en Afrique Noire. Le Congo*, Paris, L'Harmattan, 1987

DEVEZE J.C., " Les zones cotonnières entre développement, ajustement et dévaluation. Réflexions sur le rôle du coton en Afrique francophone de l'ouest et du centre", CCCE, Notes et Etudes n°53, avril 1994

DION-SALITOT M. et DION M., *La crise d'une société villageoise*, Paris, Ed. Anthropos, 1972

DUBRESSON A., MARCHAL J.Y. & RAISON J.P., *Les Afriques au Sud du Sahara*, Paris, éd. Clerc St Armand, 1994

DUMONT R., *L'Afrique noir est mal partie*, Paris, Ed. Du Seuil, 1962

DUMONT R., *Paysans écrasés, terres massacrées*, Paris, R. Lafont, 1978

DUMONT R., *Pour l'Afrique j'accuse*, Paris, Plon, 1986

ELA J.-M., *L'Afrique des villages*, Paris, Karthala, 1982

ELUNGU P.E.A., *Tradition africaine et rationalité moderne*, Paris, l'Harmattan, 1987

FORSE M., *l'analyse structurelle du changement social*, Paris, PUF, 1991

GBIKPI P., *L'agriculture burkinabé*, Ministère de l'agriculture et des ressources animales, Octobre 1996

GENTIL D., *Les pratiques coopératives en milieu rural africain*, l'Harmattan, Paris, 1984

GENTIL D., DEVEZE J.C., "Organisations paysannes et vulgarisation", CCCE, Notes et Etudes, n°10, juin 1988

GOBE R., *Eléments de vulgarisation agricole*, Rome, FAO, 1971

GODELIER M., *Transition et subordination au capitalisme*, Paris, éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, 1991

GOSSELIN G., *Développement et tradition dans les sociétés rurales africaines*, BIT, Genève, 1970

GOSSELIN G., *L'Afrique désenchanté*, Paris, Ed. Anthropos, 1980

GROUSSE B., LE BRIS E. & LE ROY E., *Espaces disputés en Afrique Noire*, Paris, Karthala, 1987

GUISSOU B. L., *Burkina Faso, un espoir en Afrique*, Paris l'Harmattan 1995

GUYON G., "Développement rural et prise en compte des problèmes de gestion et de préservation des ressources naturelles en Afrique de l'ouest", CCCE, Notes et Etudes, n°16, mai 1988

HENRY M. C., "De la naissance à la remise en question d'un étier : encadreur. De la colonisation à nos jours dans une société dépendante, le Burkina". Doctorat 3<sup>e</sup> cycle, EHESS, Paris, 1988

Institut d'Etudes du Développement, *L'ambivalence de la production*, Genève, PUF, 1976

IRAM, *Le projet de Développement Rural Intégré du Houet, de la Kossi et du Mouhoun. 5 ans d'expérience en gestion des ressources nationales et en développement rural*, juin 1991 - mars 1996

JACOB J. -P & LAVIGNE DELVILLE Ph., *Les associations paysannes en Afrique*, Paris, Ed. Karthala, 1994

KENKOU G.K., "Solidarité sociale traditionnelle et promotion des structures coopératives en milieu rural africain. Le cas des groupement villageois au Togo et au Burkina Faso.", *Cahiers des Sciences Humaines*, vol. 30 n°4, 1994

LACRAMPE S., *Le changement social*, Paris, Scodel, 1969

LECLERC G., *L'observation de l'homme. Une histoire des enquêtes sociales*, Paris, 1982

LELE U., *Le développement rural. L'expérience africaine*, Paris, Economica, 1977

LOMBARD J., *Autorités traditionnelles et pouvoirs européens en Afrique noire*, Paris, Armand Colin, 1967

MANDON D., *Culture et changement social. Approche anthropologique*, Lyon, Chronique sociale, 1990

MANESSY G., *Tâches quotidiennes et travaux saisonniers en pays bwa*, Dakar, Université de Dakar, 1960

MARCHAL J.Y., "En Afrique des savanes, le fractionnement des unités d'exploitation ou le chacun pour soi. L'exemple des Mosse du Burkina Faso", *Cahiers des Sciences Humaines*, Vol. 23 - n°3-4

MARX K., *Sur les sociétés précapitalistes*, Centre d'Etudes et de Recherches marxistes, éd. Sociales, 1973

MARX K., *Contribution à la critique de l'économie politique*, Paris, éd. Sociales, 1968

MEILLASSOUX C., *Femmes, greniers et capitaux*, Paris, Maspéro, 1971

MEILLASSOUX C., *terrains et théories*, Paris, Maspero, 1977

MEILLASSOUX C., "Essai d'interprétation du phénomène économique dans les sociétés traditionnelles d'autosubsistance", *Cahiers d'Etudes Africaines*, n°4, 1960

MEISTER A., *Vers une sociologie des associations*, Paris, Les Ed Ouvrières, 1972

MEISTER A., *La participation pour le développement*, Paris, Les Ed. Ouvrières, 1977

MEISTER A., *L'Afrique peut-elle partir*, Paris, Ed. Du Seuil, 1966

MENDRAS H., FORSE M., *Le changement social*, Paris, Armand Colin, 1983

H. MENDRAS, *La fin des paysans*, Paris, PUF, 1984

MICHAÏLOV S., *Les apprentis sorciers du développement : mythes technologiques face à la pauvreté rural*, Paris, Economica, 1988

MINISTÈRE DE LA COOPÉRATION ET DU DÉVELOPPEMENT, *Le coton en Afrique de l'ouest et du centre ; situation et perspectives*, Paris, 1991

NICOLAS G., *Dynamique sociale et appréhension du monde rural au sein d'une société haoussa*, Paris, Institut d'Ethnologie, 1975

OLIVIER DE SARDAN J.P., *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, Karthala, 1995

OLIVIER DE SARDAN J.P. & PAQUOT E., *D'un savoir à l'autre. Les agents de développement comme médiateurs*, Paris, GRET-Ministère de la coopération 1991

ORSTOM, *Le développement rural en question. Paysages, espaces ruraux, systèmes agraires*, Paris, Les Ed. De l'ORSTOM, 1984

PISANI E., *Pour l'Afrique*, Paris, Ed. Odile Jacob, 1988

Panoramiques, "Finalement, pillons-nous vraiment le tiers monde" ? 1er trimestre, 1993, n°8

PRADERVAN P., *Une Afrique en marche*, Paris, Plon, 1968

ROMBONOT A., *Analyse critique des programmes de développement rural proposés à l'Afrique de l'ouest*, Thèse pour le Doctorat, 1979

ROUYEYRAN J.C., *La logique des agriculteurs de transition*, Paris, Ed. G.-P. Maisonneuve & Larose, 1972

SANON E., *Le rôle des groupements villageois dans les transformations agraires chez les Bobo (Burkina Faso)*, Thèse de Doctorat (NR), EHSS, 1994

SAVONNET G., *inégalités de développement et organisation sociale (exemples empruntés au sud-ouest de la Haute-Volta)*, Paris, ORSTOM

SAVONNET G., *Les régimes fonciers des populations du sud-ouest de la Haute-Volta (Bwa, Dagari, Birifor, Lobi)*, I.F.A.N., Ouagadougou, ORSTOM, 1962

SAVONNET-GUYOT C., *Etat et sociétés au Burkina*, Paris, Kartala, 1986

SCHWARTZ A., "Modernisation de l'agriculture et transformation des rapports sociaux de production chez les Ngam-Ngam et les Tchokossi du Nord Togo. L'impact du "projet Namiélé"", *Cahier des Sciences Humaines*, vol. 25 - n°3, 1989

SCHWARTZ A., *Brève histoire de la culture du coton au Burkina Faso*, *polycopies*.

THENEVIN P., "Processus de décision dans les actions de développement. Mode d'organisation et responsabilisation des acteurs. Quelques exemples.", *CCCE, Notes et Etudes*, n°30, 1989

TERRAY E., BAZIN Y., *Guerres de lignages et guerre d'états en Afrique*, Paris, Ed. Les Archives contemporaines, 1982

TERSIGUEL P., *Boho Kari, village bwa. Les effets de la mécanisation dans l'aire cotonnière du Burkina Faso*, *Doctorat Nouveau Régime, Paris X*, 1992

TERSIGUEL P., *Le pari du tracteur. La modernisation de l'agriculture cotonnière au Burkina Faso*, Paris, Ed. De l'ORSTOM, 1995

YUNG J.M. & ZASLAVSKI J., *Pour une prise en compte des stratégies des producteurs*, CIRAD, Montpellier, 1992

ZAGRE P., *Les politiques économiques du Burkina Faso : une tradition d'ajustement structurel*, Paris, Karthala, 1994

WILE J. C., *Expériences de développement agricole en Afrique tropicale*, Paris, G. -P. Maisonneuve & Larose, 1967

# ANNEXES

## GUIDE D'ENTRETIEN : GENERALITES

### RAPPORTS SOCIAUX DE PRODUCTION / ELEMENTS ECONOMIQUES

Exploitez-vous en commun un ou plusieurs champs ?

- Si non, depuis quand êtes-vous séparés

\* + de 10 ans

\* entre 10 et 5 ans

\* - 5 ans

Etes-vous séparés à cause de :

- raison familiale ?

- argent ?

Que possédez-vous en commun ?

- avant la séparation

- après la séparation

Faites-vous partie d'une association de travail ?

- but avant la production du coton

- but après la production du coton

Que produisez-vous ?

- avant l'introduction du coton

- après l'introduction du coton

Comment se fait la répartition des travaux entre hommes et femmes ?

- avant la production du coton

- après la production du coton

Depuis quand produisez-vous du coton ?

- + de 10 ans

- entre 10 et 5 ans

- - 5 ans

Avez-vous déjà arrêté la production du coton une année agricole ?

- pourquoi

Comment se fait la répartition des céréales ?

- avant l'introduction du coton

- après l'introduction du coton

Comment se fait la répartition de l'argent du coton ?

Comment utilisez-vous cet argent ?

- besoins personnels

- besoins de la famille

Quel type de crédit prenez-vous ?

- pourquoi ?

Remboursez-vous régulièrement vos crédits en fin de saison agricole ?

- si non, comment faites-vous ?

Faites-vous confiance à ceux qui pèsent votre coton ?

- oui

- non

- pourquoi ?

Continuerez-vous à produire du coton ?

- oui

- non

- pourquoi ?

En, fonction de quoi prenez-vous les quantités d'engrais ?

- superficie de coton

- superficie de coton et de maïs

- autre

Avant l'introduction du coton, travaillez-vous

- plus ?

- moins ?
- pourquoi ?

Avez-vous d'autres activités qui vous rapportent de l'argent ?

- lesquelles ?
- comment utilisez-vous l'argent que vous en tirez ?

Connaissez-vous des périodes de famine ?

Sont-elles dues à :

- une faible pluviométrie,
- un terrain improductif,
- une mauvaise gestion ?

Quels sont les rapports que vous entretenez avec les encadreurs ?

- bons
- mauvais
- pourquoi ?

Pratiquez-vous la culture attelée et les méthodes améliorées ?

Depuis quand :

- + de 10 ans,
- entre 10 et 5 ans,
- de 5 ans ?

Modes d'acquisition du matériel :

- \* achat au comptant
- \* crédit CNCA
- \* autres

Quels sont les avantages de la culture attelée ?

Quels sont les inconvénients ?

Utilisez-vous ces méthodes dans les cultures vivrières ?

- pourquoi ?

En fonction de quoi déterminez-vous le nombre d'hectare à ensemer en coton ?

- besoins familiaux
- projets personnels
- autres

Louez-vous des travailleurs pour vous aider dans les travaux des champs ?

- oui
- non
- pourquoi ?

Qu'est-ce que le coton vous a permis de faire ou d'avoir ?

Allez-vous au dispensaire quand vous êtes malade ?

- si non, pourquoi ?

Allez-vous à la maternité, à la pharmacie ?

- si non, pourquoi ?

Mettez-vous ou mettez-vous votre enfant à l'école ?

- oui
- non
- pourquoi ?

Avez- vous déjà émigré ?

- en Côte d'Ivoire
- dans une ville (du pays)

A quoi ça vous a servi ?

#### **\* LE CHOIX MATRIMONIAL ET LA POSITION DE LA FEMME**

Comment se fait le choix de la jeune fille ?

- par un membre de la famille
- par le futur époux
- autre

Y a-t-il une dote ?

- si oui, de quoi est-elle composée ?

En cas de besoin, à qui empruntez-vous de l'argent ?

- plutôt à un homme
- plutôt à une femme
- pourquoi ?

Epouseriez-vous une fille d'une autre ethnie ?

- oui
- non
- pourquoi ?

### **\*RAPPORTS AVEC LES MIGRANTS**

Qui autorise les migrants à s'installer dans le village ?

- le chef du village
- un chef de maison
- autre pouvoir

Comment se fait l'attribution des sols aux nouveaux venus /

- de façon temporaire
- de façon définitive

Prête-t-on volontiers des terres ?

- si non, pourquoi ?

Y a-t-il des conditions qu'un étranger doit respecter en s'installant sur des terres prêtées ?

- Lesquelles

## Table des matières

LISTE DES ABREVIATIONS .....	4
Mes remerciements .....	5
INTRODUCTION .....	6
PROBLEMATIQUE .....	12
PRESENTATION DU TERRAIN D'ENQUETE ET METHODES DE RECUEIL DES INFORMATIONS .....	17
PREMIERE PARTIE : LA COMMUNAUTE VILLAGEOISE BWA	
CONFIGURATION GENERALE ET REALITES SOCIO ECONOMIQUES .....	27
CHAPITRE 1 : LE VILLAGE, UNE ENTITE TERRITORIALE ET POLITIQUE.....	27
1 - I Rappels historiques .....	27
1 - I - A) Les installations humaines .....	27
1 - I - B) L'habitat comme expression physique de la communauté villageoise .....	31
1- II L'organisation socio-économique .....	35
1- II - A) La "maison", fondement des rapports sociaux de production .....	35
1 - II - B) L'organisation de la production et la gestion du produit économique	42
CHAPITRE 2 : LA SPECIFICITE COMMUNAUTAIRE CHEZ LES BWA.....	44
2 - I - L'organisation politique et religieuse.....	44
2 - II L'univers religieux : les cultes et divinités .....	49
2 - III - Les conditions et facteurs de changements .....	52
DEUXIEME PARTIE : LE COTON : UN FACTEUR PRIMORDIAL DE TRANSFORMATION DES VILLAGES.....	58
CHAPITRE 3 : L'introduction du coton dans l'agriculture de subsistance .....	58
3 - I - L'histoire de la production cotonnière .....	58
3 - I - A) La place du coton dans l'agriculture d'avant la colonisation .....	58
3 - I - B) La production marchande : une phase de la mise en valeur de la colonie.....	61
3 - II - La Contribution de la production cotonnière à la transformation de l'agriculture de subsistance.....	64
3 - II - A) La vulgarisation agricole : pratiques et impacts techniques.....	65
3 - II B) La prépondérance cotonnière dans le système de production. Les nouveaux enjeux de la production.....	76

CHAPITRE 4 : LE ROLE DU COTON DANS LA TRANSFORMATION DES RAPPORTS SOCIAUX .....	86
4 - I - La mutation des rapports sociaux de production.....	86
4 - I - A) La désintégration des anciennes structures de production : cause ou effet de l'expansion du coton ? .....	86
4 - I - B) Le projet communal face aux velléités individuelles .....	97
4 - II L'économie villageoise bwa s'inscrit-elle dans le développement rural ?	107
4 - II - A) Les caractéristiques d'une agriculture de transition.....	107
4 - II - B) L'agriculture bwa, vers quelle perspective de développement rural	113
TROISIEME PARTIE : LA RECOMPOSITION DE L'ESPACE SOCIAL	
VILLAGEOIS. DE LA COMMUNAUTE A LA COLLECTIVITE VILLAGEOISE .....	127
CHAPITRE 5 : DE LA PRODUCTION A LA CONSOMMATION.....	127
5 - I Les villages à l'ère des rapports marchands à l'échelle nationale .....	127
5 - I - A) La mise en place des groupements villageois, instruments de gestion ? .....	127
5 - I - B) La commercialisation du coton : moteur du petit commerce villageois et de l'intensification des rapports marchands.....	139
5 - II - Les dynamiques locales de gestion de la filière coton.....	150
5 - II - A) - De la sécurité alimentaire à la paupérisation des ménages ou comment les "mangeurs de mil" deviennent des producteurs de coton .....	150
5 - II - B) Les modes de consommation : une voie d'appréhension de comportements nouveaux. ....	158
CHAPITRE 6 : DU CHANGEMENT SOCIAL AU DEVELOPPEMENT RURAL. LES ORIENTATIONS D'UNE NOUVELLE POLITIQUE PUBLIQUE.....	169
6 - I Stratégies paysannes et crise du développement rural.....	169
6 - II Le projet de développement rural intégré : une nouvelle approche du développement rural.....	179
6 - III Les villages du département : vers quel avenir ?.....	194
CONCLUSION .....	209
BIBLIOGRAPHIE GENERALE .....	214
ANNEXES.....	221
Table des matières .....	226